POUR VOUS SERVIR :
Journal – Librairie
Imprimerie
Reliure – Photogravure
Lithographie

l'Action

SEPT CENTS — QUOTIDIEN CATHOLIQUE

QUEBEC — 61e ANNEE — Numéro 18,264

Mercredi, 8 mai 1968

LAHOCK J.W.
SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
8029 L I JANV 68

METEOROLOGIE

Ensoleillé, devenant plus chaud aujourd'hui. Jeudi, généralement nuageux avec quelques averses. Vents légers. Maximum et minimum à Québec : 60 et 40.

Kennedy remporte les primaires de l'Indiana

INDIANAPOLIS, Ind. (AFP) — Avec un tiers environ des voix dépouillées à 22 heures hier la victoire du sénateur Robert Kennedy aux élections primaires de l'Indiana pouvait être considérée comme acquise. Toutes les projections effectuées par calculatrices s'accordaient à donner au sénateur Kennedy entre 43 et 45 pour cent des voix démocrates et il paraissait exclu que les voix restant à dépouiller puissent renverser cette tendance.

Le succès de M. Kennedy provient essentiellement des votes des circonscriptions urbaines et industrielles. Toutes les grandes villes de l'Etat, notamment Indianapolis, la capitale, Lafayette, où réside le gouverneur Roger Branigin, rival du sénateur Kennedy, l'agglomération de Gary, dans la grande banlieue de Chicago au bord du lac Michigan, se sont prononcées en faveur de Kennedy à d'assez larges majorités. Le vote noir est allé à Kennedy comme on pouvait s'y attendre dans des proportions d'environ 80 pour cent.

Un nombre appréciable de républicains, pouvant aller jusqu'à 30 pour cent des électeurs inscrits à ce parti dans l'Indiana, ont voté démocrate et ont partagé leurs voix, semble-t-il, entre le sénateur Eugène McCarthy et M. Branigin.

A l'issue du dépouillement du scritin dans 1,983 bureaux de vote sur un total de 4,461 soit 44 pour cent, les résultats provisoires des élections primaires de l'Indiana étaient les suivants :

Sénateur Robert Kennedy : 161,113 voix, 41 pour cent.

Sénateur Eugene McCarthy : 115,256 voix, 30 pour cent.

Gouverneur Roger Branigin : 112,522 voix, 29 pour cent.

Chez les républicains, M. Richard Nixon, seul candidat inscrit, bénéficie automatiquement de 100 pour cent des voix.

• PARIS. — Le colonel Ha Van Lau, porte-parole en chef de la délégation nord-vietnamienne aux entretiens préliminaires que ce pays doit avoir avec les représentants américains à compter de vendredi, sourit aux gens rassemblés dans l'aéroport du Bourget à son arrivée à Paris. Lau a déclaré qu'il était "très optimiste" sur l'issue des discussions qu'il doit avoir avec les représentants de Washington.

Les premiers délégués d'Hanoï arrivent dans la capitale française

PARIS (AFP) — Le premier groupe de la délégation nord-vietnamienne aux pourparlers avec les Américains, qui est arrivé mardi à Paris, est descendu à l'hôtel Lutetia dans le 6ième arrondissement. Cet hôtel se trouve non loin du siège de la délégation générale du Nord-Vietnam à Paris.

"Je suis optimiste", a déclaré, à propos des prochains pourparlers américano - nord-vietnamiens, le colonel Ha Van Lau, à son arrivée à l'aéroport du Bourget, à la tête de la délégation nord-vietnamienne devant participer à ces pourparlers. Le chef de la délégation, M. Xuan Thuy, est attendu seulement jeudi en fin de matinée.

Le colonel Ha Van Lau qui fut l'un des négociateurs des accords de Genève en 1954, est à Hanoï le chef de la mission de liaison de l'armée populaire de la RVD auprès de la Commission internationale de Contrôle. Il a précisé qu'il était venu à Paris quelques jours avant l'ouverture des pourparlers afin de préparer les conditions techniques des négociations.

Le groupe qu'il dirige est composé de 23 personnes, dont deux femmes.

La délégation nord-vietnamienne a été accueillie à sa descente d'avion par notamment : M. Tran Viet Dung, conseiller à la délégation générale du Nord-Vietnam à Paris, et par Jean Brèthes, chef du service Indochine au département Asie du quai d'Orsay, entouré de plusieurs personnalités dont une délégation du parti communiste français.

DELEGATION AMERICAINE

Le président Johnson a choisi mardi cinq personnalités officielles, toutes spécialistes de la négociation diplomatique et des affaires vietnamiennes, pour le représenter aux pourparlers préliminaires de paix qui vont s'ouvrir dans la capitale française. La liste de la délégation sera rendue publique dans le courant de la journée par le département d'Etat, mais on apprend qu'elle se composera, outre l'ambassadeur itinérant Averell Harriman et l'ancien sous-secrétaire à la Défense, Cyrus Vance, du général Andrew Goodpaster, de M. Philip Habib et de M. William Jorden.

Les principaux conseillers politiques et militaires du président ont consacré la majeure partie de la journée de lundi et celle de mardi à sélectionner les noms des émissaires américains et de leurs assistants. Numériquement, la délégation américaine correspondra à celle du Nord-Vietnam, ce qui donne à penser que cette question, parmi beaucoup d'autres, avait été débattue à Vientiane au cours des contacts secrets entre représentants diplomatiques des deux camps.

Dans les milieux officiels, on s'attend à ce que M. Harriman et ses collaborateurs prennent l'avion jeudi pour la capitale française. La délégation américaine aux pourparlers de Paris est prête à entamer ceux-ci vendredi, fait-on enfin savoir de même source.

RAISONS DU CHOIX

Le choix du président Johnson est important. Il assure, au sein de la délégation américaine, un dosage subtil des courants d'opinion contradictoires et des pressions qui se manifestent dans l'entourage présidentiel. M. Harriman, diplomate chevronné, principal négociateur américain, a réussi à imposer ses volontés avec l'autorité que lui confèrent son âge — 76 ans — son indépendance et l'extraordinaire prestige d'une carrière marquée par de très grandes ambassades.

Le vétéran des grandes conférences internationales a coupé court à la querelle bureaucratique qui menaçait d'éclater. Grâce à lui, le délicat processus de sélection de cette mini-équipe, au cours duquel il a fallu passer outre, par exemple, aux exigences du Congrès, du Pentagone et de nombreuses autres branches gouvernementales qui voulaient, tous, être représentés autour du tapis vert, s'est effectué sans difficultés. Le président Johnson fait confiance à M. Harriman, mais il entend télécommander personnellement, heure par heure, la négociation de Paris. M. Vance fera la navette entre les bords de la Seine et ceux du Potomac; la délégation américaine se tiendra en contact permanent avec la Maison-Blanche et la moindre décision sera prise par le chef de l'Exécutif en personne. La partie qui se joue est trop grave pour permettre une seule erreur de calcul.

DELEGUES MODERES

Le général Goodpaster, nouveau commandant en chef adjoint du corps expéditionnaire au Vietnam, ancien chef de la maison militaire du président Eisenhower, est avant tout un diplomate accompli qui n'a rien d'un "va-t-en-guerre". Il jouit, malgré cela, de la confiance des chefs d'état-major qui se sont finalement résignés au choix de ce modéré.

M. Rusk sera représenté aux entretiens de Paris par un technicien du Vietnam, M. Habib, diplomate de carrière qui, tout comme MM. Harriman et Vance et le général Goodpaster, a souvent émis des doutes quant à l'efficacité de l'action militaire au Vietnam.

Johnson envisage une possibilité avec les représentants syndicaux

"Maintenir le chantier de la Davie ouvert pendant 12 à 18 mois"

La SGF pourrait s'en porter acquéreur

Le premier ministre Daniel Johnson a demandé aux représentants syndicaux ce soir leur réaction à la possibilité de garder ouvert pendant encore un an ou un an et demi, le chantier maritime de George-T. Davie and Sons de Lauzon.

M. Johnson a dit que ce serait là un moyen humain de régler le problème immédiat en attendant une solution définitive.

M. Johnson a posé la question au syndicat au cours d'une rencontre entre les représentants syndicaux et le comité ministériel d'urgence mis sur pied il y a 6 jours par le gouvernement du Québec dans le but de trouver une solution rapide au problème de la fermeture du chantier qui occasionnerait 1,000 mises-à-pied.

Maurice Bellemare, ministre du Travail, Jean-Marie Morin, ministre d'Etat aux Loisirs, Paul Beaudry, ministre du Commerce et de l'Industrie, tous membres du comité d'urgence, participaient à cette deuxième rencontre avec le syndicat. Le ministre des Finances, M. Paul Dozois et le sous-ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Michel Bélanger, se sont joints aux membres du comité pour la rencontre.

Gilles Trudel, conseiller technique à la Fédération des métallurgistes et mineurs (CSN), Maurice Roy, président du syndicat national des employés de la George-T. Davie et Amédée Daigle, directeur régional de la CSN à Québec représentaient la partie ouvrière.

Après avoir expliqué la possibilité de maintenir le chantier ouvert pour une période de 12 à 18 mois, M. Johnson a demandé au syndicat s'il entrevoyait la possibilité d'obtenir des contrats par l'entremise des autorités fédérales.

Les porte-parole syndicaux répliquèrent qu'ils étaient confiants de pouvoir en obtenir si le chantier restait ouvert.

Le syndicat déclara au comité ministériel que Canadian Vickers, alors qu'elle était propriétaire de George-T. Davie, avait obtenu des contrats pour la construction de 9 bateaux de pêche pour le compte d'Atlantic Sugar et qu'effectivement des travaux avaient été commencés à Lauzon sur deux de ces bateaux mais que Canadian Vickers transféra les travaux à son nouveau chantier à Marystown, à Terre-Neuve.

Pourtant le chantier de George-T. Davie se spécialise dans la construction de petits et moyens navires, dont les bateaux de pêche.

Le premier ministre se montra fort étonné qu'on prenne des travaux de chez-nous pour les envoyer à Terre-Neuve.

Le ministre des Finances, M. Dozois demanda ce qui adviendrait si on achetait les contrats de trois navires de pêche.

Le syndicat dit estimer dans ce cas que ces travaux occuperaient une équipe de 500 hommes pour 11 mois.

Le premier ministre fit part au syndicat de ses rencontres avec les compagnies et expliqua que l'intention de Davie Shipbuilding, acheteur de George-T. Davie, était d'intégrer les ouvriers dans son grand chantier et de tenter de diversifier la production afin qu'elle ne repose pas exclusivement sur la construction et la réparation des navires.

Le syndicat fit part au ministre des problèmes énormes suscités par une telle intégration et l'impossibilité qu'il y avait de recycler des hommes de métier de plus de 20 ou 30 ans d'expérience.

D'ailleurs cette main-d'oeuvre spécialisée était en demande à Terre-Neuve et ailleurs. Le Québec perdrait ainsi une main-d'oeuvre importante en plus de perdre une industrie équipée et spécialisée dans certains travaux maritimes.

De plus, le syndicat plaida que la région de Québec ne pouvait se permettre d'envisager la perte d'une industrie pour laquelle il existait un marché certain et qui serait perdu irrévocablement aux chantiers de d'autres provinces comme ceux de Terre-Neuve.

Le syndicat rappela que Canadian Vickers s'était débarrassé de son chantier de Lauzon pour s'en bâtir un nouveau à Terre-Neuve parce que le gouvernement de M. Smallwood avait largement subventionné l'affaire et que les déficits seraient absorbés par Terre-Neuve pendant cinq ans.

M. Johnson se demanda à la fin de la rencontre si la seule solution à long terme n'était pas l'achat pur et simple du chantier de George-T. Davie.

Le syndicat rappela que la Société Générale de Financement avait procédé de cette façon à Sorel. Le même geste pourrait être posé à Lauzon.

En terminant le premier ministre informa la délégation syndicale que M. Michel Bélanger, le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, devait se rendre bientôt à Ottawa pour entamer des pourparlers avec les autorités fédérales sur cette affaire.

Le conflit CTC-FTQ évité de justesse

Formation d'un comité mixte pour négocier avec la CSN

TORONTO PC — La direction du Congrès du Travail du Canada et les chefs syndicaux du Québec ont évité de justesse un conflit ouvert mardi, lors du congrès du CTC.

Les délégués, qui avaient craint le déclenchement des hostilités entre anglophones et francophones, ont chaleureusement applaudi le président suppléant du CTC, M. Donald MacDonald, quand il a annoncé que le conflit portant sur les droits du Québec avait été résolu.

RELATION INTERSYNDICALES

Sur le chapitre des relations intersyndicales, la Fédération des Travailleurs du Québec et le CTC ont convenu d'établir un comité mixte chargé de négocier une trêve avec la Confédération des Syndicats Nationaux, ennemie jurée des syndicats CTC au Québec.

Cette mesure invalide un accord conclu il y a un an entre la FTQ et la CSN et qui a suscité une vive opposition au conseil exécutif du CTC. Le conseil avait affirmé que la FTQ n'avait aucun droit à conclure une telle entente.

Les dirigeants dissidents du FTQ sont arrivés lundi au congrès, armés d'une résolution demandant aux délégués de renverser la décision du conseil et d'accorder à la fédération québécoise les pleins pouvoirs sur les questions syndicales confinées à la province.

Selon le président de la FTQ, M. Louis Laberge, le congrès a résolu une importante question de principe en accordant à la fédération le droit de conclure des accords avec la CSN.

De son côté, M. MacDonald a précisé que l'entente maintient la position du CTC selon laquelle la FTQ échappe à sa juridiction en négociant directement avec la CSN, sans avoir recouru à l'organisme central.

FINANCEMENT DE L'EDUCATION

Le Congrès du Travail a ensuite prié les gouvernements fédéral et provinciaux d'assumer le fardeau total du financement de l'éducation, de façon à assurer l'égalité des chances d'éducation au Canada.

Les résolutions soumises au congrès demandaient des mesures gouvernementales immédiates visant à soulager le contribuable municipal des coûts de l'éducation.

Selon les délégués, les gouvernements fédéral et provinciaux ne devraient pas se contenter de porter le fardeau sur les épaules du contribuable en augmentant la taxe de vente pour financer l'éducation.

Il y aurait plutôt lieu, selon eux, d'imposer une taxe supplémentaire sur les affaires.

Le Congrès du Travail a également demandé aux gouvernements d'instaurer un régime complet d'assurance-maladie, de soins dentaires et de contrôle des prix des médicaments.

Le CTC a voté une résolution demandant aux gouvernements de poursuivre leurs efforts "jusqu'à ce que les programmes d'assurance-maladie soient introduits dans toutes les provinces et protègent l'ensemble de la population canadienne".

Une déclaration du CTC portait un blâme à l'endroit du gouvernement fédéral pour "le tort qu'il a fait en détournant la plupart des provinces" de l'adoption du projet.

La grève de Québec Autobus

Bellemare promet d'intervenir personnellement s'il le faut

(Par Jacques DALLAIRE)

Les milliers de Québecois qui utilisent quotidiennement les véhicules de "Québec-Autobus" devront peut-être trouvé des "moyen de fortune", d'ici 2 hres samedi matin, le 11 mai. Toutefois le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, interviendra personnellement, s'il le faut pour prévenir toute grève.

En laissant plané cette possibilité, hier après-midi en Chambre, M. Bellemare a cependant admis qu'il "n'est pas facile" de rapprocher les parties, car il subsiste des différences énormes entre les offres salariales de la compagnie et les requêtes syndicales.

On se souvient que la grève des 228 chauffeurs de Québec-Autobus avait été différée d'une huitaine, au cours d'une intervention conciliatrice extraordinaire la semaine dernière.

Interrogé hier en Chambre par le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, M. Bellemare a laissé savoir que les négociations tournent toujours autour de la même question, c'est-à-dire les clauses salariales.

Le ministre a indiqué que les offres de Québec-Autobus et les demandes des syndiqués diffèrent d'un million environ, ce qui ne présage évidemment rien de vraiment encourageant pour tenter un rapprochement des parties.

M. Bellemare a même affirmé qu'il était "possible" que la compagnie fasse une offre de $300,000 pour répondre aux exigences des 228 chauffeurs à son emploi. Ces derniers réclament des augmentations totalisant $1,200,000.

Rock City Tobacco

En revanche, si la situation reste tendue dans le cas de Québec-Autobus, les usagers du Transport en commun sont quasi assurés "de ne pas avoir à arrêter de fumer", selon l'expression employée hier en Chambre par M. Lesage.

Le ministre du Travail a expliqué que le litige porte, dans ce cas-ci sur les clauses normatives et qu'il est hors de question que Rock City Tobacco songe à déménager son usine ailleurs.

M. Bellemare a noté que la compagnie "est extrêmement bien disposée", ajoutant qu'il existe peu de différence entre les salaires réclamés par les syndiqués et ceux offerts par la Rock City Tobacco.

A son avis, il est peu probable, malgré les accusations de discrimination portées contre la compagnie en regard du traitement offert aux employés de son usine d'Ontario, que le conflit en cours à Québec s'éternise.

La compagnie a déjà répliqué qu'elle est en mesure, par le contrat qu'elle présente à ses employés dans la vieille capitale, de leur offrir des conditions qui soient meilleures que celles dont bénéficient les gens de la province voisine.

• **Pearson : le parlement et la presse**

Aujourd'hui, les deux dernières tranches d'une série de cinq articles sur une entrevue avec l'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson. Celui-ci aborde les questions parlementaires et ses relations avec la presse.

— en page 9

• **Les jeunes vivent sous une tension**

Les enseignants de la régionale de Tilly ont tenu une journée pédagogique pour étudier les problèmes d'hygiène mentale de leurs élèves. C'est le résultat de cette journée que nous livre aujourd'hui Claude Marsolais.

— en page 8

• **La fusion RIN-MSA n'est pas chose faite**

Selon l'attitude de Bourgault, face au problème de l'indépendance, il apparaît peu sûr que la fusion du RIN et du MSA puisse s'effectuer dans un avenir prochain.

— en page 21

• **Un investissement de $5 millions à Vanier**

Le maire de Ville de Vanier, M. Jean-Paul Nolin, était heureux d'annoncer aux représentants de la presse, hier, qu'un entrepreneur réalisera prochainement dans cette municipalité un complexe domiciliaire de $5 millions comprenant 20 habitations à logements multiples.

— en page 3

• **La campagne électorale bat son plein**

Des rumeurs circulent, des candidatures se font connaître officiellement, les conventions se préparent dans chacun des comtés. Les "gros canons" de chacun des partis se choisissent des comtés "confortables" où ils ont le plus de chances de se faire réélire.

— en page 24

• **Ginette Vachon a failli faire un hold-up dans la capitale**

Ginette Vachon qui poursuit son voyage en Afrique a failli faire un hold-up dans la capitale du Sahara espagnol. Un autre épisode des aventures de cette jeune Québécoise

— en page 12

• **Quand le chemin de la paix passe par Paris**

Lettre de Paris

— en page 5

l'Action

Annonces classées	22
Bridge	23
Décès et funérailles	23
Editorial	4
Féminine	6-7
Finance	16
Horoscope	6
Mots croisés	22
Nouvelles canadiennes	24
Nouvelles provinciales	13
Nouvelles internationales	24
Spectacles, T.V.	14-17
Sport	18-19-20

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

A la régionale Chauveau

36 professeurs refusent de se soumettre à un règlement

Par Claude MARSOLAIS

Trente-six professeurs de la Commission scolaire régionale Chauveau risque l'expulsion s'ils ne se conforment pas à l'article 30.02 de la convention collective qui dit que tout enseignant doit être à l'école au moins 15 minutes avant son cours.

Les commissaires de la régionale ont fait savoir hier soir que, dans deux écoles qu'ils n'ont pas voulu nommer, les enseignants se refusaient à se soumettre au règlement. Pour expliquer leur refus de s'inscrire à l'arrivée et au départ des écoles, ils invoqueraient, professionnel.

Par ailleurs, une troisième école demanderait une modification du règlement.

Les commissaires, pour leur part, entendent respecter l'article de la convention car ils estiment que si les professeurs n'arrivent pas au moins 15 minutes avant leur cours il devient très difficile, voire même impossible, de recourir à des suppléants pour remplacer les nous a-t-on dit, leur statut absents.

Bijoutiers - Horlogers

LE PRIX du GROS SUR DIAMANTS MONTRES, ETC.
Epargnez de 10 à 50%
chez :
OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER-IMPORTATEUR
Tél. : 524-1372
802 est, St-Joseph
STATIONNEMENT GRATUIT
(13-17-20-24-27-4) (1-4-8-5) 107 C.L.

Communiqué

Le public est invité à l'assemblée numismatique de Québec au Centre des Loisirs St-Sacrement à 8 hres p.m. jeudi le 9 mai. Il y aura un film sur l'exposition numismatique qui a eu lieu à St-Hyacinthe, aussi un encan de pièces de monnaie rares. L'entrée est gratuite.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD
notre correspondant
EDDY LABRIE
522-4771
abonnements-service :
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél. : 837-1922

Fleuristes

Dimanche le 12 mai
Dites Bonne Fête Maman
AVEC DES FLEURS
Choix considérable de
fleurs coupées, fleurs en pot, plantes vertes, etc.
McNeil
FLEURISTE
62, avenue Bégin
LEVIS, Qué.
Téléphone : 837-2404
5403 S-5 (1 fs) 94 C.L.

DRAGSTER - HOT ROD - ANTIQUES
Plus
BATEAUX — CAMPING — SPECTACLES
Tous les jours de 6h.p.m. à minuit
Samedi et dimanche de 1h.pm. à minuit
au Pavillon du Commerce
Parc de l'Exposition Provinciale
Enfants gratuits si accompagnés de leurs parents

Le vieux paquebot baptisé dans le temps "Florida" est amarré depuis quelques jours aux quais de Lévis en attendant de partir pour l'Espagne où l'on utilisera la ferraille qu'il est devenu.

Le navire, construit en 1931, à Newport, aux Etats-Unis, a été acheté par la firme Steel Factors de Montréal qui l'a revendu à une entreprise industrielle espagnole intéressé au "vieux fer".

Le bateau, de 387 pieds de long et d'une capacité de 485 passagers, a connu ses dernières heures de gloire sur l'eau l'an dernier à l'Expo 67. Il a en effet été utilisé comme hôtellerie flottante.

Il avait auparavant navigué dans les mers du secteur de la Floride en tant que navire de croisière. Le bateau, utilisant comme force motrice la vapeur, a servi ainsi pendant une trentaine d'années jusqu'à ce que les compagnies d'assurance refusent justement de l'assurer.

Il était devenu trop vieux et trop peu sûr. Le bateau deviendra de l'acier de Tolède peut-être.

Un remorqueur océanique doit venir le chercher à Québec dans la semaine du 15 mai pour l'emporter vers sa dernière escale.

MAASDAM

Un autre paquebot doit arriver incessamment à Québec s'il ne l'est déjà. Il s'agit du paquebot hollandais "Maasdam" qui entreprend cette année son deuxième voyage dans le port de Québec.

Le navire, qui déverse chaque année depuis quelques temps des passagers et en prend d'autres dans le havre local, effectuera comme la plupart de ses pareils plus d'une demi-douzaine de voyages.

C'est à ce paquebot que revient l'honneur cette année d'avoir en tant que navire passager ouvert la saison de navigation dans le port de la Capitale. Il est venu une première fois le 14 avril, en avance d'une dizaine de jours sur l'"Empress of Canada", de l'"Alexander Pushkin" venu le 26 avril, et surtout avant le "Batory", un navire polonais.

C'est ce bateau qui ouvrait généralement la saison de navigation à Québec dans sa catégorie.

HAUSSE

Les chiffres concernant le tonnage manipulé dans le port de Québec en avril n'ont pas encore été révélés mais il appert qu'une hausse sensible sera enregistrée selon toute probabilité pendant le mois de mai.

Cette hausse n'en demeure pas moins normale, en avril la saison de navigation régulière venant à peine de débuter alors qu'en mai elle a déjà repris un cours plus habituel.

Une hausse globale en 68 comparativement à 67 devrait en outre être enregistrée en fin d'année. Cette augmentation a été enregistrées à tous les ans depuis une décennie sauf à un moment donné où des problèmes sont survenus entre les débardeurs et armateurs.

Les deux parties, qui viennent de signer une convention de travail, auraient résolu de se tenir tranquilles cette année au moins, ont révélé des observateurs.

L'année devrait donc être normale dans le havre de Québec.

● NOUVEL EXECUTIF de la Chambre de Commerce de l'Ancienne-Lorette pour 1968-69. Sur la photo, de g. à d.: le vice-président, M. Joseph-L. Saint-Germain; le nouveau président, M. André Côté et le secrétaire, M. Jean-Claude Huot. N'apparaissent pas: MM. André Lessard, Richard Boiteau, Charles Cantin, Jean-Yves Vézina, Adrien Martel, Octave Hamel, Adrien Béland et Delvini Tessier, tous directeurs.

Le conflit chez Rothmans - Pall Mall

La compagnie veut négocier en se basant sur ses dernières offres

Par Pierre BOULET

La Compagnie Rothmans-Pall Mall du Canada est toujours prête à négocier avec ses employés de l'usine de Québec à la condition que la discussion soit basée sur les dernières propositions faites par la partie patronale. C'est ce que nous a déclaré hier M. Louis Boudreau, directeur du personnel à la succursale de Québec.

Toutefois, de nous préciser M. Boudreau, aucune rencontre n'a encore été cédulée entre les deux parties depuis le début de la grève avant-hier. Comme on le sait, les 366 employés de l'usine de Québec ont quitté le travail lundi midi, à la suite d'une conciliation infructueuse qui s'est terminée samedi dernier.

Selon le directeur du personnel, les offres de la compagnie sont raisonnables et garantissent aux travailleurs de Québec une parité totale avec ceux de Toronto. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, si l'on discute en prenant pour base les dernières propositions de la compagnie, il y a sûrement des possibilités d'entente.

DUREE DE CONVENTION

Le principal point en litige se rapporte à la durée du contrat de travail. Le syndicat international des travailleurs du tabac (FTQ-CTC) demande une convention de 21 mois à partir de l'expiration de la précédente, soit à partir du 20 mars dernier, et ce dans le but de rapprocher son échéance de celle de Toronto. Un tel rapprochement permettrait une négociation conjointe des deux usines.

De son côté, la compagnie offre un contrat de travail de 24 mois à partir de la signature. M. Boudreau nous a expliqué que si la compagnie voulait éviter une signature commune, ce n'était pas par crainte de rencontrer un adversaire de taille.

En effet, a-t-il poursuivi, "la seule raison qui nous pousse à éviter des négociations conjointes, c'est que la situation est très différente dans les deux usines. Comme l'usine de Toronto est plus automatisée que celle de Québec, il y a là-bas des tâches qui ne sont négociables que pour cette usine."

M. Boudreau a ajouté que les négociations pour l'usine de Toronto ne se faisaient qu'en anglais tandis qu'à Québec, elles ne se faisaient qu'en français, "d'ou un handicap énorme dans le cas d'une négociation commune".

PARITE COMPLETE

Le directeur du personnel a aussi illustré ce qu'il entendait par parité complète avec les employés de la succursale de Toronto. Selon lui, les termes des deux conventions sont égaux autant par la qualité que par la quantité.

Un journalier de l'usine ontarienne gagne $2.82 l'heure, tandis qu'à Québec, la partie patronale offre $2.90. A Toronto, le salaire d'un opérateur de machine est de $3.27 l'heure; on offre à l'employé québécois $3.29. Quant aux avantages marginaux, M. Boudreau a certifié qu'ils étaient supérieurs à Québec.

En ce qui concerne le montant des augmentations, le porte-parole de la compagnie a soutenu que celui de Québec était identique à celui de Toronto: 10%, la première année et 7% la deuxième année. Il en va de même pour les heures de travail: 36¼ heures par semaine, réparties en cinq jours de 7¼ heures.

TRANSFERT ET MISES A PIED

Relativement à la menace du transfert des opérations à Toronto, M. Boudreau a déclaré que la position de la compagnie était la même qu'en avril dernier: "Pourquoi tout déménager à Toronto quand l'usine de Québec a enregistré une augmentation de production de 33% depuis 1959?"

Le représentant patronal a tout de même souligné qu'il fallait une certaine mobilité sur ces questions de production, vu l'instabilité du marché de la cigarette qui s'avère des plus compétitifs.

M. Boudreau a enfin ajouté que cette mobilité de la production n'avait jamais occasionné de mises à pied du personnel permanent. Ceux qui ont dû partir à certaines périodes, a-t-il dit, savaient dès leur engagement qu'ils n'étaient pas permanents et qu'ils étaient exposés à quitter leur emploi selon le jeu de la production. "Le chiffre moyen d'employés s'est toujours maintenu."

CONSEQUENCES

Le directeur du personnel a conclu en se disant d'avis que cette grève allait être lourde de conséquences pour la compagnie comme pour les employés. Illustrant ses dires, il a expliqué qu'après cet arrêt de travail, la compagnie devrait faire beaucoup de chemin pour rattraper le temps perdu.

Soulignons enfin que les locaux de la Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada sont actuellement vides. Même les employés de bureau qui ne sont pas touchés par la grève doivent demeurer chez eux. Il en va de même pour les employés du service de surveillance.

Une jeune fille de 18 ans qui a admis lundi dernier avoir eu en sa possession une automobile volée a été condamnée à huit jours de prison, hier avant-midi par le juge Paul Roy de la Cour des Sessions de la Paix.

Me François Tremblay, Procureur de la Couronne, avait suggéré une peine de trois jours d'emprisonnement étant donné le fait qu'elle n'avait jamais "fait" de prison.

"Trois jours c'est trop court, a rétorqué le magistrat, il faut qu'elle s'aperçoive qu'on ne peut vivre toute une vie en marge de la société."

Le Ministère public lui reprochait d'avoir volé une vieille Ford, d'une valeur de $300., dans la nuit de samedi à dimanche, et d'avoir été trouvée en possession de cette "bagnole".

Elle avait enregistré un plaidoyer de culpabilité sur le second chef.

"Vous vous orientez vers le chemin de la misère et ce n'est sûrement pas le meilleur..." avait dit le juge Roy, lors de la comparution.

Ce dernier a de plus donné un avertissement sévère à la prévenue qui avait déjà comparu devant les tribunaux pour un vol à l'étalage.

—X—X—X—X—X—

Le juge Paul Roy de la Cour des Sessions a accordé une grande chance à un individu de 25 ans en reportant sa sentence au mois d'août afin de voir de quelle façon il allait se comporter.

L'accusé qui a un dossier judiciaire très lourd montrait de grandes possibilités de réhabilitation depuis près de deux ans. Dernièrement, il s'était rendu coupable d'une fraude de $18., mais avait aussitôt remboursé cette somme.

C'est Me François Tremblay, Procureur de la Couronne, qui avait suggéré au juge d'ajourner la sentence.

S'il n'a rien à se reprocher d'ici la date de sa sentence, nul doute que le Tribunal se montrera clément et que l'accusé pourra continuer sur le chemin de la réhabilitation.

La CSN à Ottawa

Des représentants de la Fédération de la Métallurgie (CSN) et du Conseil Central de Québec (CSN) doivent se rendre à Ottawa aujourd'hui, afin de rencontrer M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, ainsi que M. C.M. Drury, ministre du Commerce.

Outre ces deux personnalités politiques, ils rencontreront aussi plusieurs hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral. A cette occasion, ils feront part aux délégués du gouvernement de la situation qui existe présentement aux chantiers de la George T. Davie à Lauzon.

Cette rencontre constitue la suite d'une longue campagne entreprise par la Confédération des Syndicats Nationaux afin de maintenir les opérations du chantier.

Déjà plusieurs noms de personnalités e d'organismes influents garnissent un texte de pétition qui sera présenté aux gouvernements fédéral et provincial, ainsi qu'aux dirigeants de la Canadian Vickers et de la Davie Shipbuilding.

Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tourniez et retourniez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être! Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux, ce qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des malaises de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

NOS MEILLEURS SOUHAITS À MAMAN
SERVICE & PRIX SP
Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc.

GROSSES POULES
CATEGORIE "A" CANADA
Blanches, éviscérées
Prêtes à bouillir
Paquetées à vide
5 à 7 lbs LA LB .39

LARD SALE entrelardé, maigre LB .45

JAMBON ROULE genre "Midget" LEGRADE 2½ lbs à 4 lbs LB .69
VIANDES tranchées 'HYGRADE' - Poulet, olive, Piment. Pqt 6 oz 2 pour .55
TARTE PIZZA de Régina, fraîche, délicieuse, rég. .49
PEPPERONY Rég. .59
SAUCISSE "LA BELLE FERMIERE" Fraîche, pur lard LB .67
SMOKED MEAT "HYGRADE" Sachet de 2 oz 4 pr .79

CONFITURES KRAFT Fraises ou framboises 24 oz .75
FARINE "Robin-Hood" 7 lbs .79
OFFRE EXCEPTIONNELLE
Plats pour le four
(à l'épreuve de la chaleur)
Cette semaine
MOULE A PAIN CH. 1.39
LESTOIL, Nettoyeur tout usage 28 oz .89
VICHY CELESTINS L'eau qui fait du bien Bout. 32 oz .59
CHAISE LONGUE Pliante, en aluminium Chacune $7.77
CHAISE COURTE Pliante, en aluminium Chacune $3.99
CHARBON DE BOIS Sac 10 lbs .99
LIQUIDE d'allumage 'Wizard' Canette 32 oz .39
ALLUMETTES S.P. 50 pqts .29
CIRAGE "NUGGETT" liquide Extra blanc, applicateur 2 oz .35

FROMAGE "Kraft" tranché Cello 8 oz .39
GUIMAUVE "Jet Puffed" blanc. Cello 11 oz .29
KETCHUP "HEINZ" Bout. 25 oz .49
DENTIFRICE "Stripe" Tube géant 2 pour $1.00
RAVIOLI Boy-Ar-Dee Bte 15 oz .41
PABLUM Céréales mixtes Bte 16 oz .53
CHOCOLATS "LOWNEY" assortis Bte 2½ lbs $1.99
GATEAU FETE DES MERES "Simard" Gr 9 po. Env. 24 oz $1.19
MIX-O Javel concentrée Gallon .65
MELANGE A GATEAU "Monarch" 2 env. 10 oz .39
BLUE JET Détersif à lessive 5 lbs $1.29
GRATIS : Une paire de BAS Marie-France sans couture, avec l'achat d'une paire de BAS-CULOTTE Marie-France Les 2 pour $2.19

FEVES GERMEES Montréal 2 btes 28 oz .45
SAUCE CHINOISE Montréal Bout. 5 oz .19
BISCUITS "DARE" Chocolat "Chips" 1 lb noix et chocolat 15¼ oz Au choix Le sac .55
PANSEMENTS "Curad", médium .39
POULET "Cordon Bleu" 2 btes 7 oz .79
PAPIER TOILETTE "Delsey" 4 roul. .59
CAFE "Provincial" INSTANTANE Un autre produit de qualité Bocal 6 oz .69
PRETZELS en baguettes de "Christie" Bte 7¾ oz .37
PRODUITS AYLMER
SALADE de FRUITS 2 btes 10 oz .49
POIRES BARTLETT Bte 19 oz .39
PECHES tranchées Bte 19 oz .39
TOMATES, choix 2 btes 19 oz .59
MOUCHOIRS "Facelle Royale" Bte (333) .31
ESSUIE-TOUT "Facelle Royale" Cello de 2 roul. .55
THE "Tender Leaf" 60 sachets .79
DR BALLARD Nourriture pour chats 2 btes 15 oz .37
CRISTAUX SWING A l'orange 5 env. 3½ oz $1.00
LAIT "Crino" Instantané 3 lbs $1.35
BETTERAVES sucrées "Gauvin" 24 oz .35
MARGARINE 'Mom's' Rég. 3 btes 1 lb $1.00

TOMATES
No 1 DE LA FLORIDE
Fermes et bien mûries
CELLO 2 lbs .43
CAROTTES No 1
de la Californie. Longues et fines
CELLO 5 lbs .43
NAVETS No 1 du Québec Frais et lavés lb .05
ROSIERS POLY ROSES Couleurs assorties ch. .69

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

Le Québec métropolitain

Par François DEMERS

Information.

AIRE No 10. — Lors de la dernière réunion du Comité des Citoyens de l'aire no 10, le premier point soulevé par les membres fut celui de l'ignorance dans laquelle le comité est tenu sur les projets municipaux. C'est ainsi qu'il a été décidé à l'unanimité qu'une lettre soit envoyée aux autorités municipales pour demander "où en sont rendues actuellement les démarches de la ville vis-à-vis la Société d'Habitation du Québec"; "qu'une copie de l'enquête sur l'aire 10, faite par le Service municipal d'Urbanisme, soit envoyée au Comité"; et qu'on accède à la demande du Comité consultatif de la paroisse Notre-Dame de Jacques-Cartier à l'effet que l'espace clôturé du Parc Victoria (ainsi que les moniteurs spécialisés nécessaires) soient mis à la disposition des enfants du quartier pour l'été 68.

Par ailleurs, devant le manque d'information des membres sur les HLM (Habitations à Loyers modiques), l'assemblée a décidé qu'une visite sera faite aussitôt que possible par les membres du comité et leurs épouses à un édifice à logements multiples actuellement en construction dans la région de Québec. Enfin, les participants ont exprimé le désir que le comité présente un jour à la population des films et des maquettes illustrant des expériences tentées en la matière dans d'autres milieux.

Exposition.

QUEBEC. — L'urbaniste Jean Rousseau a révélé ces jours derniers que le projet de participation de la Capitale à l'Expo 68 "Terre des Hommes" a été légèrement modifié. Il n'est plus question, a-t-il expliqué, que la ville utilise un petit kiosque à la sortie du Pavillon du Québec. Maintenant une place est réservée pour la Capitale dans l'ensemble des exhibits intérieurs du pavillon, et ce en tant qu'une des onze régions touristiques de la Province. D'après l'urbaniste, la ville y gagne certainement dans l'échange puisque le nouvel emplacement est plus vaste et très bien situé.

Centre de documentation.

UMQ. — L'union des Municipalités du Québec (UMQ) est actuellement à mettre sur pied un centre de documentation et de recherches sur tous les aspects de l'activité municipale. La première étape du projet consiste en la cueillette de tous les volumes de références municipales en possession des municipalités du Québec et en la publication d'un catalogue de ces documents. La deuxième étape, elle, fait suite à la recommandation no 71 du mémoire présenté par l'UMQ à la Commission Tremblay en juin 1954. Il s'agit de l'établissement graduel d'un centre de recherches et de documentation où tous les documents, mémoires et procédures réalisées dans les municipalités, seraient compilés, classifiés et analysés au bénéfice des conseils municipaux...

Démocratie !

VAL ST-MICHEL. — Le conseil municipal de Val St-Michel a pris connaissance lundi soir de la lettre circulaire de "Autobus Fournier Ltée" qui, au nom des propriétaires de compagnies d'autobus de la région métropolitaine, s'élève contre la décision du conseil municipal de Québec de ne permettre que trois arrêts dans les limites de la Cité aux autobus qui font le service pour les municipalités de banlieue. On sait que cette lettre circulaire demande aux conseils municipaux d'appuyer les pressions des propriétaires des compagnies d'autobus auprès des autorités de la Capitale et éventuellement auprès de la Régie des Transports. A ce sujet, le maire Jean-Marc Gagné a recommandé aux échevins (qui l'ont fait) d'appuyer les revendications de la compagnie Fournier mais d'accompagner le texte de la résolution d'une lettre soulignant... qu'il est rare que les dirigeants des compagnies d'autobus consultent les conseils municipaux quand il s'agit d'augmenter leurs tarifs.

Développement.

CAP ROUGE. — Le conseil municipal de Cap-Rouge a franchi dernièrement le premier pas vers la réalisation d'un nouveau centre domiciliaire en adoptant un réglement de l'ordre de $26,000.00 pour l'installation des services d'aqueduc et d'égouts. Il s'agit du projet de construction d'une quinzaine de maisons unifamiliales dans le prolongement de l'actuelle Place Duchesnay. La valeur totale du projet serait de l'ordre de quelque $200,000.00.

Bientôt.

QUEBEC. — La réalisation du plan de réaménagement de l'aire no 10 pourrait bien être entreprise d'ici une couple de mois. C'est ce que laisse entendre une récente déclaration du directeur du service d'urbanisme de la Capitale, M. Jean Rousseau. Il a en effet révélé que le dossier nécessaire à cet effet sera complété d'ici un mois alors que le Service d'urbanisme présentera son rapport définitif pour approbation au Conseil municipal de même qu'à la Société d'Habitation du Québec. Les études faites à date portent sur les plans démographiques, de répartition et d'utilisation du sol de même que des immeubles. Par ailleurs, une vaste étude économique commandée à la firme "Canadian Urban Economics" et donnant une projection de Saint-Roch jusqu'en 1986 viendra bientôt compléter le dossier des études sur l'aire no 10. Selon les estimés mis de l'avant par les autorités municipales, au mois d'août dernier, le réaménagement de ce quartier coûterait quelque $200 millions répartis sur une période ne dépassant pas 20 ans.

Qualité.

VIEUX QUEBEC. — Avant la fin du mois de mai, une vingtaine de placards publicitaires de la rue St-Louis changeront d'aspect, et ce dans le cadre du programme conjoint, marchands - ministère des Affaires Culturelles - Service municipal d'Urbanisme, de refrancisation et d'amélioration de la qualité de ce secteur historique.

D'ici quelque temps, a révélé à ce sujet M. Jean Rousseau, urbaniste de la ville, les placards publicitaires en question seront montrés aux commerçants qui ont bien voulu participer à ce qui constituera probablement un "projet-pilote" pour d'autres secteurs touristiques de la province.

Colloque

QUEBEC METROPOLITAIN. — L'assemblée générale du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Québec CSN a été unanime en fin de semaine pour décider d'entreprendre durant les prochains mois, une action d'envergure voulant forcer les autorités compétentes à assurer à la région métropolitaine un relèvement économique indispensable. C'est ainsi que, dans le cadre de son action politique, le conseil central s'est engagé à tenir, d'ici le 25 juin prochain, avant la date des élections fédérales, un colloque sur la politique de main-d'oeuvre et sur l'expansion économique du Québec métropolitain. Ce colloque, qui grouperait tous les corps intermédiaires de la région, serait "l'occasion" rêvée pour permettre aux députés et candidats à l'élection fédérale d'expliquer aux travailleurs comment ils entendent régler les graves problèmes d'expansion économique et de main-d'oeuvre qui confrontent actuellement la région de la Capitale.

Enquête.

QUEBEC METROPOLITAIN. — Une des principales recommandations du congrès du Conseil Central des Syndicats nationaux de Québec CSN qui a eu lieu en fin de semaine veut que la Direction générale de la main-d'oeuvre du ministère du Travail entreprenne, au plus tôt, en collaboration avec le ministère fédéral de la main-d'oeuvre et le ministère de l'Education, une enquête scientifique sur la situation de la main-d'oeuvre dans la région de la Capitale. La résolution précise qu'une telle enquête est devenue indispensable devant l'absence totale de coordination entre la politique de main-d'oeuvre des gouvernements, la réforme scolaire et les programmes de formation professionnelle. Selon les intéressés, l'enquête demandée devrait fournir, entr'autres: les ressources en main-d'oeuvre et en emplois actuellement disponibles dans la région; la répartition de cette main-d'oeuvre, ses qualifications, ses compétences; le nombre exact de chômeurs dans la région; les besoins actuels en main-d'oeuvre des employeurs du Québec métropolitain; les prévisions en offre et en demande de main-d'oeuvre pour les prochaines années; la répartition sur le marché du travail des élèves des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de la région, à la fin de leurs études; etc.

D'importants travaux à Ville de Vanier

Projet de construction d'un ensemble domiciliaire évalué à $5 millions

par Eddy LABRIE

Le maire de Ville de Vanier, M. Jean-Paul Nolin, a dévoilé hier soir un projet d'envergure, jusqu'ici confidentiel. Il s'agit en effet d'un ensemble domiciliaire de quelque $5 millions de dollars.

Ce projet comprend 20 complexes groupant 504 logements pouvant contenir plus de 2,000 personnes. Ces complexes offriront des logements de 3, 4, 5 et 6 pièces.

Selon M. Nolin, la mise en chantier des futurs immeubles débutera vers le 15 du présent mois. De plus, la firme Raoul Emond Construction de Ste-Foy qui est l'instigateur du projet, emploiera les services de quelque 60 ouvriers résidant dans la municipalité de Vanier.

Les travaux s'échelonneront sur une période d'au moins 18 mois. Ce qui veut dire que 20 complexes seront entièrement complétés en septembre 1970.

"PLACE VANIER"

Place Vanier, tel est le nom que portera le secteur où sera concrétisé le projet immobilier. Plus précisément, ces logements multiples seront élevés au coeur même de cette ville de banlieue, soit à proximité de l'école Boudreau.

Enfin, à l'issue de la réunion du conseil, hier soir, M. Nolin de même que les conseillers municipaux, se sont déclarés "très heureux" de voir un tel projet se réaliser dans leurs murs.

Au nord ouest de la région

L'essor qu'a connu la ville de Ste-Foy depuis quelques années dans le domaine de la construction domiciliaire semble vouloir s'étendre maintenant jusqu'au nord ouest de la région métropolitaine de Québec.

Comme on le sait, plusieurs centaines de logements ont été construits dans cette municipalité et d'autres le seront au cours des mois qui vont suivre.

Ville de Vanier, territoire très populaire pour l'établissement d'industries et d'usines variées, réalisera donc son premier projet domiciliaire en moins de 20 mois. Probablement que d'autres suivront. Qui sait...!

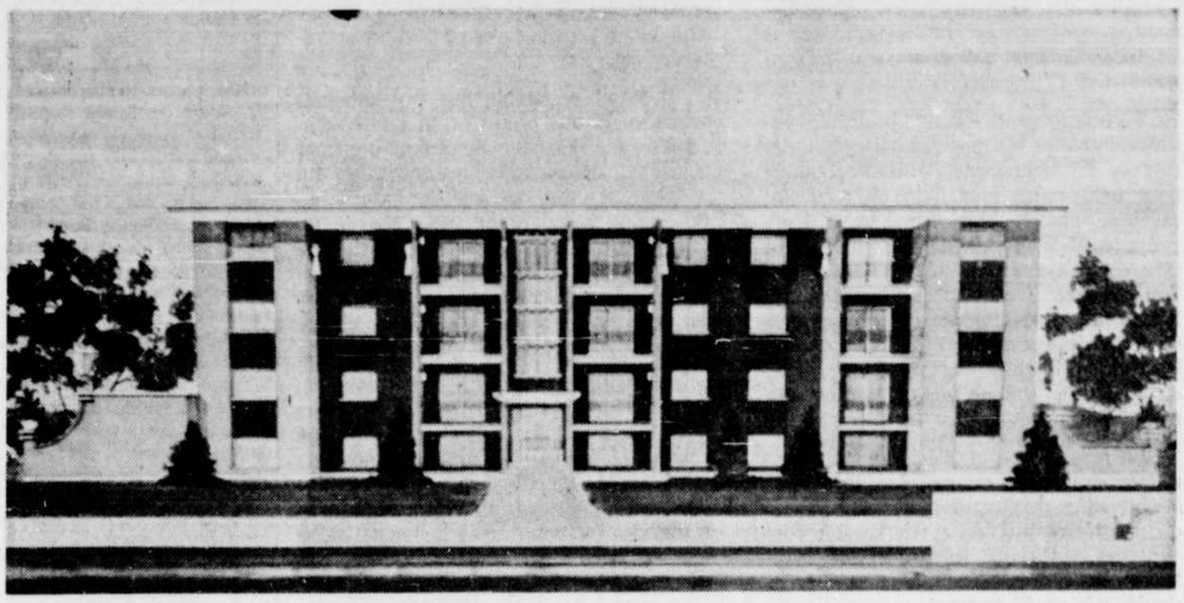

● **VINGT IMMEUBLES comme celui-ci seront érigés à Ville de Vanier d'ici septembre 1970. On débutera les travaux vers le 15 mai courant. Ces immeubles comprendront 25 logements chacun.**

Les beaux côtés de la vie

Le bien devrait faire du bruit

Monsieur Gaillard,

Seriez-vous assez bon de me faire une petite place dans votre chronique ? le bien devrait faire du bruit.

Je lis toujours "les beaux côtés de la vie" et je vous félicite d'avoir mis cela à la disposition du public... cette rubrique qui s'avère si nécessaire de nos jours.

Moi, je veux parler des donneurs de sang à la Croix-Rouge. Je veux en premier lieu remercier tous ceux et celles qui font un effort pour cette belle oeuvre qui contribue à sauver bien des vies.

Je suis père de famille de quatre enfants: j'ai subi une très grave opération et j'ai reçu plusieurs transfusions. Aujourd'hui, je suis sur la bonne voie de la guérison.

Merci à la Croix-Rouge et à vous tous chers bienfaiteurs qui m'avez sauvé la vie!

G.L.D., Québec.

L'oeuvre humanitaire de la Croix-Rouge doit sûrement son inspiration foncière à la croix qui a été rougie du sang de celui qui s'est révélé le plus homme des hommes en même temps que Dieu.

Le Christ Sauveur n'a-t-il pas été le premier donneur de sang ? N'a-t-il pas donné plus d'une pinte de sang, mais tout son sang, s'assurant qu'il soit indéfiniment transfusé aux âmes à sauver de la mort éternelle dans l'institution eucharistique, prolongement du sacrifice du Calvaire.

"Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime", disait le Maître, donnant par là l'explication du geste qu'Il allait accomplir...

Jésus n'a-t-il pas donné du même coup l'explication de ce geste si bienfaisant des donneurs de sang que vous remerciez si justement: comme il faut aimer les autres, ces autres qu'on ne connaîtra souvent jamais en cette vie, pour leur venir en aide dans un service si vital!

R. GAILLARD

Selon Me Armand Maltais

Moderniser sans retard nos institutions parlementaires

Par Renald KEROACK

"Certaines de nos institutions parlementaires sont totalement désuètes. C'est pourquoi il existe une nécessité de les moderniser sans retard afin d'assurer à notre province le respect de la loi, de la liberté et de la démocratie". Me Armand Maltais, ministre d'Etat à la Justice était le conférencier invité des Clubs Optimistes du Québec métropolitain à l'occasion de l'ouverture officielle de la "Semaine du respect de la loi et de l'autorité". Parlant devant les membres de huit clubs et près de 22 directeurs de police de la région métropolitaine, le ministre s'est attaché à définir les grands traits de notre démocratie et les moyens de l'assurer.

Loi de la police & Institut de police

Après avoir demandé la modernisation des procédures parlementaires, le conférencier a souligné qu'il fallait "respecter le dialogue avec les corps intermédiaires et même l'institutionaliser. En créant la loi de la police qui serait prochainement adoptée à l'Assemblée Législative et en fondant un Institut de police pour la province, le gouvernement, a dit Me Maltais, répond ainsi aux demandes fort à propos d'associations comme la vôtre. Les autorités apprécient le travail que vous faites et vous félicitent pour le choix de vos thèmes de la campagne à savoir: l'autorité dans la société, l'autorité familiale, municipale, scolaire et policière".

Déséquilibre entre les revendications et les obligations

Le ministre a par ailleurs précisé sa pensée quant à la fièvre de revendications à laquelle nous assistons au Québec.

"Je crois, a-t-il dit, qu'il n'existe pas un juste équilibre entre ces revendications et les obligations et les lois auxquelles tous les citoyens doivent remplir. La démocratie, c'est du volontariat, et l'acceptation des lois que le gouvernement promulgue. Quel régime que ce soit ou quel gouvernement soit-il, les partis politiques sont de l'essence même de la démocratie. Et non pas comme dans les "démocraties populaires où il n'existe qu'un parti unique".

Appel à la jeunesse

"Que la jeunesse du Québec, a lancé le ministre d'Etat à la justice, fasse la distinction entre les différents pouvoirs qui composent la justice et l'autorité. Qu'elle soit inculquée du respect de nos institutions tout en jetant les bases d'un dialogue sain entre elle et les représentants de l'autorité. Qu'elle sache enfin que la démocratie, c'est aussi le respect de la liberté des autres et de l'autorité qu'elle assumera plus tard".

Un précédent..?

NEUFCHATEL IMPOSERA UNE "TAXE SUR L'INFORMATION"

Neufchâtel imposera désormais une "taxe sur l'information". Le conseil de cette municipalité de la banlieue de Québec a en effet adopté à l'unanimité un règlement en ce sens, a annoncé hier le maire Roger Roberge.

La résolution votée autorise la ville à prélever une taxe de .25 cents pour chaque 100 mots publiés par les média d'information, provenant d'informations données par les officiers municipaux ou de réunions du conseil. "La résolution fut votée à l'unanimité, sans opposition, après une très brève discussion, a déclaré le maire Roberge au cours d'une entrevue.

Désormais, les employés municipaux devront répondre par écrit aux questions des journalistes de la presse écrite ou parlée. La taxe sera calculée à partir de ces documents.

Le conseil espère ainsi réduire "la perte de temps" que l'information des journalistes occasionne aux fonctionnaires municipaux. "Les employés municipaux perdent parfois une demi-heure ou trois-quarts d'heure avec des journalistes alors qu'ils devraient occuper ce temps à leur tâche.

Le maire Roberge a ajouté qu'il espérait ainsi également assurer des reportages "objectifs" sur les réunions du conseil et les informations de la municipalité.

Cette taxe insolite serait-elle un moyen ingénieux pour baillonner la presse ? On se demande dans les milieux journalistiques si cette taxe n'est pas illégale, ultra-vires, si elle ne vient pas à l'encontre des lois fiscales, des juridictions municipales, de la loi de la presse, du droit des citoyens à l'information, du droit au libre accès à l'information pour les journalistes et de la liberté de la presse reconnue par la Charte des droits de l'homme.

Québec Autobus

Il n'est pas question de rompre la conciliation

Par Pierre BOULET

Il n'est pas question pour le moment que la conciliation soit rompue dans le conflit qui oppose Québec Autobus et les chauffeurs de cette compagnie. Les rencontres se poursuivent comme prévu depuis lundi et les deux parties continuent de chercher "la solution".

C'est ce que nous a déclaré hier M. Claude Bender, qui détient la fonction de conciliateur dans cette affaire. M. Bender s'est toutefois limité à cette déclaration laconique, et il lui a été même impossible de révéler si les séances de conciliation se poursuivraient aujourd'hui.

Pour les quelque 228 chauffeurs de la Compagnie Québec Autobus, le compte à rebours est donc commencé. En effet, il ne reste pas tout à fait trois jours avant que la décision fatidique ne soit prise. La grève, qui était d'abord prévue pour la nuit du 2 au 3 mai dernier, commencera officiellement samedi, à 2 heures du matin, s'il n'y a pas d'entente d'ici là.

La semaine en cours est donc la semaine de la grande décision. Si l'on se fie à l'attitude des chauffeurs, lors de la réunion qu'ils tenaient à la CSN, la semaine dernière, il sera maintenant impossible de retarder la date du débrayage une seconde fois.

Le principal point en litige est sans contredit celui des salaires. La semaine dernière, l'offre des patrons et la demande de la partie syndicale demeuraient au point mort. La compagnie offrait $210,000. pour une période de deux ans ou $400,000, pour trois ans, tandis que la demande globale du Syndicat se chiffrait à $1,500,000. sur une durée de deux ans.

Depuis le début de la semaine, rien n'a encore été révélé sur la marche du dialogue qui a été entrepris à ce sujet. Ce qui est certain, c'est que les deux parties devront faire des concessions si elles veulent en arriver à un règlement.

De toute façon, les habitués du Transport en commun à Québec sont assurés d'un service régulier d'autobus jusqu'à vendredi prochain en fin de soirée. A partir de ce moment, tout dépendra de la tournure qu'auront prise les séances de conciliation qui se déroulent actuellement à l'édifice Delta, à Ste-Foy.

Le monastère des Soeurs Augustines vendu $1.00

QUEBEC. — Le monastère des Augustines deviendra la propriété de l'Hôpital Général de Québec qui, après lui avoir apporté les transformations qui s'imposent, y logera ses élèves infirmières auxiliaires.

Ayant acquis cet immeuble pour le prix de $1.00 l'Hôpital Général de Québec pourra jusqu'à concurrence de $16,160.25 y entreprendre des travaux de transformation.

Le Conseil des Ministres qui à la demande du ministre de la santé monsieur Jean-Paul Cloutier a accordé cette autorisation, a aussi donné son accord à la construction d'une entrée électrique principale qui desservira dans ce même hôpital les bâtiments s'y rattachant. Le coût des travaux ne devra pas excéder $6,575.00 ou l'estimé qui figure aux plans, et qui a été approuvé par les fonctionnaires du Ministère de la Santé.

FAITS DIVERS

QUEBEC — Une collision impliquant deux lourds autobus a fait trois blessés sur le boulevard Sainte - Anne, à Montmorency, peu avant 18 heures 30, hier.

Les blessés sont Joseph Boily, âgé de 72 ans, domicilié au 16 de la rue Sainte-Anne, à Baie Saint-Paul, Lise Pagé, 19 ans, du 102 de la rue Saint-Jean Baptiste, à Baie Saint-Paul également, et Louis Leblanc âgé de 21 ans, demeurant au 52 de l'avenue Ruel, à Montmorency.

L'accident est survenu au moment où les freins d'un autobus ont manqué et le lourd véhicule a percuté l'arrière de l'autre.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard et fils.

Moto vs auto

ANCIENNE LORETTE — Un motocycliste a été renversé par une automobile à l'angle de la rue Notre-Dame et de la route numéro deux, à l'Ancienne Lorette, peu après 17 heures, hier.

Il s'agit de Jean-Claude Daigle, âgé de 26 ans, domicilié au 89 de la rue de l'Eglise, à ville Bélair, qui a subi une fracture à une jambe.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Laval.

Services externes améliorés à l'hôpital l'Enfant-Jésus

QUEBEC. — L'hôpital de l'Enfant-Jésus pourra réaliser par étapes, un programme d'agrandissement de ses services externes.

Le Conseil des Ministres, à la suggestion du ministre de la santé, Monsieur Jean-Paul Cloutier, en a donné l'autorisation.

L'hôpital de l'Enfant-Jésus peut donc retenir les services d'un architecte et des ingénieurs-conseils afin de faire préparer les esquisses préliminaires de même que les plans et devis des travaux de construction et les soumettre, pour approbation, au Ministère de la Santé.

Une bâtisse pré-fabriquée devait d'abord abriter certains services externes de l'hôpital. La cité de Québec ayant refusé le permis de construction, il y fallu songer à rendre plus permanentes les annexes nécessaires au bon fonctionnement de cet hôpital.

Question d'équilibre.

L'ANCIENNE-LORETTE. — Une lettre de la Commission municipale de Québec, rendue publique lundi soir lors d'une séance du conseil municipal de l'Ancienne-Lorette, exige clairement que le dit conseil prenne, à l'avenir, les moyens nécessaires pour que ses budgets soient équilibrés. Cette lettre, qui fait suite à la rencontre, mardi dernier, des administrateurs municipaux et des experts de la Commission des Affaires municipales, accorde la permission aux édiles municipaux de créer un fond de roulement de $100,000.00, lequel servira à amortir une partie du déficit accumulé de l'ordre de $96,000.00, et d'aller sur le marché des obligations pour un montant de $50,000.00. La commission enjoint aussi le conseil à réduire considérablement ses dépenses, au cours des prochaines années.

● **SEMAINE DU RESPECT DE LA LOI — M. Jean-Jacques Bertrand, ministre québécois de la Justice, lançait officiellement mardi la "Semaine du respect de la loi et de l'autorité" organisée par les Clubs Optimistes du Québec métropolitain en vue de sensibiliser d'une façon particulière la population aux divers mécanismes de notre système démocratique. En recevant une délégation des Clubs Optimistes, le ministre de la Justice a souligné que cette campagne d'éducation populaire "pouvait mieux faire connaître le rôle du policier, et par là, mieux l'apprécier. Votre action est un encouragement au civisme, et met l'accent sur un des devoirs les plus sérieux de tous les citoyens: le respect de la loi". De g. à dr., MM. Jean-Pierre Beltrami, lieutenant-gouverneur des Optimistes pour la section de Québec, Ben Parent, gouverneur pour le district Est du Canada en compagnie de M. Jean-Jacques Bertrand.**

l'Action éditoriale

Un siège pour la T.V.

On parle depuis longtemps de la possibilité de télédiffuser les débats de la Chambre des Communes et, naturellement, l'on s'interroge sur les avantages et les inconvénients que pourraient présenter de telles émissions.

Techniquement, aucun problème insurmontable ne s'opposerait au projet; les équipes de techniciens de Radio-Canada nous ont prouvé plus d'une fois qu'elles savaient adapter leurs caméras et leurs projecteurs à des situations autrement plus compliquées. Il semble en outre que l'on pourrait facilement s'entendre avec les postes privés dans le cas où ces derniers voudraient aussi diffuser les débats. Pour éviter la multiplication des appareils en Chambre, Radio-Canada pourrait alimenter les autres postes.

La présence de la télévision aux Communes changerait un peu la vie de nos députés. Ces derniers se sentiraient obligés d'être présents et l'on verrait moins souvent les vides qui se produisent habituellement. La présence d'une vingtaine de députés en Chambre laisserait en effet une très mauvaise impression chez les téléspectateurs. Nos représentants devraient aussi s'appliquer davantage à écouter ce qui se passe autour d'eux, plutôt que de rester plongés pendant des heures dans la lecture de journaux ou d'autres documents. En un sens, la télévision les forcerait à s'occuper un peu plus de leurs affaires.

Et pourtant, cette présence hertzienne, en Chambre pourrait inciter nos délégués à participer inconsidérément aux débats, pour nous prouver qu'ils sont là, qu'ils remplissent leur mandat et qu'ils sont sérieux. Il en résulterait une multiplication de discours inutiles et sans intérêt qui allongeraient considérablement les débats Les problèmes se régleraient moins vite, les sessions seraient interminables et l'on sait qu'elles se poursuivent déjà pendant une bonne partie de l'année.

Pour sa part, la population pourrait agrandir ses connaissances et s'intéresserait beaucoup plus aux questions politiques et sociales en suivant les travaux des Communes sur le petit écran. Grâce à la télédiffusion le contribuable occuperait un siège privilégié, plus confortable que ceux qu'on trouve dans les galeries du parlement. De plus, comme pour les joutes de hockey, il profiterait de certains avantages que n'ont pas ceux qui sont sur les lieux : explications, identification des personnages, traduction simultanée, etc.

Il serait préférable que les émissions soient en différé plutôt qu'en direct; ainsi, les réalisateurs pourraient couper beaucoup de passages fastidieux et qui ne peuvent intéresser que les grands initiés. En procédant de cette façon, un commentateur compétent pourrait fournir aussi aux téléspectateurs des explications indispensables sur les procédures, les projets de loi, le sort réservé à tel bill, à telle motion, ainsi de suite.

Mais, la transmission d'une émission en différé pourrait placer les réalisateurs dans des situations délicates; on devine, comme le faisait remarquer le premier ministre M. Pierre Eliott-Trudeau, que les partis politiques et les députés surveilleraient attentivement le temps qu'on leur accorderait sur ces émissions et s'empresseraient de protester dès qu'ils constateraient le moindre favoritisme ou du moins ce qu'ils croiraient être du favoritisme. Comme le dit le premier ministre, les réalisateurs auraient beau être des plus compétents, ils ne manqueraient pas, à l'occasion, de froisser les susceptibilités.

Si l'on commence à télédiffuser les débats des Communes, d'autres demanderont ensuite qu'on diffuse aussi ceux du Sénat ou des divers comités. On voit qu'il serait long d'énumérer tous les avantages et les inconvénients d'un tel projet. Cependant, la question mérite d'être sérieusement étudiée.

En attendant, il vaudrait la peine de tenter certaines expériences, soit en télédiffusant des points particuliers d'une session, comme le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône, le débat sur le budget, l'étude des projets de lois qui présentent un intérêt national ou social. De ces expériences, l'on pourrait tirer d'importantes conclusions qu'on utiliserait à élaborer ensuite un projet plus complet.

Si l'on procède avec toutes les précautions requises, on constatera peut-être qu'il y a plus d'avantages que d'inconvénients dans ce projet.

Roger BRUNEAU

Il y a beaucoup à faire

Que de fois n'a-t-on pas dit — avec combien de raison ! — que l'inertie, l'indifférence des bons fait, en large part, la force et le jeu du mal ! A cet égard, par exemple, il serait possible de citer bien des textes pontificaux. Pour ne parler ici que des derniers Papes, Pie XII, par exemple, n'a-t-il pas souvent montré que le chrétien, le baptisé doit être apôtre! Un apôtre dont la vie, la sainteté personnelle ait tout un rayonnement autour de lui. Un apôtre dont l'action s'exerce au foyer, dans la profession, dans la cité, notamment dans la lutte contre l'immoralité publique.

Face à tout ce qui se dit, se fait et tout ce qui se passe dans le monde, nul d'entre nous ne peut demeurer passif, insouciant. —*"On ne peut*, disait encore Pie XII, (et ce texte remonte à plus d'un quart de siècle), *s'imaginer à quel point de corruption n'ont pas craint de descendre certains auteurs, éditeurs, artistes, divulgateurs de pareilles oeuvres littéraires et dramatiques, artistiques et scéniques, convertissant l'usage de la plume et de l'art, du progrès industriel et des admirables inventions modernes et amorces d'immoralité"*.

Il y a heureusement, ajoutait le Pape, des parents, des pères et mères de famille, des adultes et des jeunes encore très conscients de leurs devoirs et responsabilités. Il s'en trouve d'autres, hélas ! qui, aveuglément, inconsciemment, font, par leur inertie, le jeu même des pervertisseurs. —*"Aussi*, déclarait le Saint-Père, *s'il est vrai que "contre la bonne volonté, la mauvaise volonté se déchaîne", il est de souveraine importance d'entrer en lice pour la défense de la moralité publique et sociale"*.

—*"Sauf une petite minorité*, avait au préalable écrit le Pape, *le peuple ne chercherait pas spontanément, et demanderait encore moins, des divertissements malsains, s'ils ne lui étaient offerts, présentés, et parfois même imposés par surprise"*. Il ne faut point être de *"la tourbe confuse de tièdes, irrésolus et flottants, pour qui la religion est peut-être encore quelque chose, mais quelque chose de bien vague, sans nulle portée sur la vie"*. Il faut être convaincus, actifs, déterminés, agissants. Le travail à accomplir, certes, est immense. Mais *"si son ampleur a de quoi effrayer et décourager les pusillanimes, elle est bien propre aussi à enflammer d'une plus grande ardeur les âmes généreuses"*.

★ ★ ★

Où, comment travailler ? Rappelons-nous que nous sommes des témoins du Christ. Nous devons travailler en nous-mêmes et autour de nous ;seconder, prendre les initiatives qui semblent les plus indiquées, opportunes.

Insistons ici, avec Sa Sainteté Paul VI, sur la valeur, "le devoir du témoignage". —*"Témoigner sa foi*, disait, de fait, le Souverain Pontife, le 14 décembre 1966, *est une des prescriptions et des exhortations que le concile proclame et répète fréquemment dans ses documents. Le chrétien qui se met à l'école du concile doit se sentir porté à une nouvelle profession de sa foi, plus claire, plus intense, plus apostolique"*.

—*"Beaucoup de chrétiens*, déclarait quelques années plus tôt notre Père commun, *continuent à être des passifs, des oublieux, pour ne pas aller jusqu'à dire des déserteurs, devant le grand appel que Dieu, avec le christianisme, a bien voulu faire au monde"*. Cet appel, il est d'autant plus fort, plus pressant que les forces du mal, elles, intriguent, se déploient et agissent avec audace.

Dans une récente livraison, la revue "JE CROIS" rappelait certains propos du regretté Père Henri Roy, fondateur de l'Institut séculier Pie X : —*"Il y a des montagnes de péchés que nous pouvons empêcher par une vraie ferveur"*. —*"Le courage apostolique doit être la caractéristique de chacun de nous"*. Demandons à Dieu le don de force qui se manifeste notamment par deux attitudes : Entreprendre quelque chose et savoir souffrir dans l'entreprise. —*"On ne peut pas sauver les âmes sans souffrir, sans se priver"*. —*"Que nous soyons tous très vigilants pour faire le plus de bien possible au plus grand nombre possible"*.

Il n'est pas que dans les pays éloignés où la moisson se trouve abondante et les ouvriers trop peu nombreux. Partout, chez nous comme ailleurs, il y a énormément de travail à faire. Ne mettons pas notre inertie au service de la cause du mal !

Odilon ARTEAU

LA PAROLE est aux lecteurs

Un retour signalé

Nous lisons dans l'hebdomadaire America (17 février 1968), publié par les Jésuites des Etats-Unis et du Canada :

Nous avons appris avec joie le retour à l'Eglise du P. John F. Peifer, ancien professeur du séminaire de Milwaukee, qui avait annoncé l'été dernier son intention de quitter l'Eglise catholique et la prêtrise. Il a demandé pardon du scandale qu'il avait pu causer et il a remercié tous ceux qui l'ont aidé par "leurs prières et leur amitié". J'ai découvert, a-t-il déclaré, que je ne pouvais pas ignorer le miracle social qu'est l'Eglise catholique romaine et que je ne pouvais pas faire abstraction de la réalité de mon sacerdoce."

Nous ne somme pas d'accord que le P. Schillebeeckx lorsqu'il dit que "d'ici à trois ans, 10,000 prêtres auront probablement quitté leur ministère aux Etats-Unis." (1)

Mais quoi qu'il en soit, nous savons que beaucoup de prêtres aujourd'hui ont spécialement besoin de la prière et de l'amitié de leurs évêques et de leurs supérieurs, de leurs frères, prêtres et des laïcs. Sans doute les catholiques réagissent-ils avec plus de maturité lorsqu'un prêtre "quitte", et ils en sont moins scandalisés, mais cela ne les autorise pas pour autant à devenir blasée (en français dans le texte).

Le cas du P. Peifer nous rappelle que le prêtre qui traverse une crise doit pouvoir compter sur l'aide du peuple de Dieu tout entier.

(1) Sans doute le P. Schillebeeckx a-t-il été harcelé pendant son séjour en Amérique par cette minorité terriblement bruyants de prêtres et de laïcs aigris qui font part de leur malaise à tout nouvel arrivé qui leur tombe sous la main. (cf. America, 10.2.68; p. 74)

M. E. Bolduc M.I.C.
Granby

Certaines inquiétudes...

Monsieur,

Le Cercle Lacordaire de Ste-Emmélie désire faire connaître ses inquiétudes concernant certaines clauses du Bill C. 195 proposé il y a quelques mois déjà, par l'ex-ministre de la Justice, M. Pierre Elliott-Trudeau, notre premier ministre actuel, amendements soi-disant actuellement suspendus.

Nos protestations portent sur les articles 7 (homosexualité) et 17 (avortement).

Comment pourrait-on légaliser un acte contre nature ? Il faudrait dans ce cas, présenter l'homosexualité comme une chose normale, alors qu'elle est sans contredit une déviation sexuelle, un vice qu'il faut plutôt confier à la médecine. Légaliser l'homosexualité serait comme ..nourrir ..une ..plaie ..pour qu'elle en vienne à attaquer tout le corps plutôt que de la faire soigner.

Quant à l'avortement, c'est s'approprier un droit qu'on est tenu de respecter, le droit à la vie, qui est fondamental. On ne s'improvise pas ainsi maître de la vie. Si on brime trop la nature, un jour elle se rebellera, et c'est la vie de la femme qui sera en danger.

Nous espérons non seulement une suspension, mais le retrait prochain de ce bill.

En foi de quoi nous avons signé:
Le Cercle Lacordaire,

Par Mme Lucien Hébert.
Leclercville

Deux Ontariens nous écrivent

Canadiens,

Je suis heureux et bien encouragé d'apprendre que les visiteurs de la ville de Québec et les résidents de London sont devenus bons amis durant au moins une fin de semaine. Je regrette cependant que ma femme et moi n'ayons pu participer activement au programme et, d'une façon ou d'une autre, aider à effacer l'opinion publique de "Maudits Anglais !" Voilà comment les Français et les Anglais peuvent s'entendre quand les mythes et les problèmes superficiels sont oubliés.

Les séparatistes, à l'origine, demandaient des changements pour corriger des injustices. On est en train de discuter, on fait des promesses et nous croyons qu'il faut des concessions de chaque part. La vérité, c'est que M. Lévesque aimerait le Québec entièrement indépendant et complètement français Nous rejetons cette idée. La langue et la culture française mais les grandes villes comme Québec et Montréal appartiennent à tous les Canadiens comme elles appartiennent à tous les Québécois et comme tout le reste du Canada appartient également aux Québécois.

Donc, surtout après l'opération bonhomie "Lonbec", j'espère que plusieurs verront que les attitudes négatives ne sont pas nombreuses, sinon éteintes.

Nous serons bien heureux si les résidents de la Belle Province veulent nous exprimer leurs sentiments et leurs idées et toute lettre, en l'une ou l'autre langue sera bien reçue, surtout le français, car mon épouse, qui est Française, pourra les traduire.

Bien à vous,
Ted et Madeleine Byck
903, rue Elias,
London, Ontario.

La Vieille Maison "Chez-Nous"

Peut-on être vieille et jeune à la fois ? Oui, et nous en avons eu la preuve samedi, 20 avril, lorsque LA VIEILLE MAISON nous a offert le spectacle d'un groupe de jeunes artistes animés de l'enthousiasme des néophytes. Cette jeune troupe folklorique, créée il y a plus de deux ans, grâce à la ténacité et au travail inlassable de Mme Bernard Doré et de ses collaborateurs, est formée de jeunes dont l'âge s'échelonne de 4 à 20 ans.

Leur spectacle était composé de danses folkloriques canadiennes, mexicaines, israéliennes, grecques, écossaises, russes et j'en passe. Chacune d'elles fut exécutée avec rythme et ensemble; les plus petits mettant beaucoup d'application dans l'exécution de danses qui ont demandé beaucoup de travail de leur part.

J'ai aimé en particulier la danse mexicaine : les jeunes danseurs portaient de magnifiques ponchos tissés sur les métiers de LA VIEILLE MAISON. Comme on le voit tout était joliment "Home Made".

Les "grands" dans l'exécution de danses russes et israéliennes ont fait preuve de beaucoup de spontanéité et de rythme. La danse israélienne, dansée pieds nus, était empreinte d'une grâce religieuse. La Russie a été à l'honneur : très bien dansée par un aimable jeune trio, vêtu dans la plus pure tradition russe. L'étoile masculine de ce trio était Yvon Talon, les fillettes étaient Lucie Drolet et Geneviève Gaumond. Le jeune garçon a émerveillé l'assistance par ses dons acrobatiques.

Le couple russe formé de Mlle Christiane Demers et M. Jacques Sylvain, à qui on doit la mise sur pied d'une grande partie du spectacle, a exécuté une danse qui clôturait cette soirée en beauté. Il faut souligner le travail du jeune moniteur M. Jacques Sylvain, qui depuis des mois, toutes les fins de semaines, se consacre à la formation d'une troupe de danseurs qui lui fait honneur.

Je n'oublie pas la danse canadienne, dirigée par le spécialiste "es folklore", M. Edgar Lemieux, qui nous a permis de voir évoluer la troupe de LA VIEILLE MAISON dans son costume typique : pour les filles, jupes turquoises ou brunes tissées au métier, blouse blanche et petite pointe assortie.

J'ai beaucoup aimé la partie chorale exécutée avec âme et sobriété par un groupe mixte, aussi beau à voir qu'à entendre : les Immortelles de Ferland, l'Hymne à la joie, Edelweiss, ainsi qu'une fantaisie humoristique, accompagnés par Mlle Louise D. Caron qui a su harmoniser ce groupe avec talent.

Nos jeunes amis évoluaient sur la scène de l'Institut décorée de meubles anciens et objets d'artisanat, dont un magnifique chapeau tressé.

Quelle jolie, fraiche et reposante soirée ! Elle nous donne foi en une jeunesse capable de conserver et transmettre la beauté, la simplicité du folklore, l'une des richesses fondamentales de l'Homme.

LA VIEILLE MAISON fait de l'excellent travail et si chaque région de la Province en possédait une semblable, nous serions tranquilles pour l'avenir de la jeunesse.

Il faut en remercier chaleureusement l'instigatrice et l'âme dirigeante; Mme Bernard Doré, au risque de blesser sa modestie.

Janine Perrin
Québec

De notre correspondant
MARCEL CLEMENT

Au Congrès de Lausanne :

LE SENS CHRETIEN DE L'HISTOIRE

Parmi toutes les manifestations internationales qui se déroulent chaque année, le Congrès de Lausanne revêt une physionomie particulière.

Il s'agit en réalité du congrès organisé annuellement par "l'Oeuvre de formation civique et d'action culturelle, selon le droit naturel et chrétien", organisme qui permet à nombre de mouvements, de journaux de se rencontrer, chaque année, sur le terrain qui leur est commun dans la recherche, en vue de l'application de la doctrine sociale et politique de l'Eglise dans l'esprit du "vrai Concile".

Cette année, le Congrès s'est tenu les 5-6-7 avril dernier au Palais Beaulieu, à Lausanne. Il a rassemblé près de 3,000 congressistes dont plus de la moitié, selon le témoignage du quotidien de Paris, "Le Figaro", était de moins de trente ans.

L'Esprit de "l'Office"

L'Office de formation civique et d'action culturelle est marqué par trois notes principales :

a) Il s'affirme fondamentalement respectueux dans l'autorité du Pape et de la Hiérarchie, et demande à tous les groupements qui se retrouvent avec lui, d'être fidèle à cette attitude comme aussi de se référer, au moins implicitement, à la Doctrine sociale de l'Eglise.

z) l'Office et ceux qui s'y retrouve s'unissent en second lieu dans un refus actif des diverses formes du totalitarisme contemporain et de l'esprit révolutionnaire.

c) Enfin, l'efficacité de cette oeuvre est recherchée dans le respect véritable, dans la diversité et dans la complémentarité de tous les organismes qui acceptent de participer à cette manifestation annuelle. C'est dire que ce grand rassemblement est à la fois marqué par beaucoup d'unité et une grande diversité.

Le sens chrétien de l'Histoire

Cette année, le thème du Congrès portait sur le sens chrétien de l'Histoire. Un certain nombre d'orateurs ont développé ce thème, l'abordant de plusieurs manières.

Un rapport d'introduction de Jean Madiran, Directeur d'"Itinéraires", a bien marqué dès le début des assises, que l'Histoire s'écrit entre une création et un jugement dernier et qu'il fallait distinguer entre l'intelligibilité **de l'Histoire, dont le but suprême est la croissance du Corps Mystique et le développement du nombre des élus, et la** direction de l'Histoire, **c'est-à-dire la réponse positive ou négative que l'Humanité apporte, selon les époques, à l'appel divin. L'orateur marqua aussi profondément combien il est peu indiqué de parler de sens de l'histoire en appliquant ces mots à une sorte de prophétisme social. Le sens que nous connaissons de l'histoire, c'est tout ce qui nous est parvenu du passé. Ce ne sont pas les paris hasardeux que l'on peut tenter sur l'avenir.**

Plusieurs orateurs et particulièrement l'Amiral Auphan marquèrent le rôle joué par l'Eglise au cours de l'Histoire. Dans une large et puissante évocation des siècles passés, il montra comment les rapports du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel avaient été organisé au cours des âges en vue de permettre l'établissement d'une civilisation pleinement humaine et chrétienne.

Il n'est pas possible de résumer dans le détail la vingtaine d'allocutions et de conférence qui ont jalonné ces jours. Mais il faut insister sur le fait que tous les orateurs ont contribué à mettre en lumière que le vrai sens chrétien de l'histoire est celui de la réponse positive de l'humanité à l'appel divin. Au contraire, lorsque les hommes, individuellement ou collectivement, veulent édifier la cité sans le Seigneur et se livre à des idéologies trompeuses, la civilisation régresse.

On peut alors parler du contre-sens de l'Histoire . . . Le contre-sens originel réalisé de l'Histoire s'est réalisé dans le refus d'Eve qui garda pour elle le fruit que Dieu s'était réservé. Marie, au contraire, à partir de son "fiat" a contribué à préparer la rédemption du Christ, qui a remis l'humanité dans le sens de l'histoire, c'est-à-dire dans le sens de la volonté de Dieu.

Message du Cardinal Ottaviani

Le samedi 6 avril, le président de l'Office, M. Jean Ousset donna lecture d'une lettre adressée par le Cardinal Ottaviani à l'occasion du Congrès. Cette lettre apporta approbation non déguisée à l'oeuvre accomplie par l'Office. "Ce règne du Christ, vous avez en effet conçu, voici vingt ans, le noble dessein de l'implanter dans notre monde bouleversé, selon la mission propre qui revient aux laïcs. N'était-ce pas répondre à l'avance à l'appel du IIe Concile du Vatican, dans son Décret sur l'Apostolat des laïcs" !

C'st debout, que les congressistes, par d'interminables applaudissements, marquèrent leur gratitude à l'Eglise, **qui a travers le message du Cardinal Ottaviani les bénissait et** les encourageait.

Rencontres et Carrefours

Dans l'immense hall du Palais Beaulieu non seulement les congressistes **assistèrent** avec une piété ferveate à des offices religieux marquant chacune des journées, **non seulement ils purent entendre un enseignement** substantiel sur le thème **du congrès, mais** encore de nombreux temps **libre leurs permirent de se retrouver dans l'un ou l'autre** des trente-sept stands **que des organes, mouvements, et associations diverses avaient aménagés en vue de donner des renseignements** ou de faciliter **contacts et discussions.**

De nombreux journaux catholiques tel que "L'Homme Nouveau", **"La France Catholique", des mouvements de jeunesse, d'action** scolaire, d'action syndicale, **ont ainsi témoigné** de la présence des membres **du Congrès** dans toutes les formes de l'activité **civique** et culturelle de notre temps. **Enfin il faut** signaler qu'une exposition des oeuvres **du** maitre Henri Charlier, bien **connu au Canada,** avait été organisé à l'occasion **du Congrès** afin que tous puissent constater **que cette** manifestation était vraiment **au carrefour** des trois grandes réalités **que la Foi chrétienne** informe et éclaire : **la doctrine,** la culture et l'histoire. Ce n'est pas surestimer cette manifestation que de dire qu'elle **a** laissé une trace profonde dans l'esprit de toux ceux qui y ont assisté et **qu'elle a constitué un témoignage capital pour ceux qui** veulent avancer selon les **directives du Pape** et l'application du vrai **Concile dans la vie** quotidienne, sociale, économique **et politique.**

Tchécoslovaquie

Rencontre entre le gouvernement et les évêques

par François BERNARD

M. Gustav HUSAK, vice-président du Conseil; M. Miroslav Galuska, ministre de la Culture et de l'Information, et le commissaire du Conseil national slovaque pour la culture, M. Stefan Brencie, se sont réunis à Prague avec Mgr Necsej, administrateur apostolique de Nitra; Mgr Pobozny, administrateur apostolique de Roznava; Mgr Tomasek, administrateur apostolique de Prague, et Mgr Lazik, administrateur apostolique de Trnava, en présence du chef de la section des cultes, Mme Erika Kadlecova.

Dans une atmosphère de sincérité, souligne un communiqué, les interlocuteurs ont procédé à un échange ouvert de leurs points de vue sur la solution des problèmes concernant les croyants en Tchécoslovaquie.

Mgr Tomasek partira pour Rome. Il a déclaré à la presse : "Les conversations ont été marquées par la bonne volonté réciproque de régler les problèmes en litige à la satisfaction des deux parties et aussi rapidement que possible. Les problèmes concrets feront l'object d'entretiens ultérieurs."

Des négociations sont en cours à deux niveaux, a-t-il précisé : au sommet, entre le Saint-Siège et le gouvernement, elles en sont au stade préparatoire; sur le plan local, au niveau du diocèse ou de la paroisse, les responsables cherchent à régler les questions à leur portée.

Les événements sont allés très vite en Tchécoslovaquie depuis un mois. Des nouvelles prématurées ont été lancées : ainsi, il n'est pas exact que la reconstitution de deux congrégations de religieuses ait été autorisée. En fait, peu de mesures concrètes ont été prises, mais de telles mesures ne peuvent être improvisées. Il existe des lois et des règlements qui doivent être changés ou réinterprétés : cela ne peut se faire en un jour et dans la bousculade.

Ce qui s'est passé n'en est pas moins considérable. Tout d'abord, la disparition des "prêtres de la paix" est déjà une véritable libération et un signe incontestable d'une volonté de rendre à l'Eglise une situation normale. Ensuite, les chrétiens peuvent s'exprimer librement, les prêtres auxquels il était interdit d'exercer leur ministère ont pu se réunir, aller voir leurs évêques, exprimer leurs souhaits et faire connaître leur état d'esprit.

Dans l'ensemble, la lettre de Mgr Tomasek reflète bien les espoirs des chrétiens, leur ouverture et leur disponibilité devant les possibilités nouvelles qui s'ouvrent pour la société tchécoslovaque.

La rencontre entre les quatre évêques actuellement en fonctions et les représentants du gouvernement marque le début d'une nouvelle étape, celle des réalisations concrètes. Les premières mesures qui pourront être prises rendront probablement au service de l'Eglise quelque 1,500 prêtres et six évêques : les évêques de Litomerice, Brno et Budejovice, l'administrateur apostolique de Hradek Kralove, et deux évêques auxiliaires. Le retour du cardinal Beran parait également possible.

"Je suis convaincu, a dit Mgr Tomasek, que les nouveaux dirigeants communistes cherchent honnêtement à rétablir la liberté religieuse. De notre côté, nous ne désirons rien d'autre qu'être de bons citoyens et des catholiques libres."

F. B

(Copyright B.I.P.)

DIEU
nous parle dans la BIBLE
Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Jésus a fait encore, en présence de ses disciples, beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ceux-ci ont été écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom.

(Jean, XX, 30-31)

lettre de paris

Quand le chemin de la paix passe par Paris

Vendredi prochain, M. Averell HARRIMAN, représentant des Etats-Unis et M. XUAN THUY, délégué de la République du Nord-Vietnam se rencontrent officiellement à Paris en vue d'engager des pourparlers pour mettre un terme à la guerre du Vietnam. Bien qu'il n'était pas totalement imprévisible, le choix de la capitale française pour cette rencontre a surpris.

Nul n'ignorait, en effet, la répugnance des Américains à venir discuter avec leurs adversaires à proximité du général de Gaulle, dont ils n'apprécient guère l'attitude en ce qui concerne le problème vietnamien. Mais comme il fallait en sortir après un long mois de tergiversations, le président JOHNSON s'est résigné à envoyer ses négociateurs dans la mouvance élyséenne.

Le gouvernement français a-t-il fait en sorte, pour des raisons de prestige intérieur et extérieur, que cette solution s'impose ? A première vue, il ne le semble pas. La candidature de Paris n'a jamais été officiellement proposée, et tout au long des tractations entre Washington et Hanoï, les officiels français ont été d'une discrétion exemplaire. Lorsque, le 18 avril dernier, la question du choix de Paris a été posée à M. Couve de Murville, le ministre des Affaires étrangères s'est borné à répondre avec prudence : "Nous n'avons certainement pas d'objections. Nous serions heureux, au contraire, d'apporter notre contribution à la solution d'un problème difficile".

Cette contribution découlera-t-elle des simples lois de l'hospitalité, ou ira-t-elle au-delà ? A plusieurs reprises, au cours de ses dernières conférences de presse, le général de Gaulle a donné à entendre que, le moment venu, lorsque la situation serait "mûre", la France serait à même de proposer un plan de paix équitable, et qu'elle s'associerait volontiers à toute solution de caractère international. Il y a donc tout lieu de croire que de Gaulle n'assistera pas en simple spectateur aux pourparlers américano-vietnamiens, et qu'il s'arrangera, s'il juge que c'est propice et souhaitable pour les deux parties, pour s'immiscer dans le débat, ne serait-ce que pour débloquer des mécanismes qui auront bien vite tendance à s'enrayer.

C'est évidemment cette présence du Président français à quelques encablures de la table de négociation qui a fait tant hésiter les Américains avant d'accepter Paris. Outre cela, ils pouvaient encore redouter une certaine pression de la rue favorable aux Vietnamiens, en raison de la présence dans la capitale française d'un fort courant populaire antiaméricain, à cause du Vietnam, précisément. Mais cela est l'affaire d'un service d'ordre bien organisé et si les pouvoirs publics le veulent, il ne se passera rien de fâcheux à Paris. Sur ce point, les négociateurs américains peuvent être rassurés; de Gaulle n'acceptera jamais que la rue se mêle de l'important travail des diplomates.

Reste — à l'heure présente — à déterminer le lieu où se dérouleront les pourparlers. A Paris même, où les locaux ne manquent pas pour des rencontres de ce genre — le Palais Rose de l'Avenue Foch, où se tient l'une des innombrables conférence à Quatre de l'immédiat après guerre, l'ancien édifice de l'OTAN, l'ancien Hotel majestic, etc. — ou dans les environs immédiats de la capitale fort riches en somptueuses résidences, comme le grand Trianon de Versailles, le Château de Champs, celui de la Celle-St-Cloud, ou encore de Rambouillet. Le gouvernement français, en tout cas, offre aux négociateurs des deux parties toutes les garanties possibles concernant leur sécurité, et leurs communications, et il mettra à leur disposition, comme il se doit, toutes les facilités nécessaires au bon déroulement de la négociation.

Maurice HERR

(copyright B.I.P.)

terre des hommes (II)

Le coût d'entrée sera similaire à l'an dernier mais certains prix sont réduits

Par Dave MacDONALD

MONTREAL. (P.C.) — Il en coûtera presque aussi cher pour mettre les pieds sur la Terre des Hommes que pour entrer à l'Expo 67, l'an dernier, mais sur le terrain même, certain prix seront réduits.

Les tarifs d'admission pour l'Exposition estivale de cinq mois seront semblables à ceux de l'Expo, à quelques exceptions près, mais on fait mention de réduction sur les prix des aliments et du Gyrotron, entre autres choses.

Prenons comme exemple une famille composée de papa, maman et deux enfants de 12 et 14 ans. Voici ce qu'il leur en coûtera :

— $2.60 pour le stationnement au terrain pour 12,000 voitures près de la Place d'Accueil, même prix que l'an dernier.

— Admission pour une journée : $2.50 chacun pour le père, la mère et le jeune de 14 ans, $1.25 pour l'enfant de 12 ans, soit un total de $8.75; donc, même prix que l'an dernier.

— Quatre "hot-dogs", $1; une réduction de 10 cents pièce par rapport à l'an dernier.

— Quatre hamburgers, $1.60; même prix que l'an dernier, mais Bernard Hurtubise, gérant des restaurants, assure qu'il y aura plus de viande . . .

— Transport de base sur le terrain, à bord de l'Express : gratuit. C'est l'Expo-Express de l'an dernier, sans l'Expo.

A LA RONDE

— Entrée aux pavillons : gratuite.

Les manèges et amusements de La Ronde coûteront moins cher que l'an dernier dans l'ensemble et il y aura plusieurs attractions nouvelles.

Le Gyrotron, structure d'aluminium dans laquelle les visiteurs de l'Expo partaient en voyage simulé à travers les planètes et dans la bouche d'un volcan, coûtera 50 cents cette année, au lieu de $1.

L'an dernier, la piste de "go-karts" avait attiré un million de clients à 40 cents par deux minutes. Cette année, la ville construit une "autoroute" de 1,800 pieds pourvue de panneaux de signalisation et qui passera sous le Gyrotron. Le prix sera de 30 cents pour quatre minutes.

Le Monde des enfants a été complété d'un manège en avion réacté, à la place de l'ancien spectacle de marionnettes. Pour 20 cents, les enfants prendront place dans un réacté qui vrombira et plongera, grâce à une pompe hydraulique.

Un nouveau manège promènera pour 50 cents les visiteurs sur 1,880 pieds de voies, sur un parcours de huit fois 212 pieds, 60 pieds de large et 65 de haut.

Pour 30 cents, un nouveau manège appelé le "Super-Himalaya" agitera les usagers en avant puis en marche arrière sur une voie circulaire décorée de 9,000 lumières clignotantes.

RESTAURANTS

Pour manger, les visiteurs retrouveront plusieurs des restaurants nationaux de l'an dernier. Plusieurs étaient renommés pour leurs prix prohibitifs, mais la ville a négocié des réductions dans certains cas.

Il y a aura une réduction générale d'environ 10 pour cent au restaurant autrichien, de 15 pour cent à celui du Japon, de 20 pour cent à ceux de Belgique et de Monaco.

On peut réduire les frais d'admission s'il vaut la peine pour une famille d'acheter des passeports d'été, maintenant appelés visas.

Les visas d'abonnement pour adultes coûteront $20 jusqu'au 11 mai et $25 du 12 mai au 14 octobre, jour de fermeture, si on les achète ailleurs qu'à la Terre des Hommes. Au guichet, ils coûteront $35.

Ces prix sont les mêmes que pour l'Expo 67.

Les visas pour les jeunes de 13 à 21 ans coûtent $15 avant le 11 mai, soit $2.50 de moins que le passeport de cette catégorie pour l'Expo.

Le visa pour enfants, de deux à 12 ans, coûte $7.50, au regard de $10 au moins pendant l'Expo.

Mais les prix d'admission pour une journée demeurent de $2.50 pour adultes et jeunes et de $1.25 pour enfants, comme à l'Expo.

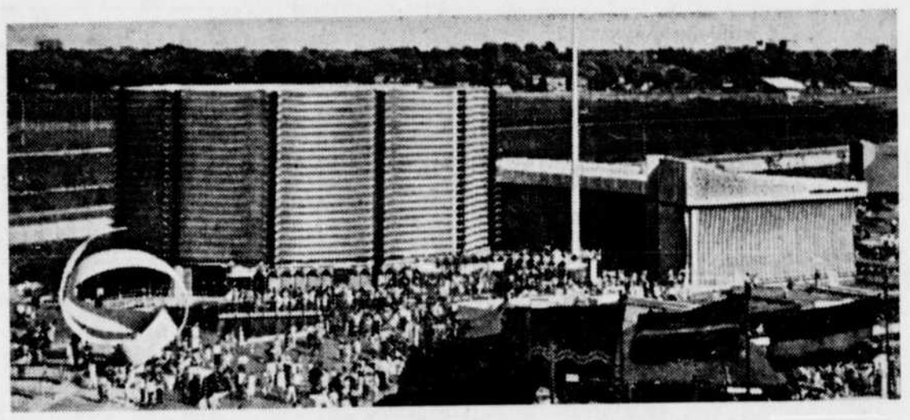

"Terre des Hommes"...
ouverture tel que prévu, le 17 mai

Québec n'a pas renoncé à hausser le salaire minimum à $1.25 l'heure en 1968

— Bellemarre

QUEBEC. — Le renouvellement, pour une période d'un an, des différentes ordonnances de la Commission du salaire minimum du Québec n'indique aucunement que le gouvernement ait renoncé à hausser le salaire minimum à $1.25 avant la fin de la présente année. Aucune décision contraire à la politique déjà énoncée par le ministère du Travail à ce sujet n'a été prise.

Tel est l'essentiel d'une déclaration faite par le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, en commentant l'approbation par le Conseil exécutif d'un arrêté ministériel adoptant l'ordonnance de la Commission maintenant en vigueur jusqu'au 1er mai 1969 les ordonnances Nos 3, 4, 7, 8, 9, 10 et 11. "Je n'ai rien retiré de la déclaration que j'ai déjà faite quant à la hausse du salaire minimum à l'automne de 1968", a dit M. Bellemare.

Le renouvellement des ordonnances en vigueur a été ordonné le 28 mars dernier par les membres de la Commission du salaire minimum siégeant sous la présidence de Son Honneur le juge Alex Bastine. Il a été enterriné par l'arrêté en Conseil numéro 1224A adopté le 17 avril. Cette mesure n'a d'autre but que d'empêcher l'une de ces ordonnances de devenir caduque pendant que la question est à l'étude. Chaque ordonnance est toujours renouvelée pour une période d'un an. Cependant, cela n'empêche pas le gouvernement d'apporter des modifications quelques semaines après le renouvellement.

Voici comment empêcher LES DENTIERS de bouger

Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et bascule. Saupoudrez-le de FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) améliorée, qui le maintiendra en place plus solidement et plus confortablement. Evitez les désagréments d'un dentier qui bouge, procurez-vous FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

99¢ LOWNEY'S chocolats aux cerises BTE 1 LB

$1.69 LEGRADE jambon cuit BTE 1½ LB

5/89¢ KLEENEX mouchoirs de papier blanc BTE 200

4/95¢ HABITANT soupes légumes ou pois BTE 28 OZ

START BREUVAGE INSTANTANE CHOIX DE 3 SAVEURS 2 btes 3½ oz .45
ST-HUBERT SAUCE A B.B.Q. UN DELICE 2 envs .55
CORDON-BLEU PATES VIANDE ASST. POUR VOS SANDWICHS 2 btes 7 oz .73
LEGRADE SAINDOUX POUR VOS FRITURES ECONOMIQUE 2 btes 1 lb .39
ROBIN-HOOD MELANGE A GATEAUX BLANC OU CHOCOLAT 2 btes 18 oz .89
IDEAL POIS VERTS GROSSEUR NO 4 QUALITE - CHOIX 4 btes 20 oz .89

GEM Roi des bas Prix
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 11 MAI

KRAFT GELEES ASSORTIES QUALITE bocal 9 oz .29
CHRISTIE BISCUITS GRAHAM WAFERS bte 13½ oz .39
CHEF BOY-AR-DEE RAVIOLI A LA VIANDE bte 15½ oz .39
CHERRIOS CEREALE POUR UN REPAS LEGER bte 10½ oz .39
CHRISTIE CUPLETS - CORNETS POUR CREME GLACEE bte 48 .49
CORONATION OIGNONS SUCRES DELICIEUX jarre 12 oz .49

Fête des Mères
NOS HOMMAGES A LA REINE DU FOYER

JEUNES DINDONS
prêts à cuire, éviscérés
"Cry-O-Vac" catégorie "A"
Canada - 5 à 12 lbs
lb .39

LAITUE FRAICHE
Qualité no 1 de la Californie - (Etats-Unis)
grosseur 24
.19 chacune

Nos fruits et légumes sont des plus frais et de la meilleure qualité

RAISIN NOIR BARLINKA QUALITE No 1 de l'Afrique du sud lb .49
CHOUX VERTS FRAIS QUALITE No 1 de la Floride (Etats-Unis) lb .11
OIGNONS JAUNES nouvelle récolte QUALITE No 1 du Texas (Etats-Unis) 5 lbs .69

Semaine des produits de qualité BILOPAGE sous inspection fédérale

SAUCISSES PUR LARD BILOPAGE lb .59
BOUDIN FRAIS BILOPAGE lb .29
SAUCISSON A L'AIL BILOPAGE 16 oz .59

JAVEX EAU JAVEL CONCENTREE ECONOMIQUE format 64 oz .43
PABLUM CEREALE MELANGEE POUR BEBES bte 16 oz .53
KRAFT MARGARINE MOLLE A L'HUILE DE MAIS bte 1 lb .53
LIBBY'S SALADE DE FRUITS DELICIEUX bte 28 oz .53

SUCRE blanc granulé SAC 10 LBS .75
QUANTITE LIMITEE: 2 sacs par client

KLEENEX ESSUIE-TOUT BLANC OU COULEURS ASST. format 2 rouls .55
FANTASTIK NETTOYEUR A TOUT USAGE VAPORISATEUR format 24 oz .85
McLARENS GHERKINS MIDGET UN DELICE jarre 16 oz .83
POL-R CREME GLACEE SAVEURS ASSORTIES format 3 chop .59

100 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de FLORIENT Désodorisant chaix de plusieurs saveurs format 6 oz .79
100 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de DISTINCTION bas-culotte en nylon extensible première qualité la paire 2.19
50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de BRIGITTE bas nylon double mèche sans talon première qualité la paire .99
50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de COLGATE crème dentifrice format géant .69
100 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de SIMARD gâteau fête des mères chacun 1.25
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de NOUVELLE ENCYCLOPEDIE Scientifique volume no 6 .99
50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de CUILLERE Tout aluminium pour crème glacée Spéc. .89
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de 2 SACS - 2 LBS CHOUX DE SIAM qualité, no 1 Québec "Canada"
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de 1 LIVRE DE FOIE à votre choix
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de BILOPAGE salade au chou verte 10 oz .43

Participez à notre CONCOURS D'ETE annuel
VACANCES 68"
il y a 5 MILLIONS de timbres Gold Star à gagner

En plus des millions de timbres que nous allons distribuer au cours des 5 prochaines semaines, à la fin du concours, 5 millions de timbres Gold Star seront attribués; il y aura 3 gagnants de 1 million de timbres et 40 gagnants de 50,000 timbres.

Non seulement vous aurez la possibilité de gagner 1 million de timbres à la fin du concours, mais aussi, chaque semaine, vous pourrez gagner 500 timbres Gold Star supplémentaires. En effet, avec toute commande variée de $5.00 et plus faite au magasin, vous aurez droit au coupon de la semaine; le nombre de timbres indiqué sous le sceau de ce coupon vous sera remis en supplément.

l'Action féminine

Les tanneurs de cuir pensent déjà au printemps 1969

TORONTO — Le printemps '68 vient tout juste d'apparaître que déjà les tanneurs canadiens, réunis aujourd'hui à Toronto, commencent à parler des textures et couleurs de cuir pour le printemps '69.

Pourquoi est-on si pressé ? Parce qu'au moins un an d'avance il faut que le tanneur s'apprête à déchiffrer les signaux qui lui parviennent des grands centres de la mode à travers le monde. Son antenne, toujours en alerte, capte les messages diffusés par une douzaine de sources différentes — fabricants de tissus, manufacturiers de textiles, couturiers, industrie de prêt-à-porter, etc. L'on comprend donc l'importance de l'Exposition du Cuir, tenue sous les auspices de l'Association des Tanneurs du Canada, en avant-première des modes de chaussures et accessoires en cuir du printemps '69.

De nos jours, la mode évolue si rapidement, et la passion du changement est tellement grande, qu'il faut toujours un grand choix de nouveautés. La couleur brille au firmament de la mode, et les Canadiens des deux sexes, plus jeunes ou moins jeunes, accueillent cette abondance de nuances avec plus d'enthousiasme que jamais auparavant.

Madame Elizabeth Hammond directrice du Centre du Cuir du Canada, nous dit que "toute cette affluence de tissus et de couleurs est un véritable conte de fées où l'on voit, en imagination, les grandes dames et les petites filles parader en toilettes d'un cachet doux et tendre, dès les premiers jours du printemps '69".

On peut affirmer dès maintenant que la mode se tourne vers des cuirs aux tons adoucis et vers des couleurs plus diversifiées, non seulement pour les jeunes mais aussi pour leurs aînés. Le cuir va s'adapter aux tissus drapés, souples, et légers, des toilettes du printemps '69; dans la chaussure d'hommes, les coloris feront écho aux nuances plus claire du vêtement masculin.

Les cuirs de souliers de femmes et filles seront remarquables par la tonalité discrète et subtile de leurs couleurs, et même les tons les plus vifs sont d'un éclat atténué.

Le printemps '69 sera riche en nouveaux finis — aniline — surfaces transparentes ou miroitante, effets ombrés, écailles de tortue; cuir "nature"; cuirs "sauvages"; traitements antiques ou basanés. D'autre part, on pourra admirer aussi la délicatesse des cuirs grenus, le lustre des finis perlés, et le luisant des cuirs vernis, dans la catégorie des souliers de toilette.

Les cuirs blancs, unis ou travaillés, seront d'une importance plus marquée, au printemps de l'an prochain, et le cuir verni noir sera encore plus répendu que par les années passées.

Dans la chaussure d'hommes, la couleur, partant du bronze clair, traverse tous les tons de brun, avec ici et là des reflets verts, olive, ou rougeâtres. De son côté, le cuir brossé se retrouve dans toute la gamme des couleurs.

La rumeur veut que la longueur des jupes au printemps '69 soit une question de goût individuel — autrement dit une grande variété de longueurs, ce qui en retour nécessite un ensemble de souliers de couleurs et de modèles variés pour s'harmoniser aux longueur diverses et aux toilettes de couleurs nuancées.

Mal aux yeux

Le strabisme se rencontre souvent chez l'enfant. La publication "Les Yeux", rédigée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, décrit comment se prémunir contre ce défaut.

Environ 3 p. 100 des enfants souffrent de strabisme. La plupart des cas apparaissent entre eux et quatre ans et proviennent souvent de trop longs efforts visuels. On peut prévenir ce mal en faisant examiner l'enfant dès qu'il sait marcher et en lui obtenant les verres appropriés. Les petits enfants acceptent vite les lunettes, parce qu'ils y voient tellement mieux.

D'ordinaire, le strabisme ne vient pas tout d'un coup. Il peut se trouver là depuis longtemps, lorsque les parents s'en aperçoivent. Si l'enfant louche ou vous paraît loucher, amenez-le immédiatement chez l'oculiste. L'extrême jeunesse n'empêche pas le traitement. Si vous tardez six mois ou plus, le traitement sera plus difficile; si vous retardez trop, un oeil risquerait de devenir aveugle pour toujours.

Quand le traitement commence à temps, on peut corriger le mal et redonner une bonne vue. Les yeux, dans les cas commençants ou modérés, se redressent par le port constant de lunettes. Aux cas plus aavncés, il faut, en plus des lunettes, les exercices musculaires. Le louchement très prononcé exige absolument une intervention qui ajuste la longueur et l'action des muscles oculaires; après les lunettes deviendront nécessaires. L'intervention s'impose dans quelque 25 p. 100 des cas.

Pause-café

Dialoguer : un art difficile

par Thérèse DALLAIRE

Jamais, plus qu'en ces dernières années, le mot dialogue n'a revêtu autant d'importance . . . jamais il n'est devenu d'usage si "indispensable" dans les relations humaines.

Pourtant, le dialogue n'est pas chose facile. Il faut au départ beaucoup de respect de l'autre, beaucoup de souplesse et disons-le beaucoup d'humilité pour reconnaître ce qu'il y a de bien-fondé dans l'opinion d'un autre.

C'est pourquoi, les bons diplomates ne sont pas légions et que leur rôle a tellement d'importance dans une société comme la nôtre où les conflits de toute sortes : patronaux, syndicaux, politiques etc . . . se multiplient.

Mais, c'est au sein de la famille que le dialogue prend de plus en plus d'importance. Non seulement par valeur de relation mais aussi par valeur de formation. Dans la famille traditionnelle, l'enfant n'avait guère la possibilité d'émettre des opinions, de prendre des responsabilités. Le père, prenait toutes les décisions, le plus souvent sans consulter sa femme, et tout le monde n'avait qu'à se soumettre.

Aujourd'hui, de plus en plus et fort heureusement, les enfants désirent participer à la vie de la famille. Ils ont des idées et les jettent en vrac. Il appartient aux parents de faire le tri, de choisir, de compléter . . . de mettre le tout en application.

L'enfant comprend mieux ainsi l'importance de chacun dans la famille. Il fait partout d'un tout, qui pour son bon fonctionnement a besoin de la participation de chacun. L'enfant apprend aussi, le respect de l'autre . . . apprend à discuter avec intelligence. Ce que trop d'adultes ne savent pas faire. L'enfant graduellement s'initie au sein de la famille à l'art difficile du dialogue.

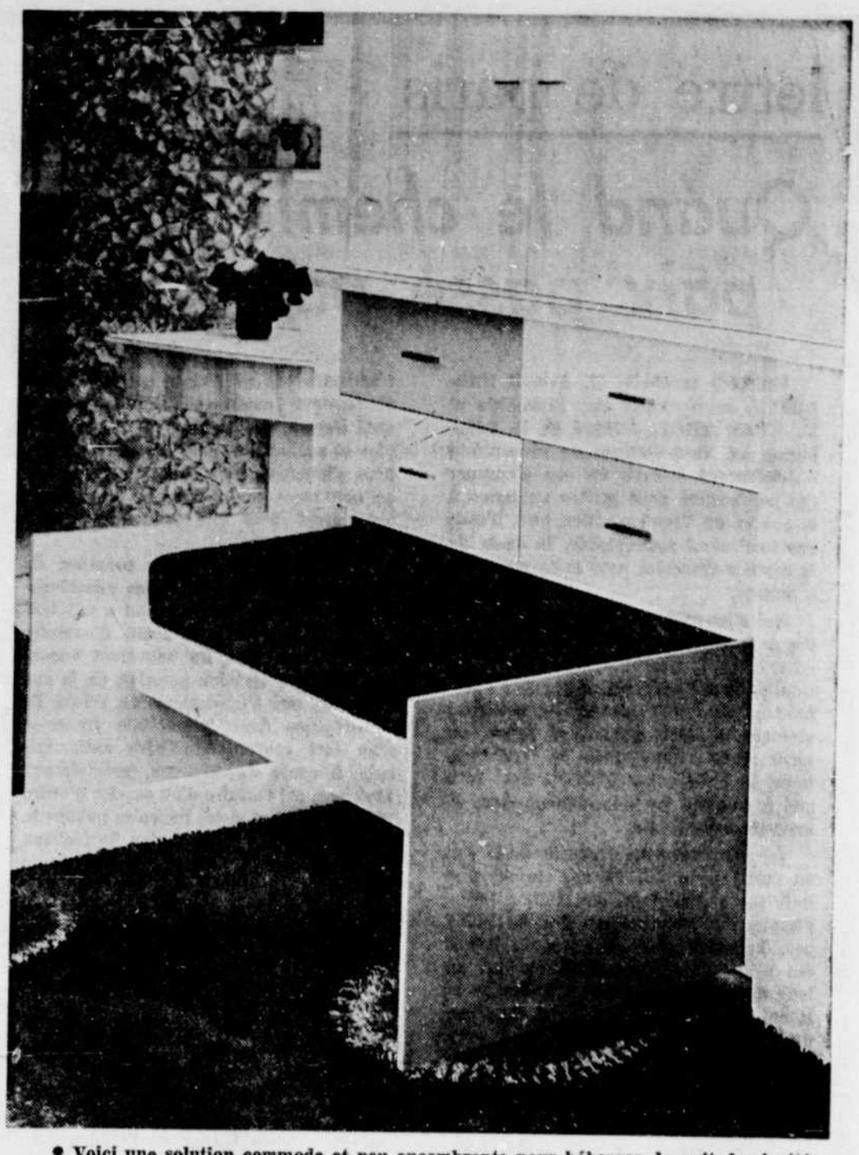

● Voici une solution commode et peu encombrante pour héberger, la nuit, les invités qui vous arrivent à l'improviste.. Le lit coulisse le plus simplement du monde dans un placard de rangement dans le mur. Ce mur-placard est fini en lamellé décoratif gris présidentiel. Le noir du coussin et l'abricot et le blanc du lamellé tranchent agréablement sur les gais motifs du tapis, aux teintes abricot, safran et jaune.

Si vous fumez

La seule cigarette sans danger, c'est celle que vous n'allumez pas. Si vous ne parvenez pas à vous abstenir, au moins réduisez le volume de la fumée absorbée par les poumons. Voici quatre conseils donnés par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

1. Diminuez considérablement la consommation de cigarettes. Laissez le plus long intervalle possible d'une cigarette à l'autre.

2. Prenez moins de bouffées. Entre les bouffées, vous pouvez placer sur un cendrier la cigarette, ou la tenir à la main. Ne la gardez pas aux lèvres, vous risqueriez, en respirant, d'inhaler la fumée.

3. Les mégots, faites-les longs. La dernière partie de la cigarette contient beaucoup de nicotine et de goudron nuisibles. Et si vous utilisez les cigarettes extra longues, laissez un mégot plus long encore.

4. N'avalez pas la fumée. Songez-y, quand vous la respirez, vous chargez de gaz et de goudron dommageables, vos bronches et vos poumons. Soufflez à travers un mouchoir blanc la fumée, vous y verrez le goudron. Comparez l'endroit, avant et après l'expérience.

Deux groupes féminins se méritent le trophée de sécurité, à Victoria

Deux instituts féminins et un groupe auxiliaire de mères de scouts ont été honorés au cours du quatorzième congrès annuel du Conseil canadien de la sécurité routière tenu à Victoria. Chaque groupe avait déjà remporté un prix provincial pour le magnifique travail accompli sur le plan de la sécurité avant de prendre part, en compagnie d'autres gagnants, au concours des trophées de sécurité Carol Lane.

C'est la troisième fois au cours des cinq dernières années qu'un groupe féminin de l'Ile du Prince-Edouard remporte le grand prix. Il s'agit cette fois du Parkdale Women's Institute, près de Charlottetown.

Mlle Carol Lane, directrice du service touristique féminin de Shell Canada, commanditaire des trophées, fit la remise des prix aux représentantes des groupes gagnants. En présentant les trophées, Mlle Lane félicita les groupes féminins de l'excellent travail qu'ils ont accompli et de l'importance contribution qu'ils ont apportée à l'éducation préventive, particulièrement chez les jeunes.

Au nom de l'Institut féminin Parkdale, Madame Frank Ross accepta le grand prix Carol Lane de $250 et la statuette de bronze. Le programme de ce groupe, mis à exécution tout au cours de l'année 1967, englobait une grande variété de pratiques préventives, tant pour les enfants que pour les adultes, en rapport avec la maison, le feu, les grandes routes, la bicyclette, les piétons, l'eau et les armes à feu.

Madame Allan W. Smith accepta le second prix décerné à l'Institut féminin Sooke and Sooke Nord pour leur programme de sécurité dont l'objectif était de rendre la communauté un lieu plus sûr où vivre et élever les enfants. Le programme s'occupait surtout de faire face aux dangers que présente la circulation locale et d'éduquer les enfants sur le plan de la sécurité.

Le troisième prix fut remis au Conseil de sécurité du premier groupe auxiliaire des mères de scouts de Curtis, St. John's, Terre-Neuve.

Madame Pat Windsor accepta le trophée au nom de son groupe. "Le besoin toujours pressant de prévenir les accidents dans une ville de 100,000 habitants nous a incitées à mettre au point ce programme", déclara Mme Windsor. Il y eut ensuite distribution de brochures traitant de la sécurité et enregistrement de messages radiophoniques et autres.

"Les projets gagnants témoignent tous du succès que peuvent remporter des groupes bien organisés pour faire de leur communauté un endroit plus sûr, où il fait bon vivre", déclara un représentant des CCSR - LCSN qui sont chargés de l'administration du programme des trophées nationaux.

Session Mariale Intensive

Le R. Père Henri-M. Guindon, s.s.m., docteur en théologie dirigera une session mariale intensive, les **1er et 2 juin** (samedi et dimanche) à la Maison Notre-Dame du Cénacle (rue St-Cyrille).

"Marie de Batican II" thème général de la session sera expliqué en dix cours dont voici quelques titres : Perspectives conciliaires du Mystère Marial — Marie dans le plan du salut — Marie, Mère de tous et de tous les temps — Toute l'Eglise en Marie — etc . . .

Pour information s'adresser à la direction de Notre-Dame du Cénacle.

Campagne-éclair pour la santé mentale

Cette année, la campagne-éclair de l'Association canadienne pour la santé mentale aura lieu le vendredi 10 mai. Son but principal est de fournir des moyens pour favoriser la réhabilitation du malade mental.

Semez un grain de bonheur en vous procurant le papillon que vous offriront, le vendredi 10 mai, les dames bénévoles de la Santé mentale.

● Les robes de tricot en fibres synthétiques sont devenues les favorites des jeunes filles qui les tricotent en quelques heures et à peu de frais.

Jolie robe

9199
SIZES
12½—26½

Marian Martin

Cette jolie robe n'a pas de couture à la taille. Une large ceinture bouclée sur le côté fait l'ajustement.

Son encolure est ronde. Elle se porte manches courtes ou longues.

Le patron 9199 se vend grandeurs : 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½, 26½.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

CKCV MICRO-QUEBEC Invités demain matin de 6h. 15 à 9h.
sujet : L'AUTORITE FAMILIALE ET SOCIALE
M. Gaston Morin et M. Georges Girard

DES EMISSIONS POUR MADAME

JEUDI — RADIO

CBV :

"Le matin d'aujourd'hui" de 8h. 30 à 11h. 30 a.m.

"Fémina", 10h. 30 à 10h. 45 a.m. Animatrice : Mme Solange Chaput-Rolland.

"Un homme vous écoute", 10h. 15 à 11h. a.m. Le docteur François Cloutier enseigne l'art d'être heureux avec soi-même et avec les autres. "Relations parents-maîtres", signé Un simple professeur.

"D'une certaine manière", de 12h. 02 et 1h. 15 a.m., avec Robert Gadouas, Laurence Vallier, "Un psychiatre vous parle".

"Le Père Legault", 1h. 30 à 2h. p.m., répond aux questions des auditeurs en ce qui a trait à la religion et à la morale.

"Place aux femmes", 2h. 32 à 2h. 30 a.m.

"Deux villes une musique", 2h. 32 à 4h. 30. De l'institut Tanguay. Invités: Marthe Fleurant, Paolo Noël, Marc Gélinas et Claude Steben. Animateurs: Monique Gaube et René Caron. Orch., dir. Buck Lacombe.

"Faire sa vie" 7h. 30 à 7h. 45 p.m. "Faire sa vie avec des travailleurs québécois".

CHRC :

"Point de vue", 6h. 35 à 8h. 55 a.m., avec Michel Montpetit. Une émission où les auditeurs sont invités à faire connaître leur avis sur un sujet donné par l'intermédiaire du téléphone.

"Bloc-notes", 9h. 30, 10h. 15, 10h. 45, 11h. 15 et 11h. 45 a.m. Animatrice : Mme Lucille Després, du lundi au vendredi, cinq courts bulletins d'environ 3 minutes sur des sujets féminins.

"A coeur ouvert", de 2h. à 2h. 55 p.m. Animatrice : Mme Françoise Larochelle-Roy, assistée de Roc Prou. Un service d'entraide où les auditrices sont invités à soumettre leurs problèmes, et où les personnes à l'écoute peuvent suggérer des solutions provenant de leur propre expérience.

CJLR :

"10 minutes avec vous madame", 10h. 30 et 10h. 45 a.m. Comment recevoir (suite).

"Un homme et une femme", 1h. 30 à 1h. 56 p.m. Une émission aux dames et demoiselles, animé par un homme et une femme. On y parlera de cinéma, des modes de la femme, de l'homme et de l'actualité.

CKCV :

"Micro-Québec", 6h. 15 à 9 h. a.m. Mission "ligne ouverte".

"Les vainqueurs", de 8h. à midi. Palmarès pour la femme adulte, avec différents prix.

"Tour d'Horizon", 12h. à 1h. 30 p.m. Balade à travers le monde avec textes, musique et chansons.

"Eclairez-moi S.V.P.", Mgr Raymond Lavoie, curé de St-Roch, donne de nombreux conseils sur la religion, la morale et la vie familiale.

"Etoiles 1280", 2h. 30 à 4h. p.m. Un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, de bon parler et de bonnes manières.

Horoscope

JEUDI, 9 MAI

21 mars au 20 avril (Bélier) — On ne vous permettra pas de dire librement ce que vous pensez. Ne vous laissez pas faire la loi par des gens qui n'ont aucune autorité pour le faire.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne remettez rien à demain. Vous manifesterez des talents qu'on ne vous connaissait pas. Un invité de la dernière heure vous transmet une bonne nouvelle.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Votre exemple sera le meilleur moyen de persuasion. Ne vous permettez pas de faiblesse de vocabulaire. Journée intéressante.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — N'endossez pas plus de responsabilités que vous êtes capable d'en porter. Vous ferez du meilleur travail en évitant la précipitation.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous rencontrerez autant d'opposition que de support. Il est inutile de changer de méthodes, si celles que vous employez actuellement sont bonnes.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Souriez, ça vaudra mieux que de froncer les sourcils. On vous fait une suggestion pleine d'à-propos.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous serez déçu par le manque de sérieux d'un de vos collaborateurs. Ne commettez pas d'indiscrétion.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Début d'une période où l'on vous ménagera volontairement les contradictions. Un lointain parent se rappelle à votre bon souvenir.

23 novembre au 21 décembre (Sagitaire) — Oubliez les indélicatesses et montrez-vous doublement aimable. Ne semez pas votre argent aux "quatre vents".

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Regardez les choses en face et n'ayez pas peur de reconnaître vos erreurs. Une journée quelconque qui sera suivie d'un bon lendemain.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Une journée qui vous sera profitable à plus d'un point de vue. Exigez des garanties quand c'est nécessaire.

20 février au 20 mars (Poissons). — Vous agirez avec autant de détermination que possible. Ne refusez pas de recevoir ceux qui sollicitent la faveur d'une rencontre.

SI VOUS ETES NE UN 9 MAI

Vous refusez rarement de collaborer, mais vous n'acceptez pas facilement n'importe quel collaborateur. Quand vous venez sur le point de vous fâchez, comptez cent et souriez.

Fête des Mères
cadeau idéal pour maman . . .

Modèle 409
Tête simple
ivoire, vert ou
rose 14.95

Modèle 411
Double tête
vert ou ivoire 21.95

La parfaite expression de votre attention . . . Un massage bienfaisant pour pieds fatigués, douloureux ou brûlants.

Dr Scholl

A celle qui mérite le plus . . . donnez ce qu'il y a de mieux.

Service complet de traitement du pied
Dr Scholl LE MAGASIN POUR LE CONFORT DU PIED
495, boul. Charest est, Québec — Tél.: 525-7949

Aux 3 boutiques
Grace
PRE-NATALE

ce sera vraiment
la Fête des Mères toute la semaine!

A cette occasion, vous pourrez non seulement bénéficier de prix spéciaux mais aussi gagner

UN MAGNIFIQUE NEGLIGE
avec vêtements de base assortis

Règlement:
- Accumulez les factures de vos achats de la semaine
- Le tirage au sort de la facture gagnante aura lieu samedi le 11 à 2 hres aux différentes boutiques
- Il y aura 3 gagnantes

Bonne chance à toutes!

- 694 rue St-Jean - 523-8754
- Place Laurier - 653-2333
- 545 boulevard Charest - 522-5386

La recette du chef

Même au cours de l'été, les enfants ne se lassent pas des desserts

Les fêtes d'enfants sont toujours attendues avec beaucoup d'anxiété. Le petit garçon ou la petite fille dont c'est la fête fait des rêves autour des surprises que contiendront les paquets joliment enveloppés, apportés par ses amis. Les autres enfants attendent avec impatience la distribution des chapeaux, des ballons, l'heure des jeux et des prix !

Après les courses, les sauts, les cris, les petits ont affamés; ils deviennent soudainement plus sages, sachant que l'heure du goûter est proche. Ils espèrent pouvoir savourer leur dessert favori: gâteau et crème glacée.

Voulez-vous les satisfaire et les étonner en même temps ? Offrez-leur un gâteau à la crème glacée tout nouveau. La pâte est faite d'ingrédients qu'ils adorent: beurre d'arachides, sirop de maïs, céréale de riz croquante. Ce mélange et pressé tout autour d'un moule tubulaire. Le centre est rempli de crème glacée. Imaginez la mine des enfants en apercevant ce gâteau-surprise ! Faites-en assez pour ne pas en manquer. Tous en demanderont probablement deux fois !

De plus, n'attendez pas une fête d'enfants pour le préparer. Rafrachissant à souhait, il sera apprécié des plus vieux comme des plus jeunes aux jours de chaleur intense.

Gâteau-Surprise à la Crème Glacée

1 tasse de sirop de maïs
1 tasse de beurre d'arachides
6 tasses de "Rices Crispies"
1 pinte de crème glacée

Mélanger le sirop de maïs et le beurre d'arachides. Ajouter la céréale de riz et mêler jusqu'à ce que tous les grains soient recouverts de mélange.

En utilisant les 2/3 de la préparation, couvrir le fond et les côtés d'un moule tubulaire de 9 pouces. Remplir de crème glacée. Recouvrir du dernier 1/3 du mélange. Servir immédiatement ou envelopper et congeler jusqu'au moment de servir.

Sauce Magique aux Fruits Frais

Voici un moyen facile et rapide de préparer une sauce aux fruits frais pour la crème glacée :

Mélanger 1 1/2 tasse de fruits tranchés tels que pêches ou fraises fraîches, bleuets légèrement broyés et 1/2 à 2/3 tasse de sirop de maïs.

Mettre au froid jusqu'au moment de servir. Verser sur la crème glacée.

Rendement : 1 3/4 tasse.

• Ce gâteau-surprise sera le centre d'attraction de votre prochaine fête d'enfants. Il est fait d'un mélange croustillant de beurre d'arachides, de céréale de riz croquante et de sirop de maïs. Le mélange est pressé au fond et autour d'un moule à gâteau tubulaire dont le centre est ensuite rempli de crème glacée.

Gâteaux très simples et faciles à préparer

Voici les recettes de deux gâteaux très simples et faciles à préparer, toutefois assez élégants pour pouvoir être servis pour un goûter plus recherché. Vous les trouverez merveilleusement légers, la pâte levant vite et bien, et restant plusieurs jours aussi frais qu'au premier jour de la cuisson. L'une des raisons est que dans la préparation des deux gâteaux il entre un ingrédient spécial... la bière. La petite quantité de levain contenue dans la bière donne plus de légèreté aux gâteaux, et l'alcool, bien entendu, s'évapore à la cuisson.

Le gâteau mousseline en lui-même ne demande qu'une garniture de sucre à glacer. Quant au gâteau au chocolat, il peut être fourré avec n'importe quelle crème vous préférez, crème au beurre, au chocolat ou autres.

GATEAU AU CHOCOLAT A LA BIERE

1/3 tasse de beurre ou de margarine
1 tasse de sucre blanc
2 oeufs
2 carrés de chocolat amer, fondu
1¾ tasse de farine à gâteau, tamisée
1 c. à thé de poudre à pâte
¼ c. à thé de bicarbonate de soude
½ c. à thé de sel
¾ tasse de bière froide.

Travailler le beurre en crème, ajouter le sucre un peu à la fois et bien battre. Ajouter les jaunes d'oeufs un à un, en battant jusqu'à mélange complet ,agir de même en ajoutant le chocolat. Passer au tamis trois fois de suite la farine avec la levure, le bicarbonate de soude et le sel. L'incorporer dans le mélange au chocolat en alternant avec la bière et peu à la fois. Fouetter les blancs d'oeufs bien fermes et les incorporer au gâteau.

Faire cuire dans des tourtières ou dans un moule à gâteau mesurant 7 x 11 x 12 à 375 degrés pendant 30 minutes, ou jusqu'à parfaite cuisson.

GATEAU MOUSSELINE

1½ tasses de farine à gâteau, tamisée
1 c. à thé de levure
¼ c. à thé de bicarbonate de soude
½ c. à thé de sel
3 jaunes d'oeufs
3 c. à table de bière
½ tasse de sucre fin
3 blancs d'oeufs
¼ tasse de sucre fin
1 c. à thé à ras d'extrait de citron (facultatif).

Passer ensemble au tamis les ingrédients secs. Battre les jaunes d'oeufs avec la bière jusqu'à ce qu'ils épaississent légèrement colorés. Incorporer graduellement une demi-tasse de sucre. Battre les blancs d'oeufs en neige jusqu'à ce qu'ils soient fermes, et y incorporer ¼ tasse de sucre. Passer au tamis les ingrédients secs sur le mélange des jaunes d'oeufs, et les incorporer en uttilisant une mouvette (surtout ne pas employer de plastique). Incorporer les blancs d'oeufs. Faire cuire dans une tourtière mesurant 9 pouces, à 300-325 degrés pendant 50-60 minutes. Quand le gâteau est cuit, renverser la forme et laisser reposer jusqu'à ce que le gâteau soit froid. Décoller le gâteau en passant un couteau le long du bord, secoue légèrement afin de le faire sortir avec précaution de la tourtière. Saupoudrer du sucre à glaçage passé au tamis.

De gros biscuits pour vos petits géants

La vie au grand air est le meilleur apéritif. Même si vos enfants prennent de solides repas ils demanderont quand même un petit quelque chose au milieu de l'après-midi. Les collations qui incluent du lait font une contribution nutritive valable en plus de contenter les jeunes. Elles leur créent aussi de bonnes habitudes alimentaires à l'âge où il faut en acquérir.

Les nutritionnistes vantent le lait pour ses protides de haute qualité; essentiels à la croissance, tout autant que pour son calcium, requis pour la formation des os et des dents. Ainsi un verre de lait de 8 onces fournit à un bambin ou une bambine de 4 à 6 ans les proportions suivantes des nutriments recommandés quotidiennement : 28% des protides, 39% du calcium et 44% de la riboflavine. Ces statistiques sont sans effet sur les enfants malheureusement. Pour eux, le lait est ce délicieux breuvage qui rafraîchit...

Du lait tout seul, aux dires d'un enfant, ne constitue pas une collation. Avec un biscuit, ça va; avec deux, c'est encore mieux. Aujourd'hui le Bureau canadien des produits du lait vous a créé des biscuits géants — de vraies soucoupes — qui taquineront l'imagination tout autant que l'appétit des jeunes.

BISCUITS GEANTS A LA FARINE D'AVOINE

(1½ doz.)

1 tasse plus 2 c. à soupe de farine tout-usage tamisée
1 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de soda à pâte
½ c. à thé de sel
½ c. à thé de beurre amolli
¾ tasse de cassonade pressée légèrement
1 oeuf
1 c. à thé de vanille
¼ tasse de lait
1 tasse de farine d'avoine roulée à cuisson rapide
1¼ tasse de raisins épépinés

Beurrer légèrement des tôles à biscuits. Préchauffer le four à 375° F. Tamiser ensemble farine, poudre à pâte, soda à pâte et sel. Défaire le beurre en crème. Incorporer graduellement le sucre, ensuite l'oeuf et la vanille. Alterner les ingrédients secs avec le lait mêlant légèrement après chaque addition. Incorporer farine d'avoine roulée et raisins. Verser à la cuillère sur les tôles préparées à 5 po. de distance. Etendre la pâte légèrement formant un cercle de 4 po. Cuire au four 10 à 12 min. Retirer les biscuits et les faire refroidir sur un gril à gâteau.

o-o-o

BISCUITS "JUMBO" AUX AMANDES

(1½ doz. env.)

2 tasses de farine tout-usage tamisée
½ c. à thé de poudre à pâte
1 tasse de beurre amolli
1/3 tasse de sucre granulé
½ tasse de cassonade pressée légèrement
¾ c. à thé d'extrait d'amande
¾ tasse d'amandes hachées finement

x x x

1½ tasse de sucre en poudre tamisé
3 c. à soupe de lait
½ c. à thé de vanille
Amandes tranchées

Biscuits — Tamiser ensemble farine et poudre à pâte. Défaire le beurre en crème; lui incorporer graduellement le sucre granulé, la cassonade, l'extrait d'amande, ensuite graduellement la farine tamisée, mêlant bien après chaque addition, et les amandes. Façonner la pâte en deux boules. Entre deux morceaux de papier ciré, presser chaque boule à ½" d'épaisseur. Refroidir environ 1 heure. Préchauffer le four à 375° F. Sur une planche ou un canevas enfariné rouler la pâte à ¼" d'épaisseur. Tailler la pâte en rondelles à l'aide d'un carton de 4" festonné et enfariné. Disposer sur des tôles à biscuits non graissées et piquer avec une fourchette. Cuire à four préchauffé -0 à 12 minutes. Retirer des tôles et refroidir sur grils à gâteau.

Glace — Dans un bol, combiner sucre en poudre, lait et vanille; battre jusqu'à consistance lisse. En napper les biscuits et décorer d'amandes tranchées.

CO-OP Service Qualité minipri

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 11 MAI 1968

COMPAREZ!.. ACHETEZ!.. ECONOMISEZ!..

FARINE BRODIE Sac 5 lbs .65
BISCUITS GRAHAM Christie - Pqt 13½ oz .39
JUS DE POMME MONT-ROUGE — 48 oz .29
SAUCE A LA VIANDE CATELLI pour spaghetti - Bte 14 oz .33
PATES ALIMENTAIRES CATELLI MACARONI coupé (coude) spaghettini ou spaghetti Bte 5 lbs .89
POUDING ASST ROBIN HOOD — 9 oz .29
THE SALADA Marque brune — Pqt 1 lb 1.29
CONFITURE DE FRAISES VACHON pectine — Jarre 64 oz 1.29
MARGARINE MERRY Cont 1 lb 2/.69

CO-OP

SHORTENING Domestic Shortening 3/.99

CAFE INSTANTANE CHASE & SANBORN Jarre 10 oz 1.39

FROMAGE TRANCHE KRAFT CANADIAN SLICES 8 SLICES 8 OZS pqt 8 oz .37

CO-OP

Les viandes à leur meilleur chez... CO-OP

POULET FRAIS, CATEGORIE 'A' PESANTEUR 5 LBS ET PLUS CANADA GENRE CHAPON lb .49

Toutes les viandes vendues chez CO-OP sont sous inspection gouvernementale et de Qualité approuvée

SEMAINE CANADA PACKERS

SAUCISSE FUMEE MAPLE LEAF lb .55
ROSBIF d'entrecôtes, choix, désossé et roulé - lb 1.09
BACON A DEJEUNER MAPLE LEAF (traité au sucre) lb .79
PORC FRAIS, demi-longe pour rôtir lb .59
JAMBON FUME ("Cottage Roll", désossé, dégraissé) lb .69

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

TOMATES FLORIDE No 1 ETATS-UNIS 3 lbs .59
CANTALOUPS E.-U. No 1, Gr: 56 Ch. .27
CAROTTES CALIFORNIE No 1 5 lbs .39

ROSIERS du printemps "plantez vous-même" (assortis) le pied .55

HOMMAGE A NOS MERES!

Dimanche le 12 mai, nous soulignerons, à nouveau, la fête la plus justifiable et la plus méritante: "La Fête des Mères". Effectivement, les mamans valent bien qu'on leur consacre, au moins une journée par an, pour leur rendre hommage, leur dire qu'on les aime et surtout pour les faire reposer.

Afin de leur apporter cette détente et, par-dessus tout, pour les libérer de tous les soucis, CO-OP tient à leur présenter, à cette occasion, des produits de première qualité à des prix exceptionnellement bas. Etant donné que ce sont-là elles qu'incombe la lourde tâche d'administrer le budget alimentaire, n'était-il pas nécessaire que CO-OP pense à la soulager de leur principal fardeau? Ne leur sera-t-il pas agréable de faire leur marché sans préoccupation et sans crainte de manquer d'argent et de se priver ainsi d'aliments tant convoités?

Toutes les mères clairvoyantes iront acheter chez CO-OP et se féliciteront de leur geste! C'est dans les Magasins CO-OP qu'elles trouveront la solution à tous leurs problèmes et, avant tout, les meilleurs spéciaux!

Vive nos mamans! Vive les produits CO-OP!
Nicole Bilodeau Fédé-CO-OP

GATEAUX "Fête des Mères" VACHON Spécial $1.39
BISCUITS CHOCOLAT LIDO Bte 24's .49
TARTE A LA CREME ROBIN HOOD, sav. asst. Bte 11 oz .53

Des bas prix hebdomadaires grâce aux produits CO-OP

BAS nylon CO-OP double mesh 8 à 11 La paire .59
PAPIER aluminium CO-OP 25 pds .35
THE CO-OP 100 s .75
POIS et CAROTTES CO-OP Bte 19 oz 2 .39
PECHES CO-OP Bte 19 oz .39

COMPAREZ!.. ACHETEZ!.. ECONOMISEZ!..

CRISTAUX A L'ORANGE SWING — Pqt 3½ oz — 5 env. pour 1.00
VIANDE A SANDWICH CORDON BLEU Veau, jambon, langue. 7 oz 2/.69 — Veau, porc, poulet 7 oz 2/.69 — Veau, bacon, tomates. 7 oz 2/.69
JAMBON (Tin) MAPLE LEAF — 1½ lb 1.59
KAM VIANDE EN CONSERVE Bte 12 oz .49
DINER CORDON BLEU (Idéal pour collation) Bte 8¾ oz 2/.45
OLIVES FARCIES L.P. CORONATION — Boc. 15 oz .69
SAVON EN POUDRE JET BLEU — Sac 5 lbs 1.29
NETTOYEUR A VAPORISER FANTASTIK — Contenant 24 oz .69
KOTEX Réguliers, super, slenderline. Bte 12's .45

CO-OP

CORN FLAKES QUAKER Deal 12 oz 2/.49

SUCRE GRANULE Sac 10 lbs .75

TISSUS TOILETTE FACELLE Blanc ou coul. vives 6 rouleaux pour 1.00

CO-OP

● La Jeune Chambre de Vanier Inc. a procédé récemment à l'élection de son nouveau conseil exécutif pour l'année 1968-69. Il s'agit dans l'ordre habituel de MM. Jean-Pierre Sioui, secrétaire; Jean-Claude Lachance, 1er vice-président; Raymond Lévesque, président ex-officio; Claude Larose, président; Roger Lacombe, 2e vice-président et Claude Gignac, 3e vice-président. M. Jacques E. Maranda, trésorier, n'apparait pas sur la photo.

Journée pédagogique sur l'hygiène mentale et les jeunes

Les enseignants de la régionale de Tilly se prononcent sur les jeunes

par Claude MARSOLAIS

Lors d'une journée pédagogique tenue à la Commission scolaire régionale de Tilly en avril et qui portait sur l'hygiène mentale et les jeunes, les enseignants ont constaté que : a) les adolescents vivaient dans un climat de tension pouvant aller jusqu'à la révolte ouverte ou larvée; b) les jeunes s'adonnent aux modes anti-conformistes parce que les parents ont abdiqué leur autorité; c) que la culture de masse véhicule des modèles standards auxquels la jeunesse est sensible; d) et les structures de l'école actuelle visent avant tout la formation intellectuelle au lieu d'un développement équilibré de la personnalité.

COMPORTEMENTS ANTI-CONFORMISTES

Les professeurs ont constaté au niveau de leur contact avec les jeunes que ceux-ci étaient visiblement impressionnés par les comportements anti-conformistes comme le recours soudain aux drogues, à la vogue hippie, aux fugues des foyers, au vandalisme, à un retour au mysticisme, etc.

Cependant, ils notent qu'à la régionale le problème ne se situe pas tellement au niveau de la drogue mais plutôt à la tradition des "saoulleries" du vendredi soir.

Ils attribuent le phénomène à un manque de satisfaction de l'élève dans son milieu, à l'ennui, aux loisirs imposés, à la publicité qui donne des demi-mensonges et à un manque de contact humain.

Les professeurs n'ont pas été tendres envers les parents. "Les adultes, disent-ils, ne sont pas des adultes; il y a un manque de fermeté et de fierté chez eux. Il y a aussi une abdication de l'autorité". Ils en concluent que dans ce contexte contemporain, le professeur n'est plus qu'un donneur de cours.

Y a-t-il des manifestations de troubles de personnalité chez les élèves ? L'adolescent est devenu, selon eux, un déficient sur le plan émotif. **La drogue apporte à l'adolescent un semblant de chaleur maternelle.** Parce que tout a été remis en cause, l'adolescent ne sait ni où ni à quoi se raccrocher, il devient un dépaysé continuel.

Les modes anti-conformistes, soutiennent-ils, détachent émotionnellement le jeune qui perd sa concentration. Son jugement et ses facultés intellectuelles sont prises par d'autres préoccupations d'où nonchalance, indolence et indifférence.

Influences des groupes

Les participants de la journée pédagogique ont vérifié l'influence des groupes sur l'ensemble des groupes. Ainsi, l'adoption des modèles standards de comportements par les groupes aura tôt fait d'entrainer la majorité des jeunes.

Concernant les structures de l'école, celles qui semblent s'élaborer, elles viseraient davantage la formation intellectuelle au détriment d'un développement équilibré de la personnalité.

Cette orientation leur paraît conduire à une déterioration de la communication professeurs-élèves. "Il en résulterait certaines difficultés d'apprentissage et même certains blocages psychologiques chez trop d'élèves" concluent-ils.

Les recommandations

Pour changer cet état de faits, les quatre ateliers de travail ont proposé tout d'abord un changement radical du système scolaire qui devrait devenir un "système de vie" afin de faire disparaitre les complexes monstres qui entravent les contacts humains.

Dans leur esprit, cela signifie la disparition des écoles de 2,000 à 4,000 élèves pour les remplacer par de petits pavillons favorisant le travail d'équipe entre professeurs et la communication avec les étudiants.

L'intégration à l'horaire scolaire des heures de loisirs et de sport leur semblent un moyen d'éviter les comportements anti-conformistes. Pour cela, il recommande la nomination d'un coordonnateur régional libéré pour les loisirs.

Afin d'assurer à l'élève un maximum de sécurité, on tient à ce que le rôle du tuteur soit revalorisé. On voudrait donc que sa tâche soit alléger en lui donnant un maximum de 20 élèves et un maximum de 15 périodes.

Faisant également leur examen de conscience, ils ont prétendu que le professeur devrait faire preuve d'humanisme, en dépit des structures, qu'il incite l'élève au dialogue et qu'il redonne à l'élève le sens des valeurs et le sentiment de fierté. Pour revaloriser leur autorité, ils posent la condition de l'unité du corps professoral "où dans certaines écoles, ça semble être une chose qui manque".

Enfin, ils voudraient pouvoir éliminer certains individus qui ont une influence néfaste sur le groupe et de les orienter vers des groupes plus adaptés.

L'accroissement de la production aux E.-U. relié au perfectionnement de la main-d'oeuvre

(Par Robert Giroux)

"Des études récentes faites dans divers pays et particulièrement chez nos voisins indiquent que le facteur important qui a affecté l'accroissement de la production aux Etats-Unis pendant les 20 dernières années, a été le perfectionnement de la main d'oeuvre".

C'est ce qu'a déclaré, hier, le directeur de formation à l'Education permanente au ministère provincial de l'Education.

M. Georges Ethier, qui parlait au congrès des manufacturiers de bois de sciage du Québec, a fait valoir le bond énorme que son ministère avait fait dans le secteur de la formation des adultes.

Appelé à fonder ce service en janvier 1961, le premier budget qu'on lui avait accordé pour les premiers six mois était établi à $275,000 tandis qu'en 1967-'68, celui-ci avait dépensé de $47 à $48 millions ainsi que de $17 à $18 millions d'allocations versées par le fédéral.

A la fin de la dernière guerre, le Québec avait une population presqu'exclusivement rurale occupée dans des industries primaires.

Aujourd'hui, la province s'est industrialisée énormément et cette tendance va en s'accentuant, causant des problèmes assez formidables au point de vue du recrutement et du recyclage de la main d'oeuvre.

En conclusion, M. Ethier a fait appel aux industries du Québec afin de faire l'inventaire de leurs besoins en formation de main d'oeuvre, de les faire connaitre à son service qui, en retour, travaillera avec eux à l'élaboration d'un programme approprié.

Le premier à Québec :

L'hôpital St-Sacrement sera doté d'un service complet de psychiatrie

L'hôpital St-Sacrement de Québec sera doté d'un service complet de psychiatrie pour diagnostic, traitement et soins d'urgence.

C'est la première fois dans la ville de Québec qu'un tel service sera disponible et intégré dans un hôpital général.

Le ministre de la Santé a recommandé au conseil des ministres d'autoriser certains travaux de transformation à l'aile de l'hôpital occupée jusqu'à ces derniers temps, par les étudiantes infirmières, afin d'aménager le service de psychiatrie.

M. Jean-Paul Cloutier a expliqué que cette évolution dans l'orientation de l'hôpital du St-Sacrement vers la création d'un hôpital complet, rencontre les désirs du conseil d'administration et du ministère de la Santé, et fait partie du programme de décentralisation et de décongestionnement des grands centres traditionnels, où étaient traités les malades atteints de troubles psychiatriques.

Le ministre de la Santé a précisé qu'il sera enfin possible d'établir à Québec, un service d'urgence en psychiatrie et que celui-ci sera accessible à toutes les spécialités médicales dans une même unité de lieu, de temps et d'action.

Nouvelles syndicales

Par Pierre BOULET

DE L'AUSTERITE AUX REALITES

Selon le journal du Syndicat des Fonctionnaires de la Province de Québec, le gouvernement pourrait accorder le $30,000,000. d'augmentation demandé par les fonctionnaires, et ce sans accroitre les taxes, s'il applique les recommandations du Rapport Lippé sur la détérioration trop rapide des routes.

Comme le rappelle le journal, le juge Lippé "a dit que si les chemins de notre belle province ne durent qu'une moyenne de neuf ans comparativement à 15 ans ailleurs, cela est dû au fait que le gouvernement ne fait pas respecter le règlementation routière, ce qui occasionne une dépense de 25 à 35 millions de dollars par année."

M. Jean-Paul Breuleux, président général du SFPQ, a déclaré que ces dépenses inutiles représentent environ le prix des demandes du syndicat pour la première année.

Le journal du SFPQ fait part aussi de la différence qui existe entre les salaires payés aux employés du gouvernement et à ceux de la grande et de la moyenne entreprise:

GOUVERNEMENT	ENTREPRISES
JOURNALIER:	
$ 1.55	$ 2.31
AIDE-ELECTRICIEN:	
$ 1.68	$ 2.42
STENO-DACTYLO:	
$64.13	$84.13
OPERATEUR:	
$66.57	$81.03

DESSINATEURS DE LA DAVIE

Les séances de médiation concernant les dessinateurs de la Davie Shipbuilding reprendront jeudi matin, à 9.00 heures à l'édifice Delta, à Ste-Foy. C'est ce que nous a déclaré hier M. Gilles Trudel, conseiller technique à la Fédération de la Métallurgie et des Mineurs (CSN).

Depuis la semaine dernière, les rencontres avaient été suspendues et les représentants du syndicat paraissaient assez mécontents de la tournure que prenait la médiation. Ils avaient même déclaré que la partie patronale se moquait du médiateur et de la partie syndicale.

La médiation constitue la dernière chance des dessinateurs qui ont quitté le travail depuis déjà treize semaines. Avant d'aborder les autres questions, la compagnie compte régler celle des salaires.

REUNION PREPARATOIRE A MONTREAL

Les bases d'une grande ligne d'action ont été jetées, samedi, dernier, par des représentants des employés des chantiers maritimes du Québec, à Montréal. M. Gilles Trudel (Fédération de la Métallurgie) nous a déclaré qu'on avait préparé la rencontre qui aura lieu d'ici peu entre les représentants des chantiers de la Côte ouest et ceux des provinces maritimes.

Le représentant syndical n'a toutefois pu donner plus d'explications, car, nous a-t-il déclaré, rien n'a été officiellement arrêté. Les représentants des chantiers maritimes du Canada rencontreront par la suite des délégués du gouvernement fédéral pour lui exposer la situation qui règne dans le secteur de la construction maritime. Ils comptent aussi pousser le gouvernement à créer une flotte de Marine marchande canadienne.

Nécessité d'une étude des méthodes de travail dans les scieries

(Par Robert Giroux)

Les propriétaires de scieries ont tout à gagner en étudiant des projets impliquant des principes de rémunération à forfait dans leurs entreprises, projets qui ont pour but, non seulement de réduire le coût de fabrication, mais aussi d'amener de meilleures rémunérations pour les employés qui travaillent pour eux.

M. L.G. Daignault, qui parlait devant les membres de l'Association des Manufacturiers de Bois de Sciage du Québec, a expliqué que le temps était révolu pour l'application de systèmes à la pièce ou autres, basés sur les records de production du passé.

On devrait effectuer une étude approfondie des méthodes employées à l'usine.

Il est à remarquer, dit-il encore, que, dans les scieries comme partout ailleurs, le travail primordial est un travail de manutention et si cette manutention peut se faire de façon automatique, l'ouvrier n'a pas sa place à pousser ou à tirer des pièces de bois.

"Il est toujours possible qu'un changement radical ou simple de l'agencement de la machinerie puisse apporter des économies considérables de personnel et une augmentation importante de production, même avant l'application de taux de rémunération à forfait".

Au cours de sa causerie, le conférencier a recommandé aux manufacturiers de faire appel à des conseillers qui feront une étude minutieuse des diverses conditions existant dans leur usine, leurs besoins, etc.

Lorsque nous savons que tous les postes sont couverts de façon adéquate et qu'il n'y aura aucun embouteillage dans chacune des fonctions, nous déterminons un rendement raisonnable, les quantités minimum et maximum qui peuvent être obtenues selon un sciage normal et prédéterminé et un facteur de boni doit être basé sur cette quantité qui nous semble logique d'être obtenue dans un moulin spécifique.

Par la suite nous déterminons le rendement et un boni est payé sur des augmentations de ce rendement, à partir d'un certain minimum requis.

STEINBERG

VENEZ CHEZ STEINBERG...
Soupe aux tomates
CONDENSEE
de marque STEINBERG
8 boites 10 oz $1.00

VENEZ CHEZ STEINBERG...
MACARONI
VARIETES DIVERSES
de marque STEINBERG
Paquet 2 lb 29¢
Prix de marque comparable 47¢

VENEZ CHEZ STEINBERG...
JUS DE TOMATES
QUALITE DE FANTAISIE
ORCHARD KING
Boite 48 oz 29¢
Prix de marque comparable 43¢

À UNE MAMAN, LA VÔTRE

Ce jour qui n'arrive qu'une fois l'an devrait être le plus long afin de pouvoir célébrer pleinement la Fête des Mères. Qu'est-ce qu'une toute petite journée consacrée aux mamans qui, durant 364 jours se dévouent sans compter aux soins du ménage, aux repas, à l'entretien de votre linge? Il faudra donc que ce dimanche 12 mai ne soit pas un simple jour comme les autres. Qu'il soit plus bleu, plus tendre, plus empreint de délicatesses, de sollicitudes qu'à l'accoutumée. Il faudra que votre maman se sente "étouffée" d'amour ! Que votre maison soit ensoleillée par vos sourires, vos caresses, votre complicité filiale. C'est son jour... elle ne l'a pas volé, loin de là.

A toutes les mamans, Steinberg désire rendre un vibrant hommage.

DE LA BOULANGERIE STEINBERG

Roulé au chocolat
FRAIS du FOUR STEINBERG
Fourré de crème à la vanille
20¢ de moins CHACUN 29¢

GATEAU POUR LA FETE DES MERES, 8", étagé, glaçage framboises ou bananes, Ch. 89¢
BEIGNES à la GELEE, 4¢ de moins aux framboises, Steinberg 6 par pqt 35¢
BRIOCHES AUX BLEUETS Steinberg épargnez 4¢ Pqt de 6 45¢
SHORTCAKE EPONGE Léger comme une plume, Steinberg Ch. 35¢
PAINS HOT DOG tranchés Steinberg, épargnez 4¢ 12 par pqt 35¢

VENEZ CHEZ STEINBERG...
TARTE AUX POMMES
AVEC OU SANS CANNELLE
8 pouces 24 onces CH. 33¢ Croûte légère et feuilletée

ARTICLES DIVERS

CHEMISES SPORT en Tufcel pour hommes, couleurs variées, tailles P-M-G, CH. $1.99
LINGES A VAISSELLE de pur coton, 20" x 30" 4 pour 99¢
Motif "Lotus Bleu"
VAISSELLE
Chacune 15¢ En vedette cette semaine: Soucoupe

PLEINS FEUX SUR...

MARGARINE BLUE BONNET Coloration rapide épargnez 13¢ 3 pqts 1 lb $1.00
CAFE FRAIS MOULU Chase & Sanborn épargnez 7¢ Sac 1 lb 88¢
SACS DE THE TENDER LEAF 12¢ de moins sur l'étiquette Pqt de 60 71¢
CAFE INSTANTANE Chase & Sanborn 30¢ de moins sur l'étiquette Pot 10 oz $1.49
GELEE EN POUDRE ROYAL Variée, instantanée 10 pqts 3 oz $1.00
POUDING INSTANTANE Varié, Royal 6 pqts 3⅝ oz $1.00

Margarine Steinberg
Utile, économique, texture lisse et crémeuse
4 paquets 1 lb $1.00
Prix marque comparable 4/$1.46

DETERSIF LIQUIDE
ROSE STEINBERG vérifié en laboratoire
Cruche 64 oz 99¢
Prix de marque comparable $1.89

SAUCE AUX POMMES
ORCHARD KING boite 19 oz de fantaisie
5/$1.00
Prix de marque comparable 5 pour $1.13

DETERSIF
En poudre, peu de mousse
De marque STEINBERG
Boite de 9 lb 6 oz $1.99
Prix marque comp. $3.39

JUS D'ORANGE
ORCHARD KING congelé, boite 6¼ oz
4/85¢
Prix de marque comparable 4 pour $1.16

PATES VARIES
STEINBERG paquet 8 oz
3/87¢
Prix de marque comparable 3 pour $1.00

EAU DE JAVEL
STEINBERG à bas prix
Cruche 128 oz 69¢
Prix de marque comparable 86¢

LAIT ECREME
INSTANTANE EN POUDRE STEINBERG
Bte 3 lb 99¢
Prix de marque comparable $1.41

NETTOYEUR LIQUIDE
A TOUT USAGE STEINBERG
Bout. 32 oz 59¢
Prix de marque comparable $1.23

NETTOYEUR A VITRES
ECONOMIQUE STEINBERG
Bout. 20 oz 29¢
Prix de marque comparable 43¢

COCKTAIL DE FRUITS
ORCHARD KING de fantaisie, boite 14 oz
3/$1.00
Prix de marque comparable 3 pour $1.11

MOUTARDE EPICEE
STEINBERG
Pot 24 oz 23¢
Prix de marque comparable... 37¢

HUILE VEGETALE
Pure STEINBERG pour cuisson, friture, etc.
Bouteille de 32 oz 59¢
Prix de marque comparable 71¢

DETERSIF EN POUDRE
TRES PUISSANT BLEUE STEINBERG
Sac 5 lb 99¢
Prix de marque comparable $1.49

BREUVAGE AU CHOCOLAT
INSTANTANE STEINBERG
Bte 2 lb 79¢
Prix de marque comparable 97¢

● **M. Pearson salue les journalistes qui l'attendent à la sortie de son bureau au Parlement où vient de se tenir un caucus. C'était en 1967, quelques jours seulement après l'annonce officielle de son retrait, alors prochain, de la politique active.**

Une entrevue avec Lester B. Pearson

(4) M. Pearson et le Parlement

OTTAWA (PC) – Lester B. Pearson traite des nominations au Sénat, de la réforme parlementaire et des changements qu'il a apportés au poste de premier ministre, dans ses extraits d'une interview qu'il accordait à la Presse Canadienne juste avant de démissionner officiellement de son poste, en avril.

M. Pearson : J'ai déjà été très idéaliste au sujet des nominations au Sénat. Je pensais que nous pourrions faire du Sénat une Chambre qui serait sans parti pris le reflet de la nation.

Mai j'en ai abandonné l'idée après être arrivé au pouvoir car je me suis rendu compte qu'il était impossible d'y arriver selon notre système politique et constitutionnel actuel : que le Sénat, dans sa constitution et ses fonctions, ne pourrait devenir cette sorte de deuxième Chambre sans un changement constitutionnel.

Ces changements sont en devenir et j'espère qu'ils produiront, entre autres, un Sénat entièrement neuf . . .

Je sais qu'au Sénat actuel ne figurent que deux ou trois citoyens qui n'étaient pas partisans actifs à leur nomination. Des postes de sénateurs, indépendamment des partis, ont été refusés par deux ou trois personnes à qui on les offrait.

Je sais que j'y ai nommé plusieurs libéraux qui sont devenus immédiatement pour les journalistes des "travailleurs du parti" sans plus, malgré leur distinction et leurs succès.

STIGMATISES

Ceux que j'ai nommés au Sénat étaient tous des hommes éminents même en dehors de la politique. Chacun travaille consciencieusement au Sénat et le passé politique ne fait que contribuer à rendre leur travail plus efficace.

Je n'aime guère voir la presse stigmatiser ceux qui ont travaillé longtemps pour le parti mais qui ont également été des membres éminents de leur société. Pourtant, quand on les nomme au Sénat, ils cessent d'être distingués pour ne devenir que des partisans, et par le fait même de leur nomination, des hommes de second plan dans l'esprit de leurs critiques.

P.C.: Que pensez-vous de la réforme parlementaire ?

M. Pearson : L'une de mes principales déceptions est que durant mes cinq ans de service, je n'ai pu faire plus de changements dans ce domaine.

Je pense que les pires ennemis du Parlement ne sont pas ceux qui veulent le détruire directement et qui ne croient pas en la démocratie parlementaire, mais ceux qui l'affaiblissent inconsciemment en rendant impossible d'y travailler efficacement.

Mon gouvernement entendait d'abord apporter certains changements importants. Grâce à un comité, nous avons effectué des changements à la procédure dont certains très importants. Qu'aurions-nous fait comme gouvernement minoritaire ces cinq dernières années si, par exemple, les décisions de l'Orateur avaient pu être soumises à l'appel ?

UNE MAJORITE

Je me suis bientôt rendu compte, cependant, qu'un gouvernement minoritaire ne pourrait faire de progrès dans la réforme parlementaire; que tout ce que nous pouvions espérer était d'apporter certains changements pour ensuite relancer le mouvement dans l'espoir d'avoir bientôt une majorité en Chambre et des députés des deux côtés qui soient désireux d'effectuer des changements plus importants.

Il y a aux Communes des députés, vieux politiciens, qui sont convaincus que si l'on étudie trop les règlements et la procédure on détruira le Parlement.

Ils prennent à témoin la reine Victoria, la Grande Charte et les vieilles traditions parlementaires, mais tout cela évolue.

Le dernier rapport du comité parlementaire a apporté certaines recommandations importantes de changement. Je me demande si l'on pourra les faire accepter sans que le gouvernement ait la majorité en Chambre; certes pas aussi vite qu'on le voudrait.

Pourtant, cette sorte de réforme devrait être un des principaux objectifs d'un nouveau Parlement. Je pense que c'est un des buts premiers du nouveau premier ministre. J'espère qu'il pourra procéder à une revision radicale de l'institution. Autrement, nous ne pourrons faire ce qu'il y a à faire.

J'ai affirmé l'autre jour que 83 propositions de législation m'étaient parvenues de divers ministères, dont plusieurs sans urgence, mais quelques-unes très importantes, toutes utiles en tout cas.

REGLES DESUETES

Je n'ai pu qu'en lire une cinquantaine et dire : 1970, 1971 ou plus tard.

La plupart de ces projets pourraient améliorer l'efficacité du gouvernement et aider le pays à progresser, si seulement ils pouvaient être adoptés. Mais ils ont peu de chance, pour la plupart, d'être appliqués avant longtemps, avec nos présentes règles archaïques.

Les grands moments de la carrière de Lester B. Pearson sont évoqués ici dans cette série d'articles consacrée à l'ancien premier ministre du Canada. Ces propos de M. Pearson ont été recueillis lors d'une interview de plus d'une heure accordée aux journalistes de la Presse Canadienne.

Au cours de cette entrevue, M. Pearson a exprimé son point de vue sur divers aspects des affaires nationales et internationales. Dans ces deux derniers articles d'une série de cinq, M. Pearson traite de certains problèmes de notre pays.

Sept journalistes ont participé à cette interview; ce sont Gérard Alarie, Ken Clark, Carman Cumming, Fraser MacDougall, Dave MacIntosh et Ben Ward, pour la Presse Canadienne, ainsi que Conrad Hoddinott de Broadcast News.

P.C.: Le Parlement légifère-t-il plus lentement aujourd'hui qu'il y a 15, 20 ou 25 ans ?

M. Pearson : Je l'ignore. Vérifiez les dossiers des débats lorsqu'on passait plusieurs jours à discuter d'un seul projet de loi : prenez par exemple la loi de 1911 sur la marine.

Mais le procédé est plus compliqué aujourd'hui. L'effet de nos actions est beaucoup plus grand sur la nation. Les gens se préoccupent plus des lois et il y en a beaucoup plus . . .

P.C.: Que pensez-vous du poste de premier ministre en tant qu'institution ?

M. Pearson : Ces deux dernières années, j'ai travaillé à organiser le bureau du Conseil privé comme une espèce d'adjoint au bureau du premier ministre.

Je n'aimerais pas voir le poste même de premier ministre devenir trop important et le centre nerveux du gouvernement, avec des experts traitant de toute activité d'organisation et de coordination.

LE CONSEIL PRIVE

Je pense que cela devrait se faire au Conseil privé qui est associé de près au premier ministre, plutôt que par le bureau même du premier ministre . . .

Il est à peu près impossible ces jours-ci pour un premier ministre de toucher à tout ce qui se passe.

On m'a critiqué pour avoir mené le gouvernement mollement et pour avoir trop décentralisé. Pourtant, je ne connais pas meilleur moyen de mener un gouvernement dans les circonstances actuelles.

Il faut bien sûr savoir ce qui se passe; mais je ne vois pas comment on peut vraiment exercer aujourd'hui le genre de contrôle qu'il faudrait peut-être aussi facilement que dans le passé.

Je ne vois pas non plus comment on pourrait aujourd'hui tout centraliser. Il faut se fier aux ministres et leur donner le plus de responsabilités possibles.

Commission spéciale au sein de la SSJB

MONTREAL (PC) — Afin de permettre une participation plus active et plus effective des francophones au travail des Etats généraux, la commission générale a formé récemment une commission spéciale composée exclusivement de représentants de l'extérieur du Québec.

Cette commission spéciale comprend 12 membres, dont trois des Maritimes, cinq de l'Ontario et quatre des provinces de l'Ouest.

Ces 12 membres se sont choisi quatre administrateurs: M. Eugène Richard, de Moncton; M. Jacques de Courville - Nicole, d'Ottawa; M. Rhéal Teffaine, de St-Boniface, Manitoba, et le R. P. Jean Patoine, o.m.i., d'Edmonton, qui établira le lien entre cette commission spéciale et la commission générale.

(5)—Pearson et la presse

OTTAWA) (P.C.) — **Dans cet extrait d'une interview accordée à la Presse Canadienne peu avant sa démission officielle comme premier ministre du Canada, Lester B. Pearson discute du rôle de la presse parlée et écrite dans les affaires publiques :**

Je pense que ce rôle est plus important que jamais, pour le meilleur ou pour le pire, car ce qu'on dit ou fait est publié par la presse et appris à des millions de personnes en une heure ou deux.

Si l'on ajoute à cette universalité immédiate de la circulation des journaux l'influence de l'image télévisée, on peut dire que les gens affectés à la presse parlé ou écrite ont autant, sinon plus, de responsabilité que les députés élus au Parlement.

Ce qui me préoccupe le plus à propos des moyens d'information, cependant, n'est pas tant le reportage même que la concentration croissante de la propriété et du contrôle de ces moyens d'information. Il y a aujourd'hui plus de pouvoir dans les mains de moins de gens que jamais auparavant dans la presse et la diffusion. La concurrence, ainsi, devient plus ardente au lieu de diminuer. Si vous avez dans une ville 10 journaux dont un ou deux sont tués par la concurrence, le problème n'est pas crucial par la concurrence demeure entre les sept ou huit qui restent.

Mais si une grande ville n'a que deux ou trois journaux, le combat pour subsister s'intensifie et le résultat peut être la survivance d'un ou deux journaux seulement.

PRESSE A SENSATION

On croira alors peut-être que le moyens de survivre est de donner dans les nouvelles sensationnelles que les gens liront, ce qui peut priver de proportion et d'équilibre les événements survenant au pays et dans le monde.

Il en est de même de la télévision. Je pense que le danger de déformation y est peut-être encore plus grand que pour la presse, par le seul choix des images.

Si l'on voit quelque chose dans un journal et que l'on suspecte que l'article soit imprécis ou partial, on peut généralement trouver ailleurs dans le journal ou dans un autre quelque chose qui fournisse une autre image.

Mais quand on regarde à la télévision une émission de nouvelles ou d'opinion, par exemple quelque chose sur les émeutes raciales ou le Vietnam, le choix des images ou la façon de poser le problème peuvent vraiment donner une impression entièrement différente de la situation réelle. Il est bien difficile d'empêcher l'influence de l'image sur l'esprit.

● **Comme d'habitude, M. Pearson est entouré d'un groupe de journalistes à l'occasion de sa sortie du Parlement. Cette fois, cependant, la foule des reporters est un peu plus dense. Nous sommes en avril 1068, le quatre, précisément, et M. Pearson vient de prononcer son dernier discours d'envergure en tant que chef de parti.**

VENEZ CHEZ STEINBERG . . .
JUS DE POMMES vitaminé, de choix ORCHARD KING
Boîte 48 oz 29¢
Prix de marque comparable 39¢

VENEZ CHEZ STEINBERG . . .
CAFE INSTANT riche et corsé de marque STEINBERG
Pot 10 oz 99¢
Prix de marque comparable $1.23

VIANDES GARANTIES SANS CONDITION
JEUNES DINDES
Paquetées à vide, Catégorie Canada "A" (Poids moyen de 5 à 9 lb) LA LB 39¢
Paquetées à vide, de 10 à 14 lb . . . LA LB 45¢
Dindes fraiches disponibles à prix légèrement plus élevés

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
ÉPIS DE MAÏS
Sucré de Californie U.S.A. Catégorie Canada No 1
Non épluchés 6 PAR SAC POLY 49¢
Epluchés, en sac poly, 6 pour 59¢

POULETS frais, jeunes Catégorie Canada "A" LA LB 35¢ Poids moyen de 2 à 3 lb
POULET EN MORCEAUX Frais, en panier Cat. Canada "A" LA LB 39¢
PATES DE POULET Steinberg 4 PATES 8 OZ $1.00
COTELETTES D'EPAULE d'agneau, en panier LA LB 39¢
GIGOT D'AGNEAU Jeune tendre, importé Entier ou demi LA LB 59¢
JAMBON ROULE FUME Maigre, "Legrade" LA LB 69¢
SALADE DE CHOU ou de pommes de terre "Steinberg" 16 oz LA 35¢

POMMES FRAICHES Granny Smith - Nouvelle récolte LA LB 29¢ Catégorie Canada No 1
RAISINS JUTEUX Noirs Barlinka - D'Afrique du Sud LA LB 49¢ Toujours favoris
ECHALOTES DOUCES de Californie U.S.A. 3 GROS PAQUETS 29¢
LAITUE ICEBERG de Californie U.S.A. Catégorie Canada No 1 GROSSE, CHACUNE 19¢ GROSSEUR 24
Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture le samedi 11 mai 1968 dans tous les magasins d'alimentation Steinberg Limitée. Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations du marché.

Tartes sans cuisson ROBIN HOOD Paquet 11 oz Chocolat, vanille, noix de coco 55¢
SHORTENING Domestic, 3¢ de moins Pqt 1 lb 39¢ 7¢ de moins pqt 2½ lb pour 97¢
ALIMENTS GERBER Tamisés pour bébé 7 pots de 4¾ oz 93¢
HARICOTS VERTS Coupés, Blue Lake Del Monte 2 boites 14 oz de fantaisie 47¢ ou pois verts variés, fantaisie 4 boites 14 oz pour $1.00
PAPIER-MOUCHOIRS Facelle Royale, 3 épaisseurs couleurs variées 2 boites pour 69¢
POP TARTS KELLOGG TARTELETTES VARIEES Le pqt 55¢ ordinaires ou glacées

POMMES DE TERRE FRITES COUPE ORDINAIRE OU ONDULEE STEINBERG paquet 16 oz de fantaisie 3/89¢ Prix de marque comparable 3 pour $1.00
TOMATES ENTIERES ORCHARD KING boite 28 oz de choix 3/89¢ Prix de marque comparable 3 pour $1.11
Beurre d'arachides homogénéisé, STEINBERG Délicieux sur du pain Pot de 48 oz 88¢ Prix marque comparable $1.29
MAIS EN GRAINS ORCHARD KING boite 12 oz 5/$1.00 Prix de marque comparable 5 pour $1.23
ROSETTES DE CHOCOLAT STEINBERG pastilles, macarons, raisins ou arachides Pqt 12 oz 49¢ Prix de marque comparable 59¢
FEVES STEINBERG AVEC OU SANS LARD ET SAUCE - TOMATE BOITE 17 oz 5/$1.00 Prix de marque comparable 5 pour $1.42
ADOUCISSEUR DE TISSUS STEINBERG AUBAINE FORMIDABLE Cruche 64 oz 59¢ Prix de marque comparable 85¢

jouez le jeu des étiquettes
Les articles d'épicerie ou ménagers de marque Steinberg vous permettent de jouer gagnant à coup sûr. Ils sont tous de qualité égale aux meilleures marques sur le marché, mais se vendent à prix inférieurs. Et très souvent, à prix plus qu'inférieurs. Les marques Steinberg vous offrent une très grande variété de produits qui vous donnent la chance d'économiser par tout le magasin. Vous pouvez les acheter en toute confiance sachant que nous vérifions et revérifions ces produits dans nos laboratoires du contrôle de la qualité. Voilà pourquoi chacun des produits de Steinberg occupe la première place. Venez chez Steinberg cette semaine et jouez, vous aussi, le jeu des étiquettes. Vous gagnerez!
Venez chez Steinberg

Ketchup de tomates de marque STEINBERG Saveur riche et corsée 3 bouteilles de 20 oz $1.00 Prix marque comp. 3/$1.23
BISCUITS GELEE-EPONGE STEINBERG PAQUET 13 oz 3/$1.00 Prix de marque comparable 3 pour $1.17
EMPOIS A VAPORISER STEINBERG Bte 16 oz 49¢ Prix de marque comparable 69¢
SACS DE THE de marque ENCORE PEKOE ORANGE Paquet de 100 sacs 69¢ Prix marque comparable 79¢

L'Église du Dahomey en marche

Par Mgr GANTIN,
archevêque de Cotonou

(Extrait de :
"AFRIQUE NOUVELLE")

Notre Eglise est en marche : Dieu en soit loué et remercié ! La création d'un nouveau diocèse en terre dahoméenne et l'élévation de l'un des nôtres à l'honneur et à la charge de l'Episcopat sont des signes évidents et officiels de notre progrès. Cette fois-ci, c'est vers le Mono que se tournent nos regards et nos coeurs.

A travers cette région limitrophe du Togo, qui n'a que 2375 milles carrés, mais qui compte une population très dense d'au moins 340,401 habitants (statistiques officielles), l'Eglise catholique depuis toujours ne demande qu'à pénétrer et à se répandre. Voici qu'une impulsion nouvelle va être donnée à cet élan missionnaire par le geste du Pape Paul VI nous donnant un Père et un Pasteur spécialement chargé des 32,925 catholiques de cette région et du souci, partagé avec ses collaborateurs, de ceux qui attendent encore l'Evangile. Nous avons donc des raisons profondes d'accueillir avec joie en cette année de la Foi un tel événement attendu et souhaité depuis longtemps. Rome nous apporte aujourd'hui espérance et encouragement. C'est avec l'Alleluia de Pâques que nous voulons chanter et publier partout notre immense gratitude.

Dans un bel article symboliquement intitulé : "Une voie s'ouvre..." et publié en plusieurs fois dans "La Croix du Dahomey" (5 juin, 3 et 17 juillet 1966), M. l'abbé Sastre parlait justement du Mono bien connu de lui "qui est en train de devenir la vedette de l'actualité dahoméenne... Une voie nouvelle de cette région, qui n'est certes pas la plus pauvre en possibilités de tout genre...".

L'Eglise consacre aujourd'hui ce voeu qui est celui de tous ceux qui aiment l'avénement du Royaume de Dieu et qui y apportent, après les Pères Dorgere, Pelofy, Parisot, Monney et tant d'autres noms intimement liées à l'histoire religieuse du Mono, leur précieuse contribution. Comme je le disais le 11 mai 1963, jour où fut publiée la nomination de Mgr Agboka, cet autre fils du Mono, "c'est avec une âme en fête que nous pouvons chanter en ce temps de Pâques le double événement qui concerne notre chrétienté. La grâce de Dieu et la bonté du Saint-Père accordent à notre Eglise et à notre Pays tout entier une double promotion".

Mais qui est le nouvel Evêque de Lokassa ?

Son Excellence Mgr Christophe Adimou est né à Cana en janvier 1916. De 1927 à 1934, il fit ses études primaires à l'école de la Mission catholique de Ouidah, dont il est originaire. Le certificat d'études d'alors ouvrait assez facilement des voies lucratives dans le monde. Christophe Adimou se fit aussitôt engager dans le commerce; mais la voix du Seigneur ne devait pas tarder à l'arracher à son comptoir, selon l'exemple de l'apôtre Saint Matthieu.

Nous savons que Dieu appelle ses préférés à un plus haut service, parfois par des chemins humainement longs et mystérieux. Mais la fidélité de sa Voix arrive toujours à son but lorsqu'elle s'adresse à des coeurs généreux. Le Père Blin, alors curé de Ouidah et père spirituel de plusieurs prêtes issus de sa paroisse, fut en 1936 celui qui intervint de façon décisive dans la vocation au sacerdoce de Christophe Adimou. Le 28 octobre 1936, il entrait au Petit Séminaire, rejoignant avec joie et humilité quelques-uns de ses anciens élèves, sûr de se conformer ainsi à la volonté du Seigneur.

Ensemble avec eux et avec d'autres amis venus du Togo, le séminaire se déroula dans un climat de profonde amitié fraternelle et d'ardeur au travail. Presque tous ceux de cette promotion bien connue persévérement jusqu'au bout; et ce furent les unes après les autres, leurs ordinations sacerdotales, à partir du 14 janvier 1951. L'abbé Adimou fut ordonné ce jour-là à Ouidah, en même temps que l'abbé Gantin par Mgr Parisot. Après son ordination, l'abé Adimou fut successivement vicaire à Kétou, Savé, à la Cathédrale Notre-Dame de Cotonou. Il fit un stage d'Action catholique en France et au retour nommé Directeur diocésain des Oeuvres; puis vicaire du diocèse de Cotonou et depuis le 29 juin 1967 : Curé-doyen de la Cathédrale Notre-Dame de Cotonou.

Le Pape Paul VI, par une délicatesse spéciale ajoutée à tant d'autres signes da sa bienveillante solicitude à notre égard a fait annoncer cette nouvelle nomination épiscopale en la fête du Jeudi-Saint au coeur de l'année de la Foi. Le nouveau diocèse de Lokossa, que le Pape vient de désigner comme champ d'apostolat à Mgr Adamou, compte actuellement 10 paroisses. Quatorze prêtres y assurent le ministère sacerdotal et 22 religieuses les secondent vaillamment et dans tous les domaines.

Le Mono a donné à l'Eglise jusqu'à ce jour plus de 10 prêtres dahoméens, depuis l'ordination de M. l'abbé Damien Kuakuvi, à Pâques 1943. Les catéchistes y sont nombreux et zélés, ainsi que les maîtres (une centaine) qui font la classe dans 22 écoles; 47 séminaristes, dont 10 Grands et 37 Petits, promettent un bel avenir sacerdotal à ce diocèse qui vient de naître.

Comme le délégué Apostolique qui nous a transmis le message de Rome, on ne peut que se réjouir de tout coeur de cet événement. Mais plus que personne, malgré la peine de voir le diocèse de Cotonou privé de l'un de ses meilleurs prêtres, je partage profondément la joie de l'Eglise; car je sais aussi mieux que personne, pour en avoir le premier bénéficié très largement pendant de longues années, la qualité du don que notre diocèse fait à celui de Lokossa. Ce que nous perdons, ce sont nos frères qui le gagnent. Et nous les en félicitons, car ils peuvent être assurés d'avoir en leur Evêque un Père et un Pasteur dont ils apprécieront vite la charité, le dévouement, la simplicité et la sagesse, ces vertus essentiellement pastorales qui composent le portrait de l'Evêque selon le Concile Vatican II.

Mgr Adimou se donnera aux siens tout entier pour les gagner tous au Christ, en communion fraternelle d'amitié et de service avec ses collaborateurs, qui ont été pour moi des amis sans qui je n'aurais pu connaître ni apprécier les richesses humaines et chrétiennes de cette région du Mono si vivante et si pleine d'espérance.

● Des centaines et des centaines d'étudiants se sont rendus en fin de semaine à Notre-Dame du Cap, lors d'une marche qui a groupé des participants de tous les coins de la province.

La marche des jeunes vers Notre-Dame du Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE — (A.T.) — "Tu vas prendre la route avec des milliers de camarades, dit encore le "livret du Routier". Tu sais de quoi il sera question ?... "Pigeons quelques autres idées au passage. L'amitié suppose un bon accueil à tous. La sincérité ? Il faut en répondre devant Dieu, la foi, la religion. Tu as pris position ? Il faudra l'approfondir, la justifier, en toute sincérité et honnêteté... Une petite provision de discipline ? Sans doute. Aucune manifestation de groupe n'est valable dans le laisser-aller. Donc pas de surprise si un responsable te le rappelle.

Après un moment de réflexion, peut-être, ils sont partis de partout : de Montréal, Joliette, St-Jérôme; de Sherbrooke ou St-Jean, St-Hyacinthe ou Nicolet; de Québec ou des autres villes de l'est; enfin de La Tuque, Grand'Mère ou Shawinigan. Le déroulement de la marche s'est étendu sur deux jours : le samedi 15h.45, regroupement des chapitres, puis échanges d'idées en marche ou au repos, prière, chant, silence...

Le dimanche matin, sept heures, lever, déjeuner et reprise des activités, dans la même discipline. Jusque-là, l'invitation s'adressait à tous, avec liberté d'y répondre.

A 15 h., la partie obligatoire. Regroupement de tous les contingents sur les hauteurs de Sainte-Madeleine. A chaque groupe on a indiqué sa place. Et la foule des marcheurs s'est dirigée vers la basilique de N.-D. du Cap, pour la messe de 16 heures. Tout le vaisseau leur est réservé.

Le célébrant principal, c'est le R.P. Gaston Rinfret, c.j.m., aumônier national des Scouts qui sont les organisateurs, à l'origine du mouvement. Avec lui, une couronne de 37 concélébrants. Messe rythmée dont s'est chargé un groupe de chantres et de musiciens de l'école Jeanne-Mance, de Drummondville, les habitués de M. l'abbé Gérard Marier. Ce clan routier a sa messe propre dans une école, messe avec guitares électriques, flûtes douces... La foule des marcheurs s'est jointe aux chantres : "Le Seigneur est notre secours et nous chantons sa gloire éternellement".

Le baiser de paix "circule" de main à main, à travers toute la foule de la basilique, près de 3,000 personnes.

Au moment de la communion les prêtres sont nombreux, dépassent la table sainte, se tiennent devant la foule qui circule, communie debout, puis retourne, ayant soin de suivre la route qu'on leur a indiquée, la seule qui leur est ouverte.

L'expérience a été magnifique. Il n'y a qu'à le demander à gauche ou à droite, partout. Dure aussi : pas de pèlerinage sans un rude effort et de la fatigue. C'est bien ce que pouvait voir celui qui s'avançait dans la nef pendant la messe : là près d'une colonne, des pèlerins assis par terre... A côté dans un coin, des baluchons... Tout à part en avant de la nef, après la dernière rangée de bancs, de jeunes garçons, de jeunes filles, assis tout simplement par terre, et suivant du regard les prêtres à l'autel, ils étaient cinq; et les autres concélébrants formant la couronne.

Le prêtre, premier célébrant, dit soudain : "allez dans la paix du Christ". C'est l'heure du retour.

Sac au dos, les pèlerins reprennent doucement la route, le coeur débordant de joie, malgré la fatigue.

L'Église tanzanienne s'engage à fond dans le "développement"

DAR-ES-SALAAM (D.I.A.) — L'Eglise catholique en Tanzanie donne des preuves qu'elle est décidée à appliquer la doctrine de l'encyclique "Populorum Progressio" publiée il y a un an (26 mars 1967) par le Pape Paul VI.

Ce document pontifical, on le sait, s'adresse aux chrétiens et non-croyants des pays appelés "développés" et fait un appel pressant pour l'aide aux pays en voie de développement; mais en même temps expose avec insistance que ces mêmes pays "pauvres" ont le devoir de travailler dur pour se suffire sans secours de personne.

Dès la parution de l'encyclique, l'Eglise catholique en Tanzanie s'est mise en devoir d'enseigner le peuple, de le convaincre à prendre conscience de ses responsabilités collectives. Elle a pris comme règle de rendre service aux communautés locales dans le domaine de l'enseignement, du service médical, des oeuvres caritatives. Actuellement, l'attention est plutôt centrée sur les projets de développement communautaire rural, bien que l'enseignement et le service médical ne soient pas négligés. Ainsi, voulant s'intégrer dans l'effort commun à vaincre les ennemis du progrès, notamment l'ignorance, la maladie, la faim et la pauvreté, l'Eglise a lancé des "opérations-pilotes" dans le domaine de l'agriculture, pour apprendre aux populations comment obtenir une meilleure récolte. Des fermes-modèles ont été créées, sous la responsabilité des différents diocèses du pays à Ndoleledji, Lukuledi, Ibanga, Likonde, Peramiho, Ndemba et Kalimwa.

Les instances ecclésiastiques concernées se rendent compte, de plus en plus, de l'intérêt des contacts avec les organisations de développement en Europe et en Amérique du Nord, qui peuvent fournir des informations et aider par consultation réciproque à établir des projets valables, susciter une coordination pratique et fixer des priorités. Dans cet ordre d'idées, il existe à Dar-es-Salaam depuis quelque temps, un groupe d'études qui, sous la responsabilité conjointe d'organismes protestants et catholiques, étudie les problèmes du développement et de l'enseignement de l'Eglise dans ce domaine. Ce groupe d'études, avec lequel collaborent des instituts de Dar-es-Salaam, se réunit chaque semaine pour discuter le programme du Conseil Mondial des Eglises (Eglise et Société) et du second Concile du Vatican (Gaudium et Spes).

Soeur Lucia s'associe spirituellement à la mission de Nyassa

Vila Cabral (D.I.A.) — La Soeur Lucia Dos Santos, la seule des trois voyants de Fatima encore vivante, a fait connaître dans une lettre adressée à Mgr Eurico Nogueira, évêque de Vila Cabral, son dessein de prier et de faire des sacrifices au cours de cette année à l'intention de l'Eglise missionnaire de Nyassa. La Soeur Lucia est une des religieuses du Carmel de Sainte Thérèse à Coimbra, couvent dont la coutume est de faire connaître chaque année aux membres une zone de missions à laquelle elles doivent s'associer spirituellement en consacrant à son intention leur vie de prières et d'immolation.

Mgr Eurico Nogueira, son clergé diocésain et les Pères de la Consolata oeuvrant à Nyassa ont tous accueilli avec vive satisfaction la lettre de la Soeur Lucia. Ces derniers sont en relation avec la voyante depuis le moment de leur établissement à Fatima en 1944. Soeur Lucia qui à cette époque était religieuse de Sainte Dorothée s'occupa de la révision du récit des apparitions fait par le Père Giovanni de Marchi dans le livre intitulé "Era una Signora più splendente del sole" (C'était une Dame plus resplendissante que le soleil).

Un développement rural à Kibuye

Kigali (D.I.A.) — Au Rwanda plusieurs expériences de développement rural sont en cours. Parmi celles-ci, le centre de Kibuye, situé sur le lac Kivu et dont le journal Kinyamateka publie une description intéressante.

L'école de Kibuye est dirigée par quatre animateurs de la Coopération Technique Suisse. En plus de cela ils concentrent leurs efforts à des endroits de la préfecture de Kibuye où ils ont rencontré des groupes de cultivateurs progressistes.

Tout le problème est de faire adopter par le cultivateur rwandais : des méthodes modernes qui permettent d'améliorer le rendement de son sol; des cultures industrielles.

L'école de Kibuye propose à ses élèves, qui deviendront plus tard les animateurs de la région, un enseignement sous double forme : théorique d'une part et pratique de l'autre. Deux années sont prévues, découpées en périodes de 6 mois, alternativement théoriques et pratiques.

A l'école il y a évidemment des exemples de cultures: des potagers, des cultures de café, de thé, etc. et même sur le versant de la colline on cherche à montrer ce qu'un terrain arride peut encore produire.

L'élève commencera par améliorer son propre patrimoine et ainsi il servira d'exemple à ceux de son entourage. Par une culture intensive et rationnelle, on pourrait faire rendre à une même surface une récolte double ou triple par rapport à la même surface cultivée suivant les méthodes traditionnelles. Convaincre les agriculteurs rwandais de cette nécessité est le but des animateurs suisses de l'école et de la région de Kibuye.

Premier congrès des jeunes catholiques malgaches

Tananarive (D.I.A.) — Une cinquantaine de jeunes, délégués de 11 diocèses de Madagascar, et représentants de tous les mouvements d'Action Catholique se sont réunis pour la première fois à Tananarive. L'objectif de ce premier Congrès des Jeunes a été de fonder le Conseil National des Jeunes Catholiques, de le doter d'un statut, d'un règlement intérieur, et surtout d'en bien déterminer l'esprit et la méthode de travail.

Le conseil national des jeunes catholiques n'est pas un "super-mouvement", mais un lieu de rencontre et de recherche apostolique. Il est placé sous l'autorité paternelle des évêques tout en n'engageant pas l'Eglise en tant que telle. Il est chargé des relations avec les mouvements analogues non catholiques et avec les autorités à l'échelle nationale.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

● A la suite de sa consécration épiscopale en 1961, Son Excellence Monseigneur Jean-Marie Fortier, donnait naturellement sa première bénédiction d'évêque à ses père et mère, Monsieur et Madame Joseph Fortier, de Québec. Geste émouvant qui se reproduira certes dimanche le 19 mai 1968, à 3 heures p.m. en la cathédrale St-Michel-Archange où sera intronisé comme archevêque de Sherbrooke Monseigneur J.-M. Fortier. Si, pour sensibiliser les Québécois à cet honneur qui échoit à l'un des leurs, notre choix s'est arrêté sur cette photo de Mgr l'Archevêque de Sherbrooke avec ses parents, c'est que la vocation sacerdotale est étroitement liée aux valeurs familiales. "Les exemples de ma famille m'ont enseigné l'amour de l'Eglise, écrivait récemment dans son testament spirituel le regretté cardinal Pierre Veuillot. J'atteste, ajoutait l'éminent archevêque de Paris, la grâce irremplaçable d'une famille chrétienne comme la mienne. Elle m'a façonné et marqué d'une influence indélébile. En hommage à ma famille, j'adresse aux prêtres une pressante exhortation à retrouver le sens des valeurs familiales au coeur même de leur action pastorale et missionnaire". Le mémorable événement du 19 mai prochain à Sherbrooke ne nous remet-il pas en face de la même exigence de vie ?

Les étudiants veulent une école au coeur des transformations sociales

Cap-de-la-Madeleine (R. G.) — Le Conseil national de la Jeunesse Etudiante Catholique (J. E. C.) s'est réuni, samedi et dimanche derniers, à l'Hôtel de la Madone, au Cap-de-la-Madeleine. Il rassemblait 125 responsables de plus de 20 diocèses du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Les délibérations ont porté principalement sur une redéfinition de l'action du mouvement, et sur le choix du contenu de l'action pour 1968-1969, dans le milieu étudiant de niveau secondaire et collégial.

Les délégués ont précisé comment l'action du mouvement, comme l'action des équipes locales, "veut découvrir et fabriquer la certitude que la libération de l'homme et l'espérance dans le Christ sont choses inséparables". Ils manifestent donc, selon l'expression du théologien G. Casalis, "une Eglise qui vit dans l'Espérance, une Eglise qui invente continuellement l'avenir dans le présent, qui invente aujourd'hui sa fidélité de demain". Cette action se basera sur la pertinence des situations abordées, sur la valeur des membres qui y participent, sur la fidélité à rallier dans une même démarche l'action et la réflexion, et enfin sur la responsabilité étudiante qu'elle entraîne et développe dans sa réalisation. Dans l'avenir, le mouvement veut réaliser son action de façon plus précise et plus cohérente, c'est-à-dire que les équipes diocésaines vont s'entendre sur les situations où portera leur action, sur les objectifs à poursuivre et sur les moyens à prendre.

"L'école au coeur des transformations sociales" fut retenu comme programme de l'action pour l'an prochain. Les participants ont longuement discuté de la situation actuelle des étudiants dans la réponse scolaire amorcée dans notre milieu, et de la fonction que l'école devrait exercer dans la société. Ils ont cherché à préciser les difficultés d'organisation des écoles secondaires et des collèges qui engendrent surtout une mentalité de lassitude et d'impuissance chez les étudiants. Ceux-ci, en définitive, participent très peu à ce qui fait leur "journée de travail" car ils sont obligés d'apprendre les choses" sans liens avec le monde actuel où ils vivent, sans qu'on fasse appel à toutes leurs capacités de se rendre responsables de leur recherche.

Sans vouloir apporter une vision définitive de ce que doit être l'école dans la société, le Conseil national lui donne comme objectifs de "favoriser l'insertion sociale consciente (dans un monde de relation), de favoriser un sens réel de la responsabilité politique (dans un monde d'interdépendance humaine profonde) et de favoriser une synthèse intellectuelle adoptée à l'éclatement actuel du savoir". Un des principaux objectifs d'action alors esquissés est de provoquer la participation des étudiants au contenu de leurs cours et des programmes d'étude, de même qu'à la recherche des moyens (pédagogiques) de les réaliser entre eux et avec les professeurs. Un autre objectif d'action concerne les structures de participation dont les étudiants ont besoin pour s'engager dans leur travail étudiant; dans la poursuite de ces objectifs, le mouvement tient compte des efforts déjà amorcés et veut appuyer les structures qui oeuvrent dans cette ligne comme celles du syndicalisme étudiant par exemple.

Lors de sa prochaine réunion, dans deux mois, le Conseil de la J. E. C. étudiera les problèmes précis auxquels il veut s'attaquer et il pourra développer davantage les objectifs de son action et les moyens les plus susceptibles de les atteindre.

● QUELQUES MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL DE LA J.E.C. — De gauche à droite : Mlle Micheline Laperrière, vice-présidente nationale aux affaires internes, Montréal; M. Gaston Tremblay, président national, Chicoutimi; Mlle Léa Cousineau, secrétaire générale, Montréal; M. Robert Perreault, vice-président aux affaires extérieures, Montréal.

● L'aide des pays étrangers aux pays sous-développés africains a permis à ces derniers de voir s'ériger des universités, et les échanges de professeurs sont devenus très nombreux. Ici deux professeurs blancs s'entretiennent avec leurs élèves de race noire qui se préparent à faire bénéficier leurs concitoyens de ce qu'ils ont appris.

Participez au GALA PRINTANIER d'économies!

DOMINION vous offre des économies très appréciables durant ce Gala Printanier

Cette semaine, économisez de deux façons au Dominion. Premièrement — Economisez de l'argent sur les aubaines du Gala Printanier dans tout le magasin. Deuxièmement — Faites des provisions d'aliments congelés et économisez du temps et des efforts pendant toute la saison. Préparez des repas en quelques instants . . . ce qui est très pratique. Il n'y a pas de complication ni de gaspillage. Vous préparez exactement la quantité nécessaire. Le reste peut demeurer frais dans votre congélateur. Passez moins de temps dans votre cuisine . . . passez plus de temps à profiter de vos loisirs. D'autre part, vous pouvez avoir la certitude que votre famille obtient une alimentation balancée avec des fruits et des légumes de la meilleure qualité. Magasinez au Dominion cette semaine et économisez en obtenant des provisions de vos aliments préférés.

ALIMENTS Congelés

LA QUALITE COUTE MOINS CHER QU'ON LE PENSE

HARICOTS VERTS 2 pqts 10 oz 55¢
Genre Français — Congelés "Domino"

BROCOLI EN MORCEAUX 2 pqts 10 oz 49¢
Congelé "Domino"

MAIS A GRAINS ENTIERS Pqt 2 lb 59¢
Congelé "Domino"

POIS ASSORTIS 2 pqts 12 oz 49¢
Congelés "Domino" — SPECIAL !

TOMATES
Rouges - De Floride (E.-U.)
Catégorie No 1 — Mûres
Sélectionnées
Faciles à trancher !
2 lb 59¢

MELON D'EAU ch. 99¢
de la Floride (E.U.) no 1
sucré et juteux (env. 14 lbs)

CONCOMBRES 2 pour 39¢
"Queen", des serres de l'Ontario (Canada) — Catégorie No 1

POMMES lb 29¢
"GRANNY SMITH" de l'Afrique du Sud de fantaisie, fermes et juteuses

FLEURS EN POT 4" $1.49 Chacun
Chrysanthèmes (5 à 6 fleurs)

C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA VIANDE!

UN REGAL POUR LA FETE DES MERES !

CHAPONS
CANADA CATEGORIE "A"
Fraîchement tués — Prêts pour le four ! — Jeunes — Tendres — Dodus — 5 à 7 lb
49¢ lb

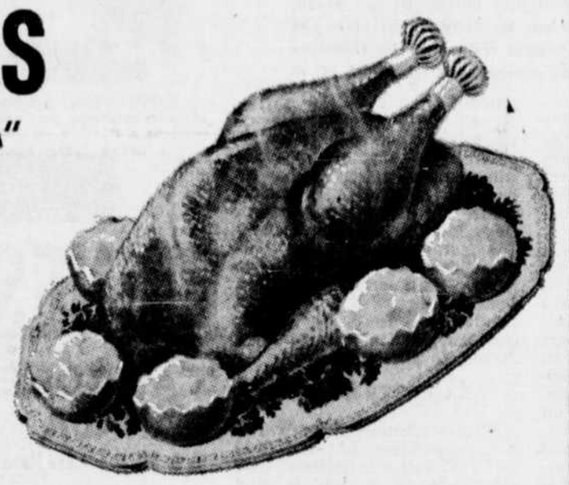

Cuisses de poulet lb 55¢
Frais — Tendres — Faciles à cuire !

Poitrines de poulet lb 65¢
Frais — Préparées pour cuire !

Roulés 'Cottage' lb 69¢
"Maple Leaf" ou "Legrade" — Désossés

Bacon sans couenne 1 lb 59¢
Marque "Devon"

Saucisses de porc lb 59¢
Pur — Marque "Bilopage"

Saucisses fumées 1 lb 59¢
Marque "Hygrade"

Pain de poulet ch. 29¢
Ou Olive — Tranché — 'Hygrade' — Pqt 6 oz

Bologne lb 35¢
En morceaux — "Hygrade" (1-2-3 lb)

SERVIETTES Pqt de 40 41¢
De papier "Kleenex"

MELANGES à gâteaux 6 pqts 9½ oz $1.00
"Robin Hood" assortis

VINAIGRE BLANC Bout. 40 oz 33¢
"Canada" — SPECIAL !

NETTOYEUR 'Whistle' Can. 16 oz 69¢
Vaporisateur liquide — Tout usage

DÉTERSIF FAB
30¢ de rabais ! Format familial $1.39

DETERSIF "Vel" Format 24 oz 79¢
Lotion — 10¢ de rabais !

DETERSIF "Ajax" Format géant 99¢
En poudre — 10¢ de rabais

FEVES AU LARD 2 btes 14 oz 35¢
"Clark" — SPECIAL !

BREUVAGES aux fruits 3 btes 48 oz $1.00
"Allan's" assortis

SPECIAL
JUS D'ORANGE
DOMINION
Frais et pur — Le préféré de tous
2 pots 32 oz 99¢

LAIT EVAPORE 6 btes 16 oz 1.00
Crino spécial

THE EN SACS Paquet de 60 85¢
"Tenderleaf" Orange Pekoe - SPECIAL !

MIEL EN CREME Cont. 2 lb 59¢
"Billy Bee" — SPECIAL !

CAFE Instantané Pot 10 oz $1.49
"Chase & Sanborn" — 30¢ de rabais !

SPECIAL !
PAPIER de TOILETTE 3 paquets 2 roul. 89¢
COULEURS ASSORTIES "BALLET" (4/59¢)

SPECIAL !
MELANGE à BISCUITS Le paquet 65¢
ASSORTIS "ROBIN HOOD"

SPECIAL !
TOMATES de CHOIX 4 boîtes 28 oz $1.00
"DOMINO" EXCLUSIVES AU DOMINION !

TOUT EST GARANTI !
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités ! Prix en vigueur jusqu'à samedi 11 mai 1968 au DOMINION : A TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC ET MONTMAGNY, P.Q.

GALA PRINTANIER
BISCUITS
SANDWICH
"Domino" Assortis
Sac 1 lb 39¢

GALA PRINTANIER
TARTES
"RICHMELLO"
Cerises ou Bleuets
2 tartes 24 oz 99¢

GALA PRINTANIER
Pour la Fête des Mères
CHOCOLATS
ASSORTIS
"Enchantment"
Bte 16 oz 89¢
(Aux Cerises 12 oz 79¢)

DOMINION STORES LIMITED
DOMINION

Ginette VACHON

Nicole HAMILTON

XXIV — EXCLUSIF

DRÔLES DE PIQÛRES

EL-AIUN, Sahara espagnol (15-16 avril). — On s'en souviendra longtemps et pourvu que les suites ne soient pas fâcheuses ni trop douloureuses. Le délai étant écoulé, il fallait profiter de l'étape dans la capitale du Sahara espagnol pour recevoir une seconde piqûre anti-typhoïdique et quelle piqûre ce fut . . .

C'est un infirmier qui s'en chargea. Ce fut moi qui passa la première au supplice. Sur l'ampoule de rérum il était bien recommandé de l'agiter avant l'injection, mais l'homme estima que ce n'était pas nécessaire. M'ayant pincé la chair en dessous d'une omoplate, il y piqua l'aiguille puis vissa ensuite la seringue avant de pousser sur le liquide. Ce fut abominable mais moins pire que la seconde opération. Nicole en fut l'héroïne. Le même infirmier se remit à l'oeuvre mais, quand vint l'instant crucial de visser la seringue, elle n'était pas à sa portée. Alors, tout bonnement, il me demanda de pincer ma brave compagne à sa place, pendant qu'il tentait de retrouver l'objet égaré. Cette fois ce fut atroce et c'est avec un violent mal de tête et des élancements dans le dos que s'acheva ma 26e année d'existence.

Le lendemain 16 avril, c'était en effet mon anniversaire. On devait en principe célébrer cet événement "sans précédent" au large de l'Afrique, sur une île des Canaries, mais impossible de trouver une place à bord d'un avion assurant la liaison. C'est donc encore une fois dans la roulotte des Filippini que la fête a été arrosée, avec deux bouteilles de champagne valant chacune $1.90 seulement. De plus, il y avait de la viande rarissime au menu. Du vrai renne de Norvège, en conserve évidemment. Cet animal scandinave serait resté surpris d'apprendre qu'il allait faire un aussi long voyage... dans l'au-delà.

J'AI FAILLI COMMETTRE UN HOLD-UP

Sans farce, j'ai bien failli commettre un hold-up". Ayant besoin de pesetas, je me suis présentée à la banque d'El-Aiun pour changer les dirhams marocains désormais inutiles. Parmi les billets il y en avait un de 10,000 valant à peu près $20.00. Quelle ne fut donc pas ma stupéfaction quand on me tendit 112,406 pesetas à la caisse, ce qui équivalait à $1,600.00 alors que tous les dirhams représentaient environ $54.00.

Persuadée qu'il s'agissait d'une erreur, j'ai aussitôt tenté de la réparer mais, voyant que c'était compliqué à me faire comprendre, je suis sortie en essayant d'analyser mentalement la situation. Trente secondes plus tard, le mystère était éclairci. Le commis venait de surgir en trombe de la banque pour me rattraper et me ramener à l'intérieur. Il avait confondu un billet de 10,000 dirhams anciens pour des nouveaux. Ça faisait toute une différence, comme entre les francs "légers" et les "lourds". Ainsi, au lieu de 112,406 pesetas, j'en reçus seulement 3,405...

AGREABLE RENCONTRE

Un heureux hasard nous a mis en présence d'un "confrère" journaliste. C'est un Espagnol. Il s'appelle Juan Luis Hermandez Castilla. C'est long à dire mais joli à prononcer. Reporter pour la T.V. nationale, c'est en somme un correspondant permanent au Sahara. Cette rencontre allait s'avérer autant agréable qu'utile car Juan Luis connait bien le désert et, grâce à ses nombreuses relations, beaucoup de portes habituellement fermées aux étrangers allaient s'ouvrir devant nous. C'est également à lui que nous rendrons grâce si nous traversons le reste du Sahara sans trop tourner en rond. Il nous a fourni en effet une carte assez bien détaillée indiquant les principales pistes du désert et quelques points de repères. De plus, Juan Luis nous a remis un livre dont il est l'auteur. C'est un bouquin édité à l'occasion du 25e anniversaire de la paix en Espagne. Son contenu regarde surtout le Sahara espagnol.

Nous avons vu enfin un beau petit fennec bien vivant. Il appartenait à un employé de poste. Ce renard du désert était vraiment mignon et je me suis empressée de le serrer dans mes bras et de lui montrer son "compatriote" en peinture, sur l'une des portes de notre voiture. On aperçoit par ailleurs de plus en plus de chameaux, à moins que ce soient des dromadaires...

Les Arabes du Sahara espagnol parlent le dialecte hassanien. Je vous assure que ce n'est pas facile à comprendre. Toujours curieuses, nous comptons aller faire un tour à l'intérieur du pays, jusqu'à l'ancienne mosquée de SMARA qui fut fondée par le "Sultan bleu", l'un des saints Musulmans. Il parait que ça vaut la peine d'être vu. Le voyage aller-retour se chiffre à 296 milles mais la route est très carrossable, parait-il. Les Filippini nous accompagneront et Juan Luis Hermandez Castilla aussi car il compte en profiter pour faire un reportage filmé. Nous devions partir dès le lever du jour.

GINETTE VACHON

Sur la piste des caravanes

Par JACQUES REVELIN

Nous retrouvons aujourd'hui nos deux sympathiques et hardies voyageuses, là où elles étaient aux dernières nouvelles, soit dans la capitale du Sahara espagnol, à El Aïun ou El Aioun, un peu au nord du Cap Bojador. L'article coiffant cette page a été rédigé le 16 avril, le jour même du 26e anniversaire de Mlle Vachon. Tout allait bien, en dépit de plus ou moins drôles aventures. Toutefois, leur expédition souffre d'un retard qui s'accentue car les haltes aux étapes durent plus longtemps que prévu. Dans les prochains compte rendus on apprendra en effet que les deux Québécoises ont même quitté le continent africain pendant plusieurs jours, pour visiter les Iles Canaries en attendant la remise en condition du véhicule de leurs compagnons de route, M. et Mme Filippini.

En principe, elles se sont remises en marche le 29 avril, soit au début de la semaine dernière, pour s'engager profondément dans le désert, non pas en longeant la côte atlantique, mais à plusieurs centaines de milles à l'intérieur, en empruntant les pistes de la Mauritanie. Ainsi, en supposant que leur progression s'est effectuée normalement, elles devraient être aujourd'hui en plein coeur du Sahara, dans les parages du 20e parallèle, non loin du grand centre caravanier d'ATAR situé sur l'axe trans-saharien Casablanca-Dakar, là où s'effectuaient d'importants échanges commerciaux avant la fermeture de la frontière marocaine.

LE "FAR WEST" SAHARIEN

Cette partie occidentale du désert africain qui débouche sur l'océan Atlantique est l'une des régions les moins connues et les moins parcourues du continent noir. Presque toute sa surface est bizarement hérissée de rochers et ridée de plissements irréguliers. Des collines granitiques rouges émergent ici et là, certaines étant légèrement verdies par des arbustes et des acacias. Ce coin de terre aride est traversé par la rivière Seguiet el Hamra, le principal cours d'eau du Sahara occidental coulant durant plusieurs mois de l'année. En arabe, son nom signifie "la rivière rouge" à cause de la couleur de la terre argileuse de son lit. Sa largeur moyenne est de 120 pieds mais il s'étale parfois sur plus d'un demi-mille. A l'est de cette rivière, c'est le désert absolu et terrifiant du Tiris, celui que sont en train de traverser Mlles Ginette Vachon et Nicole Hamilton. C'est par là que passaient jadis les longues caravanes assurant la liaison entre l'Afrique du Nord et le Sénégal. Actuellement, le va-et-vient des convois de chameaux est presque totalement interrompu, à cause des frictions politiques coupant les contacts entre les territoires voisins.

ETRANGE DECOUVERTE

Cette contrée désertique n'est pas totalement inhabitée toutefois et certains animaux y vivent à l'état sauvage, tels des lièvres, des gaelles, des antilopes et des autruches dont la viande constitue une nourriture très recherchée par les Maures.

C'est ici qu'en 1963 s'effectua une étonnante découverte, selon la revue scientifique de l'Université de Dakar. Un Français, M. Jean-Claude Auger, qui voyageait seul sur les sables du Tiris, aurait rencontré un enfant vivant parmi un troupeau de gazelles, à la façon du petit Mowgli de Rudyard Kipling qui partageait la vie d'une horde de loups, en Inde. Un matin, à l'aurore, il aperçut clairement une forme humaine, à longs cheveux sombres, courant à une vitesse extraordinaire, par bonds, comme les gazelles blanches caracolant aussi vite que lui.

Il suivit les traces laissées par les animaux et distingua nettement, parmi les empreintes de sabots, celles de pieds humains qui le conduisaient à une sorte de petite oasis formée d'un amas de buissons et les palmiers desséchés.

Réfugié près d'un buisson, l'enfant paraissait mesurer environ 5.5 pieds. Sa peau était bronzée et ses cheveux très noirs mais non frisés, contrairement à ceux de la plupart des Maures. Effarouché en apercevant celui qui l'observait, l'enfant s'éloigna rapidement pour se cacher dans un fourré.

Les jours suivants, alors qu'il campait près de l'oasis, Jean-Claude Auger eut l'occasion d'observer à plusieurs reprises l'enfant-gazelle. Au bout de six jours, ses provisions étant épuisées, c'est à regret qu'il leva le camp. Depuis, aucune nouvelle observation n'a encore confirmé cette découverte. On accorde toutefois beaucoup d'intérêt à ce témoignage fondé sur une constatation directe de l'existence d'un être humain parmi des animaux sauvages.

L'HOMME DE CRO-MAGNON A VECU LA

Il est certain par ailleurs que le Sahara occidental a été le dernier refuge et le plus méridional de l'homme de Cro-Magnon (l'une des plus anciennes races humaines). On a retrouvé en effet des restes de l'industrie lithique magdalénienne, notamment des armes, des pointes de flèches et des lances en silex. Puis ce furent les nègres venus du Sud qui occupèrent ce désert, pour former un peuple métissé, nomade et pastoral pendant des millénaires, jusqu'à l'arrivée des Berbères. La période proprement historique du Sahara occidental débute avec l'arrivée des premiers nomades chameliers provenant de l'Est et du Nord. Ce fut à peu près au temps de l'époque romaine, quand les Berbères furent refoulés vers l'intérieur du Sahara où ils choisirent de vivre librement et de façon aventureuse. Grâce à l'importation de chameux originant de la Mésopotamie et de la Perse, le commerce caravanier prit son élan et dure encore.

Ce sont les Regibat qui peuplent actuellement la Mauritanie. Leur ancêtre historique reconnu est Sidi Ahmed Regibi. Quand les premiers Regibat pénétrèrent au Sahara, de puissantes tribus s'opposèrent à leur venue, ce qui provoqua de violentes frictions. De victoire en victoire et d'achat en achat, les Regibat atteignirent le sommet de leur expansion à la fin du dernier siècle. Très belliqueux, ces "hommes bleus" se lancèrent alors dans une guerre sainte et ce furent les seuls à ne pas s'incliner devant les Européens engagés dans la "pacification de l'Afrique", lors de leurs conquêtes coloniales.

S'étendant sur une superficie représentant à peu près la moitié de celle du Québec, la Mauritanie est peuplée de huit cent mille habitants, dont les quatre-vingt-dix pour cent sont nomades. Ce pays est divisé en vingt-deux "cercles", sortes de provinces où sont groupées des tribus unies étroitement par les liens de parentées. La société Maure se divise en plusieurs classes, celles des guerriers et des marabouts étant les plus puissantes. Considérés comme nobles, les guerriers personnifient le courage. Il n'y a pas si longtemps encore, le pillage était leur passion et leur unique moyen de survivre.

LA ROUTE DU SEL

Pour s'acheminer jusqu'à Dakar, l'expédition VACHON-HAMILTON suit actuellement l'ancienne "route du sel" le long de laquelle... chevauchaient et parcourent toujours les caravaniers, pour transporter d'un port à l'autre sur les "vaisseaux du désert" toutes les marchandises inimaginables, mais surtout des barres de sel, matière première du Sahara avec le fer et le pétrole nouvellement découverts. Voilà pourquoi la Mauritanie a été baptisée le "Far West" africain.

La barre de sel extraite des mines a en moyenne six pieds de long, 20 pouces de largeur, 8 d'épaisseur et pèse entre 50 et 80 livres. Les chameaux peuvent en porter quatre à la fois, certains plus robustes en traînent même une dizaine. Les caravanes, surtout jadis, s'étiraient sur des milles de long car leur file était formée de 400 chameaux et même davantage. Leur voyage durait deux mois, à travers les dunes et entre les rares points d'eau. Quand le sel arrivait à destination, sur un grand marché, sa valeur avait presque doublé et il constituait souvent la monnaie d'échange.

Goulimine a toujours été le grand marché des Reguibat. Leur commerce vers l'Algérie se réduisait à l'achat de tapis et à la vente de quelques chameaux. Cette orientation préférée sur le Maroc est actuellement suspendue parce que les Reguibat sont en froid avec les Ait Oussa marocains, dont ils craignent les agressions. Voilà d'ailleurs pourquoi des champs de mines barrent la frontière sud-marocaine dans les parages de Tindouf, ce qui obligea Ginette Vachon et Nicole Hamilton à entreprendre un large détour par le Sahara espagnol.

C'est là qu'il faut situer présentement les deux Québécoises, en attendant de connaître tous les détails de leur traversée du désert. Dans sa dernière lettre datée du 28 avril, Ginette Vachon écrivait ceci : "En théorie, nous partirons demain en direction de Guelta, pour atteindre ensuite Fort Trinquet, en Mauritanie, où la piste principale passe et doit nous conduire vers le Sénégal. J'écrirai et enverrai le courrier quand il y aura des bureaux de poste. Toutes les lettres seront désormais numérotées pour mieux vérifier l'ordre de leur réception. Nous avons hâte de lire L'Action à Dakar..."

En attendant les récits du désert, ceux parvenus récemment de El Aïn et des Iles Canaries seront publiés au cours des prochains jours.

Notre cadeau de Fête des mères: des aubaines exceptionnelles!

Marché Excel — Unis pour plus bas prix — Coupe des Epiciers NB 60 — Rive-Sud

VIANDE DE CHOIX

JEUNES DINDONS FRAIS

CATEGORIE 'A' CANADA

6 à 10 lbs - La lb .39

TETE FROMAGEE BILOPAGE 12 onces .39	SALADE DE CHOU BILOPAGE Verre 10 onces .35	SAUCISSON COORSH TRANCHE OU MORCEAU La livre .35

FRUITS & LEGUMES FRAIS

FRAISES FRAICHES

CALIFORNIE, ETATS-UNIS, No 1 Casseau 1 chop. .33

LAITUE CALIFORNIE, E.-U., Gr 24 Grosse pomme .19	TOMATES FLORIDE, E.-U., No 1 Cello 2 lbs .49	ORANGES SUNKIST - Gr 180 2 DOUZ. .89

EAU VICHY NALKO 30 ONCES 3/.89

FARINE ROBIN HOOD TOUT USAGE — 7 LIVRES .73

MELANGE A GATEAU ROBIN HOOD 19 ONCES 3/$1.00

SAVON DE TOILETTE COLGATE 12/$1.00

GATEAU VACHON FETE DES MERES Chacun $1.59

OLIVES FARCIES CORONATION L. P. 15 onces .69	BEURRE CARAMEL VACHON Jarre 2 livres .53	SOUPE TOMATES ET VERMICELLES HABITANT 14 onces 4/.75
BREUVAGE ORANGE CORONATION 64 onces .59	LAINE D'ACIER MEDIUM BULL DOG 6 tampons 2/.29	NETTOYEUR POUR FOURNEAU JIFOAM 7 onces .79
MARGARINE MOM'S 1 livre 2/.69	SEL FIN WINDSOR 2 livres 2/.35	JUS PRUNE NECTAR DEL MONTE 24 onces .43
LAIT INSTANTANE CRINO 3 livres $1.29	SAUCE HOT CHICKEN ST-HUBERT Env. 2/.53	BREUVAGE ANANAS ET PAMPLEMOUSSE DEL MONTE 48 onces .39
VIANDE A CHIENS Dr BALLARD 15 onces 4/.59	POLI A MEUBLES PLEDGE JOHNSON 6½ onces .89	POIS VERTS ASSTS DEL MONTE 14 onces 4/.89
BISCUITS CANADA MIX DAVID 36 onces .99	CIRAGE CHAUSSURES, PATE OU LIQUIDE JOHNSON 2 onces .45	RUBAN ADHESIF MEDIUM CURAD .39
CIRE CLAIR JOHNSON 32 onces $1.05	GRUAU PRECUIT ROBIN HOOD 10 onces .35	CEREALES MIX PABLUM 16 onces .51

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Nomination au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

Région du Québec

Monsieur Gabriel Beaudry, directeur régional du Québec pour le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, annonce la nomination de monsieur Charles-E. Matte au poste d'Administrateur du District de Québec, service de l'Immigration.

Monsieur Matte, natif de Neuville, Québec, est bachelier es Arts, diplômé de l'Ecole Apostolique de Beauport. Il est ex-officier pilote de l'Aviation royale du Canada où il fit son service militaire.

La carrière de monsieur Matte dans la Fonction publique débuta en juillet 1946 au ministère des Finances, d'où il fut transféré en 1950 au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Sa promotion au poste d'Administrateur du District de Québec est fonction d'un concours dont il sortit le lauréat et fait suite au programme de spécialisation des cadres du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Monsieur Matte s'intéresse activement aux affaires municipales de la ville de Ste-Foy dont il est échevin depuis février 1964.

FILLES DEMANDEES
COMME
DANSEUSES A GOGO

Pour entrevue s'adresser au Holiday Inn Motel, Rond-Point, Ste-Foy, appt. 1111

Entre 6h. et 11h. P.M.

CE SOIR

AU JUVENAT DU BON-PASTEUR
26 MAI

A l'occasion de la fermeture définitive du Juvénat, toutes les anciennes juvénistes sont cordialement invitées à une réunion fraternelle, dimanche le 26 mai. Inscription à 10 heures. Messe à 11 heures, suivie d'un dîner champêtre. S.V.P. REPONDRE avant le 20 mai.

Juvénat N.-D. des Laurentides,
143, Ave Notre-Dame,
B.P. Bon-Pasteur (Québec)

NE RESTEZ PAS SOURDS !

Découpez ceci !

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareils acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société ? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
J.-R. PEYROT, dépt 26
451 est, boul. Charest
Québec

Au Parlement

(L. B.) — L'Assemblée législative a adopté sur division en fin de soirée, hier, la motion du ministre des Finances, M. Paul Dozois pour l'étude du budget en comité parlementaire des voies et moyens, mettant fin ainsi au débat du discours du budget qui s'éternisait.

Une kirielle d'orateurs des deux côtés de la Chambre ont discuté hier des problèmes de leur comté ou touché à quelque aspect particulier de l'administration de l'Etat, particulièrement en ce qui a trait aux affaires municipales et à l'éducation.

UNIFORMISER LES SALAIRES

Le député de Bourassa, M. Georges-E. Tremblay, a préconisé l'uniformisation des émoluments versés aux maires et aux conseillers dans toutes les municipalités du Québec, par l'établissement de normes qui pourrait faire l'objet d'amendements du Code municipal et de la Loi des cités et des villes.

Selon M. Tremblay, la disparité des rémunérations versés aux administrateurs municipaux est cause de maladministration, de l'absence de candidats sérieux aux élections municipales et de corruption.

TAXE DE LOCATAIRES

D'autre part, le député libéral d'Outremont, M. Jérôme Choquette, a qualifié de discriminatoire l'impression de taxe de locataires comme celle que la ville d'Outremont vient d'imposer. C'est à son avis une double taxation qui devrait être évitée puisque les charges municipales sont déjà comprises dans le prix de location des logements. "Cette taxe, dit-il, comporte une injustice inhérente dans ce sens qu'elle impose strictement les locataires et qu'elle n'a pas d'effet sur les propriétaires".

M. Choquette a reconnu, sur une remarque du premier ministre M. Daniel Johnson, que la taxe imposée par la ville d'Outremont a été attaquée devant les tribunaux, mais principalement sur le fait qu'elle ne donne pas une représentation des locataires au conseil municipal.

Ce fait a permis à l'orateur d'aborder le sujet de la représentation et du suffrage universel que le député voudrait voir établi dans toute la province au niveau municipal afin de faire cesser ce mode archaïque et non-démocratique basant le droit de voter sur la propriété.

EDUCATION

Enfin, le député unioniste de Saint-Jean, M. Jérôme Proulx, a déclaré qu'il était plus important aujourd'hui de mettre l'accent sur le facteur essentiel de croissance que constitue la richesse du capital humain que sur les richesses naturelles, parce qu'à son avis, le développement économique d'une nation est intimement lié à l'éducation.

Cette éducation ne doit pas se restreindre à une élite mais permettre à l'ensemble de la population d'acquérir une éducation en rapport avec les développements technologiques modernes. C'est à son avis l'esprit qui a présidé à la création de neuf nouveaux CEGEP qui permettront en 1971 à 125,000 étudiants de poursuivre leurs études au delà du niveau secondaire.

Cette explosion scolaire met en relief une nouvelle urgence, celle de l'accessibilité du plus grand nombre aux universités, car le volume des inscriptions universitaires auront plus que triplé de 1966 à 1980 pour passer de 31,700 à 94,000 en moins de 12 ans.

UNE TETE HEUREUSE

M. Cadieux : — Pouvez-vous me trouver cent personnes, dix personnes, une seule personne qui, au Québec, est heureuse du dernier budget ?

Député Grenier (reconnu pour son caractère carabin) : Une seule ? Je suis heureux, moi.

JEU D'ECHEC

Le député unioniste Jérôme Proulx a comparé le parlementarisme à un peu d'échec dans lequel le leader parlementaire de l'opposition, M. Pierre Laporte, excelle. La comparaison a donné ceci : "Toujours, il protège sa reine qu'il fait jouer rarement ! Ayant constamment les yeux fixés sur son roi, il aime le jeu de pions. Il pousse celui-ci, retient celui-là, il mange quelquefois l'un des nôtres. Il se sert habilement de ses tours qu'il utilise de cinq à six heures. Il contrôle difficilement ses fous et ce sont ses cavaliers, que tout connaissent, qui apportent le plus de couleurs à la Chambre".

M. Bertrand reconnaît certaines "erreurs" au sujet des évasions

(J. D.) — "La réaction que le chef de l'opposition a exprimée tout haut a été la mienne tout bas".

Par cette simple phrase lancée hier après-midi à l'Assemblée législative, le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a reconnu que certaines "erreurs", qu'expliqueront sans doute des rapports présentés par la Sûreté du Québec, ont été commises en ce qui a trait à la triple évasion de Drummondville et à celle de Montréal.

Le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, avait précisément demandé à M. Bertrand : "Le ministre ne croit-il pas qu'il y aurait lieu de faire une enquête approfondie pour savoir comment il se fait qu'après ce qui venait de se passer à Drummondville, mardi dernier, on ait répété la même erreur à Montréal, lundi ?"

Et M. Lesage ajoutait : "Je comprends que cela c'était fait dans le passé, mais, avec la publicité qui a entouré les évasions de Drummondville, avec les mises en garde ou encore les questions sous forme de mise en garde, fort polies d'ailleurs, qui ont été posées dans cette Chambre, ce que je comprends pas, c'est que le ministère de la Justice n'ait pas pressé la Sûreté provinciale de laisser les accusés seuls dans leur cellule, surtout dans des cas d'accusés de meurtre ou encore dans des cas de témoins condamnés à la prison à perpétuité.

"C'est incompréhensible, inconcevable", précisa M. Lesage, "et j'espère que le ministre de la Justice sera en mesure de nous dire pourquoi des instructions sévères n'ont pas été données par les officiers de son ministère, sous se direction".

Avant de "confirmer" les propos du chef de l'opposition, M. Bertrand avait informé la Chambre qu'il attend de recevoir d'ici peu le rapport d'une enquête approfondie ordonnée par le directeur Adrien Robert, de la SQ, dans le cas de Drummondville.

M. Bourguiba est l'invité officiel de la province

(J. D.) — Cette fois, à l'invitation officielle du gouvernement fédéral, le président de la République tunisienne, Son Excellence Habib ibn'Ali Bourguiba, sera le premier chef d'Etat à être reçu au Québec en 1968.

La seule invitation officielle que le gouvernement québecois ait adressée à M. Bourguiba, qui sera accueilli à l'aéroport de Dorval aujourd'hui, c'est de l'avoir invité à dîner au Pavillon Hélène de Champlain sur la Terre des Hommes.

M. Bourguiba a retourné l'invitation en invitant à son tour des personnalités du Québec à un dîner toujours sur le site de l'Expo '68. Ce banquet réunira côte à côte le premier ministre Daniel Johnson et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau... qui voudront sans doute oublier momentanément leur "querelle officieuse" au sujet de la légalité de la taxe volontaire du maire de la Métropole.

Aujourd'hui, le président de la République tunisienne sera accueilli par MM. Jean-Jacques Bertrand, ministre de la Justice, et Claude le Gris, directeur du protocole, représentants du Québec. M. Bourguiba sera ensuite l'hôte, jeudi et vendredi, du gouvernement fédéral.

avant d'acheter les

CHAUSSURES

DONT VOUS AVEZ BESOIN
voyez
d'abord :

J.-E. ROUSSEAU

MARCH. ND DE CHAUSSURES
211-213 Est, rue St-Joseph
Québec 2.

Selon M. Henri Beaupré

Avec la collaboration du gouvernement Québec économiserait des millions

Par Lucien Bouchard

Si le maire de Québec avait fait preuve "d'imagination furibonde" comme le souhaite le premier ministre M. Daniel Johnson, pour résoudre son problème financier, il aurait peut-être coupé les services qu'il donne aux édifices gouvernementaux, cessé la collaboration avec les autres municipalités de la banlieue, éliminé le stationnement des employés provinciaux dans les rues autour du parlement principalement le boulevard Saint-Cyrille, refusé les services aux institutions qui ne paient pas de taxes et taxé les banlieusards qui gagnent leur vie au Québec.

Voilà ce que le député de Jean-Talon, M. Henri Beaupré entend par "imagination furibonde" devant un gouvernement qui ne veut pas collaborer et supporter sa part du fardeau des dépenses qu'il impose à la capitale. La ville de Québec réussirait ainsi à économiser des millions et peut-être à boucler son budget de dépenses sans surcharger ses contribuables.

Le député libéral de la région de Québec a décrit la scène qu'il a vu pendant l'étude du bill de Québec : "Pendant que le premier ministre reprochait au maire Lamontagne de ne pas faire montre d'une imagination furibonde, chose cocasse, en cette matinée de printemps, une équipe d'une quinzaine d'hommes, payés par la ville, s'affairaient à nettoyer les rues de la cité parlementaire. J'en ai vus une douzaine, ici, avec des camions, des balais, en arrière du parlement. La cité parlementaire faisait faire son nettoyage par les contribuables de la ville de Québec.

"Dans le même temps, également, sur le boulevard Saint-Cyrille, qui appartient à la ville, qui a été construit par elle, il y avait environ 300 voitures stationnées illégalement qui auraient pu être pénalisées. Mais par décence, les policiers municipaux essayaient de ne pas les voir.

"A la même époque, période de dégel, les camions lourds parcouraient les rues de la ville avec des charges dépassant les normes permises dans le reste du pays et même celles permises par nos lois provinciales. Ces camions, avec la bénédiction du gouvernement, s'en allaient cahin-caha dans nos rues étroites, défonçant rues et trottoirs sans que la ville n'y puisse rien".

De l'avis de Me Beaupré, les quémandages annuels de Québec et la séance pénible de l'étude du bill de Québec en comité pourraient être évités si tout le monde paie ses taxes, sans que 62% des contribuables ait à défrayer le coût des services pour 100% des propriétés.

Taxer la Reine

Si la ville taxait le gouvernement pour ses immeubles au taux des autres propriétés taxables des contribuables, sans doute, dit Me Beaupré que le gouvernement reprendrait la vieille rangaine du XVIIIe siècle qui veut que la Reine ne puisse pas être taxée. "On a déclaré d'un côté qu'il faut se débarrasser des vieilles défroques de l'époque victorienne mais on l'invoque de l'autre pour se couvrir de la nécessité de payer comme les autres son écot".

Le député s'est demandé aussi ce qu'aurait dit le gouvernement si la ville payait comme les autres sa seule taxe locative qui vaut pour tous les locaux commerciaux occupés par des usagers de la ville de Québec, ce qui procurerait au bas mot un autre million aux coffres municipaux.

Le gouvernement est le seul contribuable de Québec qui a un budget de $2 milliards de dollars "et ça fait plus de cent fois que nous demandons que le gouvernement soit traité sur le même pied que les autres contribuables qui, même pauvre, sans voiture, paie sa part de réparation de trous dans les rues.

Et la Commission scolaire

Puis abordant à nouveau le problème de la Commission scolaire de Québec, M. Beaupré a demandé un statut plus démocratique, afin que des citoyens aient leur mot à dire par suffrage au choix des commissaires et à l'administration du budget scolaire.

"Que l'on me cite une fois, une seule commission scolaire dans toute la province, à part Montréal, qui a une participation aussi infime de la part du gouvernement provincial qui a fixé comme priorité l'éducation".

Enfin, M. Beaupré a conclu que l'absence de collaboration de la part du gouvernement est le plus grand obstacle aux fusions des municipalités de banlieue qui ne veulent pas d'un mariage d'amour ni de raison dont ils vont faire les frais.

Perte d'un pouvoir d'achat de $5 millions

M. Beaupré traite de catastrophique la fermeture de la George T. Davie

par Lucien Bouchard

Le problème du chantier maritime de la George T. Davie, de Lauzon, est revenu sur la table de l'Assemblée législative, hier, lorsque le député de Jean Talon, M. Henri Beaupré a insisté non seulement sur les problèmes sociaux que susciterait la fermeture du chantier mais également sur l'aspect économique de cette "catastrophe" dans une région qui n'a que peu d'industrie dans le secteur des biens durables.

"Cela veut dire, d'expliquer le député libéral de la région de Québec, la perte d'un pouvoir d'achat de $5 millions dans une région déjà dépourvue d'industrie."

Les 1,000 employés du chantier constituent une main d'oeuvre spécialisée dont Québec a un besoin urgent. "Nous avions à Lauzon, dit-il, des chantiers qui pouvaient rivaliser avec les autres chantiers maritimes du pays et les amputer d'une partie importante empêcherait cette concentration qui donnait à l'industrie de la construction maritime son caractère compétitif.

M. Beaupré a démontré l'apport que ce chantier représentait pour l'économie de la région, puisque les salaires que l'on y payait étaient au-dessus de la moyenne dans les autres industries québécoises, soit $118 par semaine pour les 2,800 employés des deux chantiers, alors que dans la fabrication de machines le salaire moyen est de $108 pour 195 employés, que 330 travailleurs dans les usines de produits métallurgiques reçoivent un salaire moyen de $111.

Sur une population de 408,000 âmes, la main-d'oeuvre active n'est que de 126,000 personnes. Sur ce nombre, seulement 6,000 personnes travaillent dans le secteur des biens durables alors que l'industrie manufacturière de biens durables en emploie environ 15,000. Le salaire moyen dans les industries de transformation des biens de consommation, qui emploie environ 16,000 personnes, les salaires moyens s'échelonnent entre $62 par semaine dans le vêtement et $66 dans la chaussure, $74 dans le meuble et $91 dans les laiteries et les brasseries.

Sur les 126,000 travailleurs de la région de Québec, il y en a environ 86,000 dans les services, l'administration, etc, dont le salaire moyen est de $75. "On voit immédiatement l'impact au point de vue économique de la perte de 1,000 travailleurs qui gagnent en moyenne $118 par semaine. Et si encore nous avions à Québec une industrie excellente, un commerce en gros florissant ! Tous nos grossistes sont en train de disparaître au bénéfice d'une accélération des transports lourds, d'une concentration à Montréal."

Le député a mis le gouvernement en garde contre une économie qui serait axée sur un seul pôle, la région de Montréal. "La région de Québec possède, selon moi, une infrastructure qui lui permettrait d'absorber avec avantage des investissements industriels beaucoup plus considérables. M. Beaupré a fait appel à l'action de l'Etat pour conserver en activité ce chantier maritime.

M. Bertrand ne peut s'expliquer les récentes évasions à Drummondville

(par Jacques DALLAIRE)

Le "record" qu'avait établi Lucien Rivard en 1965, en s'évadant de Saint-Vincent-de-Paul (après avoir arrosé une patinoire en plein printemps !) serait-il éclipsé ?

Si "l'affaire Rivard" avait connu un rebondissement spectaculaire à l'époque, sur la façon dont le trafiquant de narcotiques avait pris la clé des champs, tout en mettant au blanc l'ancien ministre de la Justice, M. Claude Wagner, voilà maintenant que les rôles sont inversés. C'est aujourd'hui au tour de M. Jean-Jacques Bertrand de "s'interroger" au sujet de ces "éclipses" inexplicables.

Quatre évasions en moins d'une semaine. Sous la barbe de la Sûreté du Québec et toutes quatre du Palais de Justice !

Alors qu'il y a quelques années, l'Union nationale était allée jusqu'à réclamer la démission de M. Wagner, voilà qu'en 1968, les libéraux étant relégués dans l'opposition, M. Bertrand avoue "franchement" qu'il trouve "cela inexplicable" lui aussi.

Situation intolérable

Quelles mesures de sécurité sont donc prises pour contenir les ébats de ces criminels dangereux ? Comment expliquer que quatre bagnards aient pu si facilement faire faux bond aux agents de SQ ? Autant de questions, soulevées hier à l'Assemblée législative par le chef libéral, M. Lesage, qui sont restées sans réponse de la part du ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand. Sauf pour dire que, comme M. Lesage, il juge lui aussi la situation intolérable... et que des rapports découlant d'enquêtes sommaires suivront.

Entre-temps, Claude Levasseur, Gaston Plante et Yves Simard qui se sont évadés du Palais de Justice de Drummondville, le 30 avril dernier, courent toujours. Et, depuis lundi, Serge Cofsky, qui a réussi à prendre le large en sautant d'une fenêtre du troisième étage du nouveau Palais de Justice de Montréal, sur le coup de midi, est toujours au large lui également.

Comment s'évader de Drummondville

Des informations préliminaires obtenues à date, à la suite de la triple évasion survenue à Drummondville, laissent croire que les comparses avaient déjà en leur possession une "lime" ou tout autre "instrument", avant de pénétrer au Palais de Justice... sous escorte d'agents de la SQ.

On se souvient que cinq individus, incluant le trio, avaient été amenés à Drummondville pour être cités comme témoins importants à la reprise du procès de Jean-Jacques Gagnon, accusé du meurtre de M. Henri-Paul Chandonnet, impliqué selon toute vraisemblance dans la célèbre "affaire Darabaner". Le corps de Chandonnet avait été trouvé, enduit de chaux en 1965, près de Sherbrooke.

Gagnon, qui se défend seul à son procès, avait demandé que les cinq individus soient amenés comme témoins. Il avait déjà été condamné lui-même à la prison à perpétuité, en même temps qu'André Lamothe, pour le meurtre d'Albéric Bilodeau, le 18 septembre 1965, toujours dans le cadre de l'affaire Darabaner.

Interrogé hier, un porte-parole de la Sûreté du Québec à Montréal a déclaré qu'il était impossible que l'un des barreaux de la cellule où étaient logés les cinq témoins ait été scié de l'extérieur.

"Un certain temps"

Le même porte-parole a reconnu d'autre part que cette cellule est à "sécurité partielle" et que la fenêtre par laquelle s'est enfui le trio, en sectionnant un barreau, communique facilement avec la terre ferme.

Néanmoins, il était approximativement 2 h. 45 de l'après-midi, quand les trois criminels prirent la fuite. Deux d'entre eux, Claude Levasseur et Gaston Plante, n'en étaient pourtant pas à leur première fugue.

Il semble également qu'il se soit écoulé plusieurs minutes avant que les agents de la SQ chargés de surveiller le groupe s'aperçoivent de la "disparition-éclair" de trois d'entre eux.

Il semble aussi qu'on ait mis un certain temps avant de déclencher une alerte générale à tous les corps policiers... et même à prévenir le quartier général de la SQ à Montréal, de qui relève le district de Drummondville. Hier, le porte-parole de la SQ a précisé que la nouvelle de la fuite des trois criminels a été apprise "quelque temps après" par la SQ de la métropole.

En moins de temps qu'il faut pour faire les "constatations d'usage", le trio était déjà loin. On en a perdu toute trace depuis le 30 avril... sauf dans les rapports préliminaires.

"HOT ROD"

Voyez
"LA WEE-T" — "THE PICK-UP" — "LE NANCY SINATRA"
Ainsi que plusieurs autres modèles !
EXTRAORDINAIRE ! ! ! FOUDROYANT ! ! !
au Pavillon du Commerce
Parc de l'Exposition Provinciale
Tous les jours de 6h.p.m. à minuit
Samedi et dimanche de 1h.pm. à minuit

Découpez cette annonce et conservez-la précieusement !

trouvez la date mystérieuse

ET

GAGNEZ DES PRIX D'UNE VALEUR DE $2000.00

EN ÉCOUTANT
RADIO 1060 CJLR QUEBEC

DES PRIX FABULEUX :
- Téléviseur-couleur "TOSHIBA"
- Machine à coudre "WHITE"
- Cuisinière électrique "TAPPAN GURNEY"
- Fauteuil de repos et tabouret "SINGER"
- Ensemble en Teflon, 10 mcx "SUPREME"
- Matelas et sommier "SEALY"
- Deux montres "GLADSTONE"

DÈS QU'UN GROS LOT EST ATTRIBUÉ UN AUTRE EST IMMÉDIATEMENT REMIS A L'ENJEU !

VOIR FEUILLE DE CONTROLE ET CONDITIONS DU CONCOURS AU **VERSO**

ÉVA: "J'aime le mystère et je fais un métier de grâce

Entrevue de JEAN ROYER

EVA. Un personnage unique de la chanson d'expression française. Un personnage qui se fait mystérieux. EVA. Comme une petite fille qui aurait peur des questions qu'on lui pose. Qui se resaisit vite. Pour répondre avec amabilité. Un être qui respecte les autres. Mais qui ne fait confiance à personne. Qui mène sa lutte de vivre seule. EVA. Personnage sympathique. De passage à Québec où elle donnait en fin de semaine dernière son tour de chansons, EVA a répondu à quelques questions sur son métier et sa façon de le faire.

—*Qu'est-ce que la chanson, pour vous?*

—"*Pour moi personnellement, c'est une chose très importante. Je ne pourrais pas faire ce que je n'aime pas. Et je chante. La chanson, c'est une émotion. C'est un moment. C'est la scène, le contact avec le public, surtout. Le récital, c'est plus que le disque.*

—*Quel est le style, le genre de chanson que vous aimez le plus?*

—"*J'aime chanter des choses comme "Où vont les fleurs?" et "Dis, quand reviendras-tu?" Mais je sais ce qui plaît, c'est "Les enchaînés", "Mikelai", des chansons très vocales. J'aime la violence, et les chansons tendres et douces, très féminines.*

—*Est-ce que votre succès sur disque a pu vous nuire pour votre récital de scène, en ce sens que le public s'est attaché d'abord à votre voix?*

—"*Non. Ça n'a pas été plus difficile de travailler sur scène. De toute manière, je crois que j'apporte plus en chantant sur scène que sur disque. Il y a sur scène une intimité et une spontanéité. Sur disque, il faut enregistrer en playbach. Ce que je ne fais d'ailleurs plus. Je rode même mes chansons sur scène et les enregistre selon ce contact avec le public. Je dose le disque d'après les réactions des gens. Il faut bien travailler.*

—*Vous préférez chanter dans une grande salle, plutôt que dans une boîte?*

—"*Oui. Vous savez, j'aime la distance. Et j'aime assez le mystère. Je n'aime pas la démythification. Je trouve que quand quelqu'un chante, il doit donner aux gens le temps de rêver. C'est mon avis personnel. Ou autrement, j'aime chanter à la guitare pour des amis. Mais je n'aime pas chanter dans des cabarets. Avec je ne sais pas quoi derrière, et des gens qui mangent... J'ai fait beaucoup de cabaret, et je sais aussi que c'est très utile, ça vous donne une très bonne leçon, pour apprécier la scène. Je ne crois pas que je sois faite pour la petite salle. D'abord je n'aime pas, et donc, ça se voit. Et j'adore le mystère. Et j'aime le rêve: je ne crois pas que le rêve peut s'installer trop près.*

—*Justement, je dirais que votre façon d'interpréter n'explicite pas un texte, une chanson. Vous faites flotter un peu la chanson. Par une interprétation qui ressemble au mystère...*

—"*Vous savez, on chante comme on est. On ne peut pas tricher. Ma voix est grave. Bon... Tout est déjà un peu décidé d'avance. Je ne peux pas chanter certaines chansons, parce que ça n'ira pas du tout. Alors, les chansons, je les choisis parce qu'elles renferment une émotion. Cette émotion, je veux le faire partager parce que je sais que les émotions sont chez tous les gens, plus ou moins profondément. Je crois qu'on peut toucher énormément les gens par la chanson, émotionnellement. Côté rêve, côté cinéma, côté spectacle. Mais je suis contre la chanson engagée. La chanson, c'est la musique, l'émotion, la tendresse, la douceur: non la politique. On ne peut pas changer le monde avec une chanson, ce n'est pas vrai. La chanson, c'est petit et personnel.*

—*La chanson peut changer l'instant...*

—"*Oui. Là je crois qu'il doit se passer quelque chose. S'il ne se passe rien, vous devez changer de métier. Mais je fais un métier comme un autre. Ce n'est pas mieux ou moins bien. J'exprime pour les autres, c'est tout. J'ai trouvé ma voie. J'y crois et puis c'est tout. Ce n'est pas: Je chante ou je meurs! Non. Je chante parce que j'aime chanter et parce que je pense que je le fais mieux qu'autre chose que je pourrais faire. Parce que je sens les gens. Je les sens malheureux. Je leur apporte des chansons. Ça dure trois minutes, ça dure une demi-heure, ça a enlevé des soucis: C'est merveilleux, non? C'est pour ça que je pense que je fais un métier de grâce. Et il ne faut pas se prendre au sérieux, mais prendre son métier au sérieux.*

—*N'est-ce pas contradictoire: vous faites un métier où le contact avec le public importe, et vous parlez de "mystère", de distance...*

—"*C'est une distance matérielle, pas autrement. Je chante pour une salle: je ne vois personne mais je chante pour tous. Dans un cabaret, je vois toutes les têtes, et ça ne veut rien dire. Pour moi, la salle, noire, c'est un visage. Tous les gens semblent beaux. C'est merveilleux. Dans un cabaret, il est difficile de chanter pour des têtes qui ne vous reviennent pas! C'est pourquoi quand j'ai débuté j'avais très mauvais caractère et j'étais très sauvage. Il faut une chaleur humaine. Et le public ne se trompe pas. On ne peut pas le duper longtemps. On ne peut pas expliquer le succès. Il y a une part de chance. Mais quelqu'un qui a quelque chose dans le ventre, ça sort toujours!*

—*Avez-vous peur du public?*

—*Non. Je n'ai pas peur. Mais j'ai une sorte d'envie de le conquérir. J'ai le trac, bien sûr. Et j'ai une peur atroce de déplaire. Alors, je ferai tout pour plaire.*

—*Merci, EVA.*

Enfin, un Festival d'été à Québec!

Un commentaire de JEAN ROYER

Depuis le temps qu'on en parle, ça se réalisera!

François Bernier quittera Québec (nous commenterons bientôt ce départ désastreux). Mais l'idée d'un festival d'eté pour Québec, qu'il n'a cessé de promouvoir depuis dix ans, a fait son chemin.

Nous aurons vraisemblablement un festival d'été à Québec. Des citoyens s'en chargent, qui mettent au point le programme. Ils nous en révéleront eux-mêmes les détails et les lieux bientôt. Tout ce que l'on peut dire, c'est que ce festival d'été proposera aux Québécois et aux touristes des spectacles de théâtre, de ballet, de la musique, de la chanson, etc.

L'important est qu'il y ait un festival. Et que les citoyens et les autorités l'appuient dès le départ, facilitent sa naissance.

En fait, on peut dire que tous les arguments jouent en faveur d'un festival d'été à Québec. La situation historique et géographique, l'esprit que renferme le vieux Québec, le site, l'intérêt des touristes: tout fait de Québec une ville de festival. Je pense que tout le monde est d'accord. Qu'il suffise aussi de rappeler l'enthousiasme du public québécois lors d'un concert de l'Orchestre symphonique dans la cour intérieure du Séminaire de Québec.

Souvent et longuement, nous avons parlé de l'opportunité et de la nécessité d'un festival d'été à Québec, dans ces pages.

En plus de donner à Québec un intérêt certain durant la belle saison, un festival est certes rentable pour augmenter le tourisme. Et, d'après de bonnes sources d'information, la Chambre de Commerce de Québec serait le premier organisme à promouvoir un tel festival.

En un mot, l'aide morale est assurée aux promoteurs du festival. Il ne manquera qu'un appui financier assurant la réalisation du festival. Elle pourra, évidemment, venir de la ville de Québec, puis du ministère des Affaires culturelles, qui, n'ayant pas de subvention à donner pour une saison d'été de l'Estoc et de l'Orchestre symphonique de Québec, pourra certes verser un montant de $5,000 pour le festival d'été (les octrois pour une saison d'été de l'OSQ et de l'Estoc atteignaient certainement, les années passées, un total de $15,000 à $20,000).

D'autre part, le conseil de ville, intéressé à la promotion touristique et artistique de Québec ne manquera certainement pas d'appliquer le programme électoral du Parti civique, qui prévoyait la promotion artistique de Québec. Et sans doute qu'un festival d'été mérite la priorité: parce qu'il installe une saison artistique permanente à Québec; parce qu'il installe une rentabilité accrue d'un tourisme à Québec (comme le fait le Carnaval de Québec); parce qu'il est rentable pour la promotion de la réputation de Québec dans le monde.

Car un festival de Québec pourra, à plus ou moins longue échéance, devenir international.

Il faudra aussi que les marchands et commerçants de Québec contribuent à la réalisation d'un tel festival, qui aura un réel avantage économique..

A Québec, ordinairement, l'audace manque.. Mais certains citoyens réussissent à réaliser des manifestations qui ne sont même pas audacieuses, mais logiques et inhérentes à la réalité de Québec. Je pense, en particulier, au Carnaval de Québec, qui a réussi à devenir international et à porter le nom de Québec partout, tout en étant rentable sur plusieurs plans. Il est certain qu'un festival d'été n'est pas plus audacieux que le Carnaval. Et qu'il est, d'autre part, aussi rentable.

La réponse enthousiaste des citoyens au festival de l'OSQ au Manège militaire, ces derniers étés, et au concert de l'OSQ dans la cour intérieure du Séminaire; la réponse du public au théâtre de La Fenière, prouvent assez bien qu'il y a un public pour un festival d'été et des enquêtes chez le public et les animateurs culturels démontrent la nécessité d'un festival d'été.

Les citoyens sont prêts à vivre le festival. Les touristes ne demanderont pas mieux que de s'intéresser durant leur séjour estival à Québec.

Il restera donc aux autorités gouvernementales de permettre la réalisation de ce désir des citoyens.

Les directeurs de la Chambre de Commerce approuvent la réalisation du festival. La réponse logique de la ville de Québec et du ministère des Affaires culturelles sera sans doute enthousiaste, et concrète, si le désir du conseil de ville et des Affaires culturelles est vraiment la promotion artistique et touristique de Québec et la déconcentration culturelle: nos taxes ne seront certes pas perdues, qui serviront à la réalisation du festival d'été dont les citoyens profiteront.

On peut prévoir que des octrois totalisant $10,000, venant de la ville et des Affaires culturelles, ne seront pas exagérés, au contraire: ils seront logiques.

Il ne s'agit pas de dicter une politique culturelle. Elle s'impose d'elle-même. Et je pense que si les gouvernants ne répondent pas à cette exigence d'un festival d'été, on pourra juger les politiciens comme n'étant pas vraiment conscients, ni de la réalité culturelle, ni de la rentabilité économique que représente le festival. Dans le contexte actuel, il n'y a pas d'argument possible contre la réalisation d'un festival d'été, qui est vraiment une planche de salut et une solution pour le tourisme et les arts à Québec. Nier la rentabilité d'un festival et refuser de l'appuyer financièrement serait une preuve d'inconscience de nos gouvernants. Je l'ai déjà dit, je le répète. Je le répéterai, s'il le faut: en toute justice ,Québec, son public et ses artistes ont droit à un festival. Je suis assez au courant de la réalité artistique et culturelle du grand Québec pour l'affirmer sans réserve. Et pour conclure que nos politiciens ont jusqu'ici gravement trahi leur rôle sur ce plan. Et je ne me tairai pas tant qu'ils n'auront pas rempli leurs promesses électorales et rempli leur rôle. D'autant que mes interventions sont absolument désintéressées et n'ont rien à voir avec la politique. Mais tout à voir avec la vie des arts à Québec. Confiant, je vous dis: Au festival!

Avec les Cyniques, l'actualité revient à l'actualité

Les Cyniques sont tombés pile! Le public depuis toujours friand des caricatures sociales, des revues d'actualités trouve chez ces quatre mauvais garçons la saveur un peu acidulée, le trait cinglant, le mot percutant qui rejoignent bien notre esprit latin toujours à l'affût de la bonne blague. Et il s'est passé beaucoup de temps avant qu'on réussisse à former un groupe parfaitement à l'aise dans ce genre de spectacle. En relevant le défi, non sans y mettre du panache, les Cyniques ont remis l'Actualité à l'actualité. En sept ans ils ont conquis la Province entière et la Métropole. Ils occupent aujourd'hui une place importante dans votre "show-biz".

Si la partie "Comique" de la saison 67-68 de la Comédie-Canadienne leur a été confiée, ce n'est pas tellement parce qu'ils sont devenus les plus féroces critiques de la société, non plus parce que leurs six ans de métier méritent bien une consécration, pas plus qu'il fallait à tout prix, dans la saison, du "comique". La raison est beaucoup plus simple: les Cyniques sont drôles, et surtout, drôlement professionnels.

Il y a six ans, les Cyniques variaient leur nombre de quatre, huit, douze, cherchant un style devant des auditoires étudiants. Ils avaient opté pour le cynisme, restait à lui donner une allure de music-hall. Ils ont appris à jouer avec le feu en s'y brûlant juste ce qu'il faut pour rester chaud. En 1968, les Cyniques constituent une équipe vraiment homogène, le talent de l'un complétant celui de l'autre, chacun ayant ses spécialités. Et ils ont un public: il y a d'une part le public des gens de quarante ans qui aiment bien les blagues à saveur de politicaillerie, il y a d'autre part les jeunes dans la vingtaine qui savourent surtout les blagues à portée sociale. Entre les deux, il y a ceux qui voguent entre les courants et qui raffolent des blagues sur la magistature, les sénateurs, les croque-morts et autres ustensiles indispensables à la société et aux revuistes!

Les Cyniques ne défendent aucune idéologie, exception faite de celle qui veut précisément qu'on rie de bon coeur des travers des idéologies et de tous leurs défenseurs.

En première partie, lors de leur appartition sur la scène du Palais Montcalm les 19, 20 et 21 mai courant, une jeune diseuse dont on dit déjà beaucoup de bien: Lise Massé.

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Episcopat canadien). Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée:

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES: E—enfants; A—adolescents. VALEUR ARTISTIQUE: 1—chef d'oeuvre; 2—remarquable; 3—très bon; 4—bon; 5—moyen; 6—pauvre; 7—minable; (—) pas coté

CANADIEN. — Sujets courts à 7.00, 9.00. Films à venir à 7.26, 9.26. Mon amour, mon amour (—) à 7.29 et 9.29 hres. (4e semaine).

CANARDIERE. — Espionnage à Bangkok (6) à 1.00, 4.20, 7.40. Helga (5) à 2.40, 6.05 et 9.30. Fin à 11.00 hres. (3e semaine).

CAPITOL. — Représentation continue de 1.15 à 11.00. Les amants de la mer (—) à 1.20, 4.35, 7.50. Glory Stompers (6) à 3.05, 6.15 et 9.35 hres.

CARTIER. — Matinée, mercredi, samedi et dimanche: Dr Jivago (2) à 2.00. En soirée: Dr Jivago à 8.00 hres. (2e semaine).

EMPIRE. — La mélodie de bonheur (Sound of Music) (E-2) à 2.15 et 8.15 hres. Fin à 11.20 hres. Matinée, mercredi, samedi et dimanche seulement. (3e semaine).

IMPERIAL. — Comment tué votre femme (5) à 1.10, 4.55, 9.09. Films à venir à 3.08, 7.11, 8.58. Leçons d'amour suédoise (6) à 3.19, 7.22. Sujets courts à 6.53. Fin à 11.07 hres.

LAIRET. — Sur semaine: Glory Stompers (6) à 6.30, 9.38. Nouvelles à 7.34. Les amants de la mer (—) à 8.02. Films à venir à 9.30. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: Nouvelles à 1.30, 4.40, 7.50. Les amants de la mer à 1.38, 4.48, 7.58. Films à venir à 3.06, 6.16, 9.26. Glory Stompers à 3.16, 6.26, 9.36. Fin à 11.00 hres.

LE BIJOU. — La blonde enjôleuse (5) à 6.10, 9.20. La belle espionne (A-5) à 8.00. Fin à 11.06.

LEVIS. — Les rebelles du Missouri (4) à 7.30. Première victoire (5) à 9.00 hres.

LIDO. — Dindaka le sorcier (5) à 7.30. Boeing Boeing (6) à 9.10.

ODEON (Salle Dauphin). — Un homme pour l'éternité (—) à 1.30, 4.00, 6.35, 9.10. Fin à 11.05.

ODEON (Salle Frontenac). — La blonde défi le F.B.I. (—) à 12.40, 4.25, 8.05. Un coin de ciel bleu (—) à 2.35, 6.15, 10.00. Fin à 11.45 hres.

PARIS. — Actualités à 12.30, 4.15, 7.50. Le Kid en kimonos (—) à 12.55, 4.25, 8.00. Des filles, encore des filles (5) à 2.35, 6.00 et 9.40 hres.

PIGALLE. — Le corps et le fouet (5) (couleurs) à 12.40, 3.50, 6.45, 10.00. La nuit des vampires (7) à 2.05, 5.20 et 8.30 hres.

PRINCESSE. — Sujet court à 1.00. Au secours (E-5) à 1.18, 4.36, 7.51. Films à venir à 2.51, 6.09, 9.24. L'empreinte de Frankenstein (6) à 3.02, 6.20, 9.35. Nouvelles à 4.28. Fin à 11.01 hres.

SILLERY. — La colline des hommes perdus (3) à 7.30. Le Kid de Cincinnati (3) à 9.40. Fin à 11.25 hres.

STE-FOY (Salle Alouette). — Sur semaine: Sujet court à 7.15. Guess Who's Coming To Dinner (A-4) à 7.30, 9.30. Films à venir à 9.17. Fin à 11.13. Matinée, mercredi, samedi et dimanche: Sujets courts à 1.00, 3.00, 5.13, 7.15. Guess Who's Coming To Dinner à 1.15, 3.25, 5.25, 7.30, 9.30. Films à venir à 3.17, 9.17. Fin à 11.13 hres.

STE-FOY (Salle Champlain). Sur semaine: Glory Stompers (6) à 6.23, 9.33. Nouvelles à 7.47. Les amants de la mer (—) à 7.55. Films à venir à 9.24. Fin à 11.00. Matinée, mercredi, samedi et dimanche: Nouvelles à 1.20, 4.34, 7.46. Les amants de la mer à 1.25, 4.40, 7.52. Films à venir à 2.58, 6.12, 9.24. Glory Stompers à 3.10, 6.25, 9.35. Fin à 11.00.

ST-ROMUALD. — Le solitaire passe à l'attaque (4) à 7.30. Chaire de poule (6) à 9.10 hres.

STUDIO 9. — L'Horizon (4) à 7.30 et 9.45 hres. Fin à 11.30. (4e semaine). Mercredi, Cinéma Under Ground.

Exposition Albert Rousseau

Une intéressante exposition des oeuvres d'Albert Rousseau se tiendra à la Galerie des Peintres Canadiens, située au 145 ouest, Ste-Catherine, Place des Arts, à Montréal du 18 mai au 30 mai prochain.

La Galerie est ouverte au public tous les jours de 10h. à 5h. les jeudis et vendredis de 10h. à 7h.

"ALLEZ LE VOIR... JE VOUS LE RECOMMANDE"! — MADAME X (CKVL)

3e SEM.

UN FILM SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE
EN EASTMANCOLOR
HELGA
la vie INTIME d'une jeune femme
• LES PROBLÈMES SEXUELS
• LA CONCEPTION
• LA FÉCONDATION
• LA NAISSANCE
AUSSI: "ESPIONNAGE A BANGKOK" Scope et Couleurs!
AVIS IMPORTANT: Aucun billet ne sera vendu DURANT la représentation du film "HELGA". HORAIRE: Programme complet à 1.00 - 4.20 et 7.40 "HELGA" à 2.40 - 6.05 et 9.30 p.m.
CINEMA CANARDIERE — Stationnement GRATUIT! Centre d'Achats Canardière - 661-8575

A Québec Aujourd'hui

Arts

INSTITUT CANADIEN. — Le Théâtre du Vieux Québec présente à 20h 30 "Faisons un rêve", pièce de Sacha Guitry.
MUSEE DU QUEBEC. — Expositions en cours: Dix peintres du Québec — Rétrospective Jean Dallaire — Canada-Normandie.
ATELIER RENEE LE SIEUR — Exposition des céramiques récentes de Julien Cloutier.

Convocations

COUVENT DU CHRIST-ROI, Lévis. — A 20h conférence-forum sur le problème de la drogue.
CLUB D'ADMINISTRATION INDUSTRIELLE. — Diner d'élection à 18h. 15 au restaurant Barillet, boul. Charest.
CERCLE HORTICOLE STE-FOY. — Réunion à l'Aquarium du pont de Québec, 20h. Conférencier invité Dr Lawrence O'Grady qui renseignera sur les différentes sortes d'engrais et leurs usages.

"LE FILM LE PLUS IMPORTANT ET INSTRUCTIF DEPUIS LES DIX DERNIERES ANNÉES!"

AVIS AU PUBLIC: à cause des saisissantes scènes présentées dans ce film, un représentant médical sera présent à toutes les représentations.

RODGERS and HAMMERSTEIN'S "LA MELODIE DU BONHEUR" Couleur par DeLuxe
POUR TOUS

JULIE ANDREWS CHRISTOPHER PLUMMER
5e SEM.
MATINEES A 2.15 p.m.
SAMEDI $1.50
DIMANCHE $2.00
SOIREES A 8.15 $2.00
Enfants moins de 14 ans en tout temps $1.00
EMPIRE 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

2e SEMAINE! EN FRANÇAIS — 14 ANS
LE GRAND SUCCES MONDIAL!
GAGNANT DE 6 OSCARS

14 ANS ET PLUS
UN AMOUR TURBULENT DANS LE FEU DE LA REVOLUTION!
LE DOCTEUR JIVAGO
EN COULEURS
Matinées à 2h.00 p.m.
Samedi - $1.50
Dimanche - $2.00
Tous les soirs à 8h.00 $2.00
CINE CLUB DE L'AGE D'OR ET LAISSEZ-PASSER NON VALABLE
CARTIER 1019 AVENUE CARTIER 525-9340

Cinémas ODEON Inf 529-9749
POUR TOUS
meilleur film! 6 oscars
UN HOMME POUR L'ETERNITE
A MAN FOR ALL SEASONS
EN COULEURS
1.30 - 4.00 - 6.30 - 8.30
Matinées: $1.50 - Soirées: $2.00
Enfants 12 ans et moins: 75¢
ETUDIANTS PRIX SPECIAUX POUR GROUPE $1.00
(Laissez passer non valable)

LE DAUPHIN
3 HRES 25¢ Parc Autos PAQUET LAFLIBERTE DU PONT BOUL CHAREST

UNE FEMME ET UN HOMME . . . DANS UN FILM DONT VOUS TOMBEREZ FOLLEMENT AMOUREUX
4ème sem.
mon amour mon amour
de Nadine TRINTIGNANT
avec Jean-Louis TRINTIGNANT, Valérie LAGRANGE, Michel PICCOLI
EASTMANCOLOR — SCOPE
SELECTION — FESTIVAL DE CANNES 1967
14 ans

CE FILM, LE PREMIER DU COUPLE NADINE ET JEAN-LOUIS TRINTIGNANT, EST L'HISTOIRE D'UN AMOUR, CELUI DE TROIS ETRES JEUNES, UN HOMME ET DEUX FEMMES D'AUJOURD'HUI, VOILANT SOUS L'IRONIE ET LE CHARME, LA GRAVITE QUI LES ATTEINT PARFOIS. UN DECOR QUI DONNE AUSSI VISAGE NOUVEAU AUX BEAUTES D'AUTREFOIS, CELUI D'UNE COTE D'AZUR A LA MESURE DE L'AN 2000.
Complément de programme "Maillot jaune" par Lelouch
Tous les soirs à 7h. et 9h.
CANADIEN 2700, BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922

Achetez LANCIA - BRAVO et gagnez
CE GROS LOT DE $2,000.00

CONSERVEZ CETTE FEUILLE DE CONTRÔLE
LA DATE MYSTÉRIEUSE S'Y CACHE!

Utilisez-la pour éliminer les dates mentionnées sur les ondes de CJLR — 1060

JOURS :		MOIS :	ANNÉES :							
1	2	JANVIER	1889	1890	1891	1892	1893			
3	4	FEVRIER	1894	1895	1896	1897	1898			
5	6	MARS	1899	1900	1901	1902	1903			
7	8	AVRIL	1904	1905	1906	1907	1908			
9	10	MAI	1909	1910	1911	1912	1913			
11	12	JUIN	1914	1915	1916	1917	1918			
13	14	JUILLET	1919	1920	1921	1922	1923			
15	16	AOÛT	1924	1925	1926	1927	1928			
17	18	SEPTEMBRE	1929	1930	1931	1932	1933			
19	20	OCTOBRE	1934	1935	1936	1937	1938			
21	22	NOVEMBRE	1939	1940	1941	1942	1943			
23	24	DÉCEMBRE	1944	1945	1946	1947	1948			
25	26		1949	1950	1951	1952	1953			
27	28		1954	1955	1956	1957	1958			
29	30		1959	1960	1961	1962	1963			
31			1964	1965	1966	1967	1968			

Vous n'avez besoin que d'une feuille de contrôle par GROS LOT

CONDITIONS:
— Ecoutez CJLR - 1060 tous les jours, du lundi au vendredi.
— Six communications quotidiennes d'indices et de précisions vous permettront d'éliminer une foule de dates apparaissant sur la feuille de contrôle.
— UN JOUR — UN MOIS — UNE ANNEE, voilà la DATE MYSTÉRIEUSE!
— La première personne à découvrir l'UN des trois éléments peut se mériter un prix d'une valeur de $50.00
— La première personne qui trouvera DEUX éléments de la DATE MYSTERIEUSE, se méritera un prix d'une valeur de $100.00
— Celui ou celle qui trouvera LA DATE MYSTERIEUSE: JOUR - MOIS - ANNEE, recevra le GROS LOT d'une valeur de $ 2000.00
— Choisissez votre DATE MYSTERIEUSE, joignez-y vos nom, adresse et numéro de téléphone. Adressez le tout à: GROS LOT — CJLR, 1300, boulevard Laurier, Québec 6.

Les indices pour découvrir la date mystérieuse vous seront donnés durant les émissions suivantes:

QUÉBEC-MATIN (7 h. à 9 h. 30) Louis Dufresne Benoit Thibault (9 h. 30 à midi)
C'EST LA VIE (9 h. 30 à midi) avec Claude Mercier
CHANSONS A SUCCÈS (midi à 1 h. 30) avec Pierrette Roy et Michel Vincent
UN HOMME ET UNE FEMME (1 h. 30 à 4 h. p.m.)

Concours Jato · Bonjour Soleil

GAGNEZ $1,000

en argent chaque semaine

Conditions du concours

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au dos de chaque ruban de caisse ou fac-similé. Déposez dans la boîte à cet effet à votre marché Jato.

Notre personnel ainsi que leur famille ne sont pas éligibles. L'attribution se fera tous les samedis à 11.30 a.m.

(La personne chanceuse devra répondre à une question-concours)

Félicitations à

Mme Robert Rochette

340, rue Principale, St-Augustin, Cté Portneuf, P.Q.

Gagnante du $1,000.00
de la semaine au concours Jato
"BONJOUR SOLEIL"

VENTE DU PRINTEMPS À 10¢

TOMATES ROUGES

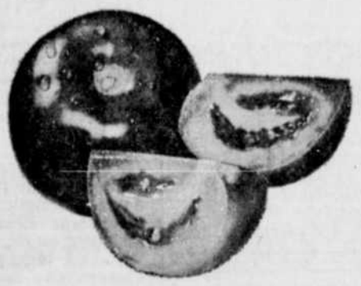

No 1, fermes et juteuses les meilleures de la Floride

Cello 2 lbs **37¢**

MELON D'EAU — Pesanteur moyenne 13 lbs — **99¢** ch.
NO 1, CHAIR ROUGE ET SUCREE DE LA FLORIDE
RÉGULIER 1.29 CH. — ÉPARGNEZ .30 CH.

CAROTTES avec feuilles — 2 pqts **35¢**
NO 1, LONGUES ET FINES DE CALIFORNIE
RÉGULIER 2/.49 — ÉPARGNEZ .14

OIGNONS — Nouvelle récolte cello 5 lbs **69¢**
NO 1, SECS ET BROSSÉS DU TEXAS
RÉGULIER 5 LBS/.89 — ÉPARGNEZ .20

RABIOLES — 2 lbs **39¢**
PETITS NAVETS BLANCS, IMPORTÉES
RÉGULIER 2 LBS/.49 — ÉPARGNEZ .10

DINDE FRAICHE

39¢ lb
5 à 10 lbs

Canada Catégorie "A" Blanche, Eviscérée, Prête à cuire

FRAICHEMENT ABATTUE

BACON "MAPLE LEAF" .63-LB
LE MEILLEUR - FUMÉ AU SUCRE

FILET D'AIGLEFIN — **49¢** lb
FRAIS, SOUPLE ET BLANC
RÉGULIER .79 LB — ÉPARGNEZ .30 LB

SAUCISSE — **59¢** lb
PURE AU PORC "LA BELLE FERMIÈRE"
RÉGULIER .77 LB — ÉPARGNEZ .18 LB

CRETONS TAILLEFER — 12 oz **63¢** ch.
FRAIS ET MAIGRES DE LA PREMIÈRE QUALITÉ
RÉGULIER .83 CH. — ÉPARGNEZ .20 CH.

EGG ROLLS FRAIS — Bte 6s **49¢** ch.
LES MEILLEURS, DES CUISINES DE "BIOPAIGE"
RÉGULIER .59 CH. — ÉPARGNEZ .10 CH.

Meilleurs Voeux à toutes les Mamans

Jato

Où magasiner est VRAIMENT un plaisir

SOUPES "CLARK" — Bte 10 oz **10¢**
CONDENSÉES AUX TOMATES OU AUX LÉGUMES
RÉGULIER 2/.27 — ÉPARGNEZ .14 SUR 4

MACEDOINE "ST-CASTIN" — Bte 10 oz **10¢**
MÉLANGE DE LÉGUMES DE CHOIX
RÉGULIER 2/.35 — ÉPARGNEZ .10 SUR 4

CREME DE MAIS — Bte 10 oz **10¢**
"IDEAL" DORÉ, DE FANTAISIE
RÉGULIER 2/.33 — ÉPARGNEZ .10 SUR 4

POIS ET CAROTTES — Bte 10 oz **10¢**
"IDEAL" TENDRES, DE PREMIÈRE QUALITÉ
RÉGULIER 2/.29 — ÉPARGNEZ .18 SUR 4

BREUVAGE A L'ORANGE — Env. 3½ oz **10¢**
"PRÉSIDENT" CRISTAUX EN SACHET
RÉGULIER 2/.29 — ÉPARGNEZ .14 SUR 4

JUS DE POMMES — Bte 10 oz **10¢**
"MONT ROUGE" VITAMINÉ, DE CHOIX
RÉGULIER 2/.33 — ÉPARGNEZ .09 SUR 6

GELEE A DESSERT — Pqt 3 oz **10¢**
"ROYALE" SAVEURS AU CHOIX
RÉGULIER 2/.25 — ÉPARGNEZ .15 SUR 6

SPAGHETTI PREPARE — Bte 8 oz **10¢**
"CATELLI" AVEC SAUCE TOMATES
RÉGULIER 2/.27 — ÉPARGNEZ .14 SUR 4

APPRET A SALADE — Jarre 32 oz **53¢**
"MIRACLE WHIP" DE KRAFT
RÉGULIER .67 CH. — ÉPARGNEZ .14 CH.

GELEE DE POMMES — Jarre 24 oz **43¢**
"SCOTIAN GOLD" AVEC PECTINE
RÉGULIER .49 CH. — ÉPARGNEZ .06 CH.

TARTE A LA CREME — Bte 11 oz **49¢**
"ROBIN HOOD" MÉLANGE COMPLET
RÉGULIER .59 CH. — ÉPARGNEZ .10 CH.

THE EN SACHETS — Bte 60s **77¢**
ORANGE PEKOE DE "TENDER LEAF"
RÉGULIER .99 Qté — ÉPARGNEZ .12 Ct.

ARACHIDES SALEES — Sac 13 oz **39¢**
BLANCHES OU ROUGES DE "KRISPY KERNELS"
RÉGULIER .49 CH. — ÉPARGNEZ .10 CH.

AMPOULES G.E. — 2 pour **39¢**
BLANCHES, 25W-40W-60W-100W
RÉGULIER 2/.59 — ÉPARGNEZ .2?

SHELL VAPONA — Chaque plaquette **2/59**
DÉGAGEANT VAPEURS CONTRE LES INSECTES
RÉGULIER 2/.98 — ÉPARGNEZ .39 CH.

SAVON LIQUIDE — Bout. 24 oz **39¢**
"SUNLIGHT" POUR LA VAISSELLE
RÉGULIER .49 CH. — ÉPARGNEZ .10 CH.

JUS DE TOMATES
"Libby" riche par pression douce, de fantaisie
Bte 10 oz **10¢**
RÉGULIER 2/.27 — ÉPARGNEZ .14 SUR 4

PAIN BAGUETTE
Frais et croustillant, reçu tous les jours
Ch. **10¢**
RÉGULIER .19 CH. — ÉPARGNEZ .09 CH.

OLIVES FARCIES
Oignons, ou Gherkins sucrés de "Gattuso" dans un panier
Jarre 8 oz **39¢**
RÉGULIER .45 CH. — ÉPARGNEZ .06 CH.

EAU DE JAVEL
"Chantecler" pour blanchir et autres usages
Gallon 128 oz **49¢**
RÉGULIER .59 CH. — ÉPARGNEZ .10 CH.

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Acad Ur	20600	11	10	11
Accra	7125	12½	12	12½
Acme	22000	24	22½	23
Agnico	1400	185	177	177
Akaitcho	5700	50	44	50
Am Larder	1500	27	26½	26½
Am Moly	6800	22½	21½	22½
Ang Ruyn	700	89	89	89
Ang UD	10100	109	102	103
Area	500	243	243	243
Argosy	12120	52	50	52
Armore	33500	30	29	29
A Arc	13500	20½	20	20
Atl C Cop	7200	65	61	62
Atlas Yk	1000	8	8	8
Aunor	1100	360	335	360
Bankfield	2500	10½	10	10
Barex	1000	45	45	45
Barnat	1000	42	42	42
Bary Expl	2000	44	40	40
Belletere	8000	24	23	24
Bethim	3575	735	725	730
Big Nama	2050	27	27	27
Black Bay	6100	8½	8½	8½
BL Hawk	8000	33½	33	33
Bounty Ex	6607	23½	22	22
Bralorne	500	229	228	229
Broul Reef	5825	41	40	40
Brunswk	1760	460	450	455
Bunker H	3000	18	18	18
Calmor IB	1200	95	95	95
Cam Mine	6500	59	58	58
Camflo	3959	515	500	515
Camp Chib	925	800	785	795
Camp RL	250	34½	34	34
C Tung	21500	196	180	193
C Dyno	6400	250	244	250
C jamieso	1200	94	94	94
C Keely	18000	7	7	7
Cn Lncrt	344850	60	54	56
Cdn Nisto	6700	53	50	50
Candor	23500	15½	14½	15
Can-fer	1000	122	120	122
Cantri	2000	14½	14½	14½
Capt	51350	20	18	20
Cassiar	6085	15½	15	15
Cent Pat	7685	215	200	215
Chesvl	11000	23	22	23
Chib-K	14500	18	17	18
Chimo	7800	169	162	162
Chrom	100	115	115	115
Coch Will	300	120	118	120
Coin Lake	2500	19½	18½	19½
Coniagas	4483	52	50	52
Conigo	8500	59	57	58
C Key	30700	13½	12	12
C Shawkey	3000	25	24	24
C Bell	38000	18½	18	18
C Cali	15500	18½	14½	17
Con Fardy	600	315	305	310
C Hall	21775	60	56	58
C Marben	1000	560	530	560
C Morism	4250	360	350	350
C Neg	11500	42	41	42
C Rambler	1600	112	106	112
C Red Pop	4500	22½	22	22½
Conwest	4025	845	810	845
Cpcorp	13000	51	49½	49½
Cop Fields	866	115	113	115
Cop-M	11500	30	28½	28½
Coulee	7950	50	49	49½
Courv	23025	30	19½	20
Craigmt	920	10	980	980
Crowp	17737	17	16	16½
Daering	6312	10	9½	10
D'Ara	26200	43	39	40
Deer Horn	2500	23	23	23
D'Elda	14400	87	80	87
Delhi Pac	4500	14½	14	14½
Denison	300	72	72	72
Dicknsn	2500	415	400	410
Discovry	900	145	143	143
Dome	310	63¾	63½	63¾
Donal	49500	18½	17	18
Dunral	311500	80	65	78
East Mal	500	216	216	216
East Sull	1050	625	615	625
Endako	800	10¾	10¼	10¼
F West	29500	17	16	17
F Mar	300	149	145	149
F Naf U	97061	132	92	117
F Orenada	1250	24½	24½	24½
Frobex	1107	320	320	320
Gnt Masct	2700	122	122	122
Glenn Exp	6000	19	18	19
Goidray	4383	225	215	215
Goldrim	7000	62	60	60
Gortd	25720	675	660	670
Gradore	1000	20½	20	20
Gdroy	66350	64	56	63
Granduc	1055	685	680	685
Granisle	1250	11¾	11½	11¾
Green Pnt	1000	40	40	40
Gulch	7800	24½	24	24½
Gulf L	17000	9½	8½	8½
Gunnar	2662	224	215	215
Hastings	4700	205	200	205
Headway	4500	15½	15½	15½
Heath	3000	9	9	9
High-Bl	4724	14	13¾	14
Hollinger	750	29¾	29¾	29¼
Huds Bay	365	58	57	57½
Hu-Pam	1500	25	25	25
Hydra	14360	26	23	26
Int Bibis	43300	110	103	105
Irish Cop	3500	13	12½	12½
Iron Bay T	100	380	380	380
Iso	800	189	186	186
jaye Exp	3600	15½	15	15
jelex	6000	32½	32	32
joliet	1000	34	34	34
jonsmith	14300	24½	23	24
joutel	1000	75	75	75
jowsey	2566	71	71	71
Kam Kotia	1600	265	260	265
Kerr Add	5252	16¼	16	16¼
Kelly Dad	1500	19½	19½	19½
K Anacon	5066	62	60	60
Kid Coper	4900	60	59	59
Kirk M	12500	15	14	15
Kirk Twn	49000	18½	16½	18½
Lab Min	25	29½	29½	29½
L Dufault	2730	835	800	810
Lakehead	8500	40	36	39
Lake Lyn	3071	23	23	23
L Osu	10500	27½	26	27
L Shore	10	395	395	395
La Luz	650	15½	15	15
Leitch	2650	880	830	845
LL Lac	1790	335	325	330
Lorado	5200	134	130	131
Louvr	328120	23	18½	20½
Macassa	1450	179	170	170
Macdon	7000	21	21	21
Mac L Msh	3520	80	80	80
Madsen	2200	163	160	160
Malartic	2732	105	100	105
Man Bar	20600	39	30	32
Marchant	1000	67	66	67
Martin	1000	22	22	22
Match	3050	11½	11½	11½
Mattgmi	945	13	12¾	13
Maybrun	3000	12½	12	12
M Adam	25000	95	89	94
Mc Intyre	40	84	84	84
McWat	2700	50	49½	50
Ment	12600	108	106	107
Merrill	350	180	180	180
Meta U	14200	19	17	19
Midrim	5500	107	103	105
Min Ore	12000	24	23	23½
Mogul	12740	470	460	465
Moneta P	1000	130	120	120
Mt Wright	4000	19	18	18
Multi-Mi	6100	266	259	260
New Ath	500	21½	21½	21½
N Bld	64000	8	6½	7
New Cal	6560	27	26	26
Newconx	3825	800	790	795
N Goldvue	500	6½	6½	6½
N Harri	4500	19	18½	19
N Hosco	9400	205	201	202
N Imperal	4800	335	330	330
N Kel	15000	8½	7½	8
Newlund	3300	25½	25	25
N Mylama	9500	19	19	19
Newnor	4000	12	11½	11½
N Que Ragl	150	700	700	700
N Sen	15000	37	36	36
New Taku	500	24	24	24
Nick Rim	2600	14½	14½	14½
Nor Acme	500	14	14	14
Norbaska	5600	50	49	49
Norbeau	500	30	30	30
Norgold	7500	8	8	8
Northcal	7000	19	18	19
N Coldstm	6200	125	123	124
N Gate	15484	14¼	13⅞	13⅞
N Rank	2120	35	35	35
N Rock	4400	27	25½	27
Obaska	134000	17½	15½	17
Opemska	2525	870	860	865
Orchan	19475	345	325	345
Ostako	4500	65	63	65
Pamour	2308	235	228	235
Paramaq	45000	14½	13½	14
Patino	2942	20⅜	20	20¼
Pax Int	8000	11	11	11
Poe Exp	32763	385	370	380
Peerless	3000	8	8	8
Pick Crow	4000	34	32½	32½
Pine Point	278	41⅞	41½	41⅞
Placer	1475	29½	29¼	29⅜
Pow Rou	2000	30	30	30
Preston	2193	21⅝	21¼	21½
Probe M	15500	20	19½	19½
Pyrmd	24525	148	136	145
QMI	100	252	252	252
Que Chib	4000	45	43	43
Que Lith	1000	250	250	250
Q Man	115000	35	30	34
Q Mattgmi	3500	102	101	102
Quonto	500	5	5	5
Radiore	2000	55	53	53
Rayrock	8075	179	175	176
Reeves	100	145	145	145
Rio Algom	3938	35	34¼	34⅜
Rio Pr	10	87¾	87⅝	87⅝
Rlo Alg	445	18	17½	18
Rix Athab	3800	24	23	23
Roman	188	23¼	23¼	23¼
Ryanor	1000	13	13	13
S Antoni	11500	14½	14	14
St Fablen	2000	22	21	22
Sarim	52300	26½	24	25
Satel	23000	44	41	43
Sherritt	3597	495	480	480
Silvrfids	1885	435	425	425
Slimq	22000	44	42½	44
Sil Stand	2200	60	60	60
Sisco	1000	460	445	450
Stanrck	35	430	430	430
Stp R	12957	685	670	685
Sud Cont	1000	25	25	25
Sullivan	200	430	430	430
Sun Ex	12000	10	9	9
Teck Corp	1026	495	490	495
Texmont	3100	80	78	80
Thom L	500	40	40	40
Tombill	1000	91	91	91
Tormont	1000	7	7	7
Towag	6400	41	38	41
Tribag	1000	90	90	90
U Asbestos	100	750	750	750
U Buffad	48520	98	95	95
Un Keno	270	850	850	850
Un Mackle	1700	11	11	11
Upp Can	3700	199	192	198
Urban Q	2000	15	15	15
vespar	18100	54	50	54
Wasmac	1800	120	116	116
West Mine	3050	234	225	230
White Star	8600	30	30	30
Wilco	5500	33	32	33
Willroy	1400	85	85	85
Windfall	1000	18	18	18
Win-Eld	500	13	13	13
Wr Harg	50	275	275	275
Yale Lead	1100	20½	20½	20½
Yk Bear	1640	500	490	500
Yukon C	3000	105	97	97

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	7477	7¼	7¼	7¼
Alcan	3123	24⅜	24¼	24⅜
Algoma	1100	18	17⅞	17⅞
Alum	650	36⅜	36½	36⅜
Ang C P	200	14⅜	14⅜	14⅜
Argus C	1350	8½	8½	8½
Asbestos	210	19⅜	19½	19½
Atl Sug A	110	15⅜	15⅜	15⅜
Bank Mont	11240	12¼	12	12¼
Bank NS	4325	18¼	17⅜	17⅜
Banq CN	300	10½	10½	10½
Bell Phone	2707	43⅜	43	43¼
Brazil	11910	17½	16¾	17
Br A Oil	6075	39½	39	39½
Br-Col Forest	300	16	16	16
Br C Phone	300	57	57	57
Brinco	7800	420	415	415
Bruck B	100	8½	8½	8½
Cal Pow	2345	22½	22½	22½
Can Cement	155	32	32	32
Can Dom Su	125	26½	26	26
Canron	475	17½	17¼	17¼
Can Malt	150	17½	17½	17½
Can Malt Pr	1200	85	85	85
Can Saf	230	92	9 1	92
Can Brew	3075	7⅜	7⅜	7⅜
Can Br Al A	140	16	16	16
Can Chem	300	290	290	290
Can Imp BC	4230	16¼	16	16
Can Ind Ltd	800	13⅜	13¾	13⅜
Can Int Pow	375	31¼	31	31¼
C P Inv	1820	22	21⅞	21⅞
C P R	1245	53¼	53	53¼
Can Petro	870	16¼	16	16
Cent Del R	1200	16¼	16	16
Chemcell	1765	9½	9¼	9½
Cominco	1920	23	22⅞	22⅞
Con Bathu	2320	15⅞	15⅜	15⅝
Corpex	100	250	250	250
Couvrette	1200	490	485	490
Crain RL N	450	15½	15½	15½
Credit F	55	52	52	52
Cr zell A	125	14⅜	14⅜	14⅜
Crush Int	300	15⅜	15½	15⅜
Denison	545	72¼	72	72
Dist Seag	1960	44½	44	44½
Dom Bridge	150	14	14	14
Dom Corset	250	9½	9½	9½
Dofasco	4175	18	17⅜	18
Dom Glass	300	9½	9¼	9½
Dom Text	6485	14⅜	14¼	14⅜
Domtar	1785	9⅝	9½	9⅝
Donohue	200	5⅜	5⅜	5⅜
Du Pont	590	33¼	32½	33¼
Dupuis A	300	6¼	6¼	6¼
Electrolux	100	29½	29½	29½
Enamel B	120	100	100	100
Falcon	525	107	106½	106½
Fam Players	50	51	51	51
Fin Collect	1150	14	13⅜	13¾
Fleetwood	100	15	15	15
Fraser	302	16¼	16¼	16¼
Glengair	1500	230	230	230
Gt B Con Pr	100	32½	32½	32½
Gt Lk Ppr	200	15⅜	15¼	15¾
Hollinger	341	29¼	29¼	29¼
Home A	3320	24	23½	23½
Hud Bay MS	200	58	58	58
Hud Bay Cm	100	24	24	24
Husky Oil	2770	26⅜	25¾	25¾
Husk D	3020	16	15¼	15¼
Imp Oil	760	64½	64¼	64⅝
Imp Tob	2400	13¼	13	13⅜
Ind Accept	1975	21½	21¼	21⅜
Int Nickel	5074	123¾	122	123¼
Int Pap	295	33⅞	33¾	33⅝
Int Util	3245	47¼	46⅝	47¼
Int Utl A	3918	47½	47½	47½
Inter PL	2150	20¾	20¼	20½
Invest G A	2900	7⅝	7¾	7¾
jama PS	40000	76	75	75
Labatt	600	17¼	16⅝	17¼
Labatt	925	21⅜	21¼	21¾
Laur Fin	815	345	335	335
Loblaw A	300	7½	7½	7½
Loblaw B	200	7⅝	7⅝	7⅝
Loeb M	350	13⅞	13½	13⅞
MacLaren A	1900	15	14⅞	15
MacLaren B	200	15	15	15
MacMillan	510	20⅝	20½	20⅝
Maritime Tel	200	18⅞	18⅝	18⅝
Markbor	500	7⅝	7½	7⅝
Mass Ferg	1662	16⅜	16½	16½
McAllister	525	10¼	10¼	10¼
Melchers	25	32	32	32
Met Stores	600	44	44	44
Miron	200	350	350	350
Molson B	350	19⅝	19¾	19¾
Mont Trust	100	13	13	13
Moore Corp	9750	31⅞	31½	31⅝
Nat Contrs	500	6	6	6
Nat Sea Pro	100	5¾	5¾	5¾
New Brns Tl	982	14¼	13⅜	14
Nfld Light	615	8¼	8¼	8¼
Noranda	1328	47½	47	47¼
N Cen Gas	3291	11⅞	11⅜	11⅞
N S L Pow	1187	8½	8¼	8½
Oglivie	100	17	17	17
Oshawa A	1725	33¾	33½	33
Pac Petro	617	19	18¾	19
Pow Corp	400	7½	7½	7½
Price	2380	9¾	9½	9¾
Price	54	55	55	55
Que N Gas	483	10¾	10⅜	10⅜
Que Phone	710	15¾	15⅜	15⅝
Reitman	1025	13	13	13
Rio Algom	380	34¾	34¼	34⅜
Ronalds	200	15	15	15
Rothmans	100	23⅜	23⅜	23⅜
Royal Bk	11063	16⅞	16⅝	16⅞
Royal Trst	1185	19¼	19¼	19¼
Scott Las	2360	19	18½	19
Shaw	100	6½	6½	6½
Shell Can	785	27⅜	27⅜	27⅜
Shell In W	200	12¾	12½	12⅝
Shop Save	1330	14¼	14	14¼
Simps	1299	37¼	36⅝	37¼
Simps Sears	100	31½	31½	31½
Soc Gn Fin	215	6¼	6¼	6¼
Sogemines	600	13⅜	13¾	13⅜
Steel Can	6640	21⅜	21¼	21¼
Steinbg A	809	18⅝	18½	18½
Texaco Can	460	29	29	29
Tor Dom	1150	17⅝	17⅜	17⅝
Traders G A	670	8¼	8¼	8¼
Trans C Cor	1000	8¼	8¼	8⅜
Trans C PL	1816	28	27⅝	28
Tran C	225	42¼	42	42¼
Trans Mt P	1075	13⅜	13⅜	13⅜
Traid	200	250	245	250
Union Car	475	18⅝	18⅜	18⅝
Untd Corp B	100	13⅞	13⅞	13⅞
velcro Ind	2105	55	54½	55
Walk GW	1545	34½	34	34¼
Webb Knp	3500	10	10	10
West Cst Tr	300	23¾	23⅝	23¾
West Pc Pr	500	500	485	500
zeller S	6280	48¾	47¼	48⅝

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Americ M Et	350	380	375	380
Blue Bon	600	270	270	270
Can Sec A	100	350	350	350
Cassidys	700	7⅞	7⅞	7⅞
Comm Hold	500	140	140	140
Commod	3625	6½	6	6¼
Comm A	300	295	295	295
Domeo Ltd	200	8	8	8
Gilchrist	500	465	465	465
Grissol	1500	5⅝	5⅝	5⅝
Imbrex	2500	6⅜	6	6⅜
Inspiratn	200	115	115	115
Kenting Av	325	30¼	30	30
Kodiak P	2133	90	88	90
Lowney	1055	49	45	49
Mt Roy R	100	19½	19½	19½
Nat Auto v	900	200	200	200
Peace River	400	5½	5½	5½
Pow Cor	100	12	12	12
Sogena	500	8	8	8
Spartan	1500	120	115	120
Superpack	2169	11	10½	11
val Mar	100	5	5	5
van D Hout	200	195	195	195

MINES ET PETROLES

Agassiz	32900	69	65	66

Canadienne

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Amerie M Et	350	380	375	380
Blue Bon	600	270	270	270
Can Sec A	100	350	350	350
Cassidys	700	7⅞	7⅞	7⅞
Comm Hold	500	140	140	140
Commod	3625	6½	6	6¼
Comm A	300	295	295	295
Domeo Ltd	200	8	8	8
Gilchrist	500	465	465	465
Grissol	1500	5⅝	5⅝	5⅝
Imbrex	2500	6⅜	6	6⅜
Inspiratn	200	115	115	115
Kenting Av	325	30¼	30	30
Kodiak P	2133	90	88	90
Lowney	1055	49	45	49
Mt Roy R	100	19½	19½	19½
Nat Auto v	900	200	200	200
Peace River	400	5½	5½	5½
Pow Cor	100	12	12	12
Sogena	500	8	8	8
Spartan	1500	120	115	120
Superpack	2169	11	10½	11
val Mar	100	5	5	5
van D Hout	200	195	195	195

MINES ET PETROLES

Agassiz	32900	69	65	66
Anthonian	42500	9	8	8
Arno	1500	4½	4½	4½
Baker	2500	32	31	31½
Band Ore	1000	16	16	16
Barvallee	1000	6	6	6
Bateman	18000	8½	8	8½
Burnt Hill	18300	77	73	75
Camflo	100	505	505	505
Can Mags	1000	21	21	21
Cannon	7500	32	30	30
Carbec	8600	50	46	50
Cassiar	1000	15½	15½	15½
Chemly	1850	390	380	385
Chib Cop	1500	6½	6½	6½
Cominga	11500	8	8	8
Cons Canora	500	15	15	15
Cons Dolsan	3000	55	50	50
Cons Mani	6600	83	79	83
Cons Mogdr	8500	18	16	16
Cns Nw Pac	4500	70	65	65
Cons Persh	5300	59	54	59
Cns Que Sm	6330	265	260	265
Cons Que Y	500	3½	3½	3½
Cons virg	5500	97	95	97
Corgemin	2000	48	48	48
Credo	3000	29	29	29
Crgridge	2000	10½	10	10
Dauphin	25800	44	37	40
Devils Elb	3500	32	30	30
Dom Explo	18500	29	25	25
Dom Leas	1000	14½	14½	14½
Dumagami	1000	40	40	40
Dumont	312100	27	20	22
Duvan Cop	5700	19½	19½	19½
Eagle Mine	1142	400	395	395
Emp Minris	1000	9½	9½	9½
Fab Metal	1000	7	7	7
Fano Min	3000	6	5½	6
Fidelity	4000	24	22	24
Fort Relia	80000	70	59	68
Fort Reitrs	108100	11	7	10
Fox Lake	3000	8	8	8
Gnl Lake	300	250	250	250
Gt West Mn	2000	37	36	36
Guard	50500	82	478	80
Int Norvl	15533	19	16	17½
Int Dredg	10000	5	5	5
Israel	1000	7	7	7
James Bay	1700	95	95	95
Keltic	4000	15½	15	15½
Kiena	7300	125	115	125
Laduboro	1000	38	38	38
Lingside	500	4½	4½	4½
Louanna	14000	16	15	15
Massval	2000	6	6	6
Matach Cd	6600	63	57	59
Menorah	2500	20	18	18
Midepsa	1600	210	196	196
Miro	2000	34	34	34
Mistango	2000	18	17	18
Native M	3100	7½	6½	6½
New Frna	27500	7	6	7
New Glacr	9500	33	32	33
New Mt Cost	1900	28	27½	27½
Nor Am Ra	500	25	25	25
Nrth W Cn	16500	7½	6	7½
Opm Expl	12500	27	25	25
Opemiska	200	860	860	860
Orenada	1000	4½	4	4
Parbec	1000	9	8½	8½
Pardee	1000	7	7	7
Parmaque	1000	7	6½	6½
Pato	1000	6	6	6
Patricia	1000	6	6	6
Pax Ext	1000	6	6	6
Pax Pete	1000	6	6	6
Pax Pete	1000	6	6	6
Pax Pete

L'Hydro-Québec accorde des contrats pour $3,800,000 portant sur la construction de fondations en béton

L'Hydro-Québec a accordé des contrats pour une somme globale de $3,800,000 portant sur la construction de fondations de béton, le montage de pylônes d'acier et l'installation de câbles pour sa deuxième ligne à 735 kV qui relie Lévis à Boucherville.

La compagnie R. Boisvert Ready Mix & Equipment Ltd., de Shawinigan, a commencé les travaux de fondation sur la ligne de 135 milles et, aux termes de son contrat de $1,978,-349 devrait les terminer en février 1969. Deux entreprises montréalaises; Les Entreprises Checo Inc. et Les Développements du Nord-Est Ltée commenceront à installer les conducteurs et les câbles en août prochain et devront terminer en avril 1969, selon leur contrat conjoint de $1,844,305 qui comporte aussi des travaux similaires sur un tronçon de ligne de 40 milles entre Manicouagan et Micoua.

D'autres travaux de lignes de transport ainsi que l'achat de matériel et d'équipement pour diverses centrales et postes font l'objet de 24 contrats totalisant plus de $6,000,000.

Bédard-Girard Ltd., s'occupera de l'installation et de l'enlèvement de poteaux et de haubans dans la région Saint-Laurent, pour $288,610 tandis que dans la région Montmorency, un travail analogue, au prix de $285,110, sera exécuté par deux compagnies de Québec, Les Lignes Témis Ltée ($133,-217) et Yves Germain Inc. ($122,818) et par Les Développements du Nord-Est Ltée, ($29,075). La construction d'une ligne de transport 120 kV sur portiques de bois, reliant les postes de Sainte-Martine et de Sainte-Clotilde, comté de Châteauguay, est confiée à F. A. Tucker (Canada) Ltd, ($37,-330).

De l'équipement pour les chantiers Manicouagan-Outardes et Première Chute représente une dépense de $1,200,000 Pour le premier chantier, une commande de vannes de prise d'eau, d'une vanne cloison et de mécanisme de levage pour Outardes 3 sera remplie par Davie Shipbuilding Ltd., pour $271,337; une autre par Lagueux & Frères Inc. de Québec, ($160,535) pour l'épinette de construction de première qualité; et une dernière par Wire Rope Industries of Canada (1966) Ltd, pour l'achat de câbles de garde en acier galvanisé ($25,608). Trois contrats pour Première Chute sont accordés à Les Développements du Nord-Est Ltée, un tableau de services auxiliaires (41,645); Canadian Ingersoll Rand Company Ltd; deux centrales d'air comprimé ($32,037) et Dominion Bridge Company Ltd; des charpentes d'acier galvanisé pou rle poste de sectionneur ($27,590).

Neuf contrats, totalisant $687 000, intéressent des poste divers. Des travaux de génie civil sont confiés à Inspiration Ltd, ($250,490), pour l'addition 1968-69 au poste de Lévis; l'achat de transformateurs s'élevant à $230,500 sera fait à la Cie Electrique Pioneer de Québec Inc. ($64,003 et $31,960), Moloney Electric Co. of Canada Ltd. $58,20 0et $45,080), et Ferranti-Packard Electric Ltd, (31-300). Une commande de condensateurs pour la région Matapédia est partagée entre Canadian Westinghouse Co. Ltd, ($135,609) et Canadian General Electric Co. Ltd, ($5,488), et ces deux compagnies ont reçu aussi respectivement des commandes de batteries monophasées de condensateurs ($38,645) et de disjoncteurs ($26,229).

Enfin, quatre contrats, $365,-800 au total, portent sur le nettoyage du siège social (225,956) par Derko Ltée de Québec; la construction de conduits souterrains à Montréal ($72,900) par la Compagnie de Construction Antagon Ltée; la construction d'un poste dans le comté des Deux-Montagnes ($34,340) par Les Développements du Nord-Est Ltée, et la fourniture d'imperméables et de pardessus d'hiver par J. T. Guimond & Fils Inc. ($18,690) et par English & Scotch Uniform Ltd ($13,986).

LA SOCIETE DOMINION TEXTILE

M. ROGER BOUCHARD — M. RAYMOND NICOL

M. Raymond Nicol, gérant des Tissus Richelieu, à St-Jean, est le nouveau gérant de la filature de la Dominion Textile, à Montmorency. M. Roger Bouchard, surintendant à Montmorency, a été promu au poste de gérant de la filature de Magog. (**)

Le Manitoba a déjà conclu deux accords en vertu de la loi ARDA

Le Manitoba et le gouvernement du Canada ont conclu deux accords en vertu de la loi de l'ARDA. Le premier a été signé en 1962 et a expiré en 1965. Au terme de cet accord, le trésor fédéral a contribué pour $3.5 millions et le gouvernement manitobain a versé une somme équivalente. En vertu du deuxième accord, signé en 1965 et en vigueur jusqu'à 1970, la somme des contributions de chacun des deux gouvernements au développement rural peut s'élever jusqu'à $9.1 millions.

L'accord 1962-1965 stipulait qu'un minimum de 10% des fonds mis à la disposition de la province par l'ARDA-CANADA devait être utilisé à des fins de recherche. Les deux accords stipulent que pas plus de 50% des fonds accordés par l'ARDA-CANADA ne doivent servir à la réalisation de projets ayant trait à la conservation du sol et de l'eau. L'objectif de la première condition était de s'assurer que l'on accorderait suffisamment d'importance à la recherche, en vue de pouvoir esquisser au moins les principaux traits de la physionomie des milieux ruraux. La seconde condition vise à promouvoir la réalisation d'une vaste gamme de projets; elle veut éviter, en somme, que les fonds accordés ne soient consacrés qu'à des programmes, relativement coûteux, de drainage, de défrichement et d'aménagement de pâturages.

Les programmes de l'ARDA, au Manitoba, réservent une place importante aux projets de conservation de l'eau et de régularisation des crues. Plus de la moitié des $18.4 millions dépensés ou engagés jusqu'à maintenant en vertu des deux accords, sont consacrés à la réalisation de projets de régularisation des crues, qui tendent surtout à assurer un approvisionnement régulier en eau aux agriculteurs.

Depuis 1962, environ 110 projets de l'ARDA ont été approuvés pour le Manitoba. La variété et la diversité de ces projets constituent un témoignage de l'apport positif de l'ARDA au développement rural. Soixante projets ont été approuvés bilatéralement dans le cadre de l'accord 1962-1965. De ce nombre, 36 sont des projets fort variés s'étendant aux quatre coins de la province. On peut donc dire que le programme ARDA entrepris en vertu de cet accord couvre l'ensemble de la province. Toutefois, en ce qui a trait à la recherche, on a porté l'accent sur la région d'Interlake. C'est ainsi que, le 16 mai 1967, cette région fut désignée comme region spéciale d'aménagement aux termes de la loi sur le fonds de développement économique rural (FODER). Le gouvernement du Manitoba et celui du Canada ont alors accepté d'investir, sur une période de 10 ans, un total de $85 millions en vu de mettre en valeur le potentiel de cette région.

L'aménagement et le développement de la région d'Interlake étant maintetant assurés par les soins du FODER, le reste de la province peut profiter de toutes les possibilités qu'offre l'entente ARDA. Les deux gouvernements concernés ont déjà entamé des pourparlers en vue de la signature d'un nouvel accord en 1970.

• Les travaux de construction de la deuxième ligne à 735 kV, entre les postes de Lévis et de Boucherville, sur la Rive sud du St-Laurent, viennent de commencer. Cette nouvelle section de ligne aura une longueur de 134.85 milles, comprenant 490 pylônes. Les conducteurs employés sont d'une grosseur de 1,360,800 cm aluminium-acier 42/7 "Bersimis". On estime que le coût de ces travaux sera de l'ordre de 3 millions de dollars. Le nombre des travailleurs pourra atteindre, durant la période la plus intensive d'activtié, quelque 200 hommes. Cette section de ligne sera mise en service en mai 1969.

Les producteurs de lait industriel réclament une législation adéquate

Les producteurs de lait industriel du Saguenay-Lac-St-Jean, réunis à St-Jérôme, lundi soir dernier, pour l'assemblée générale annuelle de leur syndicat ont résolu, à l'unanimité d'amener le gouvernement provincial à adopter, dès la présente session, les amendements à la Loi des Marchés Agricoles du Québec, selon les propositions qui leur ont été soumises en février dernier lors de la présentation du mémoire de la Confédération de l'U.C.C.

De l'avis des producteurs, ces amendements doivent être apportés dans les plus brefs délais, parce que la loi de mise en marché des produits agricoles dans sa teneur actuelle rend très difficile d'application le plan conjoint couvrant leur production et nuit par le fait même à leur efficacité.

Ils réclament de plus de l'Etat Fédéral que celui-ci établisse, dès la prochaine session une loi de parité et un mécanisme de véritable négociation avec les producteurs, de sorte que les politiques laitières fédérales ne soient plus le fruit de simples consultations, mais d'une négociation véritable.

Les producteurs de lait industriel faisaient ainsi écho à des demandes identiques formulées au cours de l'après-midi par les administrateurs des syndicats de l'U.C.C. et des syndicats spécialisés des producteurs réunis à l'assemblée générale spéciale de l'U.C.C. du Saguenay.

L'accent particulier sera placé, au cours de l'année 1968-69, pour le syndicat des producteurs de lait industriel du Saguenay-Lac-St-Jean, sur la production d'un lait de qualité encore supérieure. Un technicien en industrie laitière a même été assigné spécialement à la tâche de rencontrer les producteurs et de travailler avec eux de façon continue à l'amélioration de la qualité du lait. Les producteurs se sont prononcés sur l'appui à la Confédération de l'U.C.C. qui réclame de l'Etat provincial l'établissement immédiat d'un subside à la qualité de $0.10 et de $0.05 la livre de gras pour le lait de catégorie 1 et 2 ou l'équivalent au 100 livres de lait.

Le représentant de la Fédération provinciale des producteurs, M. Raymond Bélanger, soulignait pour sa part que la Fédération continue de travailler pour faire casser l'entente prise entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, à l'effet que ceux-ci s'abstiennent d'aller dans le champ des subsides pour les producteurs de lait.

M. Léopold Harvey, président du Syndicat, qui devait être reporté à la présidence au cours de la soirée, en expliquant la politique de quotas fit part aux producteurs de la décision de la Commission Canadienne du Lait de tenir compte des livraisons de 1967-68 pour l'établissement des quotas 1968-69.

Les producteurs se sont déclarés prêts à passer à l'action syndicale directe pour appuyer leurs revendications.

Les réunions de consultations ajournées

OTTAWA. — L'hon. Arthur Laing a annoncé que les réunions qui devaient avoir lieu avec les délégués des bandes indiennes, au sujet de la future Loi sur les Indiens, étaient remises à une date ultérieure.

"Je prends cette décision avec le plus profond reret", a dit le ministre. "Je crois sincèrement que tous les membres du Parlement sentent vivement que les modifications à apporter à la Loi sur les Indiens sont devenues très urgentes. De tous côtés, on s'accorde à penser que le moment est particulièrement opportun pour encourager les Indiens à améliorer leur propre sort et à se gouverner d'une façon autonome".

Le ministre a déclaré qu'un grand nombre de chefs indiens et d'organismes ont demandé que la tenue des réunions soit prorogée de façon qu'ils puissent disposer de plus de temps pour étudier la question. Ils tenaient également à éviter à tout prix que cette question ne soit assujettie à des considérations politiques au cours de la période préélectorale.

"Cet ajournement m'est pénible", a dit le ministre, "mais il s'agit en l'occurrence d'un problème social dont l'enjeu est des plus importants et les Indiens eux-mêmes ont émis l'opinion qu'il vaudrait mieux écarter toute possibilité d'échec du fait de l'intrusion de considérations étrangères à la cause".

Le ministre a ajouté que les dates des réunions seront fixées à nouveau aussitôt après le 25 juin 1968.

Production et stocks de laine

La production de laine au Canada (sans Terre-Neuve) en 1967 est évaluée à 3,758,000 livres sans la laine d'abat dont le chiffre est confidentiel aux termes de la loi sur la statistique, vu que moins de trois sociétés en produisent. La production de laine tondue a été de 3,758,000 livres, soit une baisse d'environ 10%.

Les importations de laine, en 1967, ont été de 11% inférieures à celles de 1966 (55,230,000 livres contre 61,917,000) et les exportations ont été de 12% supérieures (3,402,000 livres).

Selon des estimations provisoires, la valeur à la ferme de la tonte de 1967 a été de $1,856,000; ce chiffre comprend les paiements d'appoint aux termes de la loi sur la stabilisation des prix agricoles.

C. ROBITAILLE
LOCATION DE PIANOS NEUFS

Faites apprendre le piano à votre enfant. Venez vous renseigner sur notre plan éducationnel.
200 EST, ST-JOSEPH
529-2141

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT. WASH	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI – MERCREDI

P.M.

6.00 4—Télé-Québec
5—Dateline
7—Music-hall miniature (*)
8—Wednesday 6 O'Clock Movie
10—Télé-Métro (*)
11—Télé-Magazine
12—The Pierre Berton Show
13—Papa a raison
6.05 3—Weatherwise
6.15 3—Newstime
6.20 11—Nouvelles du sport
6.25 11—Nouvelles régionales
6.30 3—CBC News, Walter Kronkite *
4—Panoramonde
5—Mothers In Law (*)
7—Troisième édition
11—Téléjournal
12—Pulse (*)
13—Actualités — Météo — Sport
6.40 10—Sports-Images (*)
6.45 7—Météo — Edition sportive
6.46 11—Aujourd'hui
6.50 10—Télé-Métro (*)
7.00 3—Hazel
4—Banque boni
5—Dean Martin Show (*)
7—Derrière les barreaux
10—Dernière heure (*)
12—Batman (*)
13—Cré Basile
7.15 10—Télé-Météo (*)
7.30 3—Lost in Space (*)
4—Le Fugitif (*)
7—Les arpents verts (*)
8—The Avengers (*)
10—Le Fugitif (*)
11—A guichet fermé
12—The Invaders (*)
13—Ma sorcière bien-aimée
8.00 5—Mission Impossible (*)
7—D'Iberville (*)
11—D'Iberville (*)
13—D'Iberville (*)
8.30 3—Beverly Hillbillies (*)
4—Réal Giguère Illimité (*)
7—Rue des Pignons (*)
8—Dream House (*)
10—Réal Giguère Illimité (*)
11—Rue des Pignons (*)
12—The Wednesday Night Movie (*)
13—Rue des Pignons (*)
9.00 3—Green Acres (*)
5—T.B.A.
7—Moi et l'autre (*)
8—Wednesday Night Movie
11—Moi et l'autre (*)
13—Moi et l'autre (*)
9.30 3—He and She (*)

4—Invitation : "A cause, à cause d'une femme" (4) Comédie policière, avec Jacques Charrier et Mylène Demongeot.— Un jeune don juan recherché par la police est caché Par ses admiratrices. Humour et fantaisie.

5—Trumpets Of The Lord (*)
7—Tous pour un (*)
10—Les Incorruptibles
11—Tous pour un (*)
13—Tous pour un (*)
10.00 3—Dom Delvise Show (*)
7—Tirez au clair
11—Tirez au clair
13—Tirez au clair
10.30 10—Deux pianos (*)
12—The Sports Hot Seat (*)
10.45 10—Dernière heure et météo (*)
11.00 3—Eleven O'Clock Report
4—Panoramonde
5—CBC-TV News
7—Téléjournal
8—The 11 OClock Report
10—La ronde des sports (*)
11—Téléjournal
12—The National News (*)
13—Téléjournal
11.10 3—Vermont Edition
11.15 10—Cinéma
11.20 3—Alice and the Weather
5—Vewpoint
7—Supplément régional
11—Supplément régional
12—Pulse (*)
13—Actualités - Météo
11.25 3—Sports Final
4—Où ?
5—Late Scores — Editorial
11.30 3—The Late Show

4—Heure Exquise : "Le trou Normand" (5) Comédie, avec Bourvil et Jeanne Marken.— Afin de toucher un héritage, un brave garçon s'efforce de décrocher un certificat d'études. Scène et propos légers.

5—The Golden Era : "Morrocco"
7—Cinéma 7
8—Joey Bishop Show (*)
11—Nouvelles du sport
13—Nouvelles du sport
11.37 11—Sauve qui peut (*)
13—Sauve qui peut (*)
11.43 12—Pajama Playhouse

A.M.

12.30 11—Fin des émissions
13—Nouvelles anglaises
12.40 13—Fin des émissions
12.45 10—Dernière édition
12.49 3—Sign Off
12.55 10—Fermeture
1.03 5—Postlude
1.07 4—Musique Marc Legrand
1.17 4—Fin des émissions

DEMAIN – JEUDI

A.M.

6.00 3—Test Pattern
7.00 4—Mire et musique
7.05 3—CBS Morning News (*)
7.15 10—Mire — Musique
7.20 4—Musique Marc Legrand
7.30 4—Dessins animés
7—Les Lève-Tôt
8—Law Enforcement
10—Les P'tits Bonshommes
7.45 4—A nous deux
8—Farm and Home (*)
10—Métro-Matin
7.55 3—Vermont Morning Report
8.00 3—Captain Kangaroo (*)
7—Première édition — Sports
8—Your Breakfast Serial
8.15 4—Toast et café (*)
8.30 7—Rue Pipe de Plâtre
8—Bugs Bunny
8.45 10—36 - 24 - 36 (*)
9.00 3—Romper Room
7—Toast et café (*)
8—Popeye
10—Toast et café (*)
12—Sound Of 12
9.10 5—Test Pattern and Music
9.15 4—Ciné-Roman
12—Newsroom 12
9.28 5—Opening
9.30 3—Ed Allen
4—En forme
5—Quebec School Telecast (*)
8—Cartoon Carnival
11—Mire et musique
12—University Of The Air
13—Mire et musique

9.45 4—En Matinée : "Prelude à la Gloire" (4) — Film musical, avec Roberto Benzi et Jean Dubucourt. Un enfant très doué pour la musique réussit à déjouer les plans d'un exploiteur.

5—Quebec School Telecast (*)
9.58 11—Aujourd'hui à CVBT
10.00 3—Candid Camera
5—Canadian Schools
7—Roman de la science
8—The Baby Game
10—Voix de femmes (*)
11—Roman de la science
12—Romper Room (*)
13—Roman de la science
10.25 8—The Children's Doctor
10.30 3—Beverly Hillbillies
5—Friendly Giant
7—M. Surprise présente (*)
8—Dick Cavett Show (*)
11—M. Surprise présente (*) "Saturnin"
12—Magic Tom (*)
13—M. Surprise présente (*)
10.35 10—Edith Serei (*)
10.45 5—Chez Helene
7—La souris verte
10—L'école du bonheur (*)
11—La souris verte
13—La souris verte
11.00 3—Andy of Mayberry
4—L'école du bonheur (*)
5—Mr. Dress Up
7—Les grands voyages (*)
10—Voix de femmes (*)
11—Les grands voyages
12—The Mike Douglas Show (*)
13—Les grands voyages
11.15 4—Jouez à 4
7—Histoires de civilisations (*)
11—Histoires de civilisations (*)
13—Histoires de civilisations (*)
11.26 5—Pick Of The Week
11.30 3—Dick Van Dyke
7—Ton-Ton Bon-Bon
10—Eternel amour

11—Long métrage: "Bomba, chasseur de lions" (6-E) Film d'aventures avec John Sheffield et Ann Todd. Un enfant de la jungle s'oppose à la chasse aux lions. Générosité et courage.

13—La poulette grise
11.45 4—Palmarès
11.55 5—CBC-TV News

P.M.

12.00 3—Love of Life (*)
7—Minirama
8—Bachelor Father
10—Première édition
12.15 4—Actualité — Editorial
10—Ciné-Roman
13—Les petites annonces
12.20 13—Les aventures de Maluron
12.25 3—CBS News (*)
12.30 3—Search for Tomorrow (*)
4—De tout, de tous
7—Deuxième édition
8—Treasure Isle (*)
10—Ciné-Midi
12—The Little People
13—Télé-Matinée
12.45 3—Guiding Light (*)
7—Météo — Edition sportive
1.00 3—One O'Clock Weather
4—Qui suis-je ?
7—Avec André Guy (*)
8—Dream House (*)
12—Photo Finish
1.03 3—Across the Fence
1.15 3—Channel 3 Presents
11—Ciné-Feuilleton "Les fous du roi"
13—Les plus beaux films
1.25 4—Voix de femmes (*)
1.30 3—As the World Turns (*)
8—Wedding Party (*)

11—Long métrage: "L'amour descend du ciel" (5) Comédie, avec Darry Cowl et Dora Doll. — Un parachutiste fait croire à ses camarades qu'il est propriétaire d'un cabaret. Bons gags. Liberté de moeurs.

12—The Big Spenders (*)
2.00 3—Love is a Many Splendored Thing (*)
4—Entre nous, les 2 font la paire
7—L'école du bonheur
8—Newlywed Game (*)
10—Ciné-Jeudi
12—In Town (*)
2.15 7—Lui, elle et vous
2.30 3—Houseparty (*)
5—Test Pattern & Music
8—Girl Talk (*)
12—People In Conflict
2.50 5—Prelude
3.00 3—To Tell the Truth (*)
5—Take Thirty
7—Femme d'aujourd'hui
8—General Hospital (*)
11—Femme d'aujourd'hui
12—Magistrate's Court
13—Femme d'aujourd'hui
3.25 3—CBS News (*)
3.30 3—Edge Of Night (*)
4—Hé, les Gars (*)
5—Edge Of Night (*)
8—Dark Shadows (*)
10—A vous de jouer
12—It's Your Move (*)
3.55 4—Zoo du capitaine Bonhomme *
4.00 3—Merv Griffin Show
5—Bonnie Prudden Show (*)
7—Bobino
8—The Dating Game (*)
10—Les hommes volants
11—Bobino

C'EST FRAIS ! C'EST PETILLANT ET AGREABLE AU GOÛT

Bière D'ÉPINETTE CANADIENNE

HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CABLE

12—The Littlest Hobo (*)
13—Bobino
4.30 5—Upside Town (*)
7—La boîte à surprises (*)
8—Bewitched
10—Zoo du capitaine Bonhomme *
11—La boîte à surprises (*)
12—Family Theatre
13—La boîte à surprises (*)
4.55 4—M. Jet
5.00 3—Secret Storm
5—Cartoons
7—Sentinelles de l'air (*)
8—The 5 O'Clock Report
11—Thierry-la-Fronde
13—Thierry-la-Fronde
5.25 4—Super Héros (*)
5.30 3—Evening Report
5—Let's Go (*)
7—Zorro
8—ABC Evening News (*)
10—Maman Bagnole (*)
11—Bidule et Tarmacadam
13—Popeye avec oncle Claude
5.35 3—Newsfilm Flashbacks
5.50 3—World of Sports
5.55 4—Où ?
6.00 4—Télé-Québec
5—Dateline
7—Au gai Rancho (*)
8—Thurday Six O'Clock Movie
10—Télé-Métro (*)
11—Télé-Magazine
12—The Pierre Burton Show
13—Jeunesse "13 op"
6.05 3—Weatherwise — Newstime
6.20 11—Nouvelles du sport
6.25 11—Nouvelles régionales
6.30 3—CBS News (*)
4—Panoramonde
5—Garrison's Gorillas (*)
7—Troisième édition
11—Téléjournal
12—Pulse (*)
13—Actualités — Météo — Sports
6.40 10—Sports-Images (*)
6.44 7—Météo — Edition sportive
6.46 11—Aujourd'hui
6.50 10—Télé-Métro (*)
7.00 3—Rifleman

4—Police des plaines
7—Bonsoir copains (*)
10—Dernière heure (*)
12—The Flying Nun (*)
13—Les arpents verts
7.15 10—Télé-Métro (*)
7.30 3—Cimmarron Strip (*)
4—Un peu beaucoup (*)
5—Gentle Ben (*)
8—The Second Hundred Years *
10—Un peu beaucoup (*)
11—Hebdo-Sport
12—Star Trek (*)
13—Aventures d'outre-mer
8.00 4—Mon Martien favori (*)
5—Hogan's Heroes (*)
7—Commando du désert
8—The Flying Nun (*)
10—Mon Martien favori (*)
11—Commando du désert (*)
13—Commando du désert (*)

8.30 4—Cinéma Kraft : "Méfiez-vous, Mesdames" (5) Comédie avec Paul Meurisse et Michèle Morgan. Un homme décide de se venger des femmes dont l'une l'a fait passer 2 ans en prison. Légèreté et malhonnêteté dans un contexte comique.

5—NHL Hockey (*) St-Louis at Montreal
7—Eliminatoires du hockey (*) St-Louis à Montréal
8—Bewitched (*)
10—Cinéma Kraft
11—Eliminatoires du hockey (*) St-Louis à Montréal
12—It's Happening (*)
13—Eliminatoires du hockey (*) St-Louis à Montréal
9.00 3—Thursday Night Movie
8—That Girl (*)
10—The Dean Martin Show (*)
9.30 8—Peyton Place (*)
10.00 4—Secret bien gardé (*)
8—Small World (*)
10—Secret bien gardé (*)
12—Man In A Suitcase (*)
10.15 7—Les Cailloux (*)
11—Les Cailloux (*)
13—Les Cailloux (*)
10.30 4—Objectif
8—Special
10—Chez le père Gédéon (*)
10.45 10—Dernière heure et météo (*)
11—Téléjournal
13—Téléjournal
11.00 3—Eleven O'Clock Report
4—Panoramonde
5—CBC-TV News
8—The 11 O'Clock Report
10—La ronde des sports (*
12—The National News (*)
11.05 7—Supplément régional
11—Supplément régional
13—Actualités — Météo
11.10 3—Vermont Edition
11.15 7—Cinéma 7
10—Cinéma
11—Nouvelles du sport
13—Nouvelles du sport
11.20 3—Alice And The Weather
5—Late Scores & Editorial
12—Pulse (*)

11.22 11—Cinéma : "La vengeance de l'Aigle Noir" (6) Film d'aventures, avec Rossano Brazzi et et Gianna-Maria Canale. — Un homme tente de venger l'assassinat de sa femme. — Beaux paysages.

11.22 13—Ciné-Soir
11.25 3—Sports Final
4—Où ?
5—Contact
11.30 3—The Late Show

4—Heure Exquise : "Le bonheur est pour demain" (5) Comédie dramatique, avec Jean Martinelli et Henri Crolla. — Sur un coup de tête, un jeune homme quitte sa famille et se cherche du travail. — Belles prises de vue.

8—Joey Bishop Show (*)
11.43 12—Pajama Playhouse

A.M.

12.30 5—Postlude
12.45 10—Dernière édition
12.55 10—Fermeture
1.00 4—Musique Marc Legrand
11—Fin des émissions
1.06 3—Sign Off
1.10 4—Fin des émissions
1.15 13—Nouvelles anglaises
1.23 13—Fin des émissions

(*) — **Programmes en couleurs**

Glenn Hall donne encore du trouble aux Canadiens

Mais les Blues s'inclinent malgré tout

ST-LOUIS (PC) — Le premier but de la recrue Serge Savard dans les séries éliminatoires de la ligue Nationale de hockey, compté à 2:17 de la 3e période hier soir, a procuré aux Canadiens de Montréal une victoire de 1-0 et une avance de 2-0 dans la finale de la coupe Stanley sur les Blues de St-Louis.

Savard aidait Claude Provost à "tuer" une punition lorsque son but a mis fin à un duel de gardiens de but entre Glenn Hall, des Blues, et Lorne Worsley, des Canadiens.

Les Canadiens ont affiché une marge de 36-19 dans les lancers devant une foule-record de 16,177 spectateurs qui ont vu les locaux tenir les Canadiens en échec pendant deux périodes grâce à leur tenacité.

Worsley en était à son 4e blanchissage dans les séries de la coupe Stanley.

Le jeu a été plus rude que lors du premier match de la finale remporté par les Canadiens au score de 3-2, en surtemps.

L'arbitre John Ashley a imposé 14 punitions, dont une majeure à Red Berenson, des Blues, et les Canadiens en ont mérité huit.

Le gardien des Blues a été mis à l'épreuve 36 fois, tandis que Worsley a repoussé 19 rondelles.

Hall a particulièrement brillé devant Jacques Lemaire, à la première et Jacques Laperrière et Yvan Cournoyer, parvenu seul devant lui, à la deuxième.

C'était au tour de Worsley, quelques minutes plus tard, de se distinguer aux dépens de Bill McCreary et Frank Saint-Marseille.

Berenson a été chassé pour cinq minutes, à 5:49, du troisième 20 pour avoir porté son bâton trop haut aux dépens de Robert Rousseau, qui saignait au front.

Mais la brigade défensive du Saint-Louis a tenu le coup. Les Canadiens ont ensuite dominé le jeu durant le reste de la période, même durant la punition à Rousseau à 18:25.

L'instructeur Scotty Bowman a retiré Hall, en faveur d'un sixième joueur à 18:52, mais ses protégés n'ont pu percer la défensive du tricolore.

● Glenn HALL ne peut pas aller compter de buts à l'autre but et c'est probablement pourquoi les Blues de St-Louis ont dû s'incliner 1-0 devant le Canadien hier soir. Aucun des deux clubs n'a réussi à compter sur les nombreux jeux de puissance et, ironie du sort, c'est alors que le Canadien tuait une punition que Serge SAVARD a marqué l'unique filet du match. On aura reconnu ici les vétérans Dick DUFF et Dickie MOORE qui se surveillent d'assez près comme au temps où le premier portait l'uniforme des Leafs et le second celui du Canadien. (Téléphoto UPI)

SOMMAIRE

Première période

Aucun compte
Punitions : Ferguson, B. Plager 4.16, Sabourin 6.07, Harper 12.22, Rousseau 15.03.

Deuxième période

Aucun but
Punitions : R. Plager 1.04, Harris 11.27, Picard 14.49, R. Plager 16.58.

Troisième période

1—Montréal, Savard (1) (Provost) 2 17
Punitions : Duff 1.55, Lemaire 4 43 Berenson majeure 5.19, Lemaire 13.21, Rousseau 18.05.

Lancers :

Montréal	10	14	12	— 36
St-Louis	8	8	3	— 19

ASSISTANCE : 16,177.

HIER

Ligue Nationale

Finale 4 de 7
Montréal 1, St-Louis 0
(Montréal mène 2-0)

AUJOURD'HUI

Coupe Memorial

Finale 4 de 7
Estevan vs Niagara, au Forum
(Niagara mène 1-0)

AU "SALON "L'HOMME ET SES LOISIRS" JUSQU'A DIMANCHE

Nous voyons ci-dessus, trois spécimen présentement en montre au formidable salon "L'HOMME ET SES LOISIRS", qui se continue jusqu'au 12 mai. Plusieurs autres voitures, toutes plus extraordinaires les unes que les autres, sont exposées de même qu'un choix varié de bateaux de plaisance, d'accessoires et équipement de camping, roulottes, etc. "L'Homme et ses Loisirs" ouvre ses portes tous les jours de 6:00 P.M. à Minuit, sauf samedi et dimanche alors qu'il ouvrira de 1:00 P.M. à Minuit, au Pavillon du Commerce du Parc de l'Exposition Provinciale.

Situation équivoque dans la boxe

NEW YORK (AFP) — Le gérant américain Angelo Dundee est le premier, dans le monde de la boxe, à posséder, dans son écurie, deux champions du monde des poids lourds à la même époque.

En effet, le gérant floridien a vu son protégé Jimmy Ellis devenir champion du monde W.B.A. samedi soir, à Oakland, de par sa victoire sur Jerry Quarry et, jusqu'à présent, il est toujours l'entraîneur en titre de Cassius Clay qui, s'il a été déchu de la couronne mondiale par les organismes américains, reste toujours le champion du monde pour la plupart des organismes mondiaux et aussi pour le Ring Magazine de Nat Fleischer.

Dans quel coin se trouverait Dundee si la Cour suprême cassait le jugement de Mohamed Ali et si ce dernier était amené à rencontrer Ellis, son propre partenaire d'entraînement qui, s'est orné la tête d'une partie de ses lauriers ?

L'habile gérant de Miami n'a pas voulu répondre à cette question qui lui a été posée par un télé-reporter américain, se contentant banalement de rappeler que Clay était un grand champion et qu'Ellis était, lui aussi, un grand champion.

FRAZIER ?

Il est vraisemblable que si Mohamed Ali remonte un jour sur une arène aux Etats-Unis, il n'aura jamais l'occasion d'affronter son partenaire d'entraînement, car rares sont les boxeurs qui, faisant partie de la même écurie, se sont affrontés pour un titre.

Cependant, Clay est toujours en liberté provisoire et le premier aspirant logique d'Ellis est le Noir philadelphien Joe Frazier, reconnu champion du monde dans quatre Etats, New Maine, Massachusetts, Illinois, gérants de deux boxeurs semblent vouloir penser bien différemment.

Dundee a radicalement déclaré à Oakland qu'il n'était pas pressé de trouver un adversaire à son protégé tandis que Yancey Durham, qui dirige la carrère de l'ancien champion olympique des poids lourds, a d'autres idées en tête et notamment un combat en juin au Madison Square Garden de New York contre Floyd Patterson, l'ancien tenant du titre.

A défaut de ce dernier, Frazier défendrait sa couronne dans l'enceinte newyorkaise contre le Mexicain Manuel "Pulgarcito" Ramos ou Boone Kirman.

Ellis, de son côté, dans l'euphorie de la victoire, veut rencontrer tout le monde, à commencer par ses adversaires du tournoi W.B.A., et dans ce cas, l'Argentin Oscar Bonavena, battu par lui en demi-finale, a de fortes chances d'obtenir le rôle de premier aspirant.

La finale Memorial déménage au Forum

NIAGARA FALLS (PC) — On présentera une autre partie de la finale de la coupe Memorial au Forum de Montréal si le match de ce soir attire plus de 7,000 amateurs.

On sait que Niagara Falls a pris les devants par 1-0 en triomphant d'Estevan 7-4 à l'ouverture de la série 4 de 7 lundi soir.

Le deuxième match aura lieu au Forum ce soir et "nous y présenterons peut-être une autre partie si nous pouvons attirer de 7,000 à 10,000 amateurs" a déclaré Lloyd Pollock, 1er vice-président de la CAHA.

La prochaine joute au Forum devra suivre la troisième de la série prévue pour Niagara Falls vendredi soir et elle aura probablement lieu dimanche en raison du match de la coupe Stanley à Montréal samedi.

La situation existe en raison de l'inquiétude de la CAHA au sujet de la capacité de l'aréna de Niagara Falls qui ne compte pas 4,000 sièges.

Hap Emms, gérant général des Flyers, désire présenter le plus grand nombre de matches possible à Niagara Falls.

Il était toutefois prêt à présenter la série au Maple Leaf Gardens de Toronto, mais celui-ci avait des engagements antérieurs.

INQUIETUDE

Pollock a précisé que la CAHA était surtout inquiète du nombre de spectateurs que la série pourrait attirer à Toronto, Montréal et Winnipeg, qui a offert de présenter les trois derniers matches, si nécessaire.

La CAHA empoche 15 pour cent des recettes aux guichets après déductions des frais d'aréna.

Entre-temps, les deux clubs se dirigeaient vers Montréal.

On ne comptait aucune blessure grave dans les deux camps à la suite de la dure rencontre de lundi soir, à l'exception de Jerry Dionne, victime d'une blessure mineure à une jambe mais il sera dans la mêlée ce soir, a affirmé Scotty Munro, directeur général du Estvan.

Par ailleurs, Munro songe à remplacer son gardien régulier Gordon Kopp par Ken Brown, obtenu du Hoose Jaw, de la ligue Junior de l'Ouest.

Les deux équipes ont droit à deux autres gardiens de but quand ils jouent en dehors de leur région.

Deux ans de plus pour Harry Sinden

BOSTON PA— Harry Sinden a signé hier un nouveau contrat de deux ans pour diriger les Bruins de Boston. Après avoir fini en dernière place lors de la première saison de Sinden comme pilote en 1966-67, les Bruins se sont classés dans les séries éliminatoires de la coupe Stanley cette saison pour la première fois en neuf ans.

VANCOUVER (PC) — Les commanditaires d'une pétition supportant la demande de Vancouver en vue d'une franchise dans la ligue Nationale de hockey ont révélé avoir déjà obtenu 10,000 signatures.

Toe Blake admet que c'est dur

Par GRAHAM COX

SAINT-LOUIS (PC) — "Ils ne peuvent pas être plus durs à battre", a déclaré l'instructeur Toe Blake, des Canadiens, à l'issue de la victoire de 1-0 des siens sur les Blues.

"Le seul moyen serait de se rendre encore en surtemps", a-t-il ajouté, faisant allusion à la victoire de 3-2 du tricolore, dimanche, grâce au but de Jacques Lemaire, à la première période supplémentaire.

Blake, parlant du défenseur Serge Savard, recrue qui a marqué l'unique but de la partie, hier, s'est exclamé : "C'est un excellent junior".

Savard a déclaré qu'il s'était emparé du disque emprisonné entre les patins du défenseur Jim Roberts, des Blues. "J'ai poussé sur ses patins et il est tombé alors que le disque a pénétré entre les jambières de Hall".

L'instructeur des Canadiens a révélé que les deux premières parties de cette finale avaient été les plus dures depuis le début des séries éliminatoires.

"Nous avons été opportunistes; c'est tout. Il ne faut pas oublier qu'ils ont très bien joué eux aussi", a-t-il fait remarquer.

Encore confiant

Dans le vestiaire des perdants, l'instructeur Scotty Bowman ne semblait pas désorganisé du fait que ses joueurs devront aller disputer deux joutes sur la glace de leurs adversaires.

"Nous n'avons pas été assez rapides à sortir le disque dans le coin — c'est seulement une malchance", a-t-il déclaré en souriant.

"Mais ils ne faut pas qu'ils pèchent par excès de confiance, nous ne lâcherons pas facilement. Sans le capitaine Jean Béliveau, ils ne sont pas les mêmes à l'attaque".

Bowman n'a pas aimé la façon dont l'arbitre John Ashley a sévi dans l'incident Ferguson-Barclay Plager. "Nous aurions dû avoir l'avantage d'un joueur", a-t-il expliqué.

Pour sa part, Plager a déclaré qu'il était déjà étourdi par la collision entre lui et Ferguson lorsque celui-ci l'a frappé avec son bâton.

Bowman a d'autre part souligné le travail des défenseurs Bob Plager et Noël Picard aux dépens du robuste Ferguson.

"Il s'est tenu tranquille depuis le début de la série et c'est grâce à Picard et Plager", a-t-il précisé.

L'instructeur des Blues a aussi fait savoir que le vétéran défenseur Doug Harvey sera en uniforme pour la joute de jeudi soir au Forum.

MONTREAL	2	5	5	3				4
BOSTON	1	3	2	2				0
CHICAGO	1	1	7	3	2	4		4
NEW YORK	3	2	4	1	1	1		2
MONTREAL	9	4	4	1	4			4
CHICAGO	2	1	2	2	3			1
PHILADELPHIE	0	4	2	2	6	2	1	3
ST-LOUIS	1	3	3	5	1	1	3	4
LOS ANGELES	2	2	5	2	3	3	4	3
MINNESOTA	1	1	7	3	2	4	9	4
ST-LOUIS	5	2	1	4	3	1	2	4
MINNESOTA	3	3	5	3	2	5	1	3
MONTREAL	3	1						2
ST-LOUIS	2	0						0

Sutherland a vite prouvé sa valeur

Bill Sutherland s'est fait remarquer dès sa première saison dans la ligue Nationale. L'infatigable ailier gauche acquis des As de Québec il y a un an aujourd'hui, lors de l'achat de la franchise québecoise par les Flyers de Philadelphie, a été choisi par les autres joueurs de la division ouest comme membre de la deuxième équipe d'étoiles.

Ces équipes ont été recueillies et compilées par "The Sporting News" et, en plus de refléter l'opinion des joueurs, ce qui n'est pas le cas des équipes officielles, elles permettent à chaque section de mettre ses étoiles en valeur. A moins d'un revirement imprévisible, les équipes officielles de la Nationale, qui seront connues après les séries de la coupe Stanley, ne comporteront aucun joueur de la division ouest.

Un autre vétéran des As, Red Berenson, des Blues de St-Louis, a été choisi au centre de la première équipe de la division ouest. Voici ces équipes qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs et de susciter de nombreuses discussions entre les fervents de notre sport national :

DIVISION DE L'OUEST

Première équipe		Deuxième équipe
Glenn Hall, St-L	Buts	Doug Favell, Phil
Mike McMahon, Minn	Défense	Ed Van Impe, Phil
Bill White, LA	Défense	Al Arbour, St-L
Red Berenson, St-L	Centre	Ray Cullen, Minn
Wayne Connelly, Minn	Aile droite	Bill Flett, LA
Ab MacDonald, Pitt	Aile gauche	Bill Sutherland, Phil

DIVISION DE L'EST

Première équipe		Deuxième équipe
Ed Giacomin, NY	Buts	Lorne Worsley, Mtl
Bobby Orr, Bos	Défense	J. C. Tremblay, Mtl
Tim Horton, Tor	Défense	Gary Bergman, Det
Stan Mikita, Chi	Centre	Phil Esposito, Bos
Gordie Howe, Det	Aile droite	Rod Gilbert, NY
Bobby Hull, Chi	Aile gauche	John Bucyk, Bos

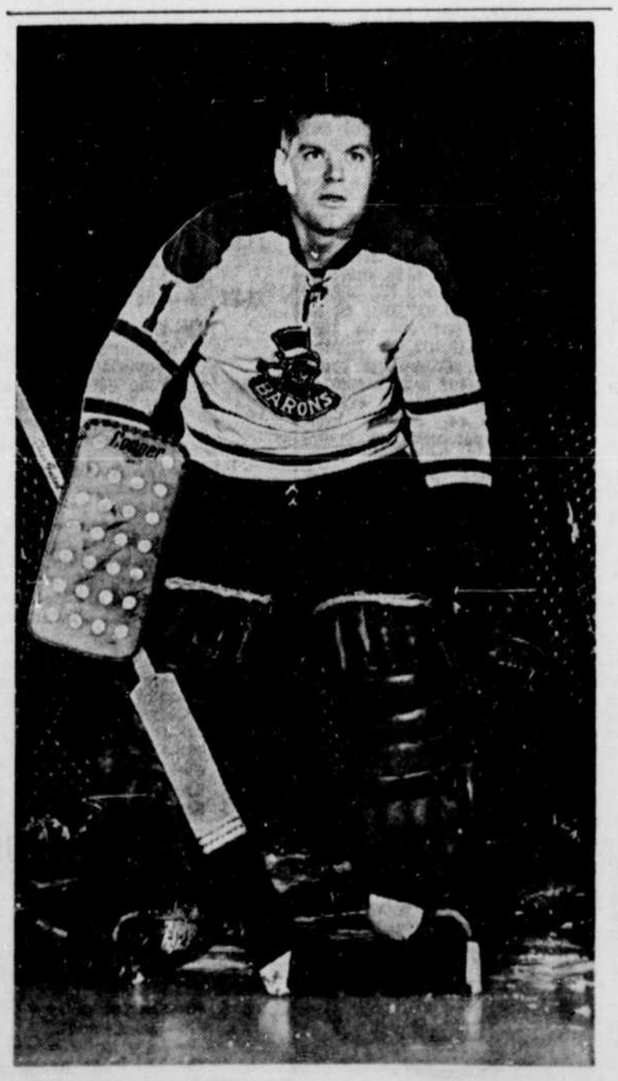

Une nouvelle distinction pour le pilier défensif des Barons

Jerry Desjardins, des Barons de Cleveland, est devenu le 4e cerbère en 21 ans à remporter le trophée Dudley "Red" Garrett Memorial et le boni de $300 qui va à la recrue de l'année dans la ligue Américaine de hockey. Ses prédécesseurs ont été Terry Sawchuk (1948-49), Les Binkley (1960-61) et Roger Crozier (1963-64). Desjardins, qui a reçu des votes de chacune des villes du circuit, a disposé de son coéquipier Jim Paterson.

Plus tôt, Jerry avait été choisi le gardien de buts de la première équipe d'étoiles et il avait terminé deuxième, derrière Dave Creighton, dans le scrutin du joueur le plus utile à son club. C'est la troisième saison professionnelle de Desjardins qui aura 24 ans le 22 juillet : il avait évolué à ses débuts pour le Houston, de la ligue Centrale.

Il n'est pas exagéré de dire que Desjardins a été le pilier du Cleveland cette saison. Selon Fred Glover, c'est lui qui a gardé les Barons au premier rang durant la majeure partie de la saison jusqu'à ce qu'une blessure au genou le force à manquer six parties qui ont probablement coûté une place dans les éliminatoires au Cleveland.

Sur une base de 5-3-1, Desjardins a reçu 22 points, suivi de Paterson avec 17. Suivent dans l'ordre : Dennis Hextall, Buffalo, 9; Don Marcotte, Hershey, 8; Jim Johnson, Québec, 5; Fernand Rivard, Québec, 4; Bill Inglis, Springfield, 3; Jerry Lafond, Providence, 3; et Norm Ferguson, Cleveland, 1.

Voici comment chaque ville a voté :
BALTIMORE : Paterson, Marcotte, Desjardins.
BUFFALO : Desjardins, Hextall, Rivard.
CLEVELAND : Desjardins, Hextall, Ferguson.
HERSHEY : Marcotte, Desjardins, Paterson.
PROVIDENCE : Paterson, Lafond, Desjardins.
QUEBEC : Johnson, Rivard, Desjardins.
ROCHESTER : Paterson, Hextall, Desjardins
Springfield : Desjardins, Inglis, Paterson.

Les prédécesseurs de Gerry Desjardins

1947-48 Bob Solinger, Cleveland
1948-49 Terry Sawchuk, Indianap.
1949-50 Paul Meger, Buffalo
1950-51 Wally Hergesheimer, Clev.
1951-52 Earl Reibel, Indianapolis
1952-53 Guyle Fielder, St-Louis
1953-54 Don Marshall, Buffalo
1954-55 Jim Anderson, Springfield
1955-56 Bruce Cline, Providence
1956-57 Bo Elik, Cleveland
1957-58 Bill Sweeney, Providence
1958-59 Bill Hicke, Rochester
1959-60 Stan Baluik, Providence
1960-61 Chico Maki, Buffalo
1961-62 Les Binkley, Cleveland
1962-63 Doug Robinson, Buffalo
1963-64 Roger Crozier, Pittsburgh
1964-65 Ray Cullen, Buffalo
1965-66 Mike Walton, Rochester
1966-67 Bob Rivard, Québec

Frayère commune

Les biologistes sont d'avis que toutes les anguilles du monde vont frayer au même endroit, soit dans la mer des Sargasses, à l'est des Caraïbes.

NANCY GREENE TRAVERSE UNE EMEUTE EN MAILLOT DE BAIN

PARIS (AFP) — Pour avoir oublié l'heure d'un rendez-vous, la championne olympique de skis, Nancy Greene, a passé, hier, une fin d'après-midi très inconfortable e ttrès mouvementée. Elle a même failli terminer sa soirée dans un commissariat de police parisien dans une tenue involontairement légère.

Alors que les manifestations agitaient violemment dans l'après-midi le Quartier Latin, la jeune Canadienne, en maillot de bains et skis nautiques aux pieds, effectuait sur la Seine des figures libres pour les photographes d'un hebdomadaire parisien.

La séance de photos se prolongea tard dans l'après-midi. La jeune fille se souvint alors brusquement d'un rendez-vous urgent, jeta un manteau sur son maillot, sauta dans un taxi et se retrouva quelques minutes plus tard vers 19h. au coin du boulevard St-Michel et de la rue des Ecoles, en pleine échauffourée.

Les pavés volaient au-dessus de sa tête, les grenades lacrymogènes explosaient et Nancy, soudain, se rendit compte qu'elle n'était vêtue que de son seul maillot de bains et qu'elle risquait d'être interpelée dans cette tenue suspecte. Il lui fallut une dizaine de minutes pour sortir à la fois de ce carrefour et de cette situation. Un agent fit finalement circuler la voiture et Nancy alla se réhabiller.

La Canadienne se rendait à Evian-les-Bains où ont été remises par M. Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski, aux lauréats des 2e Coupes du Monde.

Nancy Greene et Jean-Claude Killy sont pour la première fois consécutive les lauréats de ce trophée.

"Je regrette que ces deux grands champions, a déclaré Hodler, aient décidé irrévocablement d'abandonner les compétitions à la fin de cette saison. Mais, par leur double victoire en 1966 et 1967 dans la Coupe du Monde, s'ajoutant aux titres olympiques et de champions du monde qu'ils ont gagnés, ils resteront de toute façon un exemple pour tous les jeunes".

Au cours de cette cérémonie, étaient présents également les autres lauréats pour toutes les disciplines de cette Coupe du Monde : les Autrichiens Gertrud Gabl et Olga Pall, Herbert Huber et Alfred Matt, l'ancien champion Toni Sailer, les Suisses Fernande Bochatay, Madeleine Wuillod, Jean-Daniel Daetwiller, Dumeng Giovanoli, Edmund Bruggmann, Willy Favre et toute l'équipe de France avec Marielle Goitschel, Florence Steurer, Isabelle Mir, Christine Béranger, etc...

Le Dr Jean-Paul Hubert, vice-président de la Fédération française de ski, représentait Maurice Martel, président, qui, souffrant, s'était fait excuser.

A l'issue de cette réunion, Killy a déclaré :

"Bien que la décision ne soit pas encore prise officiellement, il est pratiquement certain que je participerai aux 24 Heures du Mans. J'aurai comme coéquipier Greder ou Guichet. De toute façon, je vais courir le 19 mai le Grand Prix du Nurburgring avec ce dernier sur "Porsche", comme aux 1.000 km. de Monza".

● Lorsque son équipement a été égaré durant le transport, l'arbitre Augie DONATELLI a dû emprunter aux Astros de Houston un costume, des jambières, une calotte, un masque et un blouson. Voici ce dont il avait l'air pour officier derrière le marbre. (Téléphoto UPI)

Troisième blanc successif de Luis Tiant en dix jours

NEW YORK (PA) — Luis Tiant a lancé une partie de cinq coups sûrs et a encaissé son troisième blanchissage d'affilée, hier, permettant aux Indiens de Cleveland de triompher des Yankees 8-0.

Le troisième coup de pinceau de Tiant en 10 jours, a aidé Cleveland à porter sa série de victoires à six, au cours de laquelle, les artilleurs des Indiens ont permis seulement quatre points.

Cleveland	200 102 300-8	13 0
New York	000 000 000-0	5 0

Tiant 4-2 et Azcue; Bouton 0-1 Womack 5 Peterson 6 et Gibbs. Cir: Cleve-Cardenal 1.

C'ETAIT URGENT

BALTIMORE (PA) — Le double du frappeur d'urgence Tom Matchik, à la neuvième, a produit les deux points suffisants aux Tigers de Detroit, qui ont vaincu les Orioles 2-1, hier, dans la ligue Américaine de baseball.

Detroit	000 000 002-2	4 0
Baltimore	000 000 001-1	5 0

Lolich 2-1 Lasher 9 Warden 9 et Freehan; Phoebus 4-2 et Etchebarren. Cir: Balt-Powell 4.

L'INVINCIBLE SANTIAGO

WASHINGTON (PA) — Jose Santiago, aidé du lanceur de releve Lee Stange, a remporté, hier, sa 12e victoire d'affilée, sur une période de deux ans, alors que les Red Sox de Boston ont disposé des Senators 3-2.

Boston	102 000 000-3	6 0
Wash'ton	000 000 110-2	7 1

Santiago 4-0 Stange 8 et Howard; Coleman 1-2 Humpreys 6 Knowles 8 et Casanova.

OAKLAND (PA) — Les Twins du Minnesota, profitant des bévues défensives et offensives des joueurs des Athletics, ont remporté une victoire de 2-1, hier, mettant fin à une série de quatre triomphes des locaux.

Minnesota	001 010 000-2	10 0
Oakland	000 000 010-1	9 3

Perry 4-2, Perranoski 8, Worthington 8 et Look; Odom 2-3, Lindblad 7, Segui 9 et Pagliaroni.

GRAND SLAM

ANAHEIM (PA) — Un "grand slam" de Tom McGraw, a aidé les White Sox de Chicago, à triompher des Angels 6-4, hier, alors que l'artilleur droitier Joel Horlen a reporté sa première victoire de la saison, après cinq revers.

Chicago	005 010 000-6	13 3
Californ.	000 000 202-4	8 1

Horlen, Wood 7, Locker 9 et Josephson; Ellis, Cimino 4, Weaver 5, Burgmeier 8 et Satriano. G-Horlen 1-5. P-Ellis 1-4. Cir: Chi-McCraw 1.

Coquetel sportif

INDIANAPOLIS, Ind. (P.C. — P.A.) — L'Anglais Mike Spence conducteur de formule-1, est décédé mardi soir à l'hôpital, des blessures subies lorsque sa nouvelle Lotus à moteur turbine s'est écrasée contre un mur au cours d'épreuves de qualifications au Indianapolis Motor Speedway.

Il devient la 34e victime du circuit construit il y a 59 ans, et le deuxième membre de l'équipe Lotus à perdre la vie cette année, l'autre étant l'ancien champion mondial Jim Clark, décédé le 7 avril, en Allemagne de l'Ouest.

Spence a succombé à de multiples blessures à la tête et à la colonne et n'a jamais repris connaissance après l'accident.

Le conducteur anglais âgé de 31 ans en était à sa première tentative de participation aux 500 milles et quelques heures auparavant, il avait officieusement enregistré le deuxième meilleur temps de l'histoire du circuit, soit 169.55 mph.

Le moteur de la voiture de Spence et de cinq des neuf autres voitures à turbine, a été construit par la United Aircraft of Canada Ltd. de Montréal, filiale de la Pratt and Whitney.

— o —

LONDRES (AFP) — En finale des simples-Messieurs du tournoi professionnel de tennis de Wimbley, l'Australien Rod Laver a battu son compatriote Ken Rosewall 6-0, 6-1, 6-0.

NEW YORK (AFP) — Une raquette de tennis d'un modèle entièrement nouveau a été présentée, mardi, à New York, par la société A. G. Spalding, spécialisée dans les articles de sport. Il s'agit d'une raquette en aluminium, aux cordes de nylon, d'environ deux centimètres moins longue que la raquette classique en bois, mais dont la surface de frappe est toutefois supérieure à celle de cette dernière. Le manche étant constitué de deux lames d'aluminium, les fabricants affirment que cette caractéristique, en réduisant la résistance de l'air, permettra au joueur d'exercer une plus forte pression sur la balle, d'où le nom donné à la raquette, baptisée "The Smasher".

— o —

EDMONTON (P.C.) — Le promoteur Nick Zubray a fait savoir hier qu'il avait engagé le champion canadien des poids plume, Billy McGrandle, à défendre son titre contre Rocky MacDougall à Régina le 5 juin, lors du match titulaire des poids lourds entre George Chuvalo et Jean-Claude Roy, de Montmagny.

— o —

RANDOL, France (P.A.) — La Suède a atteint la deuxième ronde européenne de la coupe Davis hier en remportant les deux derniers simples aux dépens de la Rhodésie pour une victoire finale de 4-1.

HIER

Ligue Nationale

Los Angeles 2, Chicago 1
Pittsburgh 1, Atlanta 2
San Francisco 1, Houston 7
Philadelphie 5, Cincinnati 2
New York 4, St-Louis 1

Ligue Américaine

Cleveland 8, New York 0
Détroit 2, Baltimore 1
Boston 3, Washington 2
Chicago 6, Californie 4
Minnesota 2, Oakland 1

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Los Angeles à Chicago
Pittsburgh à Atlanta (s)
San Francisco à Houston (s)
New York à St-Louis (s)
Philadelphie à Cincinnati (s)

Ligue Américaine

Cleveland à New York
Minnesota à Oakland (s)
Chicago à Californie (s)
Boston à Washington (s)
Détroit à Baltimore (s)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	16	9	.640	—
Cincinnati	13	11	.542	2½
Los Angeles	12	12	.500	3½
San Francisco	12	12	.500	3½
Philadelphie	12	12	.500	3½
Atlanta	12	13	.480	4
Pittsburgh	11	12	.478	4
Chicago	11	13	.458	4½
Houston	11	13	.458	4½
New York	10	13	.435	5

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	16	7	.696	—
Détroit	15	9	.625	1½
Minnesota	13	11	.542	3½
Cleveland	12	11	.522	4
Oakland	12	12	.500	4½
Washington	11	12	.478	5
Boston	10	12	.455	5½
Californie	11	14	.400	7
New York	10	15	.400	7
Chicago	7	14	.333	8

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

Los Angeles, Suton 2-0 à Chicago, Niekro 4-1,
Pittsburgh, Veale 0-3 à Atlanta, Kelley 1-2, soir;
San Francisco, Sadecki 3-2 à Houston, Dierker 2-4, soir;
New York, Jackson 0-0 à St-Louis, Carlton 2-1, soir;
Philadelphie, Short 2-3 à Cincinnati, Arrigo 2-1, soir;

LIGUE AMERICAINE

Minnesota, Boswell 3-2 à Oakland, Hunter 2-2, crépuscule;
Chicago, Carlos 1-2 à Californie, Wright, 1-0, soir;
Boston, Stephenson 1-3 à Washington, Bertaina 1-0, soir;
Détroit, Wilson 2-4 à Baltimore, McNally 3-1, soir;
Cleveland, Hargan 2-3 à New York, Monbouquette 4-1.

● Lors de la soirée de clôture des activités sportives du Club Social de l'Action, plusieurs trophées ont été distribués et c'est à Mme Alfred Méthivier que fut présenté celui récompensant la détentrice de la meilleure moyenne féminine. L'excellente quilleuse obtint le trophée "P. H. Plamondon" des mains de M. Fernand Blais, directeur des relations extérieures de notre journal. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Les Mets martèlent Briles, des Cards, avec 15 coups sûrs

SAINT-LOUIS (PA) — Art Shamsky a claqué un circuit de deux points, à la septième, hier, alors que les Mets de New York ont arraché un triomphe de 4-1 aux Cardinals.

New York	000 000 202-4	15 0
St-Louis	001 000 000-1	3 0

Ryan 3-2 et Grote; Brilles 4-2 Willis 9 Hoerner 9 et McCarver. Cir: NY-Shamsky 1.

ARRETES A TROIS

CINCINNATI (PA) — Mike Ryan a cogné un triple de deux points, dans la 7e manche, hier soir, en conduisant les Phillies de Philadelphie à un gain de 5-2, sur les Reds de Cincinnati.

Le triple de Ryan a couronné une poussée de trois points, qui a mis fin à une série de trois victoires des Reds.

Philadel.	100 001 300-5	8 0
Cincinnati	001 100 000-2	10 0

Wise 3-1 Farrell 7 et Ryan; Maloney 2-2 McCool 7 Lee 8 et Bench.

MARICHAL CASSE

HOUSTON (PA) — Don Wilson a espacé sept coups sûrs et a couronné une poussée de quatre points, avec un simple de deux points dans la 7e manche, en conduisant les Astros de Houston à un triomphe de 7-1, sur les Giants de San Francisco.

Wilson a alloué le seul point aux visiteurs, avec un but sur balles, alors que tous les buts étaient occupés, dans la 6e manche.

Juan Marichal avait retiré 12 Astros dans l'ordre, avant que Rusty Staub ne commence la 5e manche avec un circuit.

San Francs.	000 001 000-1	7 0
Houston	000 010 42x-7	6 2

Marichal 4-2 Linzy 7 et Barton; Wilson 3-2 Cuellar 9 et Bateman. Cir: Hou-Staub 2.

.500 POUR LES DODGERS

CHICAGO (PA) — Même s'ils ont perdu deux excellentes opportunités de compter dès le début du match, les Dodgers de Los Angeles ont finalement vaincu les Cubs de Chicago 2-1, hier.

Les Dodgers ont occupé tous les coussins sans retrait, dans les 1ère et 3e manches, mais ils ont dû se contenter d'un seul point, aux dépens de Rich Nye.

Ils ont ajouté leur deuxième point dans la 5e reprise, grâce à un but sur balles, un sacrifice et un simple.

Los Ang.	001 010 000-2	7 0
Chicago	000 010 000-1	7 0

Osteen 2-4 Billigham 7 et Haller; Nye 0-4 Regan 8 et Hundley.

PREMIERE VICTOIRE

ATLANTA (PA) — Un simple de Felix Mantilla, dan la 9e manche, a procuré un gain de 2-1, aux Braves d'Atlanta, sur les Pirates de Pittsburgh, hier soir.

Cecil Upshaw a récolté la victoire, aux dépens d'Al McBean, qui avait limité les Braves à trois coups sûrs, avant la dernière reprise.

Pittsburgh	000 000 001-1	3 0
Atlanta	000 000 011-2	6 2

McBean 4-2 et May Kelly, Upshaw 1-1 9 et Tillman.

NATATION

LA TUQUE — Dicki Bojadzi, l'un des nageurs les plus réputés de Yougoslavie est désireux de participer au prochain marathon de nage par équipe de VINGT QUATRE HEURES qui aura lieu les 20 et 21 juillet au lac St-Louis. Bojadzi, ferait équipe avec sa soeur Athéna. Ils tenteront de s'approprier une partie de la bourse de $10,500 réservée aux nageurs

Bojadzi a demandé à l'organisation du marathon de nage de La Tuque de lui faire parvenir une formule d'inscription de même qu'une lettre qu'il présenterait à l'Ambassade canadienne à Belgrade afin d'obtenir un visa pour venir au Canada dans le but de participer au marathon de nage de La Tuque.

Ce réputé nageur de Yougoslavie ajoutait également qu'il s'entraînait activement en vue de cette épreuve de natation. Il mentionnait de plus qu'il était en parfaite condition physique.

● Le tennis se poursuit désormais sans interruption à Québec car il est possible de pratiquer ce sport dans certains grands gymnases de la Cité de Champlain. Ce fut notamment le cas au Centre des Loisirs Mgr Marcoux où la meilleure équipe de double a été couronnée lundi soir. Elle était formée de Jacques Giguère et Robert Langlois qui remportèrent le match décisif d'un tournoi par 6-4 et 6-1. C'est Guy Michaud qui présenta le trophée "Henri Dutil" aux vainqueurs.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Vivacité du hockey à Giffard

Le Service des loisirs de la cité de Giffard veut faire savoir à la population qu'une grande participation a été constatée au loisir de l'activité "hockey", cet hiver, dans la ville. Un plus grand nombre de parents ont mis la main à l'organisation même.

Sans qu'il y ait de glace artificielle ou d'aréna, une cinquantaine d'équipes ont participé à trois cent soixante-sept parties et cent trente-huit pratiques. De ce nombre de participants, une centaine de jeunes filles ont joint les rangs d'une équipe. Le hockey a donc encore fait un pas de l'avant dans la ville de Giffard.

VOYEZ LA
★ "PLAYBOY 1968" ★
VOITURE DE REVE!!!
au Pavillon du Commerce
Parc de l'Exposition Provinciale
Tous les jours de 6h.p.m. à minuit
Samedi et dimanche de 1h.pm. à minuit

LES SPECIALISTES A QUEBEC
DEPUIS 1920
DROLET RESSORT D'AUTO INC.
1275, des Artisans – Tél.: 683-1711
(Centre Industriel St-Malo)

Bombe dans le turf

Le gagnant du Kentucky derby était drogué

● Dancer's Image sous le fil d'arrivée. Sa victoire sera toutefois éphémère . . . (Téléphoto UPI)

LOUISVILLE (PC) — Dancer's Image, étalon aux pattes sensibles qui a triomphé dans le Derby du Kentucky samedi dernier, a été disqualifié et relégué au dernier rang hier en raison de la présence d'un calmant dans son système.

Les dirigeants de Churchill Downs tiendront une pré-enquête lundi afin de déterminer les circonstances entourant la présence d'un analgésique appelé phénylbutazone dans l'urine de Dancer's Image, propriété de Peter Fuller, de Boston, et entraîné par Lou Cavalaris, de Toronto.

Dancer's Image, rejeton de Native Dancer, était le cheval de l'année chez les poulains de deux ans au Canada l'an dernier.

La disqualification donne la première place à Forward Pass, qui récoltera ainsi la première bourse de $122,000, la deuxième plus importante dans l'histoire de la classique.

Francie's Hat est passé au 2e rang et T.V. Commercial, au 3e.

Dans une déclaration lors d'une conférence de presse hier, Cavalaris a dit qu'il était surpris de constater que la disqualification ait été rendue publique avant la pré-enquête.

"Je suis entraîneur depuis 21 ans et c'est la première fois qu'une telle chose m'arrive," a ajouté le Torontois, qui est passible d'une suspension s'il est trouvé coupable.

Le propriétaire Fuller était fort peiné, mais il a exprimé sa confiance en Cavalaris en disant: "Je sais qu'il est innocent."

C'est la première disqualification enregistré dans le Derby du Kentucky. Selon les règlements du Kentucky, les paris ne sont pas affectés.

DECOUVERTF

Un chimiste de la commission de course du Kentucky a révélé qu'on avait découvert du phenylbutazone lors d'une analyse après la course.

Cavalaris avait dit à Fuller lundi soir que quelque chose n'allait pas dans l'analyse d'urine. Cavalaris a assisté à une audience du steward hier et il sera présent à la pré-enquête lundi.

Fuller a ajouté plus tard que Cavalaris "était un entraîneur expérimenté qui ne donnerait aucun médicament sans nécessité".

Wathen Knebelkamp, président de Churchill Downs, a fait connaître la disqualification à Fuller par téléphone, ce qui a poussé ce dernier à demander s'il n'y avait pas possibilité d'une erreur d'échantillon.

Knebelkamp a déclaré aux reporters:

"Il s'agit d'un cas très regrettable qui prouve bien le bon ordre qui existe dans ce sport. Je regrette beaucoup que le cas soit survenu dans une classique comme le Derby du Kentucky."

Knebelkamp a précisé que le phenylbutazone avait été banni de presque toutes les pistes de course, mais qu'il était encore légal à Churchill Downs il y a encore quelques années.

Il a ajouté que la disqualification de Dancer's Image ne signifiait pas la suspension automatique de Cavalaris.

Toutefois, si Cavalaris est suspendu à la suite de la pré-enquête, il sera également banni au Canada.

AUCUNE RAISON

On n'a donné aucune raison pour justifier la présence de l'analgésique dans l'urine de Dancer's Image, mais avant la course, les rumeurs voulaient que le cheval ait les pattes sensibles. On avait placé ses pattes dans des seaux d'eau glacée pendant une semaine avant la classique.

Un vétérinaire de Lexington a dit que le phenylbutazone était une drogue anti-inflammatoire qui n'affecte pas la performance d'un cheval.

Selon les règlements du Kentucky, "la présence d'un tel médicament dans l'urine d'un cheval l'empêche de participer à la bourse".

Fuller ignorait encore si Dancer's Image prendrait part au Preakness à Pimlico, lors du deuxième joyau de la triple couronne, mais il a laissé entendre qu'il enverrait le cheval à Baltimore.

Le propriétaire a révélé qu'il avait refusé $2,000,000 pour le cheval parce que son épouse voulait le voir courir dans le Derby.

PARIS

Le Jockey Club considèrera Forward Pass comme aspirant à la triple couronne.

On avait misé $2,350,470 sur le Derby, soit environ 1,175,235 billets à $2.00.

En raison de l'absence de preuve qu'un parieur détienne le bon billet, le pari mutuel n'est pas affecté quand le vainqueur est disqualifié. Il en est de même pour les preneurs aux livres, qui paient selon le vainqueur officiel.

On avait parié $414,707 sur les chances de Dancer's Image et $567,646 sur celles de Forward Pass.

La disqualification prive le jockey Bob Ussery de la distinction d'être le premier conducteur à remporter la classique deux ans d'affilée en 66 ans, car il avait triomphé aux rênes de Proud Clarion en 1967.

Peter Fuller, éberlué par la disqualification de son gagnant du Derby du Kentucky, Dancer's Image, est arrivé chez-lui hier soir en souhaitant que quelqu'un avait tripoté son cheval et promettant une enquête complète à ce sujet.

Il veut même offrir une récompense afin de trouver le ou les coupables, car il est convaincu que quelqu'un a mis du phenylbutazone dans l'échantillon d'urine, ou a changé les échantillons, ou . . .

Par ailleurs, Fuller a répété qu'il avait pleinement confiance à l'entraîneur Lou Cavalaris et qu'il n'endurait pas que celui-ci soit puni pour quelque chose qu'il n'a pas fait.

D'autre part, Fuller a toujours l'intention d'inscrire Dancer's Image dans le Preakness et les Stakes Belmont, deux derniers joyaux de la triple couronne, mais seulement si Cavalaris peut l'entraîner.

Fuller a critiqué les méthodes de sécurité de Churchill Downs, soutenant que quiconque avait pu approcher le cheval avant la course.

Il a également critiqué la façon dont la disqualification a été rendue publique.

Fuller espère toujours que les membres de son écurie sont innocents et que le verdict sera renversé lors de l'enquête lundi.

Photos décisives du pari-double

Première course : le no 4. TWO MOUNTAIN MIR

Deuxième course : le no 2, CASTLE HAL

LA DÉFENSIVE DES ALOUETTES SERA RAJEUNIE

Avec des joueurs de la trempe de Phil Brady, Fred "The Hammer" Williamson, Dave Lewis, George Stetter, Larry Fairholm, Jim Walter et Ron Woodward dans le champ arrière défensif, les instructeurs des Alouettes, surtout Ralph Goldston, devraient être fiers.

Après tout, Brady s'est placé sur l'équipe d'étoiles de la ligue Canadienne l'an der nier, Williamson arrive avec une enviable réputation, Lewis a connu une saison exceptionnelle à sa première année chez les professionnels l'an dernier, tandis que Fairholm est un jeune Canadien qui jouit d'un talent extraordinaire.

"On ne peut pas dire que nous sommes inquiets en ce qui concerne notre champ-arrière défensif, de dire Goldston, mais vous ne savez jamais quand un nouveau joueur arrivera à votre camp d'entraînement pour prendre tout le monde par surprise".

Et c'est pourquoi la direction des Alouettes annonce la mise sous contrat de deux nouveaux venus, deux recrues qui jouent comme demi à la défensive.

Les deux jeunes hommes sont Mike Rohrs et John Reed.

Rohrs, une ancienne vedette des compétitions de piste et pelouse, évoluait à l'offensive l'an dernier avec les Bombers de Monroe, une équipe semi-professionnelle.

Rohrs, qui mesure 5'10" et fait osciller la balance à 190 livres, a joué son football collégial au Wooster College dans l'Ohio.

Il sera vraisemblablement le joueur le plus rapide au camp d'entraînement des Alouettes en 1968. Rohrs a déjà couru le 100 verges en un temps mirobolant de 9.3 secondes et son meilleur temps puor le 40 verges est de 4.2 secondes.

Rohrs, qui est marié, a connu une saison exceptionnelle l'an dernier. En plus de briller à la défensive, il a porté le ballon à 240 reprises pour des gains de 1,012 verges et sept touchés.

Reed, qui est âgé de 22 ans, est un spécialiste de la défensive. Cet athlète de 5'10" pesant 180 livres, a joué son football collégial au Rockford College dans l'Illinois et a par la suite tenté sa chance avec les Broncos de Denver de la ligue Américaine.

Il a ensuite été cédé aux Admirals de Long Beach, une équipe semi-professionnelle, et l'an dernier il portait les couleurs des Eagles de Los Angeles, une autre équipe semi-professionnelle. Reed a connu une très bonne saison dans l'uniforme des Eagles, interceptant neuf passes et retournant trois de ces interceptions pour des touchés.

Reed est marié et le père d'une fillette.

Les Alouettes ont aussi annoncé que les vétérans Ken Galloway et Wilbert Scott avaient signé leurs contrats en vue de la prochaine saison.

Galloway, un Canadien, joue au poste d'aillier rapproché, et il a joué son football amateur avec les Maple Leafs de N.-D.-G.

Scott, un secondeur de ligne qui vient de l'Université de l'Indiana, est avec les Alouettes depuis 1963.

Le DRAG va accélérer sa popularité à Pont-Rouge

L'administration 1968 de la piste d'accélération de Pont-Rouge, Québec Dragway, s'est assuré les services d'un nouveau gérant, M. Aurèle Collette, qui possède cinq ans d'expérience dans le domaine du DRAG, comme administrateur et agent de promotion.

M. Collette a appris que la région de Québec serait particulièrement choyée dans le sport du DRAG avec huit importants programmes. L'ouverture officielle est prévue pour dimanche le 12 mai avec la venue de véritables "FUEL DRAGSTERS" qui atteindront des vitesses de 200 mph.

Le second programme est prévu pour le 26 mai et sera suivi du Championnat de "FUNNY CAR" le 16 juin. Le 30 juin promet d'être des plus intéressants avec le concours de conducteur tel que Richard Broughton au volant d'un "FUEL DRAGSTER" CHRYSLER.

Les autres programmes auront lieu le 25 août, le 8 septembre, le 22 septembre pour se terminer avec un grand Championnat de fin de saison le 6 octobre.

Le fonctionnement de la piste sera assuré par le réputé Piston Poppers Car Club de Montréal qui a déjà fait ses preuves à Napierville. Le propriétaire de la Piste, M. J.A. Drouin, s'est assuré les services de M. Bob Aubertin comme annonceur et agent de promotion. M. Normand Lachance demeure agent des relations extérieures et M. Jacques Rainville gérant de Publicité.

La saison prochaine placera certainement Québec Dragway parmi les pistes de renom à travers le Canada et les Etats-Unis. Cette piste d'accélération, reconnue par la National Hot Rod Association, sera le rendez-vous de vedettes américaines et canadiennes.

Yves Landry termine en tête du classement général printanier

Dimanche matin, le 5 mai à Château-d'Eau avait lieu la dernière course cycliste du printemps. Cette épreuve en était une contre la montre où chaque coureur a pris le départ à intervalle de 2 minutes.

C'est le favori Yves Landry qui remporta cette course en un temps de 54 minutes 13 secondes, détenant une avance de 1 minute 12 secondes sur le jeune Magella Tremblay qui s'affirme de plus en plus que la saison progresse. Denis Leblond prit la troisième position avec un temps de 58 minutes 15 secondes, suivi du courageux Jean Garon en 58 minutes 19 secondes, et cinquième, Jean Pouliot, avec 59 minutes et 8 secondes.

Deux jeunes cyclistes s'affirmèrent : ce sont Guy Houde au 6e rang en 59 minutes et 16 secondes, et Gaston Jacques avec un temps de 59 minutes et 54 secondes. Marcel Roy, gagnant d'une médaille d'or aux derniers jeux pan-américains était là, mais pas en très grande forme et il dut se contenter du 22e rang avec un temps de 1 heure 6 minutes et 22 secondes. De plus, il a fait une crevaison à environ un mille du départ qui lui occasionna une perte de 3 à 4 minutes précieuses pour changer son boyau.

RESULTATS

1—Landry, Yves	54.13
2—Tremblay, Magella	55.15
3—Leblond, Denis	58.15
4—Garon, Jean	58.19
5—Pouliot, Jean	59.08
6—Houde, Guy	59.16
7—Jacques, Gaston	59.54
8—Garon, Jocelyn	1.00.10
9—Nicolle, Pierre	1.00.51
10—Gagné, Jean-Guy	1.02.56
11—Rioux, Jean-Louis	1.03.19
12—Ouellet, Marcel	1.03.34
13—Naud, Richard	1.03.43
14—Gosselin, André	1.03.48
15—Vézina, François	1.04.16
16—Turgeon, André	1.04.34
17—Tremblay, Michel	1.05.05
18—Ruel, Yves	1.05.12
19—Gaudin, René	1.05.43
20—Crispo, Robert	1.05.54
21—Lavoie, Evariste	1.06.08
22—Roy, Marcel	1.06.22
23—Abel, Michel	1.08.25
24—Godbout, Réal	1.08.50
25—Abel, André	1.12.12

26 partants, 1 abandon (A. Voyer)

CLASSEMENT GENERAL

1—Landry, Yves	69
2—Garon, Jean	58
3—Tremblay, Magella	52
4—Leblond, Denis	44
5—Houde, Guy	31
6—Pouliot, Jean	30
7—Garon, Jocelyn	28
8—Longchamps, Marc-André	16
9—Ruel, Yves	11
10—Jacques Gaston	8
11—Racine, Denis	7
Tremblay, Michel	7
Gosselin, André	7
Vézina, François	7
Naud, Richard	7
Gagné, Jean-Guy	7
17—Mainguy, Jacques	6
18—Lavoie, Evariste	5
19—Nicolle, Pierre	4
20—Gunnip, Robert	3
Drapeau, Jean-Guy	3
Voyer, André	3
Gaudin, René	3
Abel, Daniel	3
Rioux, Jean-Louis	3
26—Moisan, Paul	2
Abel, Michel	2
Ouellet, Marcel	2
Godbout, Réal	2
Pelletier, Jean	2
31—Welb, M.-P.	1
Savard, Yvon	1
Deschambault, Normand	1
Drolet, Daniel	1
Roussin, Albert	1
Cloutier, André	1
Lafrance, Jacques	1
Abel, André	1
Turgeon, André	1
Roy, Marcel	1
Crispo, Robert	1
42—Roussin, Michel	0
Piché, François	0
Jacques, Réjean	0
Hamel, Denis	0
Ruel, Serge	0

CLUB DE GOLF LAC BEAUPORT

● **LE CLUB DE GOLF LAC BEAUPORT S'EST DONNE UN BLASON — A l'instar de nombreux groupes sportifs, le Club de Golf Lac Beauport vient de rendre public, le dessin de son écusson qui servira à mieux l'identifier, à l'avenir. La présentation en a été faite à tous les membres du club, avec le dernier numéro de son bulletin hebdomadaire. Le blason emprunte la forme des armoiries du Québec et se compose de deux partis, surmontés d'un chef. Le chef est décoré de trois feuilles d'érable, d'émail sinople sur métal or; le parti dextre est illustré d'armes parlantes de métal argent sur émail sinople et le sénestre, d'hommes stylisés, symbole de fraternité, de métal or sur émail gueule. Les deux devises qui entourent le blason sont de métal argent et identifient le Club de Golf Lac Beauport au moyen de lettres d'émail azur.**

Les courses à réclamer suscitent de l'intérêt

Les hommes à chevaux de la piste de courses de Québec attachent de plus en plus d'importance aux courses à réclamer.

Il y en a eu un autre exemple, lors du programme de dimanche après-midi, quand pas moins de trois ambleurs ont changé de propriétaires. Ceci portait à dix le nombre de chevaux réclamés depuis le début de la présente saison, et ce après seulement 12 programmes.

A cette allure, il est certain qu'un nouveau record sera établi à la piste de la cité de Champlain. L'an dernier, 29 chevaux avaient changé de mains par voie des courses à réclamer.

Mme Albert Toutant, de Québec, a inscrit son nom au tableau pour la deuxième fois, cette année, quand elle a acquis Freedom Pal, participant de la course No. 2, pour la somme de $1,250.00.

Ce embleur conduit par Jean Cyrenne, venait de remporter trois victoires consécutives. Le 25 avril, Mme Albert Toutant avait réclamé pour $1,000.00 l'ambleur Canden Guy.

Cyrenne a perdu un deuxième "protégé" au programme de dimanche quand le conducteur Gaston Paquette, de Ste-Monique comté des Deux-Montagnes, a déboursé $2,000.00 pour l'ambleur Allandale Volo, dans la course No. 9.

Le troisième "échange" de la journée de dimanche a impliqué Ben's Gift que Georges Blouin, de Québec, propriétaire du trotteur Capitola B., a acheté pour $1,500.00. Ben's Gift, propriété de Camille Thibault, de Rivière-du-Loup, était conduit par Marcel Cournoyer. Blouin a eu la préférence après tirage au sort avec d'autres sportifs également intéressés dans ce cheval.

Le plus haut prix payé cette année, d'ailleurs un record pour la piste de Québec, a été $3,000.00 pour Stronghold, par le conducteur bien connu André Jean, le 20 avril. Lors du même programme, Yves Dion, de Québec, a déboursé $1,500.00 pour l'ambleur Greene Dale, qui est présentement conduit par Denis Normandin.

Les autres achats ont été les suivants : 23 avril : Flashy Z, par Jules Quessy, de Trois-Rivières, $1,000.00. Jo G.D., par Lucien Lachance, de Beauport, Québec, $1,000.00.
27 avril : Evergreen Helen, par Jean Béland, de St-Léonard, région de Montréal, $1,500.00.
2 mai : Castle Hal, par Laurier P. Vachon et Raymond Poulin, de Thetford Mines, Qué., $1,000.00.

Rappelons que toutes les réclamations doivent être faites par écrit, scellées et déposées au moins 30 minutes avant le départ de la course dans une boîte fermée à clef fournie à cet effet par le bureau du secrétaire de courses. Le crédit financier devra être établi au moins 30 minutes avant le départ de la course.

Tout cheval inscrit dans une course à réclamer, que le cheval prenne le départ ou non, peut être réclamé. Tout cheval inscrit comme aussi éligible qui, par la suite d'un retrait, devient obligatoirement participant, qu'il prenne le départ ou non, peut être réclamé.

A Québec

COURSE NO 1

No 4 Two Mountain Mir (M Goguen) 6.60 4.20 3.30 — No 7 Easter Nimitz (G Paquette) 4.70 3.80 — No 3 Fair Doll (I Aubin) 5.40.

Ont aussi couru : Right Song, Larry Hoey, Twinkle Comet, Hans B, Schiffer.

Le No 7 Pick Song était retiré et était remplacé par l'éligible Easter Nimitz, qui portait le No 7.

TEMPS : .32.4. 1.05.2. 1.40, 2.12.1.

COURSE NO 2

No 2 Castle Hal (B Gervais) 7.40 3.70 2.30 — No 8 Dangerous Galvin (Y Pelchat) 5.20 4.30 — No 4 Sunny Bubble (I Aubin) 4.60.

Ont aussi couru : Jo G D, Flashy Z, Mado Cax, Prim Gold.

Le No 3 Charles Gallon était retiré et non remplacé.

TEMPS : .32.2. 1.05.3, 1.38.1, 2.10.2.
PARI-DOUBLE — 4-2 — $36.00.

COURSE NO 3

No 2 Gay Meadows (J G Lareau) 6.10 3.50 3.10 — No 6 Princess Goose (M Aubin) 14.80 5.50 — No 3 John Winchell (M Giguère) 2.90.

Ont aussi couru : Evergreen Helen, Jet Mar Mic, Franco Kid.

TEMPS : .30.4, 1.03.3, 1.36.1, 2.08.4.

COURSE NO 4

No 1 Cornella Adios (Y Cateilher) 7.50 5.50 2.50 — No 8 Claude Richelieu (M Giguère) 12.40 4.30 — No 4 Sweet Mozelle (D Normandin) 2.10 — No 5 Sugar Lind (E White) 2.20.

No 4 Sweet Mozelle et No 5 Sugar Lind: égalité au 3e rang.

Ont aussi couru : Fiyal, Champion Pick, Lovely Sue.

Le No 3 Rolly S Delight était retiré et non remplacé.

TEMPS : .32.4, 1.05.4, 1.38.1, 2.11.
QUINELLA — 1-8 — $79.20.

COURSE NO 5

No 1 Style Guide (Y Pelchat) 5.30 3.60 2.70 — No 4 Rover Boy (A Jean) 10.10 9.20 — No 2 Two Mountains Vane (R Grandmaison) 4.10.

Ont aussi couru : Quebec Bri, Nobleman Pick, Dickey Dares S, Big Togo.

TEMPS : .31.4, 1.04. 1.36.3, 2.08

COURSE NO 6

No 6 Astra S Boy (P Kinser) 6.30 4.20 3.30 — No 4 Horatius (P Sauvé) 10.80 6.10 — No 1 Tom Angus (M Giguère) 6.10.

Ont aussi couru : Frozen Chips, Armbro Freddie, Little Miss Jerry, Christian Abe.

TEMPS : .31.2. 1.02., 1.38.2, 2.10.1.

COURSE NO 7

No 1 W F Thunderbird (A Jean) 4.10 3.40 2.40 — No 4 Janet S Pride (M Aubin) 17.60 5.70 — No 8 Perle Richelieu (J Cyrenne) 5.40.

Ont aussi couru : Meadow Wayne, Jolie Betty, Mr Sand, Royal S Prie, Royal Match.

TEMPS : .31.3, 1.05.4, 1.39.1, 2.11.2.
QUINELLA — 1-4 — $56.30.

COURSE NO 8

No 1 Flamingo Mir (Y Pelchat) 3.30 3.10 2.70 — No 3 Josedale Scot Free (Y Gamache) 5.30 3.60 — No 5 Merrie Victor (M Giguère) 4.80.

Ont aussi couru : Mr Pop, Southern Chief.

TEMPS : .31.2, 1.04.4, 1.38, 2.06.4.

COURSE NO 9

No 8 Auntie Dares (Y Cateilher) 28.70 13.00 9.00 — No 3 Indian Frost (M Giguère) 22.70 11.20 — No 4 Cas Scott (Y Pelchat) 3.90.

Ont aussi couru : Willie Baldwin, Tuxydo Mir, Two Mountains Dish, Art Success Miss Beatrix.

TEMPS : .32.2, 1.05.1, 1.38, 2.11.2.

COURSE NO 10

No 1 Little Dandy (Y Gamache) 2.90 2.90 2.10 — No 2 Golden Spark (S Pleau) 5.60 2.40 — No 5 Galant Express (J Cyrenne) 2.30.

Ont aussi couru : Brown Joe, Brownie Wood, Honeyville Miss, The Fabulous Viton, Ivy Castle.

TEMPS : .32.1, 10.5, 1.37.3, 2.09.1
PARI EXACTA — 1-2 — $7.90.

A Blue Bonnets

COURSE NO 1

TROT — Bourse $1,200.

No 1 Champ Mon (B Côté) 11.30 6.00 4.10 — No 4 Leonard Abbey (M Turcotte) 7.40 4.20 — No 3 Czar Vonlan (R Bouthillier) 3.70.

Ont aussi couru : Hoot Charm, Riddell Bronze, Swift Yogi, Cherry Freeze, James Vance.

TEMPS : .32. 1.04.3. 1.36.1, 2.09.1.

COURSE NO 2

AMBLE — Bourse $1,100.

No 1 Atlantic Stone (H Filion) 3.50 2.60 2.30 — No 2 Mrs J B (D Gillis) 3.20 3.00 — No 8 Indian Volo (R Bouthillier) 3.50.

Ont aussi couru : Seaway Ben, Billy Gallon, Borderview Sally, Easter Guy, Royale Bel.

TEMPS : .31.2, 1.04.3, 1.36.3, 2.07.3.
PARI-DOUBLE — 1-1 — $29.30.

COURSE NO 3

AMBLE — Bourse $1,700.

No 5 Lion Cy (C Dupré) 3.20 2.60 2.30 — No 1 Armbro Granite (C Pelletier) 4.30 3.60 — No 8 Ray Mir (M Dostie) 2.80.

Ont aussi couru : Dancers Dream, Byrd Time, Starting Price, Adios Marcel, Captain Misie.

TEMPS : .31.3, 1.03.2, 1.34.2, 2.05.4.

COURSE NO 4

TROT — Bourse $1,300.

No 3 Mr Lew (Y Plouffe) 4.40 4.00 3.10 — No 7 Chalydale Bryan (L Turcotte) 7.40 6.30 5.20 — No 4 Lupes Knight (A Hanna) 8.10.

Ont aussi couru : Kingston, Gay Paul, Old Scrooge, Frivoulous Ede. Retiré : No 5 Petty Boy.

No 3 Mr Lew et No 7 Chalydale Bryan : égalité au 1er rang.

TEMPS : .31.1, 1.03.1, 1.35.2, 2.07.1.
QUINELLA — 3-7 — $25.00.

COURSE NO 5

AMBLE — Bourse $1,700.

No 3 Candios (R White) 2.90 3.20 2.40 — No 5 Oneida Jessie (M Picard) 6.40 3.70 — No 6 Outerail (M Munroe) 2.60.

Ont aussi couru : Bullet Master, Tempous Pick, Timmy G, Kawartha Bee.

Retiré : No 2 Mona Girl.

TEMPS : .31. 1.01.4, 1.33.4, 2.05.4.

COURSE NO 6

AMBLE — Bourse $1,300.

No 6 Leader Lobell (M Brosseau) 6.50 4.00 4.00 — No 5 Queens Nick (G Lachance) 5.00 4.20 — No 4 Meadow Byrd (R Ponton) 7.30.

Ont aussi couru : Diller Sport, Shadydale Counsel, Active Chief, Skylark Hanover, Meadow Way.

TEMPS : .30.2, 1.02.1, 1.32.2, 2.03.2.

COURSE NO 7

TROT — Bourse $1,400.

No 3 Midas Hanover (C Poulin) 3.40 2.60 2.60 — No 2 Leadin Uncle (C St-Jacques) 3.50 3.50 — No 7 Speed Flight (A Hanna) 3.50.

Ont aussi couru : Kayirish, Darnleys Raider, Steamin Mir, Artie Dare, Ryan Runner.

TEMPS : .31. 1.04.3, 1.35.4, 2.07.2.
QUINELLA — 2-3 — $9.30.

COURSE NO 8

AMBLE — Bourse $1,400.

No 2 Senor Adios (J Blouin) 63.10 23.00 8.90 — No 4 Monaco Hanover (R Bouthillier) 3.50 6.70 — No 8 Play P[illegible] Filion) 7.20.

Ont aussi couru : Flashy Merry, Chico Wilson, Treasure Mir, Stormy S[illegible] Tonic Duke.

TEMPS : .30.1, 1.02. 1.33.4, 2.05.2.

COURSE NO 9

AMBLE — Bourse $2,500.

No 4 Dr Harry C (J MacGregor) 4.70 2.60 2.30 — No 3 Meadow Lenco (C St-Jacques) 2.90 2.30 — No 2 Me Knight (Don MacTavish) 2.60.

Ont aussi couru : Lindsay Scott, Miss Baker Adios, Belle Wilson.

TEMPS : .31.4, 1.02.3. 1.32, 2.02.3.

COURSE NO 10

AMBLE — Bourse $1,300.

No 5 F W Adios (G Bardier) 4.10 2.80 2.40 — No 2 Drummond Chief (A St-Amour) 5.80 3.50 — No 8 Buby Blackstone (R Barrieau) 3.20.

Ont aussi couru : Invoke, Bravado Pick, Ra Ra Putney, The Fighter, Mack Schnell.

TEMPS : .30.2, 1.02.2, 1.33.4, 2.05.
EXACTA — 5-2 — $30.70.

ASSISTANCE: 6,707
TOTAL PARI-MUTUEL : $435,430.

LA FAMILLE TETEBECHE

par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES

par George Wunder

Avec un peu de bonne volonté

Il est facile de s'entendre avec l'agent des douanes

● par Karin Moser

MONTREAL (P.C.)—Si le voyageur aux douanes considérait le douanier comme un ami plutôt que comme quelqu'un dont il faut se jouer, tout irait mieux, de l'avis de Conrad Pilon, inspecteur des douanes.

M. Pilon est directeur régional des douanes au Québec. Il ajoute cependant qu'aucun citoyen canadien n'est forcé de tolérer de mauvaises manières d'un officier des douanes.

"Le voyageur qui a de la difficulté avec un douanier, que ce soit dans un aéroport, une gare ferroviaire ou au passage de la frontière, doit recourir à un officier supérieur."

Quelques règles simples et quelques connaissances peuvent faire du passage de la frontière un moment agréable plutôt que détestable, affirme Gabriel Bousquet, douanier en chef de la région.

"Le plus important dont il faut se souvenir est que le douanier est là pour protéger l'économie canadienne en contrôlant les importations.

"C'est pourquoi nous établissons des limitations sur la quantité de tabac et d'alcool entrant au pays."

En quelques mots, le Canadien voyageant en Amérique du Nord continentale peut rapporter sans frais de la marchandise pour $25 tous les quatre mois, à condition qu'il ait été absent au moins 48 heures. Il peut rapporter au maximum 200 cigarettes, deux livres de tabac, 50 cigares et 40 onces d'alcool.

Hors d'Amérique

Celui qui voyage hors des limites du continent nord-américain pendant 14 jours ou plus peut rapporter pour $75 de marchandises sans frais. Les restrictions sur les tabacs et alcools demeurent les mêmes.

Tout bureau de douanes peut remettre aux intéressés une brochure intitulée Conseils sur les douanes à l'intention des habitants du Canada, rappelle M. Bousquet.

On peut importer des produits valant plus que l'exemption stipulée moyennant versement d'impôts et autres frais, "souvent des frais minimes". Selon M. Bousquet, il vaut mieux déclarer ces marchandises plutôt que de subir l'embarras de les laisser découvrir par le douanier.

On peut également vérifier le contenu des sacoches et sacs à main ainsi que des complets. Des douaniers des deux sexes sont affectés à ce travail.

"Cependant, dit M. Pilon, si un douanier devient rude ou refuse de parler votre langue, exigez de voir un officier supérieur de district.

"Au Québec, précise M. Pilon, tous les officiers de douanes doivent être bilingues. Mais il ne faut pas attendre du douanier qu'il joue les serviteurs à la frontière; il n'est pas de son ressort d'ouvrir ou fermer, déballer ou emballer les bagages. Il pourra collaborer, mais qu'on ne s'attende pas à le voir tout faire."

Des reçus

Il convient de garder ensemble dans une valise tout ce qu'on a acheté pour faciliter la vérification, et de conserver à la main les factures d'achats.

"Tous les articles apportés doivent être déclarés, précise M. Bousquet. Qu'on ne se surprenne donc pas qu'un cadeau reçu à l'étranger soit imposable."

Pour éviter les retards inutiles au retour, déclarez avant votre départ du Canada tous les articles de valeur que vous emportez.

Le douanier vous donnera un reçu et au retour il n'y aura pas de problèmes avec les caméras, radios et autres articles achetés avant le voyage.

"On ne doit jamais rapporter d'Europe au Canada de viandes sous quelque forme que ce soit, rappelle M. Pilon. Il y a danger d'importer la fièvre aphteuse. La dernière fois que cela s'est produit, vers 1960, il en a coûté $750 millions au pays. Il s'agit d'un mal incurable qui force à abattre tous les animaux touchés."

Il en est de même des plantes dont certaines peuvent contenir des insectes qui s'avèrent dommageables à la végétation canadienne.

Le Québec et le séparatisme

La fusion du RIN et du MSA n'est pas encore pour demain

MONTREAL (P.C.) — La fusion du RIN et du MSA n'est pas pour demain, semble-t-il, si l'on se réfère aux paroles prononcées par Pierre Bourgault, à Saint-Léonard : "Nous ne voulons pas d'une mini-indépendance. Nous croyons à un Québec unilingue français, nous croyons à un Québec libre."

Ce qui est pour demain, c'est la décision des commissaires d'école de Saint-Léonard à propos de l'école qu'auront les Néo-canadiens d'origine italienne de cette municipalité. Française ? anglaise ? bilingue ?

Le RIN la veut française et a convoqué les parents de Saint-Léonard pour leur dire pourquoi. Environ 300 personnes sont venues. Une centaines d'auditeurs assez paisibles et assez âgés, ont écouté attentivement les discours. Les 200 autres plus bruyants et trop jeunes pour avoir des enfants à l'école, semblaient recrutés parmi les sympathisants du RIN. Il y avait enfin quelques chevaliers de l'indépendance, Reggie Chartrand en tête, sans oublier une minorité infime de quatre policiers. Des reporters, mais ça ne compte pas.

D'abord, les discours se suivent et se ressemblent. On entend M. Fernand Boudreau, du RIN-Olier, puis M. Roland Dussault, du RIN-Saint-Henri, qui évoquent chacun certains cas particuliers qui semblent démontrer que l'école sert au Québec de moyen d'assimilation des immigrants à la minorité anglophone.

La bataille pour l'école française à Saint-Léonard, dit Bourgault, il ne faut pas en faire porter le poids aux immigrants. Ce ne sont pas eux, les coupables.

Les coupables, ce sont : les anglophones du Québec, le gouvernement provincial et les francophones qui refusent de lutter.

En somme, "c'est toute la situation qui est pourrie". Et Bourgault retrace toute l'histoire de l'école au Québec, des origines jusqu'à nos jours, en passant par la fondation de l'université McGill, en 1834, sur le terrain de M. McGill mais avec l'argent volé aux Jésuites.

Depuis 1867 seulement, des centaines de millions seraient passés de nos poches, via le gouvernement provincial, dans le système scolaire anglais.

Des "caves"

Et le leader du RIN dénonce la "petite minorité anglaise arrogante et riche à milliards, qui veut plus d'argent et plus d'écoles. Et quand on dénonce ça, on nous traite de racistes, parce que nous disons qu'avant les droits de la minorité, il y a les droits de la majorité".

Il explique ensuite le comportement de l'Italien de bonne foi qui arrive ici démuni et qui se voit déchiré entre deux groupes qui veulent l'assimiler. Il fait face à l'hostilité "anormale mais compréhensible" des francophones et ne sait que faire.

Enfin, "il fait comme nous, il apprend l'anglais et il envoie ses enfants à l'école anglaise".

"C'est ainsi que de 1941 à 1961, 600,000 immigrants sont entrés au Québec, dont 500,000 ont été assimilés par la minorité anglaise. Et les Anglais disent: nous sommes un million".

Et nous, Québécois francophones, de quoi avons-nous l'air ? Bourgault dit qu'on a l'air de "caves", parce que nous refusons de nous donner un pays français. Au Québec même, 67,000 francophones se sont assimilés en 20 ans.

En Acadie

Au Nouveau-Brunswick, "ils sont 36 pour cent" en réalité, ils sont 38 pour cent "mais c'est perdu, c'est la fin". Au Québec, "nous devenons une minorité, surtout à Montréal. Et si nous perdons Montréal, n'espérons pas sauver le Québec".

Si le RIN refuse de subventionner les écoles et les universités anglaises, ce n'est pas par racisme, "c'est parce que ce n'est pas normal. Les droits acquis du conquérant ? C'est une farce".

"Il faut reprendre ce qui nous a été littéralement volé. C'est ça les faits : ce ne sont pas les droits supposément acquis".

Et il faut se battre, dit Bourgault, "contre le statut particulier, contre la réserve québécoise, contre la minorité anglaise qui refuse d'apprendre le français".

Contre les gouvernements du Québec aussi, "qui pensent toutes leurs politiques en fonction des Américains, des Canadiens anglais du Canada et du Québec, jamais en fonction des Québécois".

Les échanges avec le Gabon, c'est beau, mais des échanges avec les Québécois, ça serait bon aussi. Nous voulons être reconnus à l'étranger, dit Bourgault, mais nous refusons de nous reconnaitre chez nous.

Le Canada vu d'Europe

Un anachronisme folklorique quelque peu genre "vieillot"

par J.R. Anderson

de la Presse Canadienne

L'Europe voit le Canada comme un anachronisme folklorique un peu vieillot, confie un éminent journaliste parisien, un monde qui pourrait bien s'assimiler totalement aux Etats-Unis. Selon lui, cette perte serait plus grave pour toute l'Europe que la défaite de Montcalm pour la France, car alors, la domination de la communauté atlantique par les Américains serait entière.

Cette idée qui mérite réflexion est proposée par Claude Julien dans son livre "Le Canada, dernière chance de l'Europe" qui vient d'être traduit en anglais. Le journaliste a présenté comme thème l'assertion que le Canada est la tête de pont culturelle, économique et politique de l'Europe, sur le rivage occidental de l'Atlantique. Ce thème est assez proche, pour les Canadiens, d'une description de l'histoire du Canada et du Québec et d'une prise de position en faveur du point de vue québécois.

Rédacteur des affaires étrangères au quotidien parisien Le Monde, Julien a visité l'Amérique du Nord à plusieurs reprises. Il jette un regard perceptif sur les problèmes internes du Canada.

Du côté du Québec, des Canadiens français et du nationalisme québécois selon lequel Ottawa va parfois un peu loin, Julien est également pour la Confédération et antiséparatiste. Il rabroue vertement ceux qui professent de croire que l'indépendance est la planche de salut du Québec.

Après Duplessis

Le livre a été publié en français en 1965 et a fait peu impression en Europe. Pendant les trois années avant la version anglaise, il s'est passé beaucoup de choses au Canada. Dans l'ensemble, sa thèse canadienne est demeurée d'actualité.

La défaite, le 5 juin 1966, du gouvernement libéral de Jean Lesage qui avait pris le pouvoir en 1960 après plus de 20 ans de régime unioniste, fut sans doute une grande surprise pour Claude Julien.

Feu Maurice Duplessis qui dirigea la province pendant deux décennies, son administration corrompue et la hiérarchie catholique qui l'appuyait ouvertement: tels sont les faits présentés avec vigueur dans le livre de Julien.

En introduction à la version anglaise, le journaliste Blair Fraser, de Maclean's, écrit :

"Le thème de Claude Julien est encore plus d'actualité aujourd'hui en Europe et au Canada qu'au moment de sa rédaction. Chose certaine, l'intérêt pour le Canada, qu'il recommande si éloquemment à ses compatriotes, a été soulevé — peut-être pas toujours d'une façon qu'il puisse approuver — mais l'a quand même été.

"Il paraît raisonnable d'affirmer que l'Europe pourrait et devrait faire plus pour améliorer cette position, et que l'atmosphère au Canada n'a jamais été plus favorable à une telle entreprise qu'elle l'est aujourd'hui."

Camisole de force

Julien invite les Européens à montrer plus d'intérêt envers le Canada et préconise plus d'investissements européens pour résister à la camisole de force dont les Etats-Unis enveloppent le pays. Il considère que les Canadiens, préoccupés par le problème des relations entre francophones et anglophones, ont ignoré le principal problème, "leur dépendance économique, et partant politique, des Etats-Unis".

Pour ce qui est de l'intérêt politique de l'Europe envers le Canada, il écrit :

"Hors de l'Europe, le Canada est la seule puissance occidentale capable de maintenir le délicat équilibre d'un côté à l'autre de l'Atlantique. Si le poids du Canada tombe du côté américain de la balance, l'équilibre sera à jamais rompu. S'il tombe du côté de l'Europe, il restera alors une chance — peut-être la dernière — de conserver cet équilibre."

● Ces pièces, les plus grandes pièces britanniques, sont des pièces de cinq shillings fabriquées par l'Hôtel de la Monnaie de Londres en souvenir de sir Winston Churchill, grand leader britannique pendant la guerre. On les appelle des couronnes et on les examine ici pour s'assurer qu'elles ne comportent pas de défaut de fabrication.

De nombreux pays font frapper leurs pièces de monnaie en Angleterre

Par Colin REID

De nombreux pays font frapper leurs pièces de monnaie en Grande-Bretagne.

Le Royal Mint, Hôtel de la Monnaie anglais, qui se trouve à Londres depuis longtemps, frappe non seulement les pièces de la Grande-Bretagne, mais se charge aussi de dessiner et de fournir les pièces de nombreux pays du monde, entre autres ceux du Commonwealth ainsi que la Grèce, la Guinée, Muscat, l'Uruguay et le Vietnam.

PLUS DE 40 PAYS

L'année dernière (1967), le Royal Mint a produit d'innombrables pièces pour divers gouvernements. Plus de 50% de ces pièces étaient destinées à une quarantaine de pays y compris la Colombie, le Congo, Costa Rica, la Dominique, l'Ethiopie, l'Iraq, l'Islande, la Jordanie, Koweït, Panama, les Philippines, la Somalie et le Venezuela.

Le Royal Mint va maintenant quitter Londres pour s'installer dans un plus grand immeuble à Cardiff, au Pays de Galles.

Deux raisons sont données pour ce déménagement. Tout d'abord la Grande-Bretagne a décidé de changer sa propre monnaie et il faudra de nouvelles machines. Deuxièmement, les pays d'outre-mer demandent de plus en plus à l'Hôtel de la Monnaie anglais de leur fabriquer des pièces.

L'art de dessiner et de frapper des pièces d'or, d'argent et de cuivre était connu en Grande-Bretagne avant l'arrivée des chrétiens. Il fut un temps où une église de Londres s'occupait de la frappe de pièces. Plus tard, mais bien avant qu'on n'utilise des machines, les pièces étaient fabriquées par des équipes d'hommes utilisant des presses lourdes sur des disques métalliques mis en place à la main par d'autres hommes dont la plupart finissaient par perdre un ou deux doigts à faire ce travail.

DESSINS

Lorsque le gouvernement d'une nouvelle nation demande au Royal Mint de fabriquer ses pièces et décrit le genre d'effigie qu'il désire y voir, c'est généralement un artiste britannique qui fait les dessins et les modèles.

La première esquisse que fait l'artiste, et qui peut représenter une tête, est en plâtre et est plus grande que la main. On en prend ensuite un modèle qu'une "machine à réduire" copie en différentes dimensions sur les coins qui servent à frapper les flans de métal qui deviennent des pièces.

Trois navires-citernes explosent à La Plata

LA PLATA, Argentine (Reuter) — Trois gros navires-citernes ont explosé dans une réaction en chaine, dans le port d'Ensenada, près de La Plata, tôt aujourd'hui, causant la mort d'au moins cinq personnes et mettant le feu aux quais.

La police a rapporté que plusieurs autres personnes manquent à l'appel à la suite de la pire catastrophe portuaire dans l'histoire de l'Argentine. On ne connait que très peu de détails sur les dommages causés.

Plus de 500 pompiers aidés de la police combattaient les flammes, à bord des pétroliers et sur une étendue de 500 verges du quoi, y compris des installations de la marine de l'Argentine et la compagnie de pétrole Y.P.F., propriété de l'Etat.

La première explosion a eu lieu à bord du navire-citerne de 9,809 tonnes, "Islas Orcada", à Esenada, à environ 45 milles au sud-est de Buenos Aires.

L'explosion a projeté des débris enflammés sur les deux autres pétroliers argentins, le "Luis Beltran", jaugeant 12,741 tonnes, et le "Cutral Co", jaugeant 12,712 tonnes, y provoquant de nouvelles explosions.

Des crânes nus

On a eu des artistes chevelus, mais on a maintenant une tendance toute nouvelle. Un groupe musical anglais, les Sugar Machines, comptent cinq chanteurs chauves. Ils se sont fait raser le crâne.

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Ballargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
5466 4-5 (1 ms) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque par tranche de $2,000 à $20,000, aux taux bancaires, achèterais créances. Je peux donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps: 626-4196.
4511 16-3 (1 mer, s. au 13-5) 15

A vendre — Divers

LIVRES tout genre. Achat vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amour, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est, — Tél.: 525-6402.
5139 22-4 (1 ms) 21

COFFRE-FORT de toutes sortes, pupitres pour étudiants, filières, chaises, etc... Monarch Safe: 522-3366.
5468 4-5 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés, à bas prix, 110, rue ST-PAUL; Tél.: 692-0317.
4963 15-4 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées, RICHARD MEUBLES ENR., 5, rue Hermine Québec; Tél.: 523-9804.
5092 19-4 (1 ms) 21

POLYON polypropylène, laine Phentex (en gros). S'adresser: 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue; TEL.: 623-9638.
5250 23-4 (1 ms) 21 j.n.o.

MACHINE à coudre "Singer" $9.95, électrique $14.95. Pour informations; Tél.: 524-9767.
5091 19-4 (1 ms) 21 j.n.o.

FUTURS MARIES
CONTINUEZ les termes, $21.53 par mois, pour ménage neuf 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. Visible à: MEUBLES INFORMATIONS, 239, St-Vallier Ouest Québec; ouvert tous les soirs; Tél.: 523-3760.
5409 6-5 (1 ms) 21

VENTE de machine à coudre Singer et autres marques, à partir de $19.95. Cie Singer du Canada, 324 St-Joseph Est, Québec; Tél.: 522-8128.
4503 15-4 (1 ms) 21

ATTENTION CULTIVATEURS
AVONS 50 bassins refroidisseurs à lait et frigidaires à bidons neufs et usagés. Meilleure condition de paiement. S'adresser à: MONSIEUR NOEL CHARTIER, Louiseville, — TEL.: 228-5117.
5474 2-5 (12 fs) 21

CREME GLACEE MOLLE
BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc. 1194, rue St-Jean, Québec 4.
5398 30-4 (1 ms) 21

RADIOS transistors, portatifs, AM, FM, SW, Zenith, Sony et Panasonic, stéréo, AM, FM, RCA Victor. Pour informations; Tél.: 522-8756.
5365 30-4 (12 fs) 21

ACHAT, vente, échange, entreposage de meubles, appareils électriques; aucun comptant, jusqu'à 36 mois. CENTRE D'ECONOMIE DES FUTURS MARIES. Croteau Ltée, 77, St-Vallier est, Québec; Tél.: 525-9426.
5391 30-4 (1 ms) 21

AUBAINE — Télévision portative 12 pouces de marque RCA Victor, Tél.: 529-8394.
6-5 (3 fs) 21

COSTUMES marine, 14 ans, costume noir 12 ans, à bas prix, aussi très belles fougères de maison, arrosoir de pelouse 3 branches, valeur $3.59 pour $2.00. Pour informations; Tél.: 837-2829.
6-5 (3 fs) 21

ROBE de mariée en pouit de soie avec voile court, grandeur 14 ans. Pour informations; Tél.: 522-8784, après 6 heures p.m.
5509 6-5 (3 fs) 21

FIANCES, occasion formidable, vendrais ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause, rupture, pour conditions. Pour informations; M. FRANCOIS; Tél.: 626-1102.
5510 4-5 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
MEUBLES NEUFS
AVEZ-VOUS déménagé récemment? Profitez donc de l'occasion pour renouveler ou ajouter 1 mobilier ou un appareil ménager, soit un mobilier de chambre de cuisine, ou dinette, mobiliers de chesterfields, divan-lits, fauteuils de repos, ou lits continentaux, lits superposés, matelas à ressorts, cuisinières électriques, pour courant 110 ou 220, réfrigérateurs, lessiveuses, radios-stéréo, téléviseurs au plus bas prix de la région de Québec. Conditions de paiement avantageuses, aucun comptant requis à l'achat si désiré jusqu'à 36 mois pour payer. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, de la Couronne, Québec; Tél.: 529-3365.
5513 7-5 (6 fs) 21

MANTEAU de chat sauvage, à vendre, 18 ans. Pour informations; Tél.: 527-5635, après 5 heures 15 p.m.
7-5 (3 fs) 21

EQUIPEMENT de restaurant neuf et usagé: grille-pain Toast-master, Silex, table chaude Modern Kitchen, poêle à hot-dogs et hamburgers Garland, poêle à patates frites Moffat, trancheuse, peleuse de patates, malaxeur, laveuse de vaisselle. Garantie. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Québec; Tél.: 522-4315.
4243 16-3 (1 mer. s. au 13-5) 21

VENTE DE DEBARRAS, enregistreuses, microphones, radios-stéréos, guitares, trompettes, amplificateurs, accordéons, violons, tourne-disques, orgues électriques, montres, horloges, télescopes, transceivers. S'adresser à: MONSIEUR ALEXANDRE DENIS, St-Ubald, Co. Portneuf, P.Q.; Tél.: 107.
5568 8-5 (6 fs) 21

Avis divers

AIMERIEZ-VOUS PARTICIPER A DE LA DYNAMIQUE DE GROUPE?
Pour tous renseignements:
Tél.: 529-3807
entre 6h. et 8h.p.m.
5571 (8-9-10-15-16-17-5) 25

Bicycles

BICYCLETTE de fille, en bon état, $35.00. Pour informations; Tél.: 623-0127.
8-5 (3 fs) 28

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs carburateurs, A.P. et pompes aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kemac, Boston, Breeze, Ajustement de carburateurs, Seul dépôt de Service autorisé, A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue; Tél.: 524-4290.
5089 20-4 (1 ms) 35-A.

Chambres à louer

STE-FOY, Chemin Ste-Foy pour demoiselles, près hôpital Laval, autobus, stationnement, magasins, 1er et 2e étage, cuisine, laveuse, sécheuse, terrain gazonné. Pour informations: Tél.: 651-1134.
5262 27-4 (1 ms), 44

Chambre à louer

LEVIS, belles grandes chambres, entrée indépendante, près Centre d'Achats, Rond-Point et autobus, accès de cuisine et service de Buanderie, bon chez-soi, 58, ST-EDOUARD; Tél.: 837-9832.
5405 1-5 (1 ms) 44

Chambres et pension

POUR femmes seules ou célibataires maison de repos, bonne pension et chambres confortables. Pour informations: Tél.: 849-2306 ou 523-9063.
6-5 (3 fs) 46

Chalets à louer ou à vendre

BOSQUET DE LA PAIX sous les pins au Lac-RITA, prop. d'eau courante, meublé pour 8 personnes, électricité, eau cristal. Pour détails; Tél.: 329-2712, ou écrire: MONSIEUR J.-M. THIBEAULT, C.P. 159, St-Basile, Co. Portneuf P.Q.
5502 4-5 (6 fs) 49

Chalets à louer

PRES LAC, chalets meublés, poêle électrique, pêche, truite canot fourni. Bel endroit de villégiature, amusements toutes sortes, 35 milles de Québec Renseignements: H. TURCOTTE; Tél.: 885-4215, St-Anselme, Co. Dorchester, P.Q.
5360 27-4 (1 ms) 50

CHALETS NADEAU, quai Rivière Ouelle, Cté Kamouraska, bord du fleuve, 5 pièces, meublés, à la semaine. S'adresser à: MME GEORGES NADEAU; Tél.: 856-2368, de préférence le soir, entre 7 et 10 heures.
5484 8-5 (1 ms) 50 j.n.o.

Clavigraphes

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest; Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons vendons machines de toutes marques rubans, carbone, fournitures.
5096 22-4 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham Québec, — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
5410 4-5 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER. Québec, — Tél.: 525-5158.
4961 12-4 (1 ms) 60

Commerce à vendre

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants, épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER, Yves GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
5097 22-4 (1 ms) 66

EPICERIE à vendre 20 milles de Québec, bonne construction, bonne clientèle, peu de comptant requis, cause abandon d'affaires. Accepterais échange ou maison à logements en échange. Ecrire au Cahier 221, l'Action, 3, Place Jean Talon, Québec 2, P.Q.
5520 8-5 (1 ms) 66

Ecoles

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 9e à la 12e année, commerciale et scientifique (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise comptabilité supérieure, sténo-dactylo préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec; Tél.: 529-3751 — 681-2808.
4964 15-4 (1 ms) 81

Hommes demandés

FERBLANTIERS couvreurs, avec carte de compétence, bilingues, pour travailler à East Hartford, Connecticut; Tél.: Code régional 203 289-2644 ou 527-2801.
5585 8-5 (6 fs) 105

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou. Courtage immobilier, Yves Germain; TEL.: 529-8121.
4956 9-4 (1 ms) 111

Instruments de musique

ORGUE FARFISA $599.

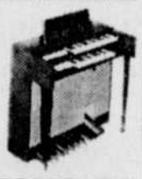

ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph-Est, Québec
Tél.: 522-1233 — 522-1234
5099 22-4 (1.mer.s. au 18-5) 115

Logements à louer

2½ PIECES, près Hôpital Laval et Université Laval, meublé, chauffé électricité, Chemin des Quatre Bourgeois, 1 chambre, 1 boudoir et salle de bain, et cuisinette. Pour informations; Tél.: 683-0986.
7-5 (3 fs) 118

LOGEMENT chauffé, 4 grandes pièces, plus bain, 1er étage, avec grande cour, conviendrait pour nouveaux mariés, $90.00 par mois vendrais ameublement, à l'état de neuf, si désiré. Visible entre 2 à 8 heures. S'adresser à: 683, St-Vallier Ouest.
5508 6-5 (6 fs) 118

Local à louer

LOCAL chauffé, à louer, 24' x 24' conviendrait pour entreposage ou boutique, ou encore pour distributeur, prix avantageux. Pour informations; Tél.: 524-6476.
4-5 (6 fs) 119-A.

Magasins à vendre ou à louer

POSTE Commercial Stratégique: 4500 pieds de plancher, ameublement moderne pour variétés, étage supérieur loué, sous-sol peut-être transformé en hôpital ou foyer. Pour détails: Tél.: 329-2712 ou écrire à: MONSIEUR J.-M. THIBEAULT, C.P. 159, St-Basile, Co. Portneuf, P.Q.
3512 4-5 (6 fs) 124

Maisons à louer

STE-FOY, secteur Château Bonne Entente, jumellée, neuf, très fonctionnelles, 6 ou 7 pièces rue Périgny, entrée par rue Le Cavalier, ouvert le dimanche, de 2 à 5 heures, ou sur appel. PARENT & FAUCHER INC.: Tél.: 651-1360 ou 872-2500.
5457 2-5 (1 ms) 126

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY 6, 7, 8 pièces W. LEGARE INC., 2825 Chemin [illegible] TEL.: 653-3188 ou [illegible]
5497 4-5 (1 ms) 127

Maisons à vendre

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, rue George Muir, 7 pièces, chauffé, plain pied, grand terrain. Comptant requis $3,000. RAYMOND BELANGER, NOTAIRE; TEL.: 523-5552.
5538 8-5 (1 ms) 127

MAISON à vendre, en brique solide, 4 logements, plus 1 poste de commerce, bon revenu. 182-186-188-190, Commerciale, Lévis. Pour informations; Tél.: 837-5795.
(6-8-12-5) 127

QUARTIER LIMOILOU, aubaine, maison à vendre, bons revenus, coin de rue, endroit commercial. Pour informations; Tél.: 529-8121 ou 525-9929.
5518 7-5 (1 ms) 127

Maisons demandées

ACHETERAIS directement du propriétaire, maison de plain-pied, située dans un endroit calme, aux environs de Québec. Pour informations; Tél.: 839-9284.
5389 30-4 (12 fs) 128

Matériaux de const.

Matériaux neufs et usagés, de toutes sortes tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI Ville Bélair: TEL.: 842-1911.
5537 8-5 (1 ms) 137

6 FOURNAISES à l'eau chaude, capacité 400 à 1,000 pieds de radiation, 10 treiss bois, 53 pieds longueur, 7 pieds hauteur, 6 de 27 pieds, 4.8 pieds, 7, 33 pieds, 5.5 pieds, 3, 18 pieds 3.3 S'adresser: Marcel Fortin, entrepreneur en démolition; 523-9609.
5312 24-4 (1 ms) 137

Médecins

DR. CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 385 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures; Tél.: 524-4061.
5098 24-4 (1 ms) 140

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION!
MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock du printemps et d'été au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, caussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSB INC. 842, St-Joseph Est Québec.
4954 9-4 (1 ms) Mdses sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
POUVEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 837-859, rue St-Joseph, Québec, P.Q.
4962 15-4 (1 ms) mdses sèches

Motocyclettes

MOTOCYCLETTES neuves usagées, vente et réparation. J. E. Cantin Inc., 688, St-Vallier Ouest; Tél.: [illegible]
5454 2-5 (3 ms) 167

On demande à acheter

SERAIS acheteur de trains-jouets, manufacturés avant "1946" tels que "Lionel" etc... Pour informations; Tél.: 527-1528.
5322 25-4 (12 fs) 155

DESIRERAIS me procurer un manteau de lapin, pour enfant, grandeur 4 ans. Pour informations; Tél.: 837-0608.
8-5 (3 fs) 155

On demande travail

DEUX ETUDIANTS en Agriculture, un Français, cherchent travail six semaines, juillet-août, dans exploitation agricole. Rémunération; $50.00 par semaine environ. Faire offres à Jean-Paul MILHIET, Boite Postale 102, Angers 49, FRANCE.
5549 7-5 (6 fs) 156-A.

Psychologie

COURS DE YOGA — Relaxation psychique détente mentale, phobie, alcoolisme, fumage invétéré, manque de concentration, lucidité cérébrale. Centre de Psychologie et d'hypnothérapie pratique, 750 est, St-Joseph, Québec; Tél.: 524-5849.
5087 19-4 1 ms) 179-A.

Roulottes

AUTOBUS-roulotte, pouvant coucher 6 personnes, avec équipement, toilette, avec fosse septique, etc... Très propre et en bon ordre. Pour informations: Tél.: 822-2690.
5351 26-4 (1 ms) 192-A.

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuse de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock, pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144, St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
5251 24-4 (1 ms) 188-A.

Représentants demandés

REPRESENTANTS demandés, pour la vente de produits chimiques (peinture), possédant automobile, plusieurs territoires disponibles, expérience non nécessaire. Pour informations; Tél.: 529-1554 ou écrire à: MLLE ROBERGE, 351, rue Julien Québec 3, P.Q.
5570 8-5 (1 ms) 193-A.

Tabac en feuilles

VOUS POUVEZ maintenant vous procurer la nouvelle cigarette TREMBLAY King-Size: douce ou forte: $0.45 paquet de 20s, à toutes les succursales de tabacs TREMBLAY. Pour informations; Tél.: 524-0275.
7-5 (3 fs) 204

Téléviseurs à vendre

LOT de télévisions, garanties 1 an, réfrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R. M. ELECTRONIQUE 430, St VALLIER Ouest; Tél.: [illegible]
4965 15-4 (1 ms) 209-B.

On ne peut pas dire qu'on s'accroche sur les meubles là-dedans.

Futurs mariés, vous trouverez annoncé dans l'Action de superbes mobiliers, garnitures de maison, etc. Faites-en votre profit!..

Achetez chez nos annonceurs.

SERVICE DE LA PUBLICITE "L'ACTION" — 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, deux cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre en caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;

6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;

26 insertions consécutives ou plus: 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS!

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

ATTENTION! ATTENTION!
NOUVEAU à Québec, Vous désirez vendre votre auto. Nous vous trouvons un acheteur. Chez St-Felix Auto Enr., une équipe de vendeurs d'expérience est là pour vous aider. Communiquez avec nous. Tél.: 656-6242, ou passez à 68, St-Félix, Cap-Rouge.
5138 16-4 (1 ms) A.V.

Jeune

7291

Alice Brooks

Pour les jours frais, tricotez cette veste à votre garçonnet.

Chaude, pratique, fermeture avant. Tricot tressé. Il en sera fier.

Demandez le patron 7291 — grandeurs 8 à 14 inclus.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

HUDON AUTOS ENR.
1966 Oldsmobile; 1966 Chevrolet; 1966 Galaxie XL, convertible; 1966 Mustang; 1965 Ford, station wagon; 1965 Pontiac; 1965 Chevelle, station wagon; 1965 Falcon, convertible; 1965 Fury II; 1964 station wagon, Météor; 1964 Cadillac, décapotable; 1964 Buick; 1964 Mercury; 1964 Plymouth; 1964 Chevrolet; 1964 Galaxie XL; 1964 Ford; 1963 Pontiac; 1963 Galaxie, décapotable; 1963 Oldsmobile; 1963 Acadian; 1963 Lark; 1963 Métro; 1962 Pontiac; 1962 Chevrolet; 1962 Pontiac, décapotable; 1961 Ford; 1961 Météor; 1961 Valiant; 1960 Buick; 1959 Pick-up, D-K-W. Aussi plusieurs autres, 1400, DORCHESTER-NORD, COIN L'ESPINAY, QUEBEC; TEL.: 525-4769.
5287 25-4 (1 ms) A.V.

WAGONEER, comme neuve, pouvoir sur 4 roues, équipée au complet; 34,000 milles, a été payée $6,000.00, vendrais $2,400.00. Pour informations; Tél.: 527-0600.
5486 3-5 (6 fs) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES
1966 Comet, Cyclone, conv.; 1966 Station Wagon; 1965 Pontiac sedan; 1964 Rambler, hard top; 1964 Plymouth, Fury, hard top; 1961 Pontiac; 1967 Renault R-10 Major, $1,350.; 1966 Volkswagen, Fatsback, "1600", $1,350.; 1966 Parisienne, Pontiac; 1966 Volvo; 1965 Envoy; 1965 Triumph, convertible; 1964 Austin, modèle "1100"; 1964 Ford; 1964 Dodge; 1964 Volkswagen, $475.; 1963 Acadian, 1961 Pontiac. TURMEL Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél.: 522-2793
5286 27-4 (1 ms) A.V.

Plan spécial
POUR ETUDIANTS
(finissants)
—
Volkswagen '68
TAXES
COMME COMPTANT!
$25.00 PAR MOIS
—
Appelez,
nous irons vous chercher.
JOS. LAHOUD AUTO
34, Dorchester - 529-9051
(22-25-27-3)
(6-16-18-20-30-4)
(2-4-14-5) A.V.

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN
1966 Delivery Van, Volkswagen; 1965 Station, Volkswagen; 1965 Volkswagen; 1965 Volkswagen "1500"; 1964 Austin "1100"; 1963 Pick Up, Volkswagen; 1963 Volkswagen "1500"; 1963 Comet, convertible, 8 cylindres automatique, 36, rue St-Louis, Lévis — Tél.: 833-2133.
5397 30-4 (1 ms) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec; Tél.: 524-2920.
4955 9-4 (1 ms) A.A.

Autos demandés

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT. Hudon Autos Enr., 1400, Dorchester-Nord, coin de l'Espinay; Tél.: 525-4769.
5252 23-4 (1 ms) A.D.

Camions à vendre

PICK-UP, 1965 Ford, F 350, chassis-cab, roues doubles arrière état de neuf, MAURICE LAHOUD FORD INC., 2145, Boul. Charest Ouest, Ste-Foy, Québec 10, P.Q.; Tél.: 681-6311.
5340 26-4 (12 fs) C.V.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILION Ltée. Débosselage, peinture, vitrage, 1600, Dorchester — 522-2256 ou 683-9998.
5411 6-5 (1 ms) D.P.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues. Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis; 837-2733, 837-3774.
5412 4-5 (1 ms) Suspension

Garage — Service

PEUGEOT ALOUETTE AUTOMOBILES INC., Vente-Service, 332, Ave St-Sacrement, Québec; Tél.: 683-2967.
5413 1-5 (1 ms) G.S. j.n.o.

Austin - MG - Healy
AUSTIN, M.G., Healy, représentant vente et service, Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.
5094 20-4 1 ms) G.S.

ATTENTION
GARAGE ANDREWS
60, ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, bicycles, neufs et usagés, réparation. Achetons débris de bicycles. Homme demandé pour conduire remorqueur. PROPRIETE ET TERRE A VENDRE, SITUEE A ANCIENNE-LORETTE — Tél.: 523-3738, Beaver Auto Park, Ancienne-Lorette; Tél.: 872-2795.
5553 (8-11-5) G.S.

Terrains à vendre

TRES beaux terrains pour chalets à vendre, eau courante, 3 milles de Lévis, avantage de l'électricité, téléphone, conditions faciles de paiements. Situé Lac des Plaines, Pintendre, Co. Lévis; Tél.: 837-0013.
5552 7-5 (6 fs) 210

VILLE BELAIR, à vendre, terrain idéal, pour chalet, 220,000 p.c., avec ruisseau. Prix $1,100.00. Pour informations; Tél.: 651-4131.
8-5 (3 fs) 210

Terres à vendre

BELLE grande terre cultivée, à vendre, endroit touristique, près de Québec. Pour informations; Tél.: 661-2261.
5498 3-5 (6 fs) 212

Vitres - Miroirs

VENTE, Installation, réparation vitres, miroirs, thermos, châssis aluminium ou panoramiques. Spécialités: Façades modernes, entrées métalliques, 23 années d'expérience. VITRERIE ORSAINVILLE, 3147, des Rossignols. Ouvert soir; Tél.: 623-7282.
5437 1-5 (1 mer. v. au 29-6) vitres, miroirs

Yachts — Canots

LUGGER 18.6 pieds, état de neuf en fibre de verre, moteur Volvo, 88 h.p., faut vendre, venez faire votre offre. MAURICE LAHOUD FORD INC., 2145, Boul. Charest Ouest, Ste-Foy, Québec 10, P.Q.; Tél.: 681-6311.
5340 26-4 (12 fs) 217

AUTOS DEMANDEES
AVONS BESOIN D'AUTOS
1963 - 1964 - 1965
Plus haut prix payé
en échange pour modèles
1966 — 1967 — 1968
ROGER BARRE AUTOS LTEE
Chevrolet — Oldsmobile — Epic
Centre de l'auto et camions usagés
1095 de la Canardière. Tél.: 529-3331
5540 8-5 (1 mer. s. au 13-5) A.V.

Accessoires d'autos et de camions

Radios et Stéréos d'autos
MEILLEUR PRIX EN VILLE
Québec Radio d'Auto
VENTE — INSTALLATION — REPARATION
3004, AVE ROYALE, GIFFARD, QUE. — 663-7332
4957 10-4 (1.mer.s. au 8-6)

Ressorts d'automobiles

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Blondeau Ltée. 145, Boul Des Cèdres; 626-6941
5539 8-5 (1 ms) Ressorts d'autos.

ENSEIGNES-NEON
Moscou aussi à ses enseignes au néon. Elles parlent de sécurité, de sobriété et de communisme. Chacun vend ce qu'il a.

Service d'automobiles

"Honda & Datsun"
VENTE et service Lemieux & Chêne Autos Ltée 645, rue Montmartre; Tél.: 683-1425.
5086 19-4 (1 ms) S.A.

FORD, Ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques, W. Martin Limitée, Rond-Point, Lévis, 837-8801.
3859 9-2 (3 ms) Services d'autos

Plus d'étudiants
Le nombre d'étudiants à plein temps dans les universités de la province de Québec s'élève aujourd'hui à 44,384, alors qu'il n'y en avait que 17,400 en 1960-61.

Drôle de régime
Un lutteur anglais du nom de Mike Taylor a des goûts peu ordinaires. Il se régale d'ampoules électriques, particulièrement celles en verre givré, qu'il trouve délicieuses au goût.

MOTS CROISES

Problème No 51

HORIZONTAL

1—Etendue de bois destinée à être coupée — Nom scientifique du sapin.
2—Dévidoir qui sert à tirer la soie des cocons — Coupe remportée au hockey par la meilleure équipe.
3—Sculpteur grec du début du Ve siècle — Palmipède.
4—Toile d'araignée (Vx) — Prénom féminin.
5—Marais d'Argolide — Ville de Hongrie.
6—Pronom personnel — Rongeur — Fils de Jacob.
7—Possédés — Exposé succinct sur un sujet particulier.
8—Préposition — Ville d'Espagne.
9—Cri des baccbantes — Romancier suisse né à Nyon.
10—Evêque de Rouen né à Sancy — Opiniâtre, têtu.
11—Chants funèbres chez les Grecs — Connaissance d'une chose.
12—Chez qui l'on constate une dégénération physique ou morale — Conjonction.

VERTICAL

1—Club de hockey de Montréal.
2—Tenter, entreprendre avec courage — Parcouru des yeux — Rivière de France.
3—Ville de Suède — Vigueur (Fg).
4—Causer du chagrin — Religieuse.
5—Détroit entre la péninsule des Balkans et l'Italie — Pronom personnel.
6—Homme qui a une voix retentissante — Division du compas.
7—Singe d'Amérique du Sud — Oter le lustre, l'éclat.
8—Principe fondamental, soutien (Fig) — Préfixe — Enlevée.
9—Préfixe — Descendants d'Eaque.
10—Mettre, envoyer loin.
11—Homme d'un dévouement aveugle et fanatique — Point cardinal.
12—Cheval pur-sang âgé d'un an.

PROCUREZ-VOUS à La Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 2 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX: $2.00 — et la Nouvelle clef des mots croisés (2, 3 lettres). PRIX: $0.60.

SOLUTION du problème No 50

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	R	B	O	U	I	L	L	E	R	■
2	E	P	I	E	R	■	R	O	U	L	I	S
3	L	I	V	R	E	R	■	T	R	A	V	E
4	!	■	A	B	L	E	T	T	E	■	A	N
5	T	■	L	E	■	Z	E	E	■	A	L	I
6	R	A	I	R	E	■	R	■	N	I	■	L
7	E	N	S	I	L	E	R	■	E	G	E	E
8	■	D	E	S	I	R	E	R	■	U	N	■
9	C	A	R	■	E	N	■	I	L	■	V	■
10	U	N	■	A	R	E	T	E	■	D	E	S
11	I	T	O	N	■	S	A	■	E	U	R	E
12	R	E	S	T	I	T	U	E	R	■	S	■

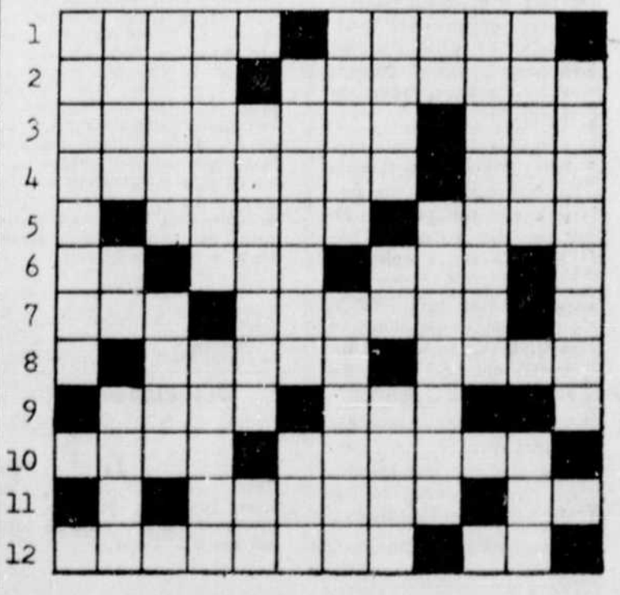

l'Action

Place Jean Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907

L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulation

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Duberger, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Lorretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec Ville Vanier, St-David, St-Emile Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année: $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35c par semaine ou $15.00 par année: $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick:
1 an, $12.00; 6 mois, $ 6.25; 3 mois, $ 3.50
1 an, $15.00; 6 mois, $ 7.75; 3 mois, $ 4.25

Ailleurs au Canada
(Etats-Unis et pays étrangers: 1 an, $25.00; 6 mois, $12.50

Nomination aux laboratoires du ministère de la Santé

Le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, annonde la nomination du professeur Didier Dufour, docteur en sciences biologiques, au poste de directeur général des laboratoires du ministère de la Santé.

Le nouveau directeur a occupé des fonctions importantes à la faculté de médecine de l'Université Laval, où il fut successivement directeur du centre de bio-médecine, directeur du service de zootechnie expérimentale, professeur agrégé d'immunologie et professeur titulaire de biomédecine. Il a également participé à des congrès internationaux en Russie, en Belgique et en France.

Le Dr Dufour est membre de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (A.C.F.A.S.), de de l'Académie des sciences de New York, du Club des recherches cliniques de Québec, directeur de la Société canadienne d'immunologie. Il a aussi publié plusieurs avantages sur les sciences biologiques.

Comme directeur général des laboratoires du ministère de la Santé, le Dr Dufour aura la responsabilité finale des résultats des examens et autorité sur le personnel scientifique et technique des laboratoires. Il contrôlera également la qualité de l'équipement et les méthodes d'analyses.

Natif de Baie St-Paul, le Dr Dufour est bachelier ès arts de l'Université Laval, docteur en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et docteur en sciences biologiques de l'Université Laval. Il succède à M. J.-Arnold Drapeau, démissionnaire.

Selon M. Masse, il y a eu 3,684 nouveaux postes en 1966-67

(LB) — Le ministre d'Etat délégué à la fonction publique, M. Marcel Masse, a rectifié des statistiques citées par le chef de l'Opposition M. Jean Lesage, disant que le tableau comparatif des fonctionnaires à plein temps et à l'année pour les années fiscales contenait des prévisions indiquant une diminution de 236 fonctionnaires en 1968-1969.

Selon M. Masse, du 15 juin 1966 au 15 juin 1967, le Conseil de la trésorerie a approuvé 3,684 nouveaux postes répartis comme suit: 2,692 employés réguliers, 148 étudiants et 844 professeurs. "Cette augmentation de personnel est loin des 8,000 d'augmentation du député de Louis-Hébert".

Le ministre a expliqué que le chef de l'Opposition s'était basé sur des statistiques imprécises provenant du Bureau de la statistique.

Le député Jérôme Choquette d'Outremont a mis en doute l'exactitude des chiffres du ministre qui à son avis ne comprendraient pas les ouvriers saisonniers et occasionnels engagés par le gouvernement et qui ajouté aux chiffres cités donneraient à peu près le nombre de 8,000.

A Paris

L'augmentation du personnel de la délégation générale du Québec en France s'explique par l'élargissement et la mise en oeuvre des ententes France-Québec signées en 1965 dans le domaine de l'éducation et de la culture, la prise en charge par le Québec de certains secteurs de sa compétence comme l'immigration, les services à assurer à la population étudiante du Québec à Paris et enfin l'accroissement de l'information en France des buts de promotion touristique.

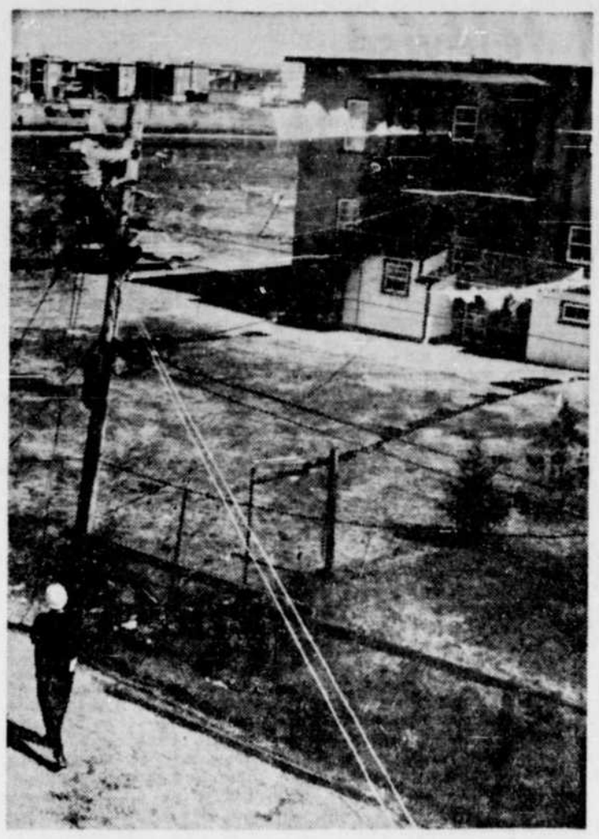

● **L'HYDRO-QUEBEC a entrepris depuis quelque temps d'enlever les cordes à linge que les ménagères ont fixées à leurs poteaux. Le geste de l'Hydro est motivé par des normes de sécurité. Une corde à linge, en quelque matériel qu'elle soit, représente un excellent conducteur, particulièrement quand elle est chargée de linge humide. Des accidents regrettables pourraient survenir si par hasard la corde en question entrait en contact d'une façon ou d'une autre avec un fil électrique supporté lui-même par le poteau. L'Hydro conseille aux ménagères de se procurer un séchoir pliant ou fixe. Le danger demeurerait le même si la corde à linge était fixée à un autre poteau destiné spécialement à cet effet mais planté trop près des fils électriques supportés par les poteaux de l'Hydro.**

Quand les freins manquent dans une côte. Que faire?

Dans un récent communiqué d'information sur les mesures à prendre en cas de perte de frein dans une descente, le Club Automobile Québec recommandait comme première mesure de "couper d'abord le contact".

Compte tenu de facteurs comme la servo-direction et la transmission automatique, le Club croit nécessaire de déconseiller cette mesure quoiqu'elle puisse réduire le danger d'incendie à la suite d'une collision. Il est à recommander plutôt de passer tout d'abord à un rapport de vitesse inférieur (pour utiliser ainsi la compression du moteur) et d'appliquer le frein d'urgence ou de stationnement.

Comme ces conseils peuvent s'avérer d'une extrême importance en cas de défectuosité des freins, le Club a consulté plusieurs sources autorisées dont les trois principaux constructeurs de voitures. Ainsi, General Motors note que sur toutes ses voitures fabriquées depuis 1967, un double circuit de freinage accompagné de feux témoins élimine à toutes fins pratiques le danger d'une telle panne. Dans le cas d'un véhicule datant d'avant 1967, GM recommande de passer à la plus basse vitesse avant "Low tant pour une transmission manuelle qu'automatique. L'on applique ensuite le frein à main. Si la sécurité des occupants ou d'un piéton est en jeu, GM recommande même de mettre la transmission automatique à la position "Park", ce qui a pour effet de "barrer" les roues arrières. Couper le contact n'a aucun effet appréciable, toujours selon GM, sur le ralentissement du véhicule et pourrait s'avérer dangereux dans le cas d'un véhicule équipé d'une servo-direction, cette dernière ne fonctionnant que lorsque le moteur est en marche.

Chrysler note lui aussi que les modèles 1967 et 1968 sont munis d'un double circuit de freinage. Ce fabricant recommande de passer à la deuxième vitesse, dans le cas d'une transmission manuelle, tout en appliquant graduellement le frein de stationnement et, en même temps, en tirant la manette de desserrage du frein d'urgence pour éviter un blocage complet des roues. Dans le cas d'une transmission automatique, avec ou sans servo-direction, placer le levier de changement de vitesse à la position "Low" et utiliser le frein de stationnement de la manière ci-dessus.

Pour sa part, Ford dit ceci: "Compte tenu de la vitesse du véhicule, le premier geste doit être d'appliquer le frein d'urgence. Dans le cas d'une transmission manuelle, cela ne fait rien que le contact soit coupé ou non, pour autant qu'il ne s'agisse pas d'une servo-direction. Avec une transmission automatique, l'on obtiendra un effet de freinage si le moteur est fermé mais à condition qu'il ait été possible au préalable de mettre la transmission à la position "Low", ceci étant fonction de la vitesse du véhicule".

A la lumière de ces diverses opinions et d'autres également, il apparaît préférable de recommander, dans tous les cas, de laisser le moteur en marche, d'autant qu'on peut avoir besoin de l'accélérateur pour éviter, par exemple, un obstacle et que, par ailleurs, il peut être très difficile de passer à un rapport de vitesse inférieur lorsqu'on a atteint une certaine vitesse. Ajoutons qu'avec une servo-direction il est effectivement très difficile de manoeuvrer le volant lorsque le moteur n'est pas en marche.

Il est évident, toutefois, conclut le Club Automobile, que l'avènement du double circuit de freinage se révèle la solution idéale dans les circonstances.

LES ECHECS

LE MATCH TAL—GLIGORIC

Tal (URSS) et Gligoric (Yougoslavie) ont joué une première partie sensationnelle dans leur match de dix rencontres, quart de finale du tournoi des Candidats. Les menaces sont parées par des contre-menaces, puis le Russe est obligé de concéder la qualité. Finalement, Gligoric remet cette qualité pour assurer le passage d'un pion à dame. Les quatre parties suivantes ont été nulles, de sorte que Gligoric gagne la première demie par 3-2.

Blancs : Tal
Noirs : Gligoric
Partie Espagnole

1 é4, é5; 2 Cf3, Cç6; 3 Fb5, a6; 4 Fa4, Cf6; 5 0-0, Fé7; 6 Té1, b5; 7 Fb3, d6; 8 ç3, 0-0; 9 h3, h6; 10 d4, Té8; 11 Cbd2, Ff8; 12 Cf1, Fb7; 13 Cg3, Ca5; 14 Fç2, Cç4; 15 a4, d5; 16 b3, dxé4; 17 Cxé4, Cxé4; 18 Fxé4, Fxé4; 19 Txé4, Dd5; 20 Tg4, Ca5; 21 Fxh6, Cxb3; 22 Ta3, bxa4; 23 Txa4, Tab8; 24 Txa6, éxd4; 25 çxd4, ç5; 26 Fé3, Tb4; 27 Tg5, Db7; 28 Th6, Cxd4; 29 Cxd4, Tb1; 30 Fç1, Db2; 31 Dh5, Dxç1†; 32 Rh2, Fd6†; 33 Txd6, Df4†; 34 Tg3, Dxd6; 35 Cf5, Té1; 36 Dxf7†, Rxf7; 37 Cxd6†, Ré6; 38 Tg6†, Rd5; 39 Cf5, Tb7; 40 Cé3†, Txé3; 41 fxé3, Tç7; 42 Rg3, ç4; 43 Rf4, ç3; 44 é4†, Rç4; 45 Ta6, ç2; 46 Ta1, Rd3; 47 Abandonne. Une telle partie méritait récompense. Les deux joueurs se sont serré la main, puis sont allés voir le match de soccer France-Yougoslavie, au Stadium de Belgrade.

No 070568 P.H.N.

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

MERCREDI, LE 8 MAI 3 S.Atout Passe

Il existe un cas très important dans la façon de traiter nos doubletons où il ne faut jamais oublier de marquer le doubleton en fournissant d'abord la carte la plus élevée, ceci aussi bien dans les contrats à S. Atout que des contrats à la couleur: c'est celui où le déclarant cherche à affranchir une couleur dans un jeu sans reprises. Je suppose qu'Ouest joue 3 S. Atout en face du mort suivant:

♠ x x x
♥ x x x
♦ A R V
x x
♣ x x

Vous possédez en Sud 10, 2 de Carreau et votre partenaire A 9 5 de Carreau. Il est très important que votre partenaire ne prenne que le troisième coup de Carreau, le mort sera alors vraiment mort, les deux derniers Carreaux restant inexploitables. En mettant le 10, vous dites n'en posséder que deux et votre partenaire, éclairé, retiendra son As. Si, au contraire, vous avez eu, par exemple, 10, 7, 2, vous auriez mis le 2, votre partenaire aurait compris que vous déteniez trois Carreaux et aurait pris dès le deuxième coup de Carreau, ne laissant pas faire au mort une deuxième levée à Carreau, superflue et peut-être très importante.

Il faudra y penser exactement de la même manière lorsque le jeu faible sera caché. Supposons en effet les enchères suivantes:

OUEST	EST
Passe	2 Trèfles
2 Carreaux	3 Trèfles
3 Carreaux	3 Coeurs

Votre partenaire Nord entame le Valet de Pique:

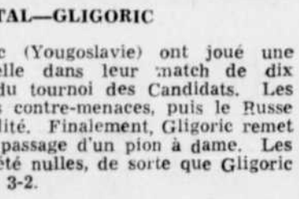

Ici encore quand le déclarant jouera Carreau du mort il faudra mettre le 2, ce qui indiquera que vous détenez trois cartes de cette couleur. Nord, en connaissance de cause, prendra de son As le deuxième coup de Carreau et le déclarant ne pourra pas réaliser que huit levées.

EN REPONSE A UN BRIDGEUR VOICI:

Quand dans un contrat à S. Atout votre partenaire entame d'un honneur: tête d'une séquence brisée, disons de R D 10 et que vous pouvez lire facilement cette attaque, si vous avez l'honneur manquant de cette séquence le Valet il est impératif de le jouer pour libérer votre partenaire et lui permettre de continuer dans cette couleur pour établir parfois 4 levées. Si vous avez l'As, n'hésitez pas à couvrir le Roi et retourner dans la couleur de votre partenaire; et comme il y a exception à toutes les règles, il va de soi que si vous voyez au mort le Valet de cette couleur ne prenez pas le Roi de votre partenaire avec l'As car vous établiriez le Valet qui serait très précieux pour le contrat de vos adversaires.

SERVICES SPÉCIAUX

ENTREPOSAGE
de
FOURRURES
Vente - Confection - Réparation
Satisfaction garantie
Salon de Fourrure
Germain Blouin
524-9283
11, Ave Jacques-Cartier
angle 1ère Ave et 10e Rue
5151 19-4 (1 mer. v. au 20-5) S.S.

ENTREPOSAGE
FOURRURES
VENTE — REPARATION
VAILLANCOURT & FRERE
246, des Oblats — 524-3747
4593 20-3 (1 merc. s. au 18-5) S.S.

● **DIANE BLANCHETTE, âgée de 15 ans et domiciliée à Québec, est portée disparue depuis le 2 mai. La jeune fille, qui mesure cinq pieds et cinq pouces et pèse 125 livres, n'a pas été revue depuis ce jour à 18 heures 40. Elle a les yeux bruns et les cheveux châtains. Elle portait au moment de sa disparition un "blue jean", un paletot noir en cuir, des souliers bruns foncé et un gilet blanc à col roulé. Toute personne pouvant fournir des renseignements au sujet des allées et venues de l'adolescente est priée de communiquer avec le détective James McDonald, au bureau des personnes disparues de la Sûreté municipale de Québec, en composant 522-7041, local 434.**

Décès de Soeur Ste-Anna

Les Servantes du Coeur Immaculé de Marie, (Bon-Pasteur de Québec), ont le regret d'annoncer le décès de leur chère Soeur Hélène Maranda (Sr Ste-Anna), décédée subitement à Rivière-du-Loup, le 6 mai 1968, à l'âge de 57 ans, dont 37 de vie religieuse. Les funérailles auront lieu le 9 courant à 3 heures, à la maison-mère, 1080, Lachevrotière, Québec.

Décès de madame Almanzor Thivierge

Madame Almanzor Thivierge née dame Corinne Lefebvre, épouse de feu monsieur Almanzor Thivierge est décédée le 6 mai 1968. Elle demeurait au 210 de la Colombière est, Québec.

Madame Thivierge laisse dans le deuil ses fils, ses filles, son gendre et ses belles-filles: M. Albert Thivierge, vérificateur au gouvernement provincial et Mme Thivierge (Marguerite Soucy), M. Jacques Thivierge, gérant de district pour la Société Canadienne des Pneus Michelin Ltée et Mme Thivierge (Pauline Angers), M. Victor Thivierge, représentant pour Flamidor Corp. et Mme Thivierge (Jacqueline Blouin), Mlle Berthe Thivierge, employée civile. Roland Pagé, ingénieur au Canadien National et Mme Pagé (Marguerite) de Montréal.

Madame Thivierge repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10h. pour l'église St-Albert-le-Grand et l'inhumation au cimetière St-Charles. Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

● **COURS DE FORMATION DE CHEF SENIOR — Les caporaux Albert Doucet, 37 ans de Val Saint-Michel, et Albert Chiasson, 33 ans, de Bel Air, étudient le prochain mouvement de leur peloton au cours d'exercices d'attaque tactique, au centre d'instruction militaire de la Base des Forces canadiennes de Borden, près de Meaford (Ont.). Cet entrainement en campagne, d'une durée de quatre semaines, dans la région escarpée des Montagnes Bleues de l'Ontario, est le second et dernier stage d'un cours ardu de formation de chef senior. Ce cours est destiné à établir la compétence des candidats en vue de leur avancement au grade de sergent. Aujourd'hui, on met à l'épreuve l'efficacité, les réactions immédiates du caporal Doucet, dans une atmosphère de combat réaliste, y compris le feu, de tous côtés des mortiers, mitrailleuses et fusils. Ces exercices pratiques fournissent au combattant moderne du Canada une connaissance pratique des tactiques militaires utilisées dans l'attaque, la défense et le repli d'un peloton. Ce cours comprend aussi cinq nuits consécutives de patrouille dans l'air froid et piquant près des rives pittoresques de la baie Geor-**

avis de décès

BELLEROSE. — A Québec, le 6 mai 1968, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Robert Bellerose, employé de la Cie Bell Téléphone, époux de dame Denise Gauthier, père de Serge, Cécile, Denis; frère de Gaétan, Lorraine (Mme Maurice Tardif), Stella (Mme Fernand Rainville), Cécilienne (Mme Mike Balone), Adrienne (Mme Louis Bernard). Il demeurait à 2710, rue Vitré.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle de la Canardière, à 8 heures 50, pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 7-5 (2 fs)

BRAULT. — A Québec, le 6 mai 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Maurice Brault, courtier en obligations, époux de Dame Maria Royer. Il demeurait à 990, avenue Eymard.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 15, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 6-5 (3 fs)

CHOUINARD. — A Lévis, le 6 mai 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Dame Maria Couture, épouse en 1ères noces de feu M. Georges Lizotte, secondes noces de M. Herménégilde Chouinard. Mère de Olivette (Mme Joseph Langlois). Soeur de Adélard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 9 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. 8-5 (2 fs)

DEMERS. — A l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 5 mai 1968, à l'âge de 35 ans, est décédée Dame Thérèse Côté, épouse en 1ères noces de feu M. Maurice Carrier, secondes noces de M. Laurent Demers, fille de M. et Mme Aldège Côté. Mère de Suzanne, Alain, Sylvie, demeurant autrefois à St-Agapit, Co. Lotbinière et présentement au 2920, de la Dauversière, Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Eugène Beaudoin & Fils, 96, Principale, St-Agapit, à 9 heures 50, pour l'église de St-Agapit et de là au cimetière paroissial. 7-5 (2 fs)

GOBEIL. — A Québec, le 5 mai 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Dame Alice Mondor, épouse de feu le Sergent J.-B. Gobeil, demeurant à 406 Fraser, Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont. 7-5 (2 fs)

GOULET. — A Québec, le 6 mai 1968, à l'âge de 72 ans et 9 mois, est décédée dame Juliennne Auclair, épouse de M. Stanislas Goulet, demeurant à 437, 4ème Avenue.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Paul-H. Tremblay, 698, 5ème Rue, à 9 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 7-5 (2 fs)

GRENIER. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 7 mai 1968, à l'âge de 89 ans et 9 mois, est décédée dame Joséphine Nicol, épouse de feu M. Edmond Grenier.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, à Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial. 8-5 (2 fs)

HODGSON. — A Québec, le 6 mai 1968, à l'âge de 67 ans et 8 mois, est décédée dame Agnès Morin, épouse de feu M. John Hodgson, mère de Frances et Jean, soeur de Marie (Mme Vve Hector Boucher), Herménégilde. Elle demeurait à 2546, Langlois, Giffard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 40, pour l'église de Giffard et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 7-5 (3 fs)

LAROCHELLE. — A Québec, le 7 mai 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Napoléon Larochelle, époux de feu dame Anna Gagné, père de dame J.-Léon Lagacé (Rose-Anna). Il demeurait à 219 est, Arago, Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 mai, à 11 heures a.m.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 9 heures 30, pour l'église de St-Phiiémon, cté de Bellechasse et de là au cimetière paroissial. 8-5 (2 fs)

MORIN. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 6 mai 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Donat Morin, employé civil, époux de dame Marie-Anna Jolivette.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, St-François de Montmagny, à 2 heures 45, pour l'église de St-François et de là au cimetière paroissial. 7-5 (2 fs)

PARENT. — A St-Isidore, Co. Dorchester, le 4 mai 1968, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph-Z. Parent, époux en premières noces de feu Dame Anna Genest, et en secondes noces de Dame Delvina Guay, demeurant à St-Isidore, Co. Dorchester. Père de Alexandre, Sarah, Cécile, Blanche (Mme Emile Bilodeau), Bernadette (Mme Laval Gosselin), Jean-Baptiste, Samuel, Claire (Mme François Labonté).

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ du salon funéraire Gonzague Valois & Fils Enr., à 9 heures 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial. 7-5 (1 fs)

ROBERGE. — A l'hôpital Notre-Dame de Charny, le 5 mai 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marie Forgues, épouse de M. Joseph Roberge, mère de Hélène (Mme Albert Côté), Anne-Marie, Arthur, Jacqueline (Mme Henri Marier), Jeannette (Mme Bélanger), Charlotte (Mme Ernest Roberge), Colette (Mme Gilles Boucher), Pierrette (Mme Léo Samson), soeur de Corinne (Mme Joseph Lambert. Elle demeurait à 299, rue Du Sault, Chaudière Bassin.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 9 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 6-5 (3 fs)

ROY. — A Beaupré, le 6 mai 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Vital Roy, courtier d'assurance, époux de feu dame Angéline Cliche, père de Rémi, frère de Loranda (Mme Hervé Doyon). Il demeurait à 190, St-Jean-Baptiste.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de sa résidence privée, 190, St-Jean-Baptiste, à 9 heures 45, pour l'église de Beaupré et de là au cimetière paroissial. 6-5 (3 fs)

Sr ELZEAR. — A Québec, le 7 mai 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Sr Elzéar (née Maria Mercier), religieuse des Soeurs Blanches Missionnaires d'Afrique, fille de feu M. et Mme Elzéar Mercier.

Le service funèbre aura lieu jeudi, le 9 mai, à 15 heures 30, en la chapelle de la communauté et l'inhumation se fera au cimetière de l'institution.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée. 7-5 (2 fs)

THIVIERGE. — A Québec, le 6 mai 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Corinne Lefebvre, épouse de feu M. Almanzor Thivierge. Elle demeurait à 210, Colombière est.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 heures 40, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Charles. 7-5 (3 fs)

VEZINA. — A Québec, le 5 mai 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Colombe Vézina, fille de feu M. Gaudias Vézina et de feu dame Arméline Savard. Elle demeurait à 215, Kirouac.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 mai, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 7-5 (2 fs)

REMERCIEMENTS DE FAVEUR OBTENUE

GRANDE reconnaissance à St-Isidore, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.
Un abonné.
5558 8-5 (1 fs) R.F.O.

Vieux pont

Un pont de bois construit il y a 2,000 ans a été découvert, presque intact, enfoui dans le lit d'une rivière du Northamptonshire, en Angleterre.

M. Cadieux se plaint de l'inaction du gouvernement, à la Chambre

QUEBEC. (PC). — M. Gérard Cadieux, L., Beauharnois, a réclamé hier "de la législation et du pain sur la planche" et a proposé à ses collègues de l'opposition d'examiner la possibilité de déserter la Chambre jusqu'à ce que le gouvernement mette fin à sa présumée inaction.

M. Cadieux a même ajouté qu'à moins que le gouvernement fasse montre de plus de "sérieux" d'ici quelques jours, il s'absentera de la Chambre et travaillera plutôt dans son comté, où il estime être plus utile.

"Parce que tout le monde sait et tout le monde dit que nous niaisons présentement à l'Assemblée législative en face de ce gouvernement qui ne veut absolument pas travailler, je suis tenté de dire que nous devrions quitter nos fauteuils et dire au premier ministre: lorsque vous serez prêt à travailler, nous reviendrons", a dit le député.

M. Cadieux intervenait alors au débat sur le discours du budget, lu le 27 mars dernier à l'Assemblée législative par le ministre des Finances, M. Paul Dozois.

ULTIMATUM

"Je me demande s'il ne serait pas sage que tous les membres de l'opposition, d'ici quelques jours, s'il n'y a pas eu de progrès à l'Assemblée législative, envoient un ultimatum au premier ministre et disent que nous reviendrons lorsqu'il y aura de la législation et du pain sur la planche", a déclaré le député.

"Je dois vous dire", a lancé le député, "que si dans quelques jours, il n'y a pas eu de progrès dans cette Chambre, je crois que je serai beaucoup plus utile en demeurant à Valleyfield dans le comté de Beauharnois".

Le précédant, M. Jérôme Proulx, U.N.-St-Jean, a suggéré au gouvernement de réaliser, de concert avec les universités du Québec, les réformes de l'enseignement universitaire qui, selon lui, s'avèrent urgentes et qui seraient la garantie du développement futur de la province.

M. Proulx, qui venait d'évoquer les émeutes d'étudiants qui ont éclaté à Paris et dans d'autres villes de la France au début de la semaine, a dit qu'il fallait agir "avant que les agitations qui bouleversent le monde universitaire européen et américain ne viennent troubler nos centres de haut savoir et d'études avancées".

Le député a commenté que si les universités québécoises atteignent aujourd'hui une qualité digne de fierté, il faut songer cependant à créer de nouvelles institutions d'enseignement supérieur pour faire face au grand nombre d'étudiants et pour décentraliser géographiquement les services d'enseignement universitaire.

Meilleurs salaires

Les infirmières diplômées de l'Ontario commencent maintenant à travailler à $100 par semaine et leur salaire du début est de 33 pour cent supérieur à ce qu'il était en 1964.

Décès de M. Vital Roy

M. Vital Roy, courtier d'assurances, époux de feu Angéline Cliche, est décédé le 6 mai, à Beaupré, à l'âge de 72 ans. Il demeurait à 190, St-Jean-Baptiste, Beaupré. Il laisse dans le deuil son fils, Rémi; sa belle-fille Liliane; ses petits-enfants, Martin, Renée, André, Marie, Julie; sa soeur, Mme Hervé Doyon; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Hervé Doyon; M. et Mme Aimé Boily, Mme Adalbert Cliche, M. et Mme Raymond Cliche, M. et Mme Emile Cliche, M. et Mme Léandre Blouin; Soeur Lisette Cliche, M. et Mme Camille Cliche.

La dépouille mortelle est exposée à 190, St-Jean-Baptiste, Beaupré. Les funérailles auront lieu jeudi, 10 h. a.m. en l'église de Beaupré et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Wilbrod Robert, de Beauport.

ARTHUR THIVIERGE & FILS E N R.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804

Margarine Gold. Girl lbs	4/.89	Oeufs Canada Catégorie "A" Grosseur petit, doux.	.39
Blé d'Inde crème, choix	5/.99	Saucisse fumée, la lb	.49
Fèves jaun. coup., 19 oz	5/.99	Bacon tranché, la lb	.59
Macédoine Corbeille 19	5/.99	Poule éviscérée, Canada, Catégorie B, 4 à 6 lbs, lb	.39
Pois verts, No 4, 19 oz	5/.99	Fesse de veau lait, lb	.69
Tomates choix, 28 oz	3/.79	Chops de lard, la lb	.69
Jus tomate choix, 19 oz	7/.99	Cuisses de poulet, la lb	.45
Lait Carnation, 16 oz	3/.55		
Café Red Rose, 16 oz	.79		
Biscuits goglu, caisse, lb	.27	Jambon Cottage, la lb	.69
Biscuits secs, spécial lb	.25	Lard salé, entrelardé, lb	.49
Biscuits ass. sandwich, lb	.28	Creton français, la lb	.79
Bonbons brûlés, 2 lbs	.59	Jamb. cuit, tranché, la lb	1.19
Bonbons satinés, 2 lbs	.49	Boeuf haché frs, 3 lbs, lb	1.39
Chocolat inst., 2 lbs	.89	Patte de lard, la lb	.23
S.O.S., 4 tampons rég.	2/.25	Saucisson de 3 à 9 lbs	.37
Vadrouilles de .65 à	.99	Jambon haché, boi ox.	.59
Balai, 5 cordes	1.35	Boudin frais, lb	.33
Cire Clair, 32 oz	1.19		
Patates Québec, 50 lbs	1.09	Sirop table, érable 160 oz	2.09
Pamplemous. Flo. (56)	8/.69	Lait Carnation 48/15	8.75
Oranges S.K. (125) 2 dz	.99	Spaghetti, coude, 5 lbs	.89
Raisin frais, la lb	.49	Blé soufflé N.P., minot	.85
Echalotte, frais	.19	Sacs à déchets, 10 pour	.69
Choufleur cantaloupe,	——	Olives farcies, gall.	5.75
Céleri, salade .20	— .29	Bettes marinées, gall.	1.89
Pom. McInt., doux .35	— .45	Filet morue, 5 lbs	1.99
Pommes cuire, 5 lbs	.39	Hareng frais, la lb	.19

LIVRAISON GRATUITE
Acceptons commandes de la campagne accompagnées de mandat.

La campagne électorale

• par Lucien BOUCHARD et Claude MARSOLAIS

Caouette et le débat télévisé

Le leader créditiste Réal Caouette a déclaré, hier soir, qu'à titre de chef d'un parti libéral, il avait le droit de participer au débat télévisé que l'on a proposé de tenir entre les chefs de partis au cours de la présente campagne électorale.

Deux réseaux de télévision, soit Radio-Canada et CTV, ont déjà approché à ce sujet le chef des libéraux et celui des conservateurs. Seul M. Stanfield a accepté jusqu'à maintenant.

M. Caouette qui dirige un groupe formé de sept députés a soutenu qu'il ne serait pas très compliqué de l'inclure dans ce débat avec M. T.C. Douglas, leader du parti néo-démocrate. "Nous pourrions avoir 15 minutes chacun pour présenter notre cause", a-t-il dit.

Tournée de Douglas à Montréal

Le leader néo-démocrate T.C. Douglas a visité, hier, les comtés de l'ouest de Montréal, demandant aux militants de travailler ferme pour faire de la campagne électorale de 1968 une victoire pour ce parti au Québec. Il se dit assuré que son parti fera meilleure figure au Québec que lors du dernier scrutin où aucun candidat n'avait réussi à se faire élire.

Il a révélé que la stratégie de son parti sera de forcer MM. Trudeau et Stanfield à dévoiler leurs positions sur les problèmes importants qui confrontent le pays, à savoir la crise du logement, le coût élevé de la vie, la hausse du chômage, les taux d'intérêt, les taudis, la pollution de l'air et de l'eau et les disparités économiques.

Le maire de Montmorency s'engage

M. Magella Laforest, maire de Montmorency, a décidé hier de poser sa candidature au congrès de nomination pour le choix d'un candidat progressiste-conservateur dans le comté de Montmorency. Il avait été prié dimanche dernier de poser ce geste par un fort groupe de maires, d'organisateurs et de partisans du parti conservateur. Il fera la lutte au congrès de nomination à M. Roland Lortie, comptable agréé.

L'ex-major Jean-Charles Forbes dans Matane

M. Jean-Charles Forbes annonce officiellement qu'il pose sa candidature à la convention libéral qui sera tenue à Matane pour le choix d'un candidat libéral en marge des élections générales le 25 juin.

Le major Forbes a dit avoir parcouru le comté, rencontré des membres de l'organisation libérale et trouvé partout une bonne ouverture d'esprit des organisateurs à la possibilité de sa candidature lors du prochain congrès.

Il a résumé ses idées politiques en disant qu'il est un partisan acharné de l'unité nationale et qu'il ne voit qu'une solution aux problèmes que le pays affronte présentent, la stabilité économique qui pourrait faire que le Canada devienne une puissance industrielle.

Rencontre Trudeau-Kierans

Il est possible que M. Eric Kierans soit candidat dans un comté du Québec lors du scrutin général du 25 juin. En effet, hier, le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau et lui-même se sont rencontrés pendant une heure lors de la réunion annuelle de l'Association canadienne des radiodiffuseurs à Montréal. M. Kierans a toutefois refusé d'élucider la nature de l'entretien.

Changement d'étiquette

Un agent d'assurance de Pembrooke, Lorne Catherwood, qui avait posé sa candidature aux élections générales de 1965 sous l'étiquette NPD dans la circonscription de Renfrew North a décidé de se présenter aux prochaines élections générales sur la liste des conservateurs. Le motif de son changement est la personnalité de M. Stanfield et le fait que NPD n'est pas un parti vraiment socialiste. En 1965, ce fut un libéral qui l'emporta dans cette circonscription.

Les rumeurs

Les rumeurs de candidatures fusent de tous les comtés alors que se préparent les conventions pour le choix des candidats. En voici quelques-unes qui circulaient hier, au Parlement, à Québec :

MONTMORENCY

On nous informe qu'il y aura une douzaine de candidats conservateurs à la convention conservatrice où M. Roland Lortie a déjà manifesté le désir de se présenter.

CHICOUTIMI

Egalement on nous affirme que six candidats seront sur les rangs à la convention libérale de Chicoutimi.

ARGENTEUIL

Selon toute vraisemblance, M. Eric Kierans sera candidat libéral dans Argenteuil contre M. Roger Regimbald, député conservateur.

SAINT-HYACINTHE

M. Léo Ricard serait candidat conservateur dans le comté de Saint-Hyacinthe.

STANSTEAD

L'ancien maire de Coaticook, M. Léger Cameron, connu pour son nationalisme, sera candidat libéral dans Stanstead.

SHEFFORD

On nous prédit que M. Paul-O. Trépanier, l'ex-président de l'Association conservatrice du Québec, sera candidat dans Shefford où il avait presque remporté la victoire lors de la dernière élection.

TROIS-RIVIERES

Selon un informateur, M. Léon Balcer serait tenté de faire un retour sur la scène fédérale, comme candidat conservateur. Il "balse" d'un gouvernement à l'autre nous a dit un loustic. Egalement M. Gérard Dufresne, ancien maire de Trois-Rivières laisserait porter son nom à la convention conservatrice.

SHERBROOKE

A Sherbrooke un conseiller municipal du nom de Quintal (Progrès civique) se porterait candidat conservateur. Chez les libéraux, on mentionne les noms de Me Paul Gervais, ancien conseiller municipal et de M. Maurice Gingues, ancien député libéral fédéral.

Le débat télévisé

Trudeau n'a pas encore décidé s'il doit ou non affronter M. Stanfield

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Des entretiens sont prévus pour aujourd'hui à Ottawa entre la direction du réseau de télévision CTV et l'organisation libérale en vue d'établir si M. Pierre Elliott-Trudeau, premier ministre, peut accepter de participer à un débat télévisé contre M. Robert Stanfield, chef progressiste-conservateur.

M. Charles Templeton, directeur du service des Affaires publiques au réseau CTV, a déclaré hier dans une interview téléphonique qu'un rendez-vous a été pris pour aujourd'hui à Ottawa avec le sénateur John Nichol, directeur national de la campagne électorale du parti libéral, pour discuter du projet de débat télévisé.

M. E. A. Goodman, directeur national de la campagne du parti progressiste-conservateur, a annoncé hier que, mis au courant par CTV des règles qui devront régir le débat télévisé Stanfield-Trudeau, M. Stanfield les acceptait d'emblée.

M. Goodman a rencontré lundi M. Templeton et M. Murray Chercover, président de CTV, pour obtenir le détail de la proposition de ce réseau d'organiser un débat télévisé entre MM. Trudeau et Stanfield.

La proposition du réseau CTV prévoit une traduction simultanée dans les deux langues officielles du pays du débat qui serait par ailleurs gratuitement offert à Radio-Canada pour être diffusé sur son propre réseau.

Un porte-parole conservateur a déclaré, par ailleurs, que la proposition de CTV exclut jusqu'ici la participation au débat de M. T.C. Douglas, chef néo-démocrate.

Tiédeur des libéraux

Des représentants de CTV ont déjà amplement communiqué avec le parti libéral fédéral, par télégramme et par téléphone, au sujet de ce projet de débat, mais aucune décision ne pouvait être prise avant le retour au Canada du sénateur Nichol, qui a été appelé hors du pays par des affaires personnelles. Le sénateur Nichol est rentré dans la capitale mardi soir.

Il n'y a eu jusqu'ici que tiédeur dans le camp libéral quant à la participation de M. Trudeau à ce débat. Les libéraux font valoir que dans un tel débat, un premier ministre serait toujours, normalement, mis en mauvaise posture au départ du fait que son adversaire pourrait l'accuser de tous les maux qui frappent le pays, comme le taux élevé actuel du chômage, la pénurie de logements, le coût du loyer de l'argent, la pauvreté au pays, les tensions quant à l'unité nationale, tandis que, du fait qu'il n'a pas gouverné, le chef de l'opposition, M. Stanfield, ne pourrait devant l'auditoire de la télévision être tenu responsables d'aucun de ces maux.

"M. Stanfield croit que ce débat, qui doit être télédiffusé en direct, contribuera à permettre une meilleure compréhension des sujets discutés dans la campagne par le peuple canadien", notait hier un communiqué des quartiers généraux des progressistes-conservateurs.

Position de M. Trudeau

D'autre part, M. Trudeau a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il ne craint d'affronter personne à la télévision mais que, à l'égard du projet de débat contre M. Stanfield, il posait la condition que la télédiffusion soit également assurée en faveur des Canadiens francophones — "un tiers de l'électorat", a-t-il dit, — condition qui semble être remplie par la traduction simultanée — et celle que les autres chefs politiques fédéraux, comme M. Douglas, devraient également pouvoir participer au débat. Il n'apparaît pas que dans les arrangements que CTV a proposés aux progressistes-conservateurs, et qui ont été acceptés, le réseau tienne compte de cette dernière condition posée par M. Trudeau.

Le fait cependant qu'ait lieu aujourd'hui une rencontre entre CTV et le parti libéral fédéral montre que M. Trudeau n'a pas encore écarté sa participation au débat.

• M. TRUDEAU : L'organisation libérale déciderait aujourd'hui.

• M. STANFIELD : Accord sans condition aux règlements du débat.

Le tiers des voitures neuves en Nouvelle-Ecosse ne sont pas conformes aux règles sécuritaires

VICTORIA (PC) — Près du tiers des voitures nouvelles soumises à la vérification obligatoire en Nouvelle-Ecosse ne répondaient pas aux normes de la sécurité. C'est ce que vient d'apprendre la Conférence canadienne de la sécurité routière au cours de sa réunion annuelle inaugurée lundi.

M. D. J. Tully, du régistre provincial des véhicules à moteurs, a ajouté que 65 p.c. des voitures de tout âge ne répondaient pas à ces normes.

Selon M. Tully, ces chiffres témoignent du "succès substantiel" enregistré par le programme de vérification des véhicules. Il a précisé que 10 p.c. de tous les accidents de la circulation sont dus à des véhicules qui ne remplissant pas toutes les conditions requises de sécurité.

Le Dr William Haddon, directeur du Bureau national de la sécurité des Etats-Unis a déclaré qu'une moyenne de 10,000 Américains sont blessés chaque jour et plus de 1,0000 tués chaque semaine dans des accidents de la route. Selon lui les pertes économiques occasionnées par ces accidents s'évaluent à près de un milliard de dollars par mois.

Le président de la conférence, M. Norman Bell, a déclaré aux 200 délégués que 5,379 Canadiens sont morts l'an dernier dans des accidents de la circulation.

"Terre des Hommes" ne nuirait pas aux revenus du tourisme de la province de la N.-E.

HALIFAX PC — L'exposition Terre des hommes qui s'ouvrira à Montréal le 17 mai ne devrait pas nuire aux revenus touristique de la Nouvelle-Ecosse, si l'on en croit les gens du bureau provincial de tourisme.

Contrairement à l'Expo 67, Terre des hommes ne sera rien de plus "qu'un grand Coney Island dans le Nord", affirme Evan Lloyd, directeur de l'Association touristique du Cap-Breton, qui considère que malgré la quarantaine d'exposants étrangers dont Montréal se vente, "les gens ne seront pas intéressés" et préféreront visiter le Canada.

D'autres de l'industrie touristique sont de son avis.

Mitchell Franklyn, administrateur d'hôtel des Maritimes, croit "qu'une autre Expo est riche à absorber pour notre sang canadien".

Selon lui, le déficit de $250 millions de l'Expo devrait convaincre les gens qu'on a "assez puisé aux poches des contribuables canadiens".

Le directeur du tourisme de Nouvelle-Ecosse, Gérald Redmond, admet que la province s'est ressentie de l'Expo 67, mais il considère que cette année, l'exposition ne sera rien de plus "qu'une sorte de projet extravagant", malgré les assurances du maire Jean Drapeau qu'il s'agira "de la plus grandiose et plus importante manifestation permanente de culture universelle jamais présentée".

Penney Gott, présidente de l'Association des aubergistes de Nouvelle-Ecosse, croit plutôt que l'exposition de Montréal attirera beaucoup de touristes et qu'elle "n'aidera pas du tout" l'industrie touristique de la Nouvelle-Ecosse.

CALENDRIER

MERCREDI, 8 MAI 1968
Apparition de S. Michel, arch.
Les marées de mercredi le 8
Hautes: 2.35 a.m. — 2.55 p.m.
Basses: 9.45 a.m. — 10.25 p.m.
Demain :
S. Grégoire de Nazianze, év. et conf.
Les marées de jeudi le 9 mai
Hautes: 3.30 a.m. — 3.55 p.m.
Basses: 10.55 a.m. — 11.20 p.m.

SOLEIL: Lever: 4.38 Coucher: 7.16
LUNE: Lever: 3.45 Coucher: 3.11

PHASES DE LA LUNE EN MAI
Premier quart. le 5 à 0 h. 54 p.m.
Pleine lune le 12 à 8 h. 05 a.m.
Dernier quart. le 19 à 0 h. 44 a.m.
Nouvelle lune le 27 à 2 h. 30 a.m.
N.B — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Revenus agricoles lamentables dans la province de la N.-E.

HALIFAX. (PC). — Le Dr David L. MacFarlane, qui préside une commission d'urgence chargée par le gouvernement fédéral d'enquêter sur l'état de l'agriculture au Canada, a déclaré lundi que la condition des agriculteurs des provinces maritimes est la pire qui soit au Canada.

Le revenu moyen par famille d'agriculteurs dans les Maritimes, dit-il, est "lamentable".

"Nous avons des recommandations à faire, mais pas plus", explique le Dr MacFarlane, qui ajoute qu'il n'a pas de solution magique à proposer pour résoudre rapidement ces difficultés.

1968 serait une année désastreuse pour les incendies de forêts

Par la PRESSE CANADIENNE

Les ministères forestiers du Canada se préparent à un printemps très long et très chaud.

En effet, des officiels provinciaux d'un bout du pays à l'autre prédisent que ce printemps pourrait être le plus désastreux en 10 ans en ce qui concerne les feux de forêts, et un sondage à travers le Canada, effectué par la Presse Canadienne, démontre que le nombre d'incendies déjà maitrisés est presque le double du total de l'année dernière pour les mois de mai et avril — soit 830 comparé à 419.

Les raisons de ces conditions déplorables et inhabituelles sont variées, mais la plupart des provinces sont d'accord pour déclarer que la situation actuellement est très grave, et qu'on n'en prévoit pas la fin prochaine.

La période la plus dangereuse est celle que nous traversons actuellement, entre la fonte des neiges et la pousse des feuilles, de la mousse et des plantes. La végétation forestière dans la plupart des endroits est rigide, et les arbres sont secs.

UN ETE LONG ET CHAUD

L'une des régions les plus durement affectées est le nord-ouest de l'Ontario, où un incendiaire, la semaine dernière, a brûlé 150 acres de jeunes arbres.

Un porte-parole du ministère des Terres et Forêts a déclaré que le feu a ravagé 150 acres en moins de 24 heures.

Dans les provinces de l'Atlantique, on craint que la situation reste la même au cours de l'été.

"Nous nous préparons au pire, déclare le chef forestier de Terre-Neuve, M. Ed Ralph. Nous prévoyons un été très long et très chaud. Notre seul espoir est dans la prudence et la conscience du public."

En Nouvelle-Ecosse, un porte-parole a déclaré que les risques d'incendie sont beaucoup plus élevés cette année que l'année dernière. Il y a eu 73 feux de forêts et 50 feux de brousse, jusqu'à maintenant, alors que l'année dernière, à la amême date, il n'y en avait eu que 43.

Au Nouveau-Brunswick, on n'a signalé aucun incendie, mais les officiels du ministère sont d'avis que l'indice de danger est plus élevé que celui de l'année dernière.

Au Québec, la partie sud de la province a connu un taux très élevé d'incendies forestiers. Un officiel a déclaré que le printemps est de trois semaines en avance sur l'année dernière, et qu'on a dû éteindre déjà 100 feux de forêts, contre 35 pour la même période, l'année dernière.

M. Pearson part en vacances

OTTAWA (PC) — M. Lester Pearson a quitté Ottawa mardi soir pour aller prendre des vacances en Irlande et en Angleterre.

"Je devrais être de retour à temps pour voter et même pour faire campagne", a déclaré M. Pearson qui a quitté le 20 avril son poste de premier ministre.

Le premier ministre, M. Pierre Elliott-Trudeau, a offert à M. et Mme Pearson une réception d'adieu avant de les conduire à l'aéroport.

Mme Pearson arborait une immense orchidée tandis que M. Pearson portait son insigne politique, le noeud papillon.

M. Pearson doit recevoir un diplôme honorifique du collège Trinity jeudi à l'Université de Dublin.

L'ancien chef d'Etat canadien aura peut-être aussi une rencontre avec le premier minitsre de l'Irlande, M. John. Lynch. M. et Mme Pearson doivent visiter, en Irlande, les lieux où vivaient leurs ancêtres.

Les voyageurs doivent aussi passer une semaine en Angleterre. La date de leur retour n'a pas été fixée.

M. Trudeau et L'OAE

WASHINGTON. — (P.C.). — Le premier ministre Trudeau s'est engagé à "poursuivre et développer la coopération constructive qui existe actuellement entre le Canada et l'Organisation des Etats américains, ainsi que d'autres institutions du système inter-américain".

Mais son message au secrétaire général sortant de l'OAE, M. Jose A. Mora, de l'Uruguay, ne fait aucune mention de la question longuement débattue de la participation du Canada comme membre de cette organisation qui groupe 23 nations.

La place du Canada est encore vacante dans cette organisation fondée il y a 20 ans et la dernière démarche américaine pour amener le Canada à s'y joindre, remonte au discours que feu le président John F. Kennedy avait prononcé en 1961 devant le parlement canadien.

Le message du premier ministre du Canada n'abonde donc pas dans le sens de la participation active du Canada aux affaires de l'hémisphère, mais cette question fait partie des problèmes de la politique étrangère canadienne actuellement sous étude.

Un des principaux points de cette politique a trait à l'allocation de $50 millions, pour des objets de développement de l'Amérique Latine, par le truchement de la Banque interaméricaine de développement.

L'URSS regarde avec réserve les changements en Tchécoslovaquie

Par JOHN WEYLAND

MOSCOU (PA) — Le Kremlin vient de sortir de sa réserve à l'égard des récents changements intervenus en Tchécoslovaquie, en publiant un démenti formel aux nouvelles selon lesquelles des agents soviétiques auraient assassiné, en 1948, M. Jan Masaryk, alors ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie dont on avait attribué le décès à un suicide. Par ailleurs, on parle ouvertement, à Prague, d'une possible intervention militaire soviétique.

Peu avant la publication du démenti soviétique, deux journaux de Prague, sans doute déjà informés du changement intervenu dans l'attitude de Moscou, avaient commenté et l'éventualité d'une intervention militaire et l'affaire Masaryk.

Prace, journal des syndicats tchécoslovaques avait écrit qu'une "aide" militaire — qu'il appelait aussi "intervention militaire" — n'était possible qu'à la demande du président agissant sur avis du gouvernement ou du parlement. "Toute sorte d'intervention militaire dit le journal, serait tellement aventureuse, qu'il est inimaginable qu'un membre du comité central soviétique puisse y penser".

Rude Pravo, organe du parti communiste de Tchécoslovaquie signale, de son côté, qu'un officier de la police secrète soviétique, Franz Schramme, lui-même d'extraction tchèque, "qui avait des accointances avec les gorilles de l'ancien chef de la sûreté soviétique, Lavrenty Béria" serait l'assassin probable. Et Rude Pravo demande à "nos amis soviétiques", "toute l'aide légale possible" afin de faire la lumière sur cette affaire.

Démenti soviétique

Peu après, l'agence soviétique officielle, Tass, annonçait qu'elle était "autorisée à déclarer formellement que ces nouvelles qui incriminent le gouvernement soviétique sont, d'un bout à l'autre, des mensonges".

"Ceux qui les répandent ont un but bien défini — essayer, par la provocation, de semer la méfiance entre deux Etats amis, l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie... Les ennemis de la Tchécoslovaquie socialiste espèrent ainsi stimuler les tendances antisoviétiques des éléments politiques instables".

Selon des sources communistes, la mission de M. Hajek à Moscou consistait à exposer la politique étrangère de son pays, notamment à l'égard d'Israël et de l'Allemagne occidentale avec lesquels la Tchécoslovaquie pourrait nouer des relations.

M. Hajek aurait expliqué à M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, que les appels lancés par la presse tchécoslovaque en faveur d'une reprise des relations diplomatiques avec Israël, rompues lors de la guerre de juin 1967, ne traduisent pas l'attitude du gouvernement.

Un troisième opéré du coeur se porte bien aux Etats-Unis

HOUSTON, Texas (AFP) — La troisième greffe du coeur qui ait lieu à l'hôpital Saint Luke de Houston depuis vendredi dernier a été effectuée hier après-midi sur M. J.M. Stuckwish, 62 ans, administrateur d'un hôpital de la ville d'Alpine, dans le Texas. Le donneur, M. Clarence Nicks, 36 ans, était décédé mardi même de blessures au cerveau subies au cours d'une rixe le 23 avril, dans un cabaret de Houston.

Peu après l'opération subie par M. Stuckwish, mardi, la direction de l'hôpital Saint Luke déclarait que sa tension artérielle est normale et qu'il est en bon état. Il est sorti de la salle d'opération vers 15 heures locale, c'est-à-dire environ une heure et demie après le début de la transplantation.

VOYAGES

CONGRES EUCHARISTIQUE
BOGOTA
Capitales Américaines, Floride, Amérique du Sud
10-25 août : $487

New York, Washington, Williamsburg, Charleston, St-Augustine, Miami Bogota, Vénézuéla, Equateur, Pérou, Guyane française, Jacksonville, Atlanta

OUEST CANADIEN
5 au 15 juillet : $269

Transport, hôtels, la plupart des repas, sièges réservés au Stampede de CALGARY... Arrêts pour visite dans les principales villes de l'Ouest. Excursions libres à Vancouver, Jasper, Lac Louise...

AGENCES FRANCISCAINES
800, 8e Avenue, Québec 3
TEL. : 523-0031

CARRIERES et PROFESSIONS

La Commission Scolaire Régionale Chauveau
demande
DIRECTEUR
pour école polyvalente de l'Ancienne-Lorette

EXIGENCES : Brevet A ou son équivalent. Minimum de 5 ans d'expérience avec succès dans l'enseignement, dont les trois dernières, de préférence au cours secondaire. Aptitude, expérience ou qualifications relatives à l'administration scolaire.

Prière d'adresser le curriculum vitae avec preuves d'expérience de qualifications avec chaque demande.

Des offres de services seront reçues jusqu'au mercredi le 5 juin 1968 à 5h. P.M. à l'adresse suivante.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU
a/s M. Robert Prémont
Case Postale 99 — Loretteville

"La véritable science pour nous d'être heureux, c'est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir."
(Mme de Motteville)
(Espace payé par H.P.)

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

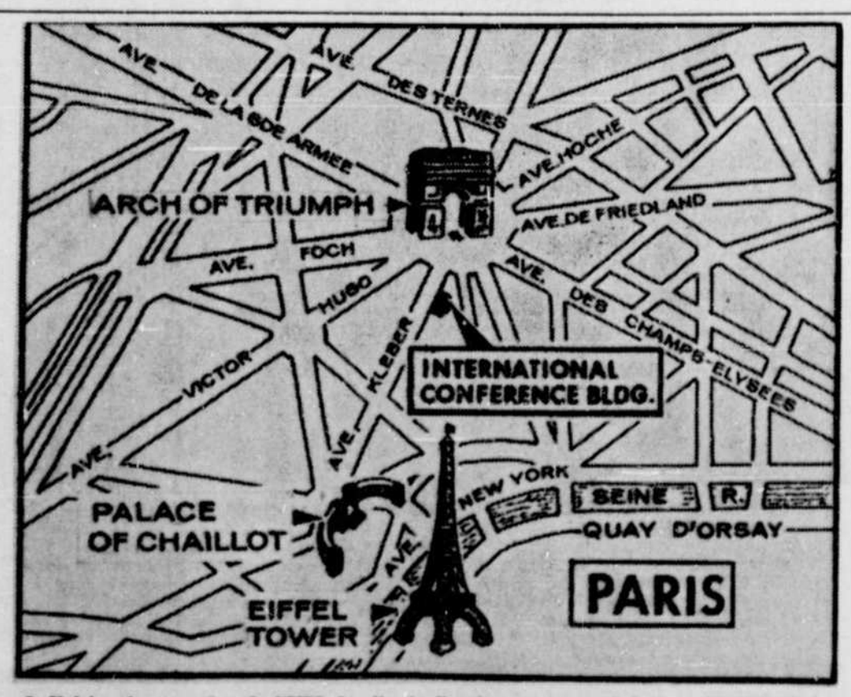

• Voici, selon un plan de l'UPI, le site de l'ancien quartier général de l'UNESCO à Paris où se dérouleront les entretiens entre les représentants de Hanoï et de Washington. L'immeuble est situé sur l'avenue Kléber, près de l'Etoile, et comporte les facilités de séjour demandées par les deux délégations.

"THUNDER JET"
INCROYABLE mais VRAI !
JAMAIS VU ! 220 m.p.h. EN 7 SEC.
VENEZ CONSTATER PAR VOUS-MEMES
au Pavillon du Commerce
Parc de l'Exposition Provinciale
Tous les jours de 6h.p.m. à minuit
Samedi et dimanche de 1h.pm. à minuit

CAMP DE-LA-SALLE
Colonie des Amicales (F.E.C.)
ENDROIT : LAC BEAUPORT
Accueille garçons de 9 à 14 ans

CAMP RESIDENTIEL
27 juin au 13 juillet
16 juillet au 2 août
6 août au 23 août

CAMP DE JOUR
27 juin au 12 juillet
16 juillet au 1er août
6 août au 22 août

Pour prospectus, renseignements ou inscriptions :

Ls-Ph. AMYOT
131, St-Olivier
Québec 4e (524-6210)

Gilles ST-MICHEL
375, Dolbeau
Québec 6e (683-7284)